Les Temps Modernes

15e année REVUE MENSUELLE n° 165

Directeur : *JEAN-PAUL SARTRE*

Novembre 1959



Rédaction, Administration : 30, rue de l'Université Paris

Les Temps Modernes

revue mensuelle

paraît le premier du mois sur 192 pages

Directeur

JEAN-PAUL SARTRE

Secrétaire général

MARCEL PÉJU



La Revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés
La Revue n'accepte les manuscrits ni des condamnés à mort pour fait de collaboration, ni des indignes nationaux
La rédaction reçoit le jeudi après-midi sur rendez-vous



RÉDACTION ET ADMINISTRATION

30, rue de l'Université, Paris-7e — Tél. BABylone 17-90



PRIX DE VENTE AU NUMÉRO

France : 360 F



TARIF D'ABONNEMENT

A dater du 1er juin 1959 le tarif des abonnements est le suivant :

	1 an	6 mois
France	3 800 F	2 000 F
Étranger	4 100 F	2 200 F
Supplément recommandé	720 F	360 F

TARIF ÉTRANGER EN DEVISES

	1 an	6 mois
Livres sterling	3	1/13
Dollars	8.40	4.5
Francs belges	420	230
Francs suisses	37	20
Lires	5 200	2 800

Les abonnements peuvent se régler par chèque bancaire, mandat-carte, mandat-poste, chèque postal (compte Paris 6999-04)

POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE
Envoyer la dernière bande et joindre la somme de 50 francs

Les Temps Modernes

ENTRE NOIR ET BLANC

Ce récit rapporte les démarches que je dus entreprendre pour obtenir des indigènes du sud du Tchad, les Sara, qu'ils me fassent participer à une session d'initiation. Mon but est, non pas de conter des aventures, mais d'analyser les problèmes que posent l'intégration ou même la simple tentative d'intégration d'un Européen à une initiation africaine : celui des relations entre les groupes noir et blanc, et celui du rôle de l'initiation, du « yondo » ainsi qu'on la nomme en sara. En outre, une tentative de ce genre illustre quelques aspects et conséquences de la pratique de l'ethnologie.

Diverses raisons, et le hasard, ont fait que je m'occupe d'ethnologie; c'est un moyen d'existence, mon métier. L'usage est généralement de se consacrer à l'étude d'une population. Les vents m'ont poussé vers le Tchad.

En 1954, je fis ma première enquête; soucieux de tout ce qui concernait les Sara, je m'informai de l'initiation, comme je m'informai également des jeux d'enfants, de l'organisation pénale, des quantités de mil consommées, ainsi que de bien d'autres détails ou aspects de la vie des gens du Moyen-Chari. Je vivais alors près de Bedaya, qui est le centre religieux des Sara Madjingaye, et je travaillais le plus souvent avec les maîtres de l'initiation. J'obtins d'eux beaucoup de renseignements, notamment en ce qui concerne les forces de la mort dont ils avaient le contrôle, mais ne pus faire qu'ils s'ouvrent à moi des choses de l'initiation.

Lorsque je demandai à assister, à titre d'observateur, à ces cérémonies — elles devaient avoir lieu l'année suivante — je les contrariai vivement. Je ne pourrais jamais, disaient-ils, qu'être témoin de la dernière partie de l'initiation, puisqu'elle est publique, et mourrais certainement si je tentais de m'aventurer en brousse,

du côté des premiers camps[1]. Les gens de mon entourage étaient souvent menacés par les chefs religieux d'être gravement punis, non seulement par ces derniers, mais encore par les fétiches, s'ils se permettaient de trahir ou de livrer les secrets. Un des plus importants dignitaires du clergé sara — Ngakoh —, qui mettait beaucoup de bonne volonté à collaborer avec moi et que l'on soupçonnait d'aller trop loin dans la confidence, était surveillé, voire réprimandé par ses collègues.

Plusieurs anciens initiés m'ayant fait, malgré ces mises en garde, des récits de ces rites, je fus tout à fait convaincu, tant leurs propos étaient compliqués ou partiaux, de l'insuffisance de ce genre d'approche, de cet abord indirect réalisé par le truchement d'informateurs : l'initiation est difficile à appréhender par le dehors. Mais pouvais-je la saisir du dedans? L'ethnologue ne peut pas plus s'identifier aux êtres qu'il considère et avec lesquels il n'a pas grandi, qu'il n'est un simple sujet observateur placé face à des objets observés. Il se trouve situé dans le jeu de la société, à un titre assez faible, particulier, et non point à « part entière ». Son ombre, la plus fidèle, et que l'indigène n'oublie guère, est celle de son groupe d'origine : étant Européen, mes relations avec les Africains devaient être fonction de l'histoire des relations entre les groupes noir et blanc.

Je demandai cependant à être initié. Ce n'était d'aucune façon le désir ou le goût d'une expérience personnelle qui me changerait un peu de l'ordinaire de la vie courante, qui me poussait à cette requête, mais le simple souci de savoir ce qu'était vraiment l'initiation.

Toutefois, en cette fin d'année 1954, ma conscience professionnelle ne me faisait pas courir de trop grands risques, car si je demandais bien à être initié, c'était sans y croire, en sachant que cela n'arriverait point : d'une part, je ne pouvais attendre six à huit mois que les épreuves commencent, et de l'autre, j'envisageais mal d'avoir à supporter les incommodités de l'initiation.

Je ne faisais donc que mettre les Sara à l'épreuve. Ma proposition les surprit et ils ne durent pas y croire beaucoup plus que moi-même. On me choisit cependant un père initiatique. Et lorsque six mois plus tard, les Moh (on appelle ainsi les chefs de l'initiation) eurent à se saisir des adolescents à initier, ils se servirent du fait qu'un blanc avait demandé à l'être, pour convaincre

1. L'initiation a lieu tous les sept ans, se passe en brousse et dure plusieurs mois.

les collégiens, les écoliers et les jeunes gens que le secteur moderniste avait absorbés et que l'initiation ne tentait pas, de l'excellence et de l'utilité de cette méthode d'éducation.

Je quittai le Tchad fin 1954, puis le regagnai fin 1955. Durant ce temps l'initiation s'était faite et le bruit, mal fondé, de ma mort, s'était répandu. On disait que la « parole » des Sara m'avait tué, que j'avais payé de ma vie ma curiosité et la connaissance des forces sara de la mort : aussi fut-on surpris de me revoir; j'avais la peau dure! Cela poussait à me faire confiance. Puis je devins plus intime avec certains Moh et je pus user de moyens divers pour grossir ma documentation. Ainsi, la connaissance des plantes secrètes, en usage durant l'initiation, est extrêmement rare; seuls, certains « moh » la possèdent; un de leurs assistants me l'avait enseignée. Sans en révéler la source, je fis état de ce que je savais auprès de nombreux chefs religieux, tendant des perches afin d'en savoir plus long. Quelques prêtres restèrent hostiles et fermés; mais beaucoup d'autres répondirent à mes questions et m'apprirent ce qu'ils pouvaient. Ils me connaissaient de mieux en mieux et j'avais avec un petit groupe d'entre les « Moh » un commerce étroit d'amitié.

Nous allions hors des villages — afin de ne pas être entendus des femmes —, nous entretenir de l'initiation. Toutefois, non seulement le système des attitudes prévalant entre les divers groupes sociaux ou classes d'âges durant ces cérémonies, m'échappaient et les descriptions des rituels me paraissaient boiteuses, mais encore l'habitude qu'avaient mes informateurs de répondre à mes questions plutôt que de les devancer par des récits, m'obligeait à imaginer le rituel et par conséquent à en perdre une forte partie.

Enfin, si je ne butais plus contre le mur du silence de l'année précédente, j'avais encore le sentiment que l'on se refusait à tout me dire pour la raison que la connaissance iniatique se gagne, ne peut et ne doit être possédée que par ceux qui ont joué le jeu de l'initiation : ce jeu, qu'à mon niveau les indigènes savaient vain et inutile puisque je n'étais qu'un blanc, un étranger, dont le simple rôle de témoin était parfaitement compris et reconnu. Et, quelle que soit finalement l'utilité ou la gratuité du yo-ndo pour les Sara, il y avait, et il y eut lorsque je fus initié, une contradiction entre ma situation d'observateur, même accepté, et le but même de l'initiation, qui est de créer entre l'individu et la connaissance initiatique un lien faisant de cette dernière un outil, une

connaissance pour quelque chose, beaucoup plus qu'un savoir n'ayant d'autre critère que son exactitude.

L'initiation se faisant tous les sept ans, je croyais devoir attendre 1962 pour que l'éventualité de me faire initier se présente à nouveau. Et j'étais ennuyé, car j'allais d'ici là, sans doute, faire un travail qui ne serait bâti que sur des propos d'informateurs. Aussi, lorsqu'en 1958, j'appris que l'initiation allait se faire dans un clan apparenté à celui où j'avais déjà travaillé, je résolus, en prenant plus ou moins bien conscience du caractère artificiel de mon projet, de tenter ma chance, d'obtenir d'être initié afin de mieux saisir l'Afrique traditionnelle et la « substance » initiatique. Mais je ne soupçonnais pas alors l'épaisseur du barrage que je devais franchir et qui était moins dressé par cette Afrique des vieillards, avec laquelle j'étais en bons termes, que par l'Afrique née des relations entre les groupes noir et blanc, et que G. Balandier a nommé l'« Afrique ambiguë ». Ce barrage, ces obstacles préliminaires à l'initiation, étaient comme les parties molles et vivantes que je devais traverser avant de saisir un vieux squelette, une vieille structure, celle d'un rite traditionnel qui lui-même, assurément, avait une histoire, avait éclos ou pris racine au sein et du fait d'une situation particulière mais passée de la société sara.

J'étais, lors de la saison des pluies 1958, c'est-à-dire les mois de notre été, à environ 100 km à l'est de Fort-Archambault, à Marabé. Les routes étant inondées et impraticables en voiture, je me déplaçais fort peu, et lorsque j'avais à regagner Fort-Archambault, je le faisais avec le minimum de bagages. C'est dans cette ville que j'appris, fin août, que l'initiation commençait chez les Sara de Bemouli, à l'ouest de Fort-Archambault. Je le sus par hasard et informai aussitôt mes amis africains et les gens de mon entourage, de mon désir de participer à cette initiation. Encore qu'il aurait été possible (si les Africains de Fort-Archambault n'avaient pas opposé une barrière de silence et pris soin de m'empêcher de réaliser ces projets) de me mettre directement en contact avec les féticheurs chargés de ces rites et de m'aider à rejoindre Bemouli avant que ne commencent les épreuves, je dus, les Sara de Bemouli étant du point de vue religieux dépendants de ceux de Bedaya, me rendre d'abord en cette localité afin d'obtenir de mes anciens amis, les Moh, qu'ils me fassent participer à ce yo-ndo. Je mis du temps à arriver à Bedaya. La plupart des Moh étaient déjà à Bemouli, et je ne trouvai que le Mbang, lequel est théoriquement

le plus grand chef religieux du pays, mais n'est actuellement qu'un « Mbang-koï (koï désigne les non-initiés) car il accéda à cette charge, à laquelle il n'avait pas droit, grâce à la pression de son frère, chef de canton nommé par l'administration.

Ce Mbang, personnage sans consistance, m'assura qu'il était impossible que je me joigne aux initiés de Bemouli. En vérité, il ne le voulait pas. Je sus et constatai par la suite qu'il est possible d'arriver en retard à une initiation.

Je quittai Bedaya et allai à 50 km de là dans un petit centre me faire soigner car, ayant laissé mes bagages et ma nivaquine de l'autre côté d'Archambault, j'avais attrapé un coup de paludisme. Je revins au bout de quelques jours à Bedaya. Mon ami Ngakoh, le chef des maîtres de l'initiation, était de retour de Bemouli où il n'était plus temps que je me rende.

Il proposa que nous allions ensemble trouver les chefs des divers clans sara susceptibles de faire l'initiation lors des mois prochains, afin que je puisse être initié. Au terme du long périple que nous fîmes alors, j'avais la promesse du Ngorgue Houri, chef du clan de Houri, d'être incorporé au contingent de jeunes gens qui devaient prendre la brousse vers la mi-décembre, sitôt les fêtes de la lune achevées. Je m'organisai en conséquence : je regagnai la métropole et restai, par l'intermédiaire d'un Africain de mes amis, en relation épistolaire avec le Ngorgue afin d'être certain qu'il ne changerait pas d'avis.

Cela est souvent un avantage d'être hors du domaine observé. Il arrive pourtant qu'il faille s'en rapprocher, jusqu'à sembler s'y inclure. C'est alors qu'on se trouve dans une situation difficile et trompeuse, car, indépendamment du fait que la participation sérieuse d'une personne à un système de culture dans lequel elle n'a pas grandi, n'est jamais immédiate. le comportement que peut avoir un individu ne suffit pas pour l'isoler du groupe dont il est originaire et auquel il sera — par les autres ou par lui-même — toujours rattaché. L'ethnologue peut ainsi se trouver situé, plus qu'il ne le voudrait, dans l'histoire du groupe, et particulièrement des relations entre les sociétés qu'il met implicitement en cause, en l'occurrence la société noire et la blanche. Mes projets d'initiation se trouvèrent ainsi pris dans la toile d'araignée des courants « politiques » et furent secoués durement. A partir du moment où les choses se précisèrent, les dérobades, les menaces, les mouvements d'opposition d'origines diverses, entrèrent en jeu.

A) Auprès du Ngorgue

Attentif au programme fixé, je me trouvai donc à Ngakedjé, petit village où résidait le Ngorgue Houri, peu avant les fêtes de la lune. On m'attendait et je fus extrêmement bien reçu. La proximité de Fort-Archambault — une ville assez grande située à 20 km de là — rendait sensibles les influences citadines contrebalancées cependant par le fait que Ngakedjé se trouvait hors des grandes voies de communication.

L'initiation ne s'était pas faite à Houri depuis treize ans, alors qu'elle doit, théoriquement, se faire tous les sept ans. On dit qu'après chaque yo-ndo, le Ngorgue, chef du clan, meurt : les souffrances endurées par tous durant l'initiation se retournent contre lui; il les prend à sa charge, elles le tuent. L'avant-dernier Ngorgue trépassa avant d'avoir dirigé une initiation. Son successeur, l'actuel Ngorgue, fit, peu après sa prise du pouvoir, une session mais en la mettant au compte de son devancier. Il n'en mourut donc point. Le relâchement dans l'observance des usages coutumiers, dû au contexte colonial, lui aurait ensuite permis de reculer la date d'une nouvelle initiation dont il aurait eu à supporter les conséquences. Cependant, il semblait décidé à opérer en 1958.

Il me priait de temps à autre de l'emmener à Fort-Archambault. Il avait un superbe « boubou [1] » qu'il portait alors, et nous déambulions ensemble. Les gens nous regardaient et nous pouvions parfois les entendre nous désigner et dire : « Voici le blanc qui doit faire yo-ndo; il a amené son père avec lui. » Je crois vraiment que le Ngorgue Houri — qui devait être mon père initiatique — en était satisfait.

Nous discutions des modalités de cette initiation. J'aurai le droit de me servir de mon sac de couchage — il suffirait seulement que les femmes ne le sachent point et qu'il me soit amené nuitamment, secrètement, en brousse. J'aurai le droit d'écrire, de préférence en langue secrète, de faire venir mon courrier, mais je ne pourrai expédier ni lettres, ni messages au-dehors, vis-à-vis duquel je serai mort. Pour la même raison, il ne pourrait être question, quoi qu'il arrive, que je sorte des camps de brousse durant toute

1. Sorte de grande robe.

la durée de l'initiation. Je devrai changer de nom : le Ngorgue me faisait des propositions diverses et élogieuses, s'informa du prénom de mon père, à partir duquel il essaya de construire un grand nom. Il est d'usage de choisir un chef parmi les initiés : je le serai.

De tout cela il était discuté pendant des heures, secrètement et avec beaucoup de gravité. De temps à autre en pensant à quelques détails ou contraintes de cette initiation future, le Ngorgue riait. On trouva plaisante la proposition que firent quelques femmes de me préparer des ceintures et colliers de perles de couleurs afin que je puisse m'en affubler et danser avec durant le temps de sortie de l'initiation. Je devrai aussi, lors de cette période, fouetter certaines gens, hommes et femmes de la famille du Ngorgue : il me les montra.

Au cœur de la tribu Sara, se trouve un clan « femelle » celui de Bedaya et des villages qui avoisinent. Son chef, le Mbang, est en même temps le chef de toute la tribu. Il est chargé de la fécondité de la terre. Il ne célèbre pas le Nan sara, fête des récoltes, fête mâle réservée aux clans qui entourent celui de Bedaya, mais le Nan Benin, fête des semailles. La première correspond au moment de la maturité des plantes, de leur émergence maxima, des récoltes, la seconde à celui des premières pluies, de la première humidité de la terre, des semailles. Disons que le terme « nan » désigne la lune et, associé à d'autres mots, les mois qui correspondent à chacune des lunes. Mais il est tout aussi valable de traduire ici « nan » par mois que par fête (de la lune), car lorsque la cérémonie n'est pas célébrée — oubli, distraction ou impossibilité due à des raisons matérielles ou rituelles — on dit que le mois lunaire correspondant n'a pas eu lieu, et on considère le temps qui lui était imparti, dans le développement du cours de l'année, comme une case vide, blanche, non remplie, ignorée.

Donc, le 12 décembre, peu avant que ne commence la fête de la lune, le Ngorgue Houri me donna un cabri afin que je le sacrifie. Je l'égorgeai en disant : « Ce cabri est pour le Nan sara; que Nuba soit avec mon père (mon père rituel, le Ngorgue Houri) et moi-même. » L'animal fut long à mourir; c'était bon signe. Cela prouvait que si l'un de nous tombait malade, le temps serait donné de nous soigner, nous ne mourrions pas subitement.

« Nuba », dont l'idée est différente de celle de Dieu, fit la terre, et le reste du monde. Les ancêtres de Ngorgue vécurent sur un

morceau de cette terre et y furent enterrés. Elle devint ainsi leur propriété, c'est-à-dire la propriété du clan Houri. Le sang du cabri qui coulait goutte à goutte sur cette terre des morts était offert aux ancêtres du Ngorgue, auxquels implicitement je m'adressais en évoquant le « Nan sara » c'est-à-dire la fête des sara. Plus que les mots que je prononçais, c'est le sérieux avec lequel je pouvais accomplir ce rituel qui importait. Aussi me pria-t-on d'être plus recueilli que je ne le paraissais.

La lune apparut peu après, vers 20 heures. Le Ngorgue Houri et son « ministre », le Ngon'mbang, allèrent à quelques centaines de mètres du village et brandirent vers la lune le couteau de jet sacré, symbolique du pouvoir et de la puissance : le myabo (mya = couteau de jet; bo = grand, fort). Puis ils revinrent et repartirent à nouveau, mais cette fois-ci accompagnés de tous les habitants; chacun avait des tiges de mil à la main; ceux dont le premier enfant avait été une fille en tenaient quatre; un garçon, trois. Les célibataires ou époux sans enfant en portaient une ou deux.

Nous allâmes en file indienne, le Ngorgue Houri, le Ngon mbang et les Moh en tête, en direction de la lune. A environ cinq cents mètres du village, nous nous arrêtâmes et le Ngorgue Houri, agitant les tiges de mil à la façon de sagaies qu'il s'apprêtaient à lancer, fit cette déclaration :

« *Voici la lune, elle vient d'apparaître. Je viens lancer les épis sur elle ; et que je meure si ce que je fais là n'a pas déjà été fait par mes ancêtres et mes parents. Mais qu'au contraire si mes ancêtres ont toujours agi ainsi, que les habitants du village soient en bonne santé, qu'ils aient beaucoup d'enfants.*

« *Des gens ont pris cette terre, ils sont lettrés et ils touchent de l'argent parce qu'ils ont pris cette terre. Ces gens, je ne veux pas les recevoir ; seul, moi, je commande à cette terre. Je les frappe d'anathème, ces gens, aussi ils souffriront. Lorsqu'ils seront malades, ils devront venir me voir, car il n'y a que moi qui pourrais les soigner, qui pourrais les guérir, en retirant ma malédiction* [1].

« *Nous sommes là tous des noirs, mais parmi nous il y a un blanc qui est venu comme mon fils afin que je l'initie. En brousse, où je*

1. Ces propos étaient destinés au chef de canton de Balimba, un ancien instituteur assez fourbe que l'administration avait nommé à ce poste et qui n'était aux yeux du Ngorgue Houri qu'un vil usurpateur.

l'emmènerai, durant le yo-ndo, il ne sera pas malade, il n'aura ni maux de tête, ni maux de ventre. Il en sortira en bon état, et que tous ceux qui me sont hostiles à cause de mon fils blanc meurent en mangeant le mil qui pousse sur cette terre. »

Après qu'il eut parlé, le Ngorgue lança vers la lune et l'un après l'autre les quatre épis de mil qu'il tenait, criant à chaque fois : « Malala la la... dji'm wod'i », c'est-à-dire « mon bras t'a trouvé ». Ngon'mbang fit ensuite un discours, formulant des vœux de bonheur pour l'ensemble de la population et disant que les gens qui prétendaient que la terre du clan de Houri leur appartenait, n'étaient que d'ignobles menteurs. La preuve en était que si d'aventure la guerre éclatait ici, le Ngorgue et eux tous resteraient là, alors que les autres partiraient. Il lança ensuite ses épis; d'autres hommes, des enfants en firent autant; puis les femmes poussèrent des cris particuliers de joie et nous revînmes en musique au village.

Le Nan sara dura quatre jours à Houri, car le Ngorgue avait une « chance femelle », son premier enfant ayant été une fille. Le Nan sara — qu'il n'est pas question de décrire et d'analyser ici — est, pour les clans mâles, la cérémonie la plus importante de l'année. Beaucoup de gens vinrent y assister. La foule se pressait sous un très grand arbre situé hors du village et au pied duquel le Ngorgue et moi étions assis. Nous avions près de nous des bourmas pleines de bière de mil. Nous en buvions; le Ngorgue en donnait de temps à autre aux chefs religieux, ainsi qu'aux fétiches de la brousse en en versant sur le sol, dans un trou arrangé à cette fin. Les individus accusés de sorcellerie devaient aussi en boire de façon à prouver leur innocence. L'un d'eux, craignant de mourir s'il en buvait, la refusa, et chacun sut ainsi qu'il était sorcier. Le Ngorgue, de temps à autre, fit des discours. Il répéta que cette terre lui appartenait, qu'il n'était pas chef de canton parce que l'actuel avait procédé hypocritement, afin de se faire nommer à sa place, mais que dans le fond il ne lui en voulait pas tellement et ne pouvait se fâcher pour une simple question d'argent. Il expliqua cependant de combien cet état de fait le rendait perdant. Il retirait les imprécations qu'il avait jusqu'à présent jetées contre cet usurpateur. Ce qui importait était que les femmes aient beaucoup d'enfants, que les récoltes soient abondantes, les pêches et les chasses fructueuses, et que moi, son fils, son fils aîné,

pouvait-il dire, je donne satisfaction à tout le monde, sois content et aie de nombreux enfants.

Lorsque Ngorgue avait l'humeur moins généreuse, il s'en prenait ainsi aux sorciers : « *Pourquoi les sorciers veulent-ils tuer leurs camarades? Que ces sorciers, lorsqu'ils iront au fleuve, se fassent attraper par les génies de l'eau; que ces sorciers, lorsqu'ils iront en brousse, se fassent attraper par les lions; que ces sorciers lorsqu'ils resteront au village, se fassent piquer par les serpents.* » Ou encore le Ngorgue se lamentait sur l'égoïsme actuel des villageois. Jadis il était offert beaucoup de mil au moment du Nan sara, et ses ancêtres, après avoir gardé ce dont ils avaient besoin, pouvaient alors en mettre dans des bourmas qu'ils fermaient soigneusement et laissaient dans la case des fétiches de la brousse. C'était le symbole et la garantie de la présence du mil dans les champs. Depuis des années, les présents qui lui étaient faits étaient insignifiants, aussi ne pouvait-il mettre du mil dans la case des fétiches, et les récoltes étaient, à cause de cela, médiocres : « ... *Que la population revienne à une conscience plus claire de ce qui doit se faire si elle veut que la terre lui fournisse du mil abondamment.* »

Le Nan sara prit fin. Je pensais alors que l'initiation allait commencer incessamment ainsi que me l'avait annoncé le Ngorgue. Mais il me dit que diverses obligations nous contraignaient à attendre : il avait à faire quelques sacrifices, aux ancêtres et aux bessi; il devait se procurer du mil pour la fête des mères des bessi; il lui fallait trouver une « korbegue ». Korbegue est le titre donné à la seule femme ayant un rôle positif — et un rôle important — dans l'initiation, et, de ce fait, pouvant être (mais non nécessairement) instruite d'une partie de l'initiation. On dit qu'elle est aussi un Moh. Les korbegue sont prises, pour chaque clan, parmi les vieilles femmes d'un lignage donné. Celles qui officient pour le clan de Houri meurent toujours, m'a-t-on assuré, l'initiation une fois faite. En novembre 1958, alors que j'étais à Paris, le Ngorgue avait à sa disposition une vieille femme devant faire usage de korbegue; mais elle mourut peu après, trop tôt. Cela aurait suffi, n'ayant point d'autre vieille à sa disposition, pour qu'il abandonnât momentanément son projet d'initiation, s'il ne s'était engagé vis-à-vis de moi; il avait continué à me faire écrire, après la mort de cette korbegue, que l'initiation aurait lieu; il lui fallait donc trouver une autre candidate. Aprés quoi, enfin, une chasse rituelle à la sagaie devrait avoir lieu. Cet ensemble d'opérations demandaient

huit à dix jours. Je quittai alors Ngakedjé et profitai de ce laps de temps pour me rendre à Marabé, où j'avais passé la saison des pluies et devais travailler encore...

Le 23 décembre lorsque je regagnai le clan de Houri, j'étais assez ennuyé car j'avais le cou, le dos et un bras bloqués par des virus qui me donnaient aussi une bonne fièvre. Le médecin de Fort-Archambault qui me soignait envisageait de me guérir en quinze jours. Cela faisait beaucoup. Aussi demandais-je au Ngorgue l'autorisation d'être emmené à l'hôpital de Fort-Archambault, si d'aventure mon mal, durant les épreuves, s'aggravait. Il déclara la chose absolument impossible, dit que la brousse était maîtresse des initiés, que l'initiation consistait d'ailleurs en une mort et une résurrection et que mon retour à l'hôpital la ferait apparaître comme une supercherie aux yeux des femmes, ce qui était la chose à éviter, dussé-je en mourir. Il préférait encore affronter ce risque, bien qu'il n'ignorât pas — il les exagérait au contraire — les conséquences qu'aurait pour lui le fait d'être accusé de la disparition d'un Européen.

Cet incident troubla fortement le Ngorgue et son entourage. L'éventualité, à laquelle ils avaient déjà bien pensé, mais dont ils avaient tenu assez peu compte, d'une telle source d'ennuis, renforça considérablement la position des indigènes hostiles à mon initiation et fit se tourner de leur côté ceux qui étaient restés réservés. Cependant la nouvelle d'une initiation proche à Houri s'était répandue et la population s'y attendait. Ngorgue essayait de trouver une korbegue. Il se donnait du mal pour cela. Un de ses Moh se rendit à Bemouli afin d'en ramener la fille de celle qui mourut trop vite; mais elle se récusa et pour plus de sécurité se sauva afin de ne pas courir le risque d'être contrainte à officier. Il y eut plusieurs réunions de vieillards au cours desquelles furent dénombrées toutes les femmes appartenant au lignage des korbegue susceptibles d'être contactées. Le Ngorgue alla à Fort-Archambault afin de voir l'une d'elles. Il revint fort contrarié et épuisé, car il s'était disputé avec le mari de cette femme, ce dernier l'accusant de vouloir tuer son épouse et assurant que le seul fait de l'avoir désignée pour remplir le rôle de korbegue pouvait suffire à la faire mourir dans les jours à venir. Il dit au Ngorgue, qui paraissait trouver la chose possible, qu'il en tirerait vengeance si cela arrivait.

Un jour Ngorgue me dit avoir trouvé une solution : une de ses

deux épouses acceptait d'être korbegue. Elle demandait seulement le prix de son cadavre : 20.000 francs C F A . Une partie de cet argent irait à sa famille, qui serait ainsi dédommagée, et l'autre servirait à l'achat de pièces d'étoffes dont on entourerait son corps. La garantie d'être bien enveloppé de tissus blancs avant d'être mis en tombe, importe beaucoup aux indigènes. Ainsi, une vieille femme, à laquelle j'avais fait divers cadeaux — dont une robe-tablier —, car elle m'avait souvent préparé des boules de mil, me dit, afin de me témoigner sa joie et sa reconnaissance, que cela lui faisait autant de plaisir que si, morte, je lui avais offert, durant son enterrement, du drap blanc dans lequel on l'aurait enroulée.

Le Ngorgue envisageait avec gravité, et sans attendrissement inutile, le sacrifice de sa femme, bien que discrètement il me fit comprendre que j'en étais la cause. Je fus surpris et gêné, et je ne regrettai rien lorsque, quelques jours plus tard, il me fit savoir que sa femme était revenue sur sa décision, et ne serait pas korbegue.

En raison de tous ces incidents, le clan de Houri connaissait une grande activité. Le Ngorgue faisait des efforts pour que les choses s'arrangent, mais il résistait mal aux pressions de toutes sortes qui s'exerçaient sur lui. Il me disait parfois qu'il devait aller voir le chef de canton de Balimba, et j'en étais surpris car je ne voyais pas pourquoi ce dernier devait intervenir. Je ne savais pas alors que ce chef de canton, vraisemblablement encouragé par l'attitude, implicitement hostile à mon projet, de l'administrateur dont il dépendait, menaçait le Ngorgue de le faire emprisonner ou punir s'il m'initiait. Et lorsque le Ngorgue disait que ma présence le couvrait auprès de l'administration, ce chef de canton qui n'était pourtant puissant que du fait de l'intervention européenne, rétorquait que les blancs allaient bientôt être tous chassés d'Afrique et que ce serait lui, et non point les vieux chefs coutumiers, qui resterait maître de la situation. Mais le Ngorgue ne voulait jamais m'avouer cela, car il n'osait pas reconnaître franchement qu'il avait peur de ce chef de canton, représentatif à ses yeux de la force et de la loi des blancs.

Le Ngorgue se heurta aussi à l'opinion publique; je le compris à une discussion qui eut lieu un jour, alors que les hommes, les vieillards et les notables du clan s'étaient réunis. Ngon'mbang, ministre du Ngorgue, et ce dernier, prenaient à partie quelques vieillards et déclaraient qu'ils étaient bien décidés à faire une

session d'initiation et qu'il fallait s'y préparer : recenser les futurs initiés, désigner des parrains, conserver du mil, etc. Ngon'mbang disait encore aux hommes : « Si Ngorgue fait une initiation et que vous n'amenez pas vos enfants à cette initiation parce qu'un Européen y participe, craignez qu'il refuse plus tard de les soigner lorsqu'ils seront malades, et ne venez pas alors requérir l'aide de ses fétiches, car il ne vous l'accordera pas. » Ce langage semblait impressionner et au cours d'une séance il fut décidé que l'initiation commencerait au début janvier, après les fêtes des Ko bessi. Je disposais ainsi de quelques jours et en profitais pour regagner Marabé où d'importantes cérémonies devaient avoir lieu.

Lorsque je revins à Ngakedje, le Ngorgue et ses Moh m'annoncèrent immédiatement que l'initiation ne se ferait pas cette année. Ils étaient détendus, avaient résolu le problème. J'accueillis froidement la nouvelle; je leur déclarai qu'ils m'avaient bien trompé, qu'ils auraient pu prendre cette décision plus tôt, avant mon retour de France, qu'ils avaient manqué à leur parole et n'avaient pas été capables d'agir franchement, ou d'aller jusqu'au bout de leur résolution. C'est dans ces conditions que je les quittais sans vouloir les revoir.

Résumons ce premier épisode en ajoutant à ce que j'ai déjà dit quelques renseignements que je n'obtins que par la suite.

Le Ngorgue, dépossédé par la colonisation, avait été sensible à l'intérêt que je portais à sa culture et à sa personne. Il avait d'abord voulu réellement m'initier, puis s'était récusé car des menaces, des pressions diverses lui avaient fait craindre les réactions présentes et à venir de la population, de l'administration, du chef de canton, des partis politiques. Cependant, parmi les raisons qui le contraignirent à annuler notre projet, à suspendre sa tentative, il y eut celles qu'il m'avoua et celles qu'il n'osa point m'avouer.

Motifs avoués :

1° L'absence de Korbegue et la difficulté de trouver une candidate.

2° Le refus des fils de trois chefs de villages de remplacer leurs pères qui tenaient un rôle important dans l'initiation et qui étaient morts. Les causes de ce refus relèvent des motifs inavoués.

Motifs inavoués :

3° Opposition de la masse villageoise (refus des pères d'amener leurs enfants à une initiation à laquelle je participerais).

4º Opposition administrative et européenne. L'administrateur du district dont dépendait Balimba, s'il n'avait pas témoigné ouvertement son hostilité, avait au moins fait comprendre qu'il partageait l'opinion des gens qui, avec fourberie, me trompèrent. Je ne trouve pas anormale la position de ceux qui ne voulaient point que je sois initié, dans la mesure où ils ne cachaient pas leur hostilité; je ne fus contrarié que par la sournoiserie de l'opposition : personne ne vint me dire en face son opposition à mes projets, opposition que pourtant j'aurais pu comprendre; au contraire, chacun m'assura de son dévouement et s'évertua à me nuire. Je ne pouvais croire que l'affaire parût si importante qu'on ne puisse me laisser agir seul avec les intéressés, c'est-à-dire un clan donné. Peut-être aurais-je abandonné de moi-même la partie si des Africains de toutes tendances, représentatifs de toutes les classes de la société, étaient venus me prier, en s'expliquant, de le faire. Ce ne furent pas les opinions contraires à mes projets, mais la façon dont on essaya de me contraindre, qui m'agaça, et rendit un peu dures mes réactions.

5º Opposition du chef de canton de Balimba et de la masse des « évolués ». C'est évidemment là que je trouvai les plus efficaces de mes adversaires :

a) Le chef de canton craignait que mon initiation ne redonne de l'importance au chef coutumier — le Ngorgue — qu'il avait éclipsé. Il aurait au moins été démontré ainsi, qu'il n'était chef que du fait de l'intervention européenne.

b) Ce chef de canton et son entourage avaient appris, des missionnaires qui les avaient formés, à avoir une certaine honte de l'initiation. Ils essayaient, depuis des années, d'agir auprès des chefs de terre, afin d'obtenir que les cicatrices faciales —témoignages de ces pratiques — ne soient plus faites. F. Tombaltaye, qui est devenu un peu plus tard président de la République du Tchad, m'avait demandé d'agir auprès du Ngorgue en ce sens, et Rarekingar, chef de canton de Balimba, m'avoua un jour avoir interdit (de quel droit, se demande-t-on?) au Ngorgue de faire une session d'initiation parce que ce dernier refusait de promettre qu'il ne balafrerait pas les adolescents.

Mon initiation allait donc à l'encontre des efforts que ce secteur moderniste faisait pour réduire l'usage et la portée de cette cérémonie. Mais ces efforts n'empêchaient cependant pas que ce secteur tienne à quelques-uns des avantages de l'initiation : l'on

craignait particulièrement que la diffusion des secrets initiatiques rende plus aléatoire le contrôle des femmes que les hommes croyaient avoir grâce à l'initiation (contrôle que je crois d'ailleurs illusoire).

Ce chef de canton et son entourage agirent sur les vieillards du clan Houri afin de les « monter » contre moi; il fut dit, entre autres absurdités, que j'apprendrais aux Européens à faire « yo-ndo », et que je deviendrais ainsi un chef d'initiation après avoir, par conséquent, volé la connaissance de cette cérémonie. Que cela fût cru prouve que le yo-ndo donne à la société africaine, et aux éléments traditionnalistes en particulier, le sentiment d'une affirmation de soi grâce à laquelle le contact avec le monde européen devient, d'une façon tout imaginaire, plus supportable.

Ce n'était donc pas seulement que je révèle aux femmes noires les secrets de l'initiation qui paraissait inecceptable mais, plus encore, — et pour la même raison —, que je mette les blancs dans la confidence et prive ainsi les Africains de la force, ou plutôt de la satisfaction que donne, face à un étranger, la possession d'un secret. Cette sorte de satisfaction étrange, gratuite, liée aux prodiges et aux vertus que ces hommes tenaient à voir prêtées à l'initiation par les non-initiés et surtout par les femmes, je devais en avoir d'incessants témoignages : mon exclusion du monde des initiés en était un, me livrant par là, en même temps qu'une des raisons d'être de l'initiation, la révélation d'une lapalissade : j'étais blanc et je restais lié, ligoté à l'ensemble « blanc » d'où je venais.

B) Du coté de Simé-Gotobé[1]

Il m'avait été dit que le clan Simé, de la tribu Demé, faisait, depuis le début janvier, l'initiation, et que tant que la lune, apparue le 11, ne serait pas pleine, les initiés continueraient à arriver et à se joindre au groupe déjà formé.

Les gens de ce clan me connaissaient à peine : je les avais rencontrés une seule fois, à une trentaine de kilomètres de chez eux, le 28 septembre 58, alors que je tenais le bureau de vote de Mara-

1. La tribu Demé, qui comprend parmi d'autres les clans Simé et Mara, fait partie de l'ensemble Kabba. La population Kabba est du point de vue culturel très proche de la population Sara Madjingaye, sa voisine dans la région du Moyen-Chari.

kouya. Ils ne dépendaient pas des Mara, mais avaient contume, chaque fois qu'ils faisaient une initiation, de « payer » le chef de terre de ce clan [2].

Sachant la prééminence des Mara sur les Simé, pour ce qui concernait l'initiation, j'allai donc trouver à Marabé (bé = village) Ngabra, le chef de terre et lui demandai de m'accompagner chez les Simé, afin d'intervenir pour que je sois admis à participer à leur initiation.

Nous vîmes le chef des fossoyeurs (les Moh, chefs de l'initiation, sont les fossoyeurs du pays : ils enterrent les faux-morts que sont les initiés, et les vrais en d'autres occasions). Il nous dit que l'initiation n'avait pas encore commencé et ne pourrait commencer qu'après le second marché de coton, car les perturbations qu'impliquait l'initiation étaient telles que les femmes ne pouvaient à la fois récolter le coton et pleurer leurs enfants, censés morts en brousse. Cette réserve faite, il voulait bien m'initier.

Je me rendis alors à Kyabé, afin de savoir, du chef de district, la date de ce second marché de coton : il n'aurait pas lieu avant un mois et demi et le temps nous était donc donné de faire une initiation — tout du moins la première partie, l'importante — entre temps. Je me sentais optimiste. Je rencontrai alors le député du district de Kyabé — où tout ceci se passait — M. Jean Charlot. M. Jean Charlot est un enfant du Tchad, un métis extrêmement obéi et écouté de toute la population Kabba. (La tribu Demé est une des tribus, très apparentées entre elles, qui forment le groupe kabba.) Je m'honorais de l'amitié de cet homme, formé par l'Afrique et la France, et aussi au fait des choses kabba — il fut jadis initié — qu'habile dialecticien. Il me dit que j'avais été

2. Sans doute cela était-il dû à ce que les Mara durent introduire et « vendre », il y a trois ou quatre siècles, l'initiation — qu'ils tenaient des Sara du clan du Ngorgue Houri — dans les clans Demé. La rente que le chef de terre des Mara s'était assurée ainsi, avait perdu toute sa signification, c'est-à-dire sa valeur économique, car les clans Demé la lui versaient toujours, mais, comme par le passé en « kembé », cette ancienne monnaie sans valeur aujourd'hui. Et il faut vraisemblablement relier à cet état de fait le rêve que fit un jour l'actuel chef des Mara : l'âme d'un ancien chef de l'initiation mara — komna — vint le trouver et lui dit que dorénavant il ne devrait plus faire aucun usage des kembé (de l'argent) qu'il toucherait à l'occasion des initiations diverses, mais les laisser, ces kembé (l'argent), à Nemba bolo, c'est-à-dire au quartier sacré d(es cultes) de Marabé.

Ces renseignements sont à verser au dossier des transformations du statut de l'initiation.

trompé à Simé-Gotobé, que l'initiation était en cours, commencée il y avait une dizaine de jours. Afin d'obtenir qu'il intervienne en ma faveur, et pour essayer de l'influencer car je le soupçonnais de ne pas approuver mon projet, je fis d'amères réflexions, tant sur le côté trompeur du caractère africain, dont je trouvais des illustrations dans des faits divers (les légendes rapportaient que les choses de la culture avaient été acquises grâce à des tromperies; les contes mettaient fort souvent en scène une dupe et un imposteur; un des héros de la mythologie sara était un maître-fourbe, etc.), que sur l'impossibilité d'une communication en profondeur des sociétés noir et blanche. Je lui dis qu'au lieu de publier des rapports sur l'initiation, j'exposerais ces tristes aspects des choses et les conséquences qui, me paraissait-il, en résulteraient. Cela ne l'émut point; cependant le Tchad venait de jouer la politique du « oui », et M. Jean Charlot l'entendait comme la tentative d'un dialogue honnête. Aussi entreprit-il de me « consoler ». Il déclara que l'histoire des relations entre les groupes africains et européens avait été telle que mon projet se situait vingt ans trop tard, ou dix ans trop tôt et sous-entendit que je mélangeais à tort les problèmes.

Je retournai à Simé-Gotobé, crus traiter ironiquement le chef des fossoyeurs et lui remis néanmoins les diverses choses qu'il m'avait demandé de lui ramener du petit centre qu'était Kyabé. Une fois de plus il m'assura que l'initiation n'avait pas commencé, que M. Charlot était dans l'erreur et que, l'obstacle du coton levé, nous pouvions, d'ici deux à trois jours, prendre la brousse. Innocent et prêt à voir jusqu'où irait cette comédie, je me rendis à Fort-Archambault afin d'y laisser la majeure partie de mes affaires et revins à nouveau à Simé-Gotobé. Le chef de canton, le chef de l'initiation avaient des airs très ennuyés : il fallait, dirent-ils, que nous rencontrions M. Charlot. Nous le trouvâmes à vingt ou trente kilomètres de là.

Je fus surpris par l'attitude de mes interlocuteurs : en présence de M. Charlot, ils étaient ouverts, se sentaient protégés et osaient parler. Malgré la façon dénuée d'agressivité dont il me semblait avoir fait preuve vis-à-vis d'eux, ma blancheur les avait terrorisés au point qu'ils n'avaient pas osé m'avouer qu'ils me refusaient l'entrée dans les camps de l'initiation.

Ce chef des Moh, un ancien boy — domestique au service d'un Européen — habitué à ne pas discuter les propos et les désirs des

blancs, mais à s'y plier, avait cependant eu des intentions ambiguës, car, s'il m'avait menti, il avait été aussi réprimandé la veille de cette discussion par une assemblée des notables et des vieillards, pour avoir peut-être envisagé de m'initier.

La crainte, l'incapacité et surtout l'habitude de ne pas s'opposer franchement et ouvertement aux souhaits formulés par un blanc, avaient conduit à me « mener en bateau »; et il ne pouvait être question que je sois admis à l'initiation car, disaient-ils :

1° J'étais blanc et jamais un blanc n'avait été initié; comment pourrait-il se faire qu'il en soit maintenant autrement? Quelles seraient les réactions de leurs propres fétiches, de la population, des forces extérieures — administratives, politiques, etc.

2° Si je mourais durant le cours des épreuves, les blancs leur feraient à nouveau la guerre et les tueraient tous.

Cette histoire, que je trouvai plus affligeante que la précédente, m'agaça beaucoup. Je laissai les chefs Simé repartir à pied chez eux.

C) En terre Mara

J'ai été bien, auprès des Mara. Ngab, Ngalaba, Mbangue, étaient de vieux sages; aussi Ngabra, malgré ses « cuites », et Ngabdoho, le fossoyeur. Tembé, Hangue Ngolo, de mon âge, furent d'efficaces amis. Ils me virent arriver nerveux, un soir, à la recherche des dernières cartes que je pourrais jouer pour aboutir aux fins que je m'étais fixées. Je leur demandai si l'on pouvait envisager la préparation immédiate d'une session.

Ngabra, le chef de terre, réunit les vieillards et les notables de Marabé et, jusqu'à une heure avancée de la nuit, nous « siégeâmes ».

Après une heure ou deux de discussion, Ngalaba me fit savoir que ma proposition ne pouvait être retenue, car :

1° L'initiation s'était faite il y a deux ans et il n'y avait pas assez d'adolescents à initier.

2° Si je mourais, les blancs les tueraient tous.

Je répondis à cela par un « discours » auquel ils ne furent pas absolument insensibles; Ngab, un autre vieillard fort écouté, décida que l'affaire exigeait une consultation par le Koso. Le Koso — worr en sara — est un système divinatoire. Nous pas-

sâmes la matinée du lendemain à aller quérir les meilleurs devins et à dresser le koso, dont la lecture commença vers midi.

Le koso consiste dans le déploiement, en spirale, d'une série de figures formées de noix de « koman ». Le nombre des figures et les significations de chacune d'entre elles sont fonction du problème à traiter. Ma requête impliquait l'appel des valeurs qui, grâce au koso, se prononcèrent.

Les Mara regardaient le koso et ne me disaient rien. Ngabra, furieux de ce silence, que ses responsabilités contraignaient à rompre et expliquer, m'avoua qu'à son grand regret le koso n'était pas d'accord, me refusait l'initiation.

Voici, moins les figures, ce qu'était ce koso.

N° des figures	Valeur signifiée par la figure	Jugement impliqué
1	Ombre de l'arbre où nous nous trouvions..........	Me chassait.
2	Grande route	M'invitait à l'utiliser, à partir.
3	Ma « case » parisienne....	Me réclamait et manifestait son accord avec l'ombre de l'arbre (identité du symbolisme numérique de 1 et 3).
4	La chance de ma case parisienne	Très forte.
5	Le corps du chef de terre Ngabra.................	Mourrait s'il m'initiait.
6	La chance du chef de terre Ngabra................	Étant très faible, il devait se plier à la volonté collective (dictée par le koso) et mourrait s'il allait à l'encontre.
7	Le village de Marabé.....	Me repousse.

Figures liées à la particularité de mon cas.

Nº des figures	Valeur signifiée par la figure	Jugement impliqué
8	Les initiés de la dernière promotion	Ne voulaient pas qu'une initiation se fasse cette année.
9	La nouvelle session d'initiation projetée..........	Tuerait Ngabra et moi.
10	La maladie associée à l'initiation « 9 »	Attaquerait Ngabra et moi.
11	Le lieu où se fait l'initiation....................	Ne me recevrait pas.
12	Ce qui a été mangé durant la dernière initiation......	
13	Ce qui se mangerait durant l'initiation projetée (9)...	
14	La maladie qui attaquerait durant cette initiation....	
15	Le quartier sacré (Nambabolo).................	
16	La maladie qui en viendrait	
17	La poterie de l'initiation..	Refusait d'être utilisée maintenant.
18	La maladie qu'elle pourrait donner	
19	Lieu où sont déposés les kembé (ancienne monnaie) et l'argent donné pour cette initiation projetée...	
20	La maladie qu'il pourrait donner	

Nº des figures	Valeur signifiée par la figure	Jugement impliqué
21	Le corps de Ngalaba (vieillard associé au chef de terre	Mourrait s'il persistait à vouloir que je sois initié.
22	La chance de Ngalaba	Faible.
23	L'âme de Ngarbol, qui fut le premier chef de l'initiation chez les Mara........	
24	La maladie qu'il enverrait.	
25	L'âme du second chef Mara de l'initiation (Subo Daha)	Les gens de cet ensemble sont hostiles à une nouvelle initiation.
26	La maladie qu'il enverrait	
27	L'âme du troisième chef Mara de l'initiation (kolmono	La dernière initiation s'était faite avec l'accord — manifesté par le koso — de l'âme de kolmono.
28	La maladie qu'il enverrait	
29	L'initiation envisagée	
30	La maladie qu'elle provoquerait	
31	Les gens qui s'occupent de l'initiation	Les gens de cet ensemble
32	Leurs chances	sont faibles.
33	Les femmes qui auraient œuvrer du fait de cette initiation...............	
34	Leurs chances	
35	Mon corps..............	Son symbolisme est identique à ceux de Ngabra et Ngalaba.
36	Ma chance	Faible.

Éléments et réactions des éléments — personnes, objets, nourritures, lieux, etc., liés à l'initiation projetée.

N° des figures	Valeur signifiée par la figure	Jugement impliqué
37	Ce qui nous attaquerait, Ngabra, Ngalaba — les deux chefs du yo-ndo — et moi	
38	La maladie qui nous attaquerait	
39	La ville de Fort-Archambault	Me réclamait.
40	Ce que l'on mange à Fort-Archambault...........	
41	La maladie qui est à Fort-Archambault...........	
42	La pluie (son lieu).	
43	La pluie de l'année passée.	
44	La pluie de l'année à venir.	
45	Les corps des Européens.	
46	Ce que disent les blancs.	
47	Le village de Simé Golobé	Ensemble hostile à mon initiation, dont la réaction était à envisager.
48	La nourriture du village de Simé Golobé	
49	La maladie du village de Simé Golobé............	
50	Le corps de Ngabuquel, fossoyeur et prêtre de l'initiation.	
51	Sa chance.	
52	Chance de Motokulu, l'ancien fossoyeur et prêtre de l'initiation.	
53	Sa chance.	
54	Tous les champs.	
55	Le mil de l'an passé.	
56	Le mil de l'année présente.	

Forces extérieures à l'initiation et qui pourraient nuire aux Mara si elles n'approuvaient pas cette initiation.

Le koso est une indication non seulement des problèmes que soulève un projet, mais encore des moyens de résoudre ces problèmes. L'usage est d'aplanir les difficultés, en usant de manœuvres ou de sacrifices aux forces hostiles, puis de procéder à une nouvelle consultation divinatoire afin de connaître où on en est alors. Il est bien rare que les autorisations d'initiation soient immédiatement obtenues. Il pouvait arriver, m'assura-t-on par gentillesse, que l'on doive s'y prendre à dix ou vingt fois afin d'obtenir l'accord de tous les éléments qu'évoque le koso. Mais cependant si, après un mois de consultation, les réponses sont toujours négatives, le projet est alors abandonné et reporté à l'année suivante.

Il fut décidé que durant un laps de temps d'une semaine, nous ferions appel, par le koso, trois ou quatre fois. D'autres spécialistes de l'art divinatoire furent mandés et vinrent à Marabé. J'employais à diverses choses le temps que ces démarches me laissaient, et visitais, en compagnie de Ngabra, le quartier sacré, — Nembabolo — c'est-à-dire le quartier des « origines », du trou (bolo) d'où sortirent les Mara, où vécut le couple fondateur du clan et où sont actuellement les autels dressés pour ces fondateurs et quelques « fétiches ». Nous nous arrêtâmes près d'une grande poterie pleine de kembé — l'ancienne monnaie — et Ngabra, fort recueilli, fit cette déclaration :

« *Ces kembé ont été apportés par les clans Demé, à l'occasion des initiations qu'ils firent, car tous ces clans nous doivent hommage, à nous les Mara, et ne peuvent se permettre de faire une initiation sans nous payer. Jadis, lorsque les chefs de terre Mara recevaient ainsi des kembé, ils les « mangeaient »* [1]*, mais moi, Ngabra, je ne peux agir ainsi, car Komna (un ancien chef Mara de l'initiation) est venu me trouver en rêve, et m'a prié de laisser les kembé qui me viendraient des initiations, à Nembabolo, et de n'y point toucher. Puisqu'il en est ainsi, pourquoi certaines gens se permettent-ils de dire que mon fils blanc, qui reste chez moi, me donnera de l'argent afin que je l'initie, et que c'est à cause de cet argent que je l'initierai ; qu'alors la pluie ne tombera pas, ainsi que le koso nous l'a dit hier, et que les habitants mourront. L'initiation est une grande chose, malheureusement je ne peux la faire tout seul, de même que je peux pas prendre les kembé ou l'argent que toute initiation me rapporte ;*

1. C'est-à-dire s'en servaient pour l'achat de diverses choses : cabris, femmes, etc.

ainsi les sommes que mon fils blanc voudrait bien me donner si nous l'initions, je ne pourrais que les porter à Nemba bolo, et non les « manger », m'en servir. S'il m'était possible d'entreprendre seul d'initier mon fils, je le ferais, mais ce travail est collectif et ma seule volonté ne suffit pas. Hier les « fétiches » n'ont pas accepté; nous allons les questionner à nouveau aujourd'hui et nous nous en tiendrons à leur verdict. »

Aux figures du koso déjà énumérées et que nous retrouvions une seconde fois, s'ajoutait l'indication d'un bracelet — ou d'une bague. Il est d'usage de remettre un bracelet — ou une bague — à un individu venant d'être initié, ou venant de diriger une initiation. Les chefs d'initiation ont généralement plusieurs bracelets au bras et bagues aux doigts ou accrochées aux bracelets, et les « autres » un peu moins. Ce bracelet — ou cette bague — peut cependant être donné à un individu non initié mais auquel on accorde partiellement le statut d'un initié dans la mesure où il est ainsi « sélectionné » en vue d'une initiation future à laquelle il ne pourra être refusé. L'objet, fabriqué par le forgeron, n'acquiert une valeur symbolique et n'est sacré qu'en raison des rites qui accompagnent sa remise.

Les âmes des « grands ancêtres » et les « fétiches » m'offraient donc une bague. Ils acceptaient que je sois initié, mais point cette année, car il y avait trop peu de temps qu'une session avait eu lieu. Après que cette décision m'eut été communiquée, j'eus droit à une avalanche de beaux discours. Quelques-uns des vieillards et notables avec lesquels j'étais le plus familier me dirent qu'aucun blanc ne s'était, jusqu'alors, conduit avec eux comme je le faisais. Ils savaient que j'étais heureux avec eux; durant les mois où j'étais resté à Marabé, je n'allais pas à Kyabé et je n'allais pas à Fort-Archambault, où il y avait des blancs, mais je restais là et je m'occupais d'eux. J'étais comme leur père, j'étais comme leur frère, j'étais comme leur fils, alors qu'au contraire ils avaient tiré peu d'avantage et peu de plaisir de la venue des autres Européens. Leurs ancêtres et leurs fétiches étaient bien d'accord pour que l'on m'initie et ils me faisaient remettre cette bague. Je serai initié en même temps que le fils de Jean Charlot (député du Tchad dont j'ai parlé plus haut) et il y aurait ainsi deux descendants de blancs dans les camps en brousse. Je devais me réjouir de tout cela; je leur étais profondément allié et je ne devais pas imaginer qu'ils

me tromperaient et m'abandonneraient ainsi que l'avait fait le Ngorgue Houri ou les gens de Simé.

J'étais certes ému par l'ardeur avec laquelle tout cela était dit et développé. Je les remerciai, louai leurs coutumes et déplorai le peu de cas que mes compatriotes en avaient fait, assurant que j'emploierais mes forces à en dire du bien et à les répandre. J'ajoutai aussi que les gens de Houri m'avaient jadis témoigné beaucoup de sympathie et qu'ils n'avaient cependant pas pu tenir leurs promesses.

Tout ceci dit, Ngabra, Ngabdoho, son « métia » (Moh en Demé)-fossoyeur et chef de l'initiation et moi, nous nous rendîmes à nouveau au quartier sacré, Nemba bolo. Nous allâmes près de la case du fétiche « Nga Madji ». Ce fétiche est, en pays Demé, le maître des forces religieuses. On dit qu'il relève de Madji Keredji, laquelle était la femme et sœur jumelle de Subo Ngabgoto, l'ancêtre fondateur du clan Mara. Près de la « case » sont disposés les « kembé » que doivent lui offrir divers coupables — ceux ayant versé le sang — ou les coupables présumés, ceux accusés de sorcellerie — afin d'être pardonnés ou de se justifier. Ngabra prit la bague et tout en la frottant contre la terre, il dit en s'adressant à Ngabdoho : « *Prends cette bague et remets-la à Madji Keredji afin qu'elle l'apporte à Subo Ngabgoto. Ainsi, ce blanc est promis à l'initiation, et par la vertu de cette bague, qu'il devra toujours porter, il n'aura pas de maux de tête, il ne sera pas malade et sera fort considéré. Lorsque nous l'initierons, s'il revient, il sera en bonne santé.* »

Ngabdoho prit la bague et la frottant à nouveau contre le sol, il répéta les paroles de Ngabra.

Cette bague aurait pu ensuite m'être remise en même temps qu'elle l'était symboliquement aux ancêtres fondateurs du clan et aux « fétiches » qui leur sont associés et assurent la vie, mais, afin de parfaire l'opération, nous allâmes vingt mètres plus loin près des débris — un morceau d'écorce dans une bourma — de l'arbre fétiche sous lequel s'abritait Subo Ngabgoto. En cet endroit se trouvent aussi les « kembé » des initiations et les houes ayant servi au débroussage des camps de brousse. La même cérémonie se répéta : Ngabra et Ngabdoho s'adressant alors directement à Subo Ngabgoto et à son « yo » — Djugobolo —. Puis, on me donna la bague que je portai durant plusieurs mois et perdis.

J'ouvre ici une brève parenthèse afin d'indiquer la façon dont

est symbolisée la répartition entre les sexes, des travaux et des opérations qui assurent la vie. On me répondit, alors que je demandais pour quelle raison il fallait s'adresser à Madji Keredki pour être assuré du soutien de Subo Ngabdoto, que la chose allait de soi puisque les femmes préparent et font « sortir » ce dont leur époux a besoin, avant de le lui remettre ou afin qu'il le prenne. Le rôle de Nga Madji, ce fétiche associé à Madji Keredji, s'expliquait ainsi.

Du même problème — ou de la même solution — relève aussi l'organisation sara des clans signalés précédemment où nous trouvions, d'une part, au cœur de la tribu un clan femelle (la souche), chargé, avec ses fétiches, d'assurer la fécondité du sol et la levée des épis et, d'autre part, des clans mâles, ses époux et descendants répartis autour « d'elle » — le clan femelle — et ne célébrant que les récoltes. La tribu Demé n'a pas, comme les Sara, projeté parmi ses clans cette conception dualiste que fonde l'opposition mâle-femelle. Chaque clan Demé possède ses fétiches mâles et femelles, les derniers étant, non pas plus importants, mais préalables aux premiers, comme les semailles sont préalables aux récoltes, la germination au bourgeonnement, ou la fécondation et l'enfantement à la prise en main et à l'éducation.

Ces réflexions ne nous éloignent pas de notre sujet, mais permettent, il me semble, de saisir la signification de ce rite de la bague. Celle-ci était une anticipation de moi-même; elle me symbolisait dans une action future et par là me garantissait le droit à cette action. En la frottant à la terre, on l'enterrait, on la « semait », ainsi qu'effectivement et momentanément on « enterre», ou l'on « sème » les initiés durant l'initiation de manière à ce qu'ils « germent » : cette première opération impliquait le recours à des forces femelles — en l'occurrence Madji Keredji, femme du fondateur du clan et la puissance qui lui est associée — lesquelles étaient (sont) des « voies de communication » assurant le passage jusqu'à l'homme, le fondateur du clan Subo Ngabgoto, auquel Madji Keredji était censée remettre la bague pour qu'il cueille le message qu'elle signifiait et m'intègre, en intention, aux hommes du clan; de même que les initiés, enterrés, puis « arrosés » par un orage symbolique, sont ensuite relevés, cueillis par la société des hommes, les initiateurs.

On m'assura donc que cette bague me conférait le statut d'un initié et les Mara le prouvèrent en acceptant de répondre à toutes les questions que je leur posais alors sur l'initiation, ce à quoi ils

s'étaient, jusqu'à ce moment, refusés. Ce rite me semblait les engager et être une façon d'initiation suffisante pour que le droit de subir les épreuves, lors d'une prochaine session, ne puisse m'être refusé. En vérité, ils s'étaient engagés par ce rite, plus que le rite ne les avait engagés, car ils — les vieillards, les notables mara — étaient arrivés avec la bague au lieu où le koso avait été dressé pour la seconde fois et avant que la lecture en soit faite. Autrement dit, la solution avait été trouvée avant la seconde consultation divinatoire, après que la première réaction générale — le refus — eut été exprimé en détail, avec le recours à toutes les « valeurs » du clan par le premier koso établi.

Tout s'était donc passé comme si le rôle essentiel du koso était de poser les problèmes, beaucoup plus que de leur apporter une solution. Je l'avais, en d'autres occasions, souvent remarqué. A la limite la solution pouvant être consciemment antérieure à la formulation du problème destiné à la trouver : le cas de la bague nous en fournissait un exemple.

Les Mara avaient usé de deux tactiques : leur stratégie (mixte) avait été un composé de celle qui conduisait au refus et de celle dont la valeur était l'acceptation de mon projet. Le résultat final était ainsi une valeur moyenne, théoriquement provisoire : on m'accordait le droit et non le fait. Cela était satisfaisant pour eux et l'aurait presque été pour moi si ce n'avait été de présent et non de lendemain bien informé que j'avais eu le désir.

En effet, je savais assez le poids des forces extérieures — politiques, administratives — pour douter de l'efficacité de la seule bonne volonté des Mara, d'une part, et de l'autre, je ne pouvais sans cesse revenir au Tchad et retarder la mise au net des travaux que j'avais en cours.

Aussi quittais-je les Mara, gens astucieux et sages, et allais dans le canton de Bedaya jouer ma « dernière carte ».

D) L'Épisode « Bedaya-Bekoh »

Bekoh est situé à une dizaine de kilomètres de Bedaya. J'ai déjà dit précédemment tout ce que je devais au chef de Bekoh, Ngakoh Ortengar : combien il m'aida, me fit cheminer, comme un enfant, à travers sa culture et parut comprendre l'objet de mon travail. Ngakoh est chef des « Moh » Sara Madjingaye; il est,

après le Mbang, le plus haut dignitaire du clergé sara; et s'il n'est pas Mbang, c'est aux intrigues, qu'a rendues possibles le contexte colonial, qu'il le doit. Intelligent, autoritaire, il s'est vu rabroué, chicotté et condamné à des besognes qui ne lui plaisaient guère (la culture du coton), par les gardes des agents de l'administration.

Ces vexations, les pertes de prestige et de prérogatives résultant de la mise en place, par l'administration, de nouveaux chefs africains, l'ont rendu amer. Plus qu'un autre, il fut donc touché par l'effritement et la détérioration de la culture dont il était grand chef. J'allai à Bekoh trouver cet homme que les raisons que je viens de dire et ses qualités intellectuelles avaient sensibilisé à mon travail et, après lui avoir conté mes déboires, lui demandai de faire une session d'initiation.

Ma requête le rendit soucieux, car une initiation demande généralement des mois de préparation, et il est difficile d'en improviser une en quelques jours : il faut réunir tous les enfants à initier, avoir des greniers bien remplis afin de nourrir, pendant plusieurs mois, enfants et adultes occupés par l'initiation; il faut aussi supporter la perte de récolte que l'impossibilité de travailler aux champs impliquera; il faut encore faire de nombreux sacrifices à des fétiches et mânes divers, procéder à des consultations divinatoires et réunions de féticheurs; il ne faut pas non plus que la saison sèche soit trop avancée, etc.

Ngakoh me dit d'abord que j'aurais dû lui demander cela deux mois plus tôt. Il lui était difficile de me contenter. J'insistai un peu. Il décida aussitôt que nous irions voir le lendemain le Mbang et consulterions le Worr (Koso chez les Demé). Je compris, par la suite, qu'il venait alors de prendre la décision de faire une initiation.

Le Mbang n'était pas à Bedaya, mais en déplacement. (Il avait été prendre possession des récoltes d'un hommes foudroyé.) Nous le trouvâmes à K'ra. Ce Mbang, que Ngakoh n'aimait point puisqu'il lui avait usurpé le pouvoir, craignait ce dernier : moins parce qu'il imaginait que Ngakoh essayait de lui nuire secrètement, mais plutôt parce qu'il était jaloux des capacités et de l'autorité de celui-ci, car elles contrastaient avec sa nullité et son insignifiance. Ngakoh pria le Mbang d'autoriser la réalisation d'une session d'initiation. Livré à lui-même et à Ngakoh, hors de la

portée et des conseils de son frère, le chef administratif de canton, le Mbang n'eut pas une réaction hostile à cette requête.

Alors que des hommes étaient à la recherche des spécialistes de la divination, je mangeai, en compagnie de Moh et de vieillards, deux boules de pois de terre, et bavardai avec les uns et les autres. La première réaction de ces gens qui, pour la plupart, me connaissaient bien, m'était assez favorable. Le Mbang, sans que je puisse l'entendre, et avant que le Worr n'ait prononcé son verdict, leur dit :

« *Voilà cinq ans que je connais cet homme. Il a beaucoup travaillé avec nous. Il demande depuis longtemps que nous l'initiions, et il a beaucoup souffert ici. Cette fois-ci, je ne vais pas le laisser, il faut que nous lui fassions yo-ndo.* »

Le Worr dressé comprenait cent vingt-sept figures : les Sara Madjingaye ont raffiné et poussé beaucoup plus loin que les autres tribus de l'aire de culture sara, les prémisses et les possibilités logiques de ce système. Il fallut beaucoup de temps pour établir ces figures et très peu pour en faire la lecture, car, en vérité, les décisions étaient, là aussi, déjà prises indépendamment du Worr, que l'on ne consultait que par prudence, tradition, acquit de conscience, ou afin de s'assurer que rien d'insolite n'était à craindre. Malgré ces réserves, nous croyons devoir fournir ici le tableau des éléments du Worr, car le fait qu'il n'ait été fait appel à eux que « pour la forme » ne modifie guère, de notre point de vue, leur importance.

Essayons de décomposer, en quelques sous-ensembles, les cent vingt-sept sujets du Worr :

1° *Le lieu où se dresse le Worr et ce qui est fait en ce lieu :*

L'acte de faire le Worr, et le préposé au travail du Worr.

Le panier d'où l'on tire les noix de koman servant à composer les figures et ce qu'il sort de ce panier; c'est-à-dire la signification dont les noix vont être porteuses; puis leur force, indiquée par deux questions : quelle solution trouvera le Worr et le moyen sera-t-il donné de guérir des hommes.

Enfin l'ombre de l'arbre où se fait le Worr.

2° *Les symboles de lieux et d'événements situés en « extérieur » :*

L'ombre d'un arbre en brousse et ce qui s'y passe ou ne s'y passera pas.

La croisée des chemins et ce qui y arrivera.

3° *Figures concernant l'initiation :*

— L'indication du symbole de la gemelléité et ce qui doit être offert à la puissance impliquée.

— La « chance » contraire à l'initiation et ce qu'il faut pour la conjurer.

— Le jour où commence l'initiation.

— Le parrain qui m'emmènera à l'initiation, les choses qu'il lui faut; son village et ce qui s'y passe; le croisement de la route qui mène à ce village et ce qui s'y fait; la grande route à l'aller et la grande route au retour : ce qu'on y fait. Un individu sur cette route et ce qu'il fait.

— Les gens qui partent à l'initiation; ce qu'ils font.

— Les chefs de l'initiation (Moh) dépendant de Ngakoh.

L'initiation que fera Ngakoh se passera-t-elle bien?

Un des dignitaires du clergé de Ngakoh; s'il « tue ndo », cela se passera-t-il bien?

Ce « bessi ndo » et ce qu'il fait.

La terre du yo ndo et mon « emmenée » à cette terre.

— Un dignitaire du clergé de Ngakoh et ce qu'il fait.

— Le « bessi korban », pour le yo ndo, et ce qu'il faut lui offrir.

— La hache du bessi.

La plante liée au « bessi korban » et ce qu'il faut lui offrir.

— Les étrangers (Africains) qui viennent rendre visite durant l'initiation; et ce qu'il faut offrir à ces étrangers.

— La case et le corps de korbegue — Moh femme —; l'influence des propos de korbegue sur le yo-ndo.

— Le « ministre » — ngo'nmbang — de Ngakoh, et l'influence de ses propos sur l'initiation.

4° *L'initiation et le Mbang :*

— Le « bessi » Ngo'nmbol du Mbang et ce qu'il faut lui offrir.

— Le ministre — ngo'nmbang — du Mbang et l'influence de ses propos sur l'initiation.

— Le bessi myabo du Mbang; la calebasse du myabo; ce que mange « myabo ».

— La rancune et ce qu'il faut pour faire disparaître la rancune.

5° *Plantes et arbres liés à l'initiation :*

— Les feuilles de « mat »; « romb »; ndissa.

— Le sorgho.

— Le bâton de kar — gol kar.

6° *Autres valeurs liées à l'initiation que dirigerait Ngakoh :*

— La case, le corps et les propos du second ngakoh de Beko.

Ouvrons ici une parenthèse : Ngakoh signifie chef de koh, c'est-à-dire du village (Bé) de Bekoh. L'actuel Ngakoh est le descendant d'un conquérant. Ce pouvoir impliquant une relation avec la terre et les morts de cette terre, les descendants des chefs détrônés il y a des siècles — les anciens occupants du pays — conservent le titre de Ngakoh, mais ne sont ngakoh qu'en second et ne jouent un rôle que lors des opérations qui assurent le concours de la terre et des eaux du clan. Entendons-nous : un petit rôle, car si les morts sont invisibles, leur pouvoir sur une terre donnée se partage entre tous ceux qui en furent, de leur vivant, responsables. Bref, l'intervention du Ngakoh II, lors des initiations, semble être fondée sur ces raisons. Hormis cela, il n'a aucune notoriété et est tenu pour un personnage sans importance.

— Le village de Bekoh et ce qui en résultera si ce village est « fermé ». Il semble que ces figures mettent en cause des opérations de « fermeture » symbolique du village, destinées à empêcher la « maladie » et les forces mauvaises de pénétrer, afin qu'elles ne puissent nuire lors de l'initiation.

— Le ndo qui tue; et si le ndo tue, est-ce qu'il n'en résultera que du bien?

— Les individus présents à l'initiation.

— Les propos divers et leurs conséquences.

— Le « Didja », le « Tar », et le « Djel » — sortes de plantes ou d'oignons utilisés lors des initiations — et les conséquences de leur utilisation.

— Les feuilles sur lesquelles sont couchés les initiés, et les conséquences de leur utilisation.

— Le cabri, et la corde nécessaire à l'attacher — qui sera offert aux « bessi » du yo-ndo.

Le poulet, les œufs, la farine destinés aux bessi, et les réactions des bessi à ces offrandes.

7° *Biens et récoltes :*

— Un couteau de jet; cinq francs; dix francs; cinquante francs; cent cinquante francs; cinq cents francs.

— Un champ et les conséquences d'une visite au champ; le mil de l'année passée; le nouveau mil; le gros mil rouge; le petit mil blanc; le petit mil rouge; les pois de terre; les haricots blancs;

les haricots rouges; un champ de mil rouge : la réaction de ce champ et ses relations avec une personne donnée.

8° *Les chefs de l'initiation et leurs interventions :*

— *Ngakoh :* son corps, sa case, ses propos; doit-il faire une initiation, appelle-t-il tous ses « Moh » à cet effet?

La farine que Ngakoh offre aux bessi et les effets de cette offrande.

Le *Mbang.* Sa case, ce qu'il dira devant sa case — sous-entendu ce qu'il dira aux « bessi » logés devant sa case —, son ndil (âme), son corps, les propos qu'il tiendra en vue de l'initiation projetée, et les effets de ces propos.

Les *Moh.* Leur case, leurs âmes, leurs attitudes : s'ils font une initiation, quelles en seront les conséquences?

Sans doute, au fur et à mesure qu'étaient déployées, sur une spirale, les figures, il était possible de découvrir une partie du « message » apporté par le Worr; cependant, et en général, le « gros » de la communication est « déchiffré » une fois tout l'ensemble donné : cela prend au minimum cinq minutes, et peut souvent demander des heures de lecture. Or, le Worr n'était pas achevé depuis une minute que les consultants se redressaient, déclaraient la cause entendue et gagnée : il n'y avait aucune contre-indication à une session d'initiation. On remit les noix de koman dans le panier.

Les éléments — action, forces, objets, etc. — que mettrait en cause l'initiation, étaient consultés ou produits par anticipation, afin que la société juge des risques de l'aventure et en cela la décision paraissait dépendre de cet appel au futur, alors qu'en vérité elle dépendait du passé, avait été prise par référence à l'histoire de mes relations avec ce petit groupe d'Africains.

Les vieillards et chefs religieux de l'entourage du Mbang furent extrêmement aimables; nous trempâmes à nouveau tous ensemble nos doigts dans une boule de mil, puis, ce repas fait, bavardâmes. On me fit promettre de ne rien révéler de ce qui se passerait, de me bien conduire, etc. Je ne réclamai pas un traitement de faveur, mais Ngakoh me fit discrètement savoir qu'il serait bien que je confie à la personne qui m'assisterait durant l'initiation — la « mère initiatique » — mes médicaments et éventuellement un vêtement chaud afin que je puisse me soigner si d'aventure je tombais malade durant les épreuves. On me conseilla aussi d'aller me faire raser la tête à Fort-Archambault de façon à ce que j'évite

le morceau de fer ou la vieille lame de rasoir dont on se servirait en brousse pour réaliser le même travail, s'il était à faire.

Toute initiation se prépare à l'insu des « koi » — les non-initiés — qui doivent y être emmenés; ou, si la rumeur publique fait trop état de ces préparatifs, du moins faut-il que les « koi » soient ignorants de la date à laquelle ils seront saisis. C'est là ce que l'on me signifia d'abord lorsque je voulus savoir dans combien de temps nous prendrions la brousse, puis on ajouta que la loi du sept [1] présidait à de semblables décisions : de même que l'initiation avait lieu tous les sept ans, il faudrait attendre sept jours pour que commence cette « session spéciale ». Je le crus, retournai à Marabé où j'avais toujours à faire et revins une semaine plus tard à Bekoh.

J'avais passé près de deux années à ne vivre qu'avec des Africains et malgré cela je n'arrivais pas à perdre l'habitude de découper le temps; je me préoccupais toujours de « temps nécessaire », de date à prévoir, de programme fermement établi et calculé sans comprendre que la seule règle en usage était que l'on entreprend une chose lorsque l'on est prêt à l'entreprendre. Or, on peut, il est bien, certes, de faire tout ce qu'il faut pour « être prêt », mais nul ne sait ce qui se mettra en travers de votre route, et il n'est donc pas sage (particulièrement dans un monde qui « a le temps » car il ne se préoccupe pas de créer des objets nouveaux), de se donner trop longtemps à l'avance un emploi du temps précis.

Il me fut donc impossible de savoir si l'initiation allait ou non commencer. Je finis cependant par comprendre qu'elle se préparait dans la mesure où Ngakoh avait entrepris d'en préparer les esprits; hormis cela, on avait attendu mon retour pour agir plus efficacement.

Ngakoh, sachant que je ne désirais pas laisser au village, durant plus d'un mois et alors que nous serions en brousse, la voiture qui m'avait été prêtée et avec laquelle j'étais venu, mais que je voulais la confier à un garage afin qu'elle soit, durant ce temps, réparée, me pria d'aller vite à Koumra amener mon véhicule, puis de revenir. Je crus que cela impliquait que nous allions gagner la brousse lors de la nuit à venir. Il n'en fut rien. Il fallut encore près de deux semaines de préparation et de luttes contre

1. Le sept est la « totalité » : il est la somme du masculin (4) et du féminin (3).

les pressions extérieures qui tendirent à faire avorter nos projets, pour qu'enfin « la brousse » se rende maîtresse des néophytes.

Ces dernières semaines furent riches en réunions, auxquelles je ne pouvais participer puisque je n'étais qu'un koï et qu'il n'est pas d'usage que les chefs religieux confèrent des choses de l'initiation en présence d'un non-initié, ou même d'un homme dépourvu de responsabilité dans le domaine religieux; j'avais cependant le compte rendu détaillé, car mon homme de confiance était de la famille de Ngakoh et du Mbang, avait de l'esprit et de l'autorité, et, soutenu par l'alcool de manioc, « l'argi », prenait une part active à ces réunions.

La nuit, hors des cases féminines, les hommes se sentent maîtres d'eux et des choses; ils argumentent et élaborent des projets que les oreilles féminines ne peuvent entendre et qui leur font, de ce fait, l'effet d'échafaudages moins susceptibles d'effondrement. Lors de la première de ces veillées nocturnes, les vieillards, les notables, les Moh et les sages de Bekoh se persuadèrent que les résolutions prises antérieurement étaient sérieuses et qu'il ne fallait pas opposer au dynamisme et à la volonté de leur chef, Ngakoh, une vague inertie et un souci d'immobilisme tels que rien ne pourrait se faire. Cela était déjà un résultat, une façon d'agir.

Cependant, les choses avaient assez mal commencé : comme je l'ai dit, je m'étais rendu à cinquante kilomètres de là, en un petit poste administratif — Koumra — afin d'y laisser ma voiture. J'avais été chez un Européen avec lequel j'entretenais, depuis plusieurs années, des relations infiniment meilleures que celles qu'il avait avec les gens de Bekoh (et particulièrement leur chef). Il avait été chargé, il y a longtemps, d'implanter la culture du coton en ce village; cela ne l'avait pas rendu populaire, les agissements de ses auxiliaires — gardes, etc. — ayant été portés à son débit. Je n'étais au courant de rien. Mon très susceptible homme de cofiance fut d'accord, avec toute l'assemblée, pour considérer que — selon leurs propos — j'avais été chez leur ennemi : l'homme du travail forcé, du coton, de la contrainte. Comment pouvais-je (au moment où ils s'apprêtaient à faire pour moi la plus grande des choses) me permettre d'aller aussi impunément rendre visite à cet homme? Quel était le fond de mon cœur? Mon amitié était-elle respectable, n'avais-je pas compris qu'à partir du moment où ils m'intégraient si profondément à eux, je devais épouser leurs querelles, ne plus frayer avec ceux des blancs qu'ils exé-

craient? Quelques Sara, parmi les plus hostiles au monde européen — et le groupe de Bekoh fut un de ceux qui s'opposèrent le plus à l'emprise coloniale — en profitèrent pour faire des discours de nature politique, mettre en relief le fait que dorénavant toutes les vexations et contraintes passées ne devaient plus être possibles, qu'ils étaient libres dans la Communauté et ne permettraient plus qu'on vienne sans vergogne dans leur propre village leur demander qui ils étaient, quels étaient leurs noms, etc. Un orateur ombrageux et fier d'être d'une lignée de grand chef rappela divers incidents. Tout ceci dit, et les bouteilles d'alcool de manioc se vidant, on considéra que je n'étais pas tellement coupable, que j'étais peut-être même intégralement innocent, et que l'on ne pouvait me tenir trop rigueur de cette visite.

Cet incident eut pour effet de mettre en relief la complexité et les équivoques des relations entre les groupes noirs et blancs. Aussi libres qu'ils se sentissent — du fait des nouvelles institutions politiques — les Sara continuaient à avoir peur de l'administration, craignaient qu'on les punisse de m'avoir initié sans le consentement du « commandant ». Tout en sachant qu'ils n'avaient pas à demander au chef du district de Koumra, dont ils dépendaient, une autorisation de m'initier, ils la réclamaient, écrite, de ce dernier, afin d'être assurés qu'on ne les inquiéterait point par la suite. Je ne pus jamais obtenir un tel papier, cela me fit extrêmement défaut, me compliqua singulièrement la tâche.

Ce n'était point seulement parce qu'ils se souvenaient d'une époque à peine révolue que les chefs de Bekoh demandaient des garanties contre l'« extérieur », mais bien plutôt parce qu'ils soupçonnaient que, de divers endroits et milieux, ils risquaient d'être attaqués et critiqués s'ils m'initiaient. Ils le furent en effet et vivement. A cette époque, ils se défiaient non seulement de l'administration française elle-même, mais plus particulièrement du chef de canton de Bedaya, un Africain dont ils dépendaient directement et des milieux « évolués » et jeunes auxquels ils associaient avec raison les groupes politiques ou confessionnels — protestants et catholiques.

Et, en effet, si les villageois avec lesquels, depuis plusieurs années, j'avais entretenu des relations amicales et positives, sentaient bien que ces relations, et pour finir mon initiation, exprimaient aussi à leur manière une transformation complète des rapports jusque-là existants entre les groupes noirs et blancs — précisé-

ment dans la mesure où je n'étais pas dissocié du monde blanc — et que, de ce point de vue, l'aventure dans laquelle nous nous lancions ensemble avait une signification « politique », ils savaient ou pressentaient également que d'autres couches de la population ne réagiraient pas comme eux et que, selon toute vraisemblance, les milieux politiquement les plus actifs, — ceux des villes, des missions, des écoles, ceux qui avaient été le plus directement en contact et en lutte avec le colonisateur — ne se réjouiraient pas de l'événement, mais au contraire, feraient alors partie commune avec les résidus de ce monde colonial et nous seraient hostiles. L'histoire le prouva; je dirai, par la suite, comment et essaierai d'en tirer la morale. Revenons, pour le moment, à ces premières réunions que tiennent les Moh de Bekoh.

Il semblait, à ce que l'on me rapporta, que tout était prêt et que je n'allais pas courir le risque de tourner pendant des jours, tel un lion en cage, autour de ma case en attendant le départ pour la brousse. On convint cependant qu'il fallait récupérer les chefs religieux nécessaires et actuellement en voyage, en l'occurrence Korbegue — que, Dieu merci, cette initiation n'allait pas condamner, car ce n'est qu'à Houri qu'elle en meurt — et Ngadar dont j'eus par la suite fort à me louer; faire le recensement de tous les adolescents susceptibles d'être initiés et s'occuper des réserves de nourriture. Les éléphants ayant piétiné les récoltes, l'année était mauvaise. Je remédiai à la chose en faisant venir du mil d'Archambault. Toutes ces opérations prirent du temps. S'il fut d'abord décidé — et sur mon insistance, tant je craignais que des prétentions diverses fissent avorter ces projets — que je n'aurais droit à aucun avantage, on admit ensuite que certains accommodements ne gêneraient en rien l'initiation et sa validité, que peu importait que je me serve ou non de mon sac de couchage.

Chacun, comme il est d'usage, insista sur la discrétion avec laquelle il convenait que tout fût préparé et mené : les femmes avaient des oreilles indiscrètes, il fallait se garder de parler de ces choses au village et dans la journée. Je devais éviter d'interpeller hautement et sottement l'un d'entre eux, sur ces problèmes. Ces prescriptions devinrent de plus en plus fermes, tant et si bien que je ne pouvais plus guère me permettre d'aller trouver les chefs religieux et travailler ou bavarder avec eux. Ils se promirent, quelques femmes ayant répandu le bruit que si on initiait un blanc, il faudrait bientôt initier les femmes, de se montrer particulière-

ment durs avec ces dernières. Et, de fait, pour faire équilibre au fait que mon initiation semblait « ouvrir » sur l'extérieur ces cérémonies, les chefs religieux prirent soin de faire en sorte que tout se passe très rigoureusement, que les femmes et les non-initiés subissent tous les mauvais traitements d'usage, qu'ils soient, selon l'expression de mon collaborateur, « opprimés gaillardement ».

J'ai dit qu'une vieille querelle opposait les chefs de Bekoh-Ngakoh, ses Moh, Ngadar — et ceux de Bedaya — le Mbang et son frère le chef de canton — pour la raison que les premiers dépendaient actuellement des seconds, du seul fait de l'implantation coloniale et à l'inverse de ce qui aurait été s'il n'y avait eu cette implantation.

Si le Mbang, lorsque nous l'avions trouvé à K'ra, hors de l'influence de son frère, avait donné facilement son accord au projet d'une initiation que dirigerait Ngakoh, il semblait, depuis qu'il avait regagné Bedaya, beaucoup moins favorable à notre entreprise. Il avait envoyé un de ses représentants à Bekoh afin de s'assurer que je possédais un « papier » témoignant de l'assentiment du chef de district à cette initiation. Comme ces représentants n'avaient pas l'usage du français, je leur avais exhibé une feuille quelconque, bien remplie, et leur avais lu un texte imaginaire. Mais cela n'avait pas suffi. Le Mbang s'était alors rendu à Koumra afin de voir le commandant pour obtenir une garantie supplémentaire : il avait été éconduit. Il revint et trouva divers prétextes pour empêcher Ngakoh d'agir : le menaçant de le priver de son assistance religieuse, voire même de tourner contre nous la force de ses « fétiches ». Tout cela était bien gênant.

Une scène eut lieu, qui nous révéla ses intentions. Je profitai du passage à Bedaya d'un de mes amis, l'adjoint du chef de district de Koumra, pour lui demander d'intervenir auprès du Mbang et de lui rappeler que l'administration ne saurait d'aucune façon agir contre Ngakoh s'il prenait envie à celui-ci de faire une session d'initiation à laquelle je participerais, pour la raison que les gens étaient libres de faire ce qu'ils voulaient dans la mesure où cela ne troublait pas l'ordre public. Il le fit — je lui en sais gré — car c'était son droit, comme cela aurait été celui de n'importe qui d'agir ainsi. En la présence de nombreux Africains, de Ngakoh, de l'auteur de ces lignes, le Manbg dit à mon ami qu'il ne s'opposait point à ce que je sois initié, bien au contraire, mais qu'il ne voulait

pas que cela se fît sous la direction de Ngakoh et à Bekoh : il entendait prendre lui-même l'affaire en main, et diriger, à partir de Bedaya, une session. Les raisons de cette proposition, inacceptable non seulement parce que j'étais engagé vis-à-vis de Ngakoh, mais encore parce que le Mbang n'avait pas la compétence de ce dernier, étaient multiples, se fondaient d'une part sur la rivalité Bedaya-Bekoh déjà évoquée, et de l'autre, sur le souci vraisemblable de me tromper.

Le Mbang craignait — pour ce qui regarde le premier de ces mobiles — que mon initiation redonne à Ngakoh de l'importance, de la notoriété, voire que les indemnités qui étaient jadis accordées aux Mbang par l'administration et qui avaient été supprimées, ne soient rétablies au profit de Ngakoh.

Le second de ses mobiles avait des sources au moins aussi dangereuses pour moi : il est à peu près certain que bon nombre de catéchumènes, catholiques et protestants, puis de représentants des partis politiques dans les villages (que j'ai par la suite fait taire, lorsque au dernier moment ils tentèrent de me mettre « des bâtons dans les roues », en leur disant que j'étais l'ami de leurs chefs — ce qui était vrai et ce qu'ils savaient — et avais leur accord — ce qui n'était vrai que parce que ces chefs n'avaient pas osé m'avouer franchement être hostiles à mon projet), de villageois me connaissant peu ou pas, mal intentionnés à mon égard et me traitant sans ambiguïté comme un représentant du monde blanc, que tous ces gens donc, sous la contrainte de ce chef du canton de Balimba, dont j'ai déjà parlé sans joie, avaient réussi à faire pression sur un Mbang gentil mais faible et mentalement débile, lui recommandant d'empêcher que je sois initié. L'offensive devait d'abord se porter contre Ngakoh et la dizaine de Moh ou autres chefs religieux qui l'entouraient : vieillards et sages qui eurent parfois l'innocence de croire aux insinuations malveillantes et aux menaces qui leur étaient adressées; aussi devais-je ensuite déployer de grands moyens pour les convaincre que tout cela était du vent, et qu'ils devaient agir comme ils le voulaient sans craindre d'être, par la suite, emprisonnés. On essaya d'autant plus de les empêcher de réaliser cette session d'initiation qu'on savait qu'ils la feraient honnêtement, qu'ils ne se laisseraient pas aller à truquer, déformer, mutiler et rendre insignifiant un rite si important, comme vraisemblablement l'aurait fait le Mbang, s'il avait obtenu que je sois remis entre ses

mains : à moins qu'il ne se fusse arrangé pour trouver chaque jour des arguments qui auraient ajourné les épreuves, jusqu'au moment où je n'aurais plus voulu jouer. C'est d'ailleurs sans doute par réaction contre les « hostiles » et parce que la lutte avait stimulé leur ardeur, que les villageois de Bekoh et leurs chefs menèrent aussi consciencieusement que possible les opérations.

Nous ne nous pliâmes donc point aux exigences du Mbang, mais à dater de cette scène, nous sûmes que nous l'avions ouvertement contre nous et cela fut une cause considérable de tension, car, quelle que soit la personnalité du Mbang, il est la clé de voûte de l'édifice, du système religieux des Sara, et les membres de son « clergé » ne vont pas sans audace à l'encontre de ce qu'il a décidé. J'employai, à soutenir cette audace, les moyens les plus divers et (ceci dit à l'honneur des notables de Bekoh) en faisant extrêmement peu jouer ce que le père Ubu appela « la pompe à finance » car mes crédits étaient alors presque épuisés.

Par la suite, et alors que nous étions en cours d'initiation, le Mbang envoya un messager m'assurer de son amitié et de son estime; je pensai alors qu'il était sincère car je savais le personnage plus faible que méchant; néanmoins je ne lui retournai pas son compliment.

Si l'entourage immédiat de Ngakoh prenait à cœur d'assumer la tâche qui s'offrait à lui, ce n'était cependant pas sans inquiétudes, non seulement — comme je l'ai déjà dit — du fait des sanctions imaginées, mais encore parce que l'on se demandait quels pouvaient être les véritables motifs de mon acharnement à poursuivre un tel but. Il m'était difficile de dire que puisque, pour des raisons professionnelles je m'étais engagé dans cette entreprise, il me paraissait logique de persévérer, d'aller « jusqu'au bout » quelles qu'en puissent être les conséquences. Cette attitude n'aurait pas surpris — elle était en fait fort bien comprise — mais elle supposait les « raisons professionnelles », elle ne les expliquait pas. S'il m'était possible de faire entendre à Ngakoh que je révélerai ce que j'aurai appris, prenant soin seulement d'éviter sa diffusion dans le contexte où fonctionnait l'initiation — et, je le redis, le secret initiatique ne signifie rien en lui-même, n'a de sens que là où joue l'initiation; il est sottise de parler de trahison lorsqu'il y a diffusion hors de ce contexte — je ne pouvais sans risque faire le même aveu à tout le monde.

Plus que moi-même, que l'on soupçonnait d'user de n'importe

quel argument lorsqu'il s'agissait de me justifier, c'est cet Africain susceptible et subtil, qui me servait de collaborateur, qui était questionné. Il ne lui aurait pas été facile de fournir une réponse précise lorsqu'on lui demandait si je n'avais pas l'intention de tout écrire et trahir, s'il n'avait eu le tempérament bavard et philosophe, s'il n'avait été un peu « illuminé ». Il s'évertuait donc, des heures durant, à démontrer que je me sacrifiais pour l'humanité tout entière et les Sara en particulier et que je n'agissais ainsi qu'afin de mieux pouvoir les servir, à long ou à court terme — plutôt à fort long terme, sous-entendait-il — directement ou indirectement : plus indirectement que directement, précisait-il encore. De si aimables propos n'étaient pas motivés par une affection particulière, que je lui aurais inspirée, mais par le besoin qu'il avait d'imaginer et de vivre de « grandes causes ». Au reste, tout cela n'était admis que grâce à la bonne volonté des interlocuteurs, lesquels acceptaient de croire parce qu'ils me connaissaient bien, se référaient au temps que j'avais passé parmi eux et à mon comportement.

Nous fûmes encore retardés par des causes accidentelles. Je ne sais par quel prodige les gens de Bekoh, illettrés et fétichistes, réussissaient, au moins une fois sur deux, à déterminer les dimanches, et, ce qui leur importait beaucoup, à les férier très complètement : divers rites préliminaires durent ainsi être reportés au lundi. D'autre part, la ficelle d'un appareil qui servait à produire la voix des morts — le rhombe — se brisa le jour où pour la première fois on voulut s'en servir; l'on mit une journée à récupérer la partie en bois qui avait été éjectée dans la brousse. En outre, s'il fallut à plusieurs reprises différer la mise en route des épreuves, ce fut l'effet du peu d'empressement que mirent quelques villageois à faire venir et à préparer leurs enfants à l'initiation, beaucoup plus que le résultat d'une quelconque mauvaise volonté des Moh.

Enfin, une nuit, nous entendîmes les morts réclamer leurs « petits-fils » (le terme africain « kha » permet aux membres des générations alternées, dans un lignage donné, de se désigner entre eux. Bien qu'il ait une signification très large et qu'il puisse arriver qu'un adolescent soit initié en un terroir où il n'a pas d'ancêtres, c'est plutôt les « petits-fils », que les « jeunes gens » qui sont évoqués en l'occurrence par ce mot). Et les morts durent les demander à plusieurs reprises, insister pendant trois nuits pour

finalement obtenir que ces « kha » leur soient amenés en brousse, car il avait fallu que le marché de coton, installé inopinément à quelques kilomètres de là, se fasse et s'achève pour que les hommes, enfin tranquilles, puissent se consacrer à l'initiation. Nous allions partir en brousse : j'étais parvenu à mes fins.

E) Conclusion

Les chefs de terre, les chefs traditionnels furent les éléments du monde africain les plus perdants au jeu de la colonisation, les plus sensibles à la disparition de leur culture, et les plus dévoués à ma cause : on peut se demander si ce dévouement, ce soin à me livrer la richesse de la société, tout enclose dans les secrets de sa culture, ne correspondait pas à un suicide, au souci d'achever ce qui était en cours d'« assassinat », tout autant (ou plutôt) qu'à l'espérance de sauver, à un autre niveau (celui des « livres » et de la diffusion auprès de la société blanche, jusqu'alors destructrice) ce qui pouvait encore l'être.

Mais tous ceux qui s'opposèrent à moi considéraient que je représentais une force — celle des blancs — contre laquelle les chefs religieux, qui m'accordaient l'initiation, n'avaient pu lutter, et qu'il était donc de leur devoir de combattre cette force.

Ces réactions négatives face à mon initiation — et qui furent celles de la masse plus que de ses chefs coutumiers — conduisent à penser que l'avantage majeur de cette cérémonie est de permettre à une tribu de s'affirmer elle-même. Du reste, les vieillards donnèrent continuellement l'impression qu'en m'initiant, ils « m'offraient » l'initiation, se démunissaient de l'objet auquel ils tenaient le plus : et que ce fût un objet de pensée et non point un objet matériel (dont ils sont — ou étaient — si systématiquement fort pauvres), loin de diminuer cette impression, l'augmenta considérablement en rendant plus évident le fait que je ne pouvais leur faire don d'aucune contrepartie suffisante, équivalente.

A Houri, après que le Ngorgue m'eût donné des preuves de sa bonne volonté, l'initiation ne s'était pas faite pour plusieurs raisons dont la principale était que j'y serais présent : la masse villageoise, la petite administration et les politiciens avaient été les supports de l'opposition.

Chez les Simé, je n'avais été admis par personne à participer à une initiation en cours : il n'y avait eu qu'équivoque, dérobades.

Les Mara avaient cherché et trouvé une solution d'attente, si ce n'est suffisante, du moins provisoirement satisfaisante.

Les gens de Bekoh, après plusieurs semaines de lutte, avaient, à ma demande, réussi à mettre sur pied une initiation qui ne me serait pas seulement destinée, puisqu'on allait y former un fort nombre d'adolescents. La population avait fait le recensement de tous ceux de ses membres en âge d'être transformés, de tous ceux sur lesquels il allait être possible de provoquer une quasi-mutation dans l'ordre de la croissance sociale : cela prouvait que les meneurs — Ngakoh, puis Ngadar et leurs Moh — avaient obtenu son assentiment, sa collaboration indispensable, c'est-à-dire qu'un ensemble de Sara, un morceau de masse, avait admis (non sans hésitation, ni du jour au lendemain, certes) que je sois initié et qu'il fallait m'y aider.

Ngabra, chef de terre des Mara, m'avait répété sans cesse que toute la complication de l'affaire reposait sur le fait que l'initiation était, plus que toute autre, une opération produite par la collectivité. En effet, le problème n'était résolu que parce qu'une collectivité acceptait de le résoudre, de même — et inversement — que mes sources d'ennui avaient tenu à l'opinion d'autres collectivités : opinions manifestées directement, comme à Houri où les parents avaient refusé d'envoyer leurs enfants à une initiation profanée par la présence d'un blanc, ou indirectement : c'est-à-dire par des individus — politiciens, chefs administratifs, etc. — qui s'y opposaient parce qu'ils s'en croyaient représentatifs ou responsables et agissaient en conséquence, surtout soucieux, d'ailleurs, des répercussions éventuelles sur leur carrière des réactions de la population à leur prise de position.

C'est une lapalissade de dire que le problème ne fut résolu qu'à un moment donné — ce qui, évidemment, me suffisait personnellement — et seulement pour un groupe particulier qui avait réussi à s'isoler momentanément, et pour ce seul but, de l'ensemble Sara. Ce fut une gageure : ce qui était immédiat, « naturel », était le « non », le refus. L'histoire prouva que mon initiation n'avait rien changé aux sentiments des gens, les réactions furent après ce qu'elles avaient été avant. Tant le leader politique du Moyen-Chari, actuellement le plus haut personnage du gouver-

nement du Tchad, que l'homme des missions (l'évêque) et quelques administrateurs (à l'exception du chef de la région du Moyen-Chari, en la personne duquel je rencontrai une bonne volonté considérable et un esprit particulièrement ouvert et lucide) témoignèrent efficacement de leur mécontentement.

En réalité, non seulement parce que j'avais inconsciemment coutume de croire que mes actes et agissements étaient quasiment marginaux, ne s'inscrivaient dans aucun contexte et ne pouvaient déranger personne, mais aussi en raison de l'opposition jusqu'alors constante entre ces divers groupes (les artisans de l'émancipation et les « suppôts » du colonialisme) je n'avais guère cru à cette unanimité dans la critique; ou plutôt, je m'étais dispensé de l'imaginer, préférant me bercer de l'idée que tout irait bien, que j'aurais au moins pour moi, faisant mon jeu et m'aidant, les leaders politiques et leur suite.

Pourtant, les attitudes des uns et des autres se fondaient sur les mêmes considérations : les leaders politiques ne voulaient point s'engager publiquement vis-à-vis de moi, et lorsqu'il fut fait reproche à l'un d'eux d'avoir approuvé mon projet — il avait, en effet, paru l'approuver, en privé, alors que j'étais seul et sans témoin avec lui, et j'avais fait état de cette attitude auprès des gens de Bekoh, à un moment où ceux-ci, critiqués de toutes parts, reculaient un peu devant le risque d'isolement —, il m'accabla de ses foudres, me honnit et promit de me faire payer cher d'avoir colporté le bruit de son approbation, m'accusant de mensonge, alors que j'avais agi en toute innocence et sincérité. La violence de sa réaction avait tenu à ce que cela se passait en période électorale et qu'un de ses adversaires politiques l'accusait d'avoir aidé un blanc à percer les secrets de l'initiation. Cet homme politique qui avait été mon ami alors qu'il était peu apprécié des milieux européens et qui défendait maintenant — et lors même de cette campagne électorale — une politique de collaboration et d'union avec la France, refusait cependant l'idée qu'un blanc pouvait pénétrer la société noire jusqu'au point d'être initié et il craignait pour lui que ses coreligionnaires le crussent compromis dans une telle entreprise : le refus, ici, n'était pas celui de l'initiation, mais celui d'une certaine pénétration, intrusion, dans le monde africain. Sa colère signifiait qu'au moins d'un point de vue, celui des noirs, et vraisemblablement aussi de l'autre, celui des blancs, une telle pénétration était interdite, encore plus révoltante

que le rejet classique, et typiquement colonial, de la communication en profondeur entre les groupes.

Ce fut ce même dégoût qui inspira le monde colonial — religieux et administratif. Mais, alors que le mécontentement supposé était précédemment celui de la masse noire, ici, c'était le monde blanc qui « riait jaune ». Si les prises de position partaient donc de termes opposés, leur signification était la même : les deux groupes se refusaient l'un l'autre et, ce qui n'était pas le moins paradoxal, ce refus inconscient inspirait encore la conduite de ceux-là mêmes qui s'en croyaient indemnes : leaders politiques africains, missionnaires.

Certes, il faut tenir compte aussi de l'équivoque de ma situation, c'est-à-dire du fait que si cette initiation me rapprochait de la société sara, elle ne m'y intégrait ou ne m'y assimilait pas pour autant, car je restais essentiellement un observateur. On me reprochait cette équivoque, mais on m'aurait aussi reproché de prétendre la dissiper, ce qui d'ailleurs eût été impossible : je ne pouvais être qu'un faux Sara ou un vrai voleur.

Je fus cependant initié : une solution n'était donc pas impossible. Mais il fallut gagner l'amitié d'un groupe restreint, le clan de ce Ngakoh, qui eut assez de hauteur de vue et de générosité pour comprendre ma situation d'observateur, ce qu'elle avait de cruel, et pour ne pas craindre qu'il en sorte du mal.

Robert JAULIN

LES SÉQUESTRÉS D'ALTONA

(fin)

ACTE III

LE BUREAU DE WERNER. MEUBLES MODERNES. UN MIROIR. DEUX PORTES.

SCÈNE I

LE PÈRE. LENI

On frappe. La scène est déserte. On frappe encore. Puis le Père entre. Il porte une serviette de la main gauche; son imperméable est enroulé sur son bras droit. Il referme la porte, pose imperméable et serviette sur un fauteuil puis, se ravisant, revient à la porte et l'ouvre.

LE PÈRE (*appelant à la cantonade*).— Je te vois! (*Un très léger silence.*) Leni! (*Leni paraît au bout d'un instant.*)

LENI (*avec un peu de défi*). — Me voilà!

LE PÈRE (*en lui caressant les cheveux*). — Bonjour. Tu te cachais?

LENI (*léger recul*). — Bonjour, père. Je me cachais, oui. (*Elle le regarde.*) Quelle mine!

LE PÈRE. — Le voyage m'a fouetté le sang. (*Il tousse. Toux sèche et brève qui fait mal.*)

LENI. — Il y a la grippe à Leipzig?

LE PÈRE (*sans comprendre*). — La grippe? (*Il a compris.*) Non. Je tousse. (*Elle le regarde avec une sorte de peur.*) Qu'est-ce que cela peut te faire?

LENI (*elle s'est détournée et regarde dans le vide*). — J'espère que cela ne me fera rien. (*Un temps.*)

LE PÈRE (*jovial*). — Donc, tu m'espionnais?

LENI (*aimable*). — Je vous épiais. Chacun son tour.

LE PÈRE. — Tu ne perds pas de temps : j'arrive.

LENI. — Je voulais savoir ce que vous feriez en arrivant.

LE PÈRE. — Tu vois : je rends visite à Werner.

LENI (*coup d'œil à son bracelet-montre*). — Vous savez très bien que Werner est aux chantiers.

LE PÈRE. — Je l'attendrai.

LENI (*feignant la stupeur*). — Vous?

LE PÈRE. — Pourquoi pas? (*Il s'assied.*)

LENI. — Pourquoi pas, en effet? (*Elle s'assied à son tour.*) En ma compagnie?

LE PÈRE. — Seul.

LENI. — Bien. (*Elle se relève.*) Qu'avez-vous fait?

LE PÈRE (*étonné*). — A Leipzig?

LENI. — Ici.

LE PÈRE (*même jeu*). — Qu'est-ce que j'ai fait?

LENI. — Je vous le demande.

LE PÈRE. — Il y a six jours que je suis parti, mon enfant.

LENI. — Qu'avez-vous fait dimanche soir?

LE PÈRE. — Ah! Tu m'agaces. (*Un temps.*) Rien. J'ai dîné et j'ai dormi.

LENI. — Tout a changé. Pourquoi?

LE PÈRE. — Qu'est-ce qui a changé?

LENI. — Vous le savez.

LE PÈRE. — Je sors d'avion : je ne sais rien, je n'ai rien vu.

LENI. — Vous me voyez.

LE PÈRE. — Justement. (*Un temps.*) Tu ne changeras jamais, Leni. Quoi qu'il arrive.

LENI. — Père! (*Désignant le miroir.*) Moi aussi, je me vois. (*Elle s'en approche.*) Naturellement vous m'avez décoiffée. (*Se recoiffant.*) Quand je me rencontre...

LE PÈRE. — Tu ne te reconnais plus?

LENI. — Plus du tout. (*Elle laisse tomber les bras.*) Bah! (*Se regardant avec une lucidité étonnée.*) Quelle futilité! (*Sans se retourner.*) Hier, au dîner, Johanna s'était fardée.

LE PÈRE. — Ah? (*Ses yeux brillent un instant mais il se reprend.*) Alors?

LENI. — Rien de plus.

LE PÈRE. — C'est ce que toutes les femmes font tous les jours.

LENI. — C'est ce qu'elle ne fait jamais.

LE PÈRE. — Elle aura voulu reprendre en main son mari.

LENI. — Son mari! (*Moue insultante.*) Vous n'avez pas vu ses yeux.

LE PÈRE (*souriant*). — Eh bien, non. Qu'est-ce qu'ils avaient?

LENI (*brièvement*). — Vous les verrez. (*Un temps. Rire sec.*) Ah! vous ne reconnaîtrez personne. Werner parle haut; il mange et boit comme quatre.

LE PÈRE. — Ce n'est pas moi qui vous ai changés.

LENI. — Qui d'autre?

LE PÈRE. — Personne : les folies de ce vieux gosier. Bon : quand un père prend congé... Mais de quoi te plains-tu? Je vous ai donné six mois de préavis. Vous aurez tout le temps de vous y faire et tu devrais me remercier.

LENI. — Je vous remercie. (*Un temps. D'une voix changée.*) Dimanche dans la soirée, vous nous avez fait cadeau d'une bombe à retardement. Où est-elle? (*Le père hausse les épaules et sourit.*) Je la trouverai.

LE PÈRE. — Une bombe! Pourquoi veux-tu...?

LENI. — Les grands de ce monde ne supportent pas de mourir seuls.

LE PÈRE. — Je vais faire sauter la famille entière?

LENI. — La famille, non : vous ne l'aimez pas assez pour cela. (*Un temps.*) Frantz.

LE PÈRE. — Pauvre Frantz! Je l'emporterais seul dans ma tombe quand l'univers me survivra? Leni, j'espère bien que tu m'en empêcheras.

LENI. — Comptez sur moi. (*Elle fait un pas vers lui.*) Si quelqu'un tente de l'approcher, vous partirez tout de suite et seul.

LE PÈRE. — Bon. (*Un silence. Il s'assied.*) Tu n'as rien d'autre à me dire? (*Elle fait signe que non. Avec autorité mais sans changer de ton.*) Va-t'en. (*Leni le regarde un instant, incline la tête et sort. Le Père se lève, va ouvrir la porte, jette un coup d'œil dans le couloir comme pour vérifier que Leni ne s'y cache pas, referme la porte, lui donne un tour de clé et met son mouchoir sur la clé de manière à masquer la serrure. Il se retourne, traverse la pièce, va à la porte du fond et l'ouvre*).

SCÈNE II

LE PÈRE, *puis* JOHANNA

LE PÈRE (*d'une voix forte*). — Johanna!

Il est interrompu par une quinte de toux. Il se retourne : à présent qu'il est seul, il ne se maîtrise plus et, visiblement, il souffre. Il va au bureau, prend une carafe, se verse un verre d'eau et le boit. Johanna entre par la porte du fond et le voit de dos.

JOHANNA. — Qu'est-ce que... (*Il se retourne.*) C'est vous?

LE PÈRE (*d'une voix encore étranglée*). — Eh bien, oui! (*Il lui baise la main. Sa voix s'affermit.*) Vous ne m'attendiez pas?

JOHANNA. — Je vous avais oublié. (*Elle se reprend et rit.*) Vous avez fait un bon voyage?

LE PÈRE. — Excellent. (*Elle regarde le mouchoir sur la clé.*) Ce n'est rien : un œil crevé. (*Un temps. Il la regarde.*) Vous n'êtes pas fardée.

JOHANNA. — Non.

LE PÈRE. — Vous n'irez donc pas chez Frantz?

JOHANNA. — Je n'irai chez personne : j'attends mon mari.

LE PÈRE. — Mais vous l'avez vu?

JOHANNA. — Qui?

LE PÈRE. — Mon fils.

JOHANNA. — Vous avez deux fils et je ne sais duquel vous parlez.

LE PÈRE. — De l'aîné. (*Un silence.*) Eh bien, mon enfant?

JOHANNA (*sursautant*). — Père?

LE PÈRE. — Et notre accord?

JOHANNA (*avec un air de stupeur amusée*). — C'est vrai : vous avez des droits! Quelle comédie. (*Presque en confidence.*) Tout est comique, au rez-de-chaussée, même vous qui allez mourir. Comment faites-vous pour garder cet air raisonnable? (*Un temps.*) Bon, je l'ai vu. (*Un temps.*) Je suis sûre que vous ne comprendrez rien.

LE PÈRE (*il s'attendait à cet aveu mais ne peut l'entendre sans une sorte d'angoisse*). — Vous avez vu Frantz. (*Un temps.*) Quand? Lundi?

JOHANNA. — Lundi et tous les autres jours.

LE PÈRE. — Tous les jours! (*Stupéfait.*) Cinq fois?

JOHANNA. — Il faut croire. Je n'ai pas compté.

LE PÈRE. — Cinq fois! (*Un temps.*) C'est un miracle.

(*Il se frotte les mains.*)

JOHANNA (*avec autorité et sans élever la voix*). — S'il vous plaît. (*Le père remet les mains dans ses poches.*) Ne vous réjouissez pas.

LE PÈRE. — Il faut m'excuser, Johanna. Dans l'avion de retour, j'avais des sueurs froides : je croyais tout perdu.

JOHANNA. — Eh bien?

LE PÈRE. — J'apprends que vous le voyez chaque jour.

JOHANNA. — C'est moi qui perds tout.

LE PÈRE. — Pourquoi? (*Elle hausse les épaules.*) Mon enfant, s'il vous ouvre sa porte, il faut que vous vous entendiez, tous les deux.

JOHANNA. — Nous nous entendons. (*Ton cynique et dur.*) Comme larrons en foire.

LE PÈRE (*déconcerté*). — Hein? (*Silence.*) Enfin, vous êtes bons amis?

JOHANNA. — Tout sauf des amis.

LE PÈRE. — Tout? (*Un temps.*) Vous voulez dire...

JOHANNA (*surprise*). — Quoi? (*Elle éclate de rire.*) Amants? Figurez-vous que nous n'y avons pas pensé. Était-ce nécessaire à vos projets?

LE PÈRE (*avec un peu d'humeur*). — Je m'excuse, ma bru, mais c'est votre faute : vous ne m'expliquez rien parce que vous avez décidé que je ne comprendrais pas.

JOHANNA. — Il n'y a rien à expliquer.

LE PÈRE (*inquiet*). — Il n'est pas... malade, au moins?

JOHANNA. — Malade? (*Elle comprend. Avec un écrasant mépris.*) Oh! Fou? (*Haussant les épaules.*) Que voulez-vous que j'en sache?

LE PÈRE. — Vous le voyez vivre.

JOHANNA. — S'il est fou, je suis folle. Et pourquoi ne le serais-je pas?

LE PÈRE. — En tout cas vous pouvez me dire s'il est malheureux.

JOHANNA (*amusée*). — Et voilà! (*En confidence.*) Là-haut, les mots n'ont pas le même sens.

LE PÈRE. — Bien. Comment dit-on, là-haut, qu'on souffre?

JOHANNA. — On ne souffre pas.

LE PÈRE. — Ah?

JOHANNA. — On est occupé.

LE PÈRE. — Frantz est occupé? (*Signe de Johanna.*) A quoi?

JOHANNA. — A quoi? Vous voulez dire : par qui?

LE PÈRE. — Oui : c'est ce que je veux dire. Alors?

JOHANNA. — Cela ne me regarde pas.

LE PÈRE (*doucement*). — Vous ne voulez pas me parler de lui?

JOHANNA (*avec une profonde lassitude*). — En quelle langue? Il faut tout le temps traduire : cela me fatigue. (*Un temps.*) Je vais m'en aller, père.

LE PÈRE. — Vous l'abandonnerez?

JOHANNA. — Il n'a besoin de personne.

LE PÈRE. — Naturellement, c'est votre droit, vous êtes libre. (*Un temps.*) Vous m'aviez fait une promesse.

JOHANNA. — Je l'ai tenue.

LE PÈRE. — Il sait... (*Signe de Johanna.*) Qu'a-t-il dit?

JOHANNA. — Que vous fumiez trop.

LE PÈRE. — Et puis?

JOHANNA. — Rien d'autre.

LE PÈRE (*profondément blessé*). — Je le savais! Elle lui ment sur toute la ligne, la garce! Que ne lui aura-t-elle pas raconté, pendant treize ans...

(*Johanna rit doucement. Il s'arrête net et la regarde.*)

JOHANNA. — Vous voyez bien que vous ne comprenez pas! (*Il la regarde, durci.*) Que croyez-vous que je fasse, chez Frantz? Je lui mens.

LE PÈRE. — Vous?

JOHANNA. — Je n'ouvre pas la bouche sans lui mentir.

LE PÈRE (*stupéfait et presque désarmé*). — Mais... vous détestiez le mensonge.

JOHANNA. — Je le déteste toujours.

LE PÈRE. — Eh bien?

JOHANNA. — Eh bien, voilà : je mens. A Werner par mes silences; à Frantz par mes discours.

LE PÈRE (*très sec*). — Ce n'est pas ce dont nous avions convenu.

JOHANNA. — Eh non!

LE PÈRE. — Vous aviez raison : je... je ne comprends pas. Vous allez contre vos propres intérêts!

JOHANNA. — Contre ceux de Werner.

LE PÈRE. — Ce sont les vôtres.

JOHANNA. — Je n'en sais plus rien.

(*Un silence. Le père, un instant désemparé, se reprend.*)

LE PÈRE. — Êtes-vous passée dans l'autre camp?

JOHANNA. — Il n'y a pas de camp.

LE PÈRE. — Bon. Alors, écoutez-moi : Frantz est fort à plaindre et je conçois que vous ayez voulu le ménager. Mais vous ne pouvez plus continuer dans cette voie! Si vous cédez à la pitié qu'il vous inspire...

JOHANNA. — Nous n'avons pas de pitié.

LE PÈRE. — Qui, vous?

JOHANNA. — Leni et moi.

LE PÈRE. — Leni, c'est une autre affaire. Mais vous, ma bru, quelque nom que vous donniez à vos sentiments, ne mentez plus à mon fils : vous le dégradez. (*Elle sourit. Avec plus de force.*) Il n'a qu'une envie : se fuir. Quand vous l'aurez lesté par vos mensonges, il en profitera pour couler à pic.

JOHANNA. — Je n'ai pas le temps de lui faire grand mal : je vous dis que je m'en vais.

LE PÈRE. — Quand et où?

JOHANNA. — Demain, n'importe où.

LE PÈRE. — Avec Werner?

JOHANNA. — Je ne sais pas.

LE PÈRE. — C'est une fuite?

JOHANNA. — Oui.

LE PÈRE. — Mais pourquoi?

JOHANNA. — Deux langages, deux vies, deux vérités, vous ne trouvez pas que c'est trop pour une seule personne? (*Elle rit.*) Les orphelins de Düsseldorf, tenez, je n'arrive pas à me débarrasser d'eux.

LE PÈRE. — Qu'est-ce que c'est? Un mensonge?

JOHANNA. — Une vérité d'en-haut. Ce sont des enfants abandonnés : ils meurent de faim dans un camp. Il faut qu'ils existent d'une manière ou d'une autre puisqu'ils me poursuivent jusqu'au rez-de-chaussée. Hier soir, il s'en est fallu de peu que je ne demande à Werner si nous pourrions les sauver. (*Elle rit.*) Cela ne serait rien. Mais là-haut...

LE PÈRE. — Eh bien?

JOHANNA. — Je suis ma pire ennemie. Ma voix ment, mon corps la dément. Je parle de la famille et je dis que nous en crèverons. A présent, regardez-moi : ai-je l'air dénourrie? Si Frantz me voyait...

Le Père. — Il ne vous voit donc pas?

Johanna. — Il n'en est pas encore à me regarder. (*Comme à elle-même.*) Un traître. Inspiré. Convaincant. Il parle, on l'écoute. Et puis, tout à coup, il s'aperçoit dans la glace; un écriteau lui barre la poitrine, avec ce seul mot, qu'on lira s'il se tait : trahison. Voilà le cauchemar qui m'attend chaque jour dans la chambre de votre fils.

Le Père. — C'est le cauchemar de tout le monde. Tous les jours et toutes les nuits. (*Un silence.*)

Johanna. — Puis-je vous poser une question? (*Sur un signe du père.*) Qu'ai-je à faire dans cette histoire? Pourquoi m'y avez-vous embarquée?

Le Père (*très sec*). — Vous perdez l'esprit, ma bru : c'est vous qui avez décidé de vous en mêler.

Johanna. — Comment saviez-vous que je m'y déciderais?

Le Père. — Je ne le savais pas.

Johanna. — Ne mentez pas, vous qui me reprochez mes mensonges. En tout cas, ne mentez pas trop vite; six jours, c'est long, vous m'avez laissé le temps de réfléchir. (*Un temps.*) Le conseil de famille s'est tenu pour moi seule.

Le Père. — Non, mon enfant : pour Werner.

Johanna. — Werner? Bah! Vous l'attaquiez pour que je le défende. C'est moi qui ai eu l'idée de parler à Frantz, j'en conviens. Ou plutôt, c'est moi qui l'ai trouvée : vous l'aviez cachée dans la pièce et vous me guidiez avec tant d'adresse qu'elle a fini par me sauter aux yeux. Est-ce vrai?

Le Père. — Je souhaitais en effet que vous rencontriez mon fils : pour des raisons que vous connaissez fort bien.

Johanna (*avec force*). — Pour des raisons que je ne connais pas. (*Un temps.*) Quand vous nous avez mis en présence, moi qui sais, lui qui ne veut pas savoir, m'avez-vous prévenue qu'il suffisait d'un mot pour le tuer?

Le Père (*dignement*). — Johanna, j'ignore tout de mon fils.

Johanna. — Tout, sauf qu'il cherche à se fuir et que nous l'y aidons par nos mensonges. Allons! Vous jouez à coup sûr : je vous dis qu'un mot suffit pour le tuer et vous ne bronchez même pas.

Le Père (*souriant*). — Quel mot, mon enfant?

Johanna (*lui riant au nez*). — Opulence.

Le Père. — Plaît-il?

JOHANNA. — Celui-là ou n'importe quel autre, pourvu qu'il fasse entendre que nous sommes la nation la plus riche de l'Europe. (*Un temps.*) Vous ne semblez pas très étonné.

LE PÈRE. — Je ne le suis pas. Il y a douze ans, j'ai compris les craintes de mon fils à certains propos qui lui ont échappé. Il a cru qu'on voulait anéantir l'Allemagne et s'est retiré pour ne pas assister à notre extermination. En ce temps-là, si l'on avait pu lui dévoiler l'avenir, il guérissait à l'instant. Aujourd'hui, le sauvetage sera plus difficile : il a pris des habitudes, Leni le gâte, la vie monacale présente certaines commodités. Mais ne craignez rien : le seul remède à son mal, c'est la vérité. Il rechignera d'abord parce que vous lui ôterez ses raisons de bouder et puis, dans une semaine, il sera le premier à vous remercier.

JOHANNA (*violente*). — Quelles fadaises! (*Brutalement.*) Je l'ai vu hier, cela ne vous suffit pas?

LE PÈRE. — Non.

JOHANNA. — Là-haut, l'Allemagne est plus morte que la lune. Si je la ressuscite, il se tire une balle dans la bouche.

LE PÈRE (*riant*). — Pensez-vous!

JOHANNA. — Je vous dis que c'est l'évidence.

LE PÈRE. — Il n'aime plus son pays?

JOHANNA. — Il l'adore.

LE PÈRE. — Eh bien, alors! Johanna, cela n'a pas le sens commun.

JOHANNA, — Oh! pour cela, non! (*Riant avec un peu d'égarement.*) Le sens commun! Voilà ce qu'il y a (*désignant le père*) dans cette tête. Dans la mienne, il y a ses yeux. (*Un temps.*) Arrêtez tout. Votre machine infernale va vous éclater entre les mains.

LE PÈRE. — Je ne peux rien arrêter.

JOHANNA. — Alors, je partirai sans le revoir et pour toujours. Quant à la vérité, je la dirai. soyez tranquille. Mais pas à Frantz. A Werner.

LE PÈRE (*vivement*). — Non! (*Il se reprend.*) Vous ne lui feriez que du mal.

JOHANNA. — Est-ce que je lui fais du bien, depuis dimanche? (*On entend le klaxon lointain d'une auto.*) Le voilà : il saura tout dans un quart d'heure.

LE PÈRE (*impérieusement*). — Attendez! (*Elle s'arrête, interdite. Il va à la porte, ôte le mouchoir et tourne la clé, puis se retourne vers*

Johanna.) Je vous fais une proposition. (*Elle reste silencieuse et crispée. Un temps.*) Ne racontez rien à votre mari. Allez voir Frantz une dernière fois et dites-lui que je sollicite une entrevue. S'il accepte, je délie Werner de son serment et vous partirez *tous les deux* quand il vous plaira. (*Un silence.*) Johanna ! je vous offre la liberté.

JOHANNA. — Je sais. (*L'auto est entrée dans le parc.*)

LE PÈRE. — Eh bien ?

JOHANNA. — Je n'en veux pas à ce prix.

LE PÈRE. — Quel prix ?

JOHANNA. — La mort de Frantz.

LE PÈRE. — Mon enfant ! Que vous est-il arrivé ? Je crois entendre Leni.

JOHANNA. — Vous l'entendez. Nous sommes sœurs jumelles. Ne vous en étonnez pas : c'est vous qui nous avez faites pareilles. Et quand toutes les femmes de la terre défileraient dans la chambre de votre fils, ce seraient autant de Leni qui se tourneraient contre vous.

(*Freins. L'auto s'arrête devant le perron.*)

LE PÈRE. — Je vous en prie, ne décidez rien encore ! Je vous promets...

JOHANNA. — Inutile. Pour les tueurs à gage, adressez-vous à l'autre sexe.

LE PÈRE. — Vous direz tout à Werner ?

JOHANNA. — Oui.

LE PÈRE. — Fort bien. Et si je disais tout à Leni ?

JOHANNA (*stupéfaite et effrayée*). — A Leni, vous ?

LE PÈRE. — Pourquoi pas ? La maison sauterait.

JOHANNA (*au bord de la crise de nerfs*). — Faites sauter la maison ! Faites sauter la planète ! Nous serons enfin tranquilles. (*Un rire d'abord sombre et bas qui s'enfle malgré elle.*) Tranquilles ! Tranquilles ! Tranquilles !

(*Un bruit de pas dans le corridor. Le père va rapidement à Johanna, la prend brutalement par les épaules et la secoue en la regardant fixement.*

Johanna parvient à se calmer. Le père s'éloigne d'elle à l'instant où la porte s'ouvre.)

SCÈNE III

Les Mêmes, Werner

Werner (*entrant à pas pressés et voyant le père*). — Tiens!

Le Père. — Bonjour, Werner.

Werner. — Bonjour, père. Êtes-vous content de votre voyage?

Le Père. — Hé! (*Il se frotte les mains sans s'en apercevoir.*) Content, oui. Content. Très content, peut-être.

Werner. — Vous souhaitiez me parler.

Le Père. — A toi? Mais pas du tout. Je vous laisse, mes chers enfants. (*A la porte.*) Johanna, ma proposition tient toujours.

(*Il sort.*)

SCÈNE IV

Johanna, Werner

Werner. — Quelle proposition?

Johanna. — Je te le dirai.

Werner. — Je n'aime pas qu'il vienne fouiner ici. (*Il va prendre une bouteille de champagne et deux coupes dans une armoire, pose les deux coupes sur le bureau et commence à déboucher la bouteille.*) Champagne?

Johanna. — Non.

Werner. — Très bien. Je boirai seul.

(*Johanna écarte les coupes.*)

Johanna. — Pas ce soir, j'ai besoin de toi.

Werner. — Tu m'étonnes. (*Il la regarde. Brusquement.*) En tout cas, cela n'empêche pas de boire. (*Il fait sauter le bouchon. Johanna pousse un léger cri. Werner se met à rire, remplit les deux coupes et la regarde.*) Ma parole, tu as peur!

Johanna. — Je suis nerveuse.

Werner (*avec une sorte de satisfaction*). — Je dis que tu as peur. (*Un temps.*) De qui? Du père?

Johanna. — De lui aussi.

Werner. — Et tu veux que je te protège? (*Ricanant, mais un peu plus détendu.*) Les rôles sont renversés. (*Il boit sa coupe d'un

trait.) Raconte-moi tes ennuis. (*Un silence.*) C'est donc si difficile? Viens! (*Elle ne bouge pas. Il l'attire à lui, crispée.*) Mets ta tête sur mon épaule. (*Il incline presque de force la tête de Johanna. Un temps. Il se regarde dans la glace et sourit.*) Retour à l'ordre. (*Un très léger silence.*) Parle, ma chérie!

JOHANNA (*relevant la tête pour le regarder.*) — J'ai vu Frantz.

WERNER (*il la repousse avec colère*). — Frantz! (*Il lui tourne le dos, va au bureau, se verse une autre coupe de champagne, boit une gorgée, posément, et se retourne vers elle, calmé, souriant.*) Tant mieux! Tu connaîtras toute la famille. (*Elle le regarde, déconcertée.*) Comment le trouves-tu, mon frère aîné, une armoire, hein? (*Toujours ahurie, elle fait non de la tête.*) Tiens! (*Amusé.*) Tiens! Tiens! Serait-il malingre? (*Elle a de la peine à parler.*) Eh bien?

JOHANNA. — Tu es plus grand que lui.

WERNER (*même jeu*). — Ha! Ha! (*Un temps.*) Et son bel habit d'officier? Il le porte toujours?

JOHANNA. — Ce n'est plus un bel habit.

WERNER. — Des loques? Mais, dites-moi donc, ce pauvre Frantz est très abîmé. (*Silence crispé de Johanna. Il prend sa coupe.*) A sa guérison. (*Il lève la coupe puis, s'apercevant que Johanna a les mains vides, il va chercher l'autre coupe et la lui tend.*) Trinquons! (*Elle hésite. Impérieux.*) Prends cette coupe. (*Elle se durcit et prend la coupe.*)

JOHANNA (*avec défi*). — Je bois à Frantz!

(*Elle veut choquer sa coupe contre celle de Werner. Celui-ci retire vivement la sienne.*

Ils se regardent un instant, interloqués l'un et l'autre. Puis Werner éclate de rire et jette le contenu de sa coupe sur le plancher.)

WERNER (*avec une violence gaie*). — C'est pas vrai! C'est pas vrai! (*Stupeur de Johanna. Il va sur elle.*) Tu ne l'as jamais vu. Pas un instant, je n'ai marché. (*Lui riant au nez.*) Et le verrou, mon petit? Et la barre de fer? Ils ont un signal, sois-en sûre.

JOHANNA (*elle a repris son air glacé*). — Ils en ont un. Je le connais.

WERNER (*riant toujours*). — Comment donc! Tu l'auras demandé à Leni!

JOHANNA. — Je l'ai demandé au père.

WERNER (*frappé*). — Ah! (*Un long silence. Il va au bureau, pose sa coupe et réfléchit. Il se retourne sur Johanna; il a gardé son air

jovial mais on sent qu'il fait un grand effort pour se maîtriser.) Eh bien! Cela devait arriver. (*Un temps.*) Le père ne fait rien pour rien : quel est son intérêt dans cette histoire?

JOHANNA. — Je voudrais le savoir.

WERNER. — Qu'est-ce qu'il t'a proposé, tout à l'heure?

JOHANNA. — Il te déliera de ton serment si Frantz lui accorde un rendez-vous.

WERNER (*il est devenu sombre et méfiant, sa méfiance s'accroîtra au cours des répliques suivantes*). — Un rendez-vous... Et Frantz l'accordera?

JOHANNA (*avec assurance*). — Oui.

WERNER. — Et puis?

JOHANNA. — Rien. Nous serons libres.

WERNER. — Libres de quoi faire?

JOHANNA. — De nous en aller.

WERNER (*rire sec et dur*). — A Hambourg?

JOHANNA. — Où nous voudrons.

WERNER (*même jeu*). — Parfait! (*Rire dur.*) Eh bien, ma femme, c'est le plus beau coup de pied au cul que j'aie reçu de toute ma vie.

JOHANNA (*stupéfaite*). — Werner, le père ne songe pas un seul instant...

WERNER. — A son fils cadet? Bien sûr que non. Frantz prendra mon bureau, il s'assiéra dans mon fauteuil et boira mon champagne, il jettera ses coquilles sous mon lit. A part cela, qui songerait à moi? Est-ce que je compte? (*Un temps.*) Le vieux a changé d'avis : voilà tout.

JOHANNA. — Mais tu ne comprends donc rien?

WERNER. — Je comprends qu'il veut mettre mon frère à la tête de l'entreprise. Et je comprends aussi que tu leur as délibérément servi d'intermédiaire : pourvu que tu m'arraches d'ici, peu t'importe qu'on m'en chasse à coups de pied. (*Johanna le regarde avec froideur. Elle le laisse poursuivre sans même essayer de s'expliquer.*) On brise ma carrière d'avocat pour me mettre en résidence surveillée dans cette affreuse bâtisse, au milieu de mes chers souvenirs d'enfance; un beau jour, le fils prodigue consent à quitter sa chambre, on tue le veau gras, on me fout dehors et tout le monde est content, à commencer par ma femme! Une excellente histoire, non? Tu la raconteras : à Hambourg. (*Il va au bureau, se verse une coupe de champagne et boit. Son ivresse — légère mais*

manifeste — ne cessera de croître jusqu'à la fin de l'acte.) Pour les valises, tu feras tout de même bien d'attendre un peu. Parce que, vois-tu, je me demande si je me laisserai faire. (*Avec force.*) J'ai l'Entreprise, je la garde : on verra ce que je vaux. (*Il va s'asseoir à son bureau. D'une voix calme et rancuneuse, avec un soupçon d'importance.*) A présent, laisse-moi : il faut que je réfléchisse.

(*Un temps.*)

JOHANNA (*sans se presser, d'une voix froide et tranquille*). — Il ne s'agit pas de l'entreprise : personne ne te la dispute.

WERNER. — Personne, sauf mon père et son fils.

JOHANNA. — Frantz ne dirigera pas les chantiers.

WERNER. — Parce que?

JOHANNA. — Il ne le veut pas.

WERNER. — Il ne le *veut pas* ou il ne le *peut pas?*

JOHANNA (*à contre-cœur*). — Les deux. (*Un temps.*) Et le père le sait.

WERNER. — Alors?

JOHANNA. — Alors, il veut revoir Frantz avant de mourir.

WERNER (*un peu soulagé, mais défiant*). — C'est louche.

JOHANNA. — Très louche. Mais clea ne te concerne pas.

(*Werner se lève et va jusqu'à elle. Il la regarde dans les yeux, elle soutient son regard.*)

WERNER. — Je te crois. (*Il boit. Johanna détourne la tête, agacée.*) Un incapable! (*Il rit.*) Et par-dessus le marché, un gringalet. Dimanche, le père parlait de mauvaise graisse.

JOHANNA (*vivement*). — Frantz n'a que la peau sur les os.

WERNER. — Oui. Avec un petit ventre, comme tous les prisonniers. (*Il se regarde dans la glace et bombe le torse, presque inconsciemment.*) Incapable. Loqueteux. A demi cinglé. (*Il se tourne vers Johanna.*) Tu l'as vu... souvent?

JOHANNA. — Tous les jours.

WERNER. — Je me demande ce que vous trouvez à vous dire. (*Il marche avec une assurance nouvelle.*) « Pas de famille sans déchet. » Je ne sais plus qui a dit cela. Terrible, mais vrai, hein? Seulement, jusqu'ici, le déchet, je croyais que c'était moi. (*Mettant les mains sur les épaules de Johanna.*) Merci, ma femme : tu m'as délivré. (*Il va pour prendre sa coupe, elle le retient.*) Tu as raison : plus de champagne! (*Il balaie les deux coupes de la main. Elles tombent et se brisent.*) Qu'on lui porte les bouteilles de ma part. (*Il rit.*) Quant à toi, tu ne le reverras plus : je te l'interdis.

JOHANNA (*toujours glacée*). — Très bien. Emmène-moi d'ici.

WERNER. — Je te dis que tu m'as délivré. Je me faisais des idées, vois-tu. Désormais, tout ira bien.

JOHANNA. — Pas pour moi.

WERNER. — Non? (*Il la regarde, son visage change, ses épaules se voûtent légèrement.*) Même si je te jure que je changerai de peau et que je les mettrai tous au pas?

JOHANNA. — Même?

WERNER (*brusquement*). — Vous avez fait l'amour! (*Rire sec.*) Dis-le, je ne t'en voudrai pas : il n'avait qu'à siffler, paraît-il, les femmes tombaient sur le dos. (*Il la regarde d'un air mauvais.*) Je t'ai posé une question.

JOHANNA (*très dure*). — Je ne te pardonnerai pas si tu me forces à répondre.

WERNER. — Réponds et ne pardonne pas.

JOHANNA. — Non.

WERNER. — Vous ne faites pas l'amour. Bon! Mais tu meurs d'envie de le faire.

JOHANNA (*sans éclat mais avec une sorte de haine.*) — Tu es ignoble.

WERNER (*souriant et mauvais*). — Je suis un Gerlach. Réponds.

JOHANNA. — Non.

WERNER. — Alors, qu'as-tu à craindre?

JOHANNA (*toujours glacée*). — Avant toi, la mort et la folie m'ont attirée. Là-haut, cela recommence. Je ne le veux pas. (*Un temps.*) Ses crabes, j'y crois plus que lui.

WERNER. — Parce que tu l'aimes.

JOHANNA. — Parce qu'ils sont vrais. Les fous disent la vérité, Werner.

WERNER. — Vraiment. Laquelle?

JOHANNA. — Il n'y en a qu'une : l'horreur de vivre. (*Retrouvant sa chaleur.*) Je ne veux pas! Je ne veux pas! Je préfère me mentir. Si tu m'aimes, sauve-moi. (*Désignant d'un geste le plafond.*) Ce couvercle m'écrase. Emmène-moi dans une ville où tout soit à tout le monde, où tout le monde se mente. Avec du vent. Du vent qui vienne de loin. Nous nous retrouverons, Werner, je te le jure!

WERNER (*avec une violence soudaine et sauvage*). — Nous retrouver? Ha! Et comment t'aurais-je perdue, Johanna? Je ne t'ai jamais eue. Laisse donc! Je n'avais que faire de ta sollicitude. Tu m'as trompé sur la marchandise! Je voulais une femme, je

n'ai possédé que son cadavre. Tant pis si tu deviens folle : nous resterons ici! (*Il l'imite.*) « Défends-moi! Sauve-moi! » Comment? En foutant le camp? (*Il se domine. Sourire mauvais et froid.*) Je me suis emporté tout à l'heure. Excuse-moi. Tu feras tout pour rester une épouse honnête : c'est le rôle de ta vie. Mais tout le plaisir sera pour toi. (*Un temps.*) Jusqu'où faudra-t-il aller pour que tu oublies mon frère? Jusqu'où fuirons-nous? Des trains, des avions, des bateaux : que d'histoires et quelle fatigue! Tu regarderas tout de ces yeux vides : une sinistrée de luxe, cela ne te changera guère. Et moi? T'es-tu demandé ce que je penserai pendant ce temps-là? Que je me suis déclaré battu d'avance et que je me suis enfui sans lever un doigt. Un lâche, hein, un lâche : c'est comme cela que tu m'aimes, tu pourras me consoler. Maternellement. (*Avec force.*) Nous resterons ici! Jusqu'à ce qu'un de nous trois crève : toi, mon frère ou moi.

JOHANNA. — Comme tu me détestes!

WERNER. — Je t'aimerai quand je t'aurai conquise. Et je vais me battre, sois tranquille. (*Il rit.*) Je gagnerai : vous n'aimez que la force, vous autres femmes. Et la force, c'est moi qui l'ai.

(*Il la prend par la taille et l'embrasse brutalement. Elle le frappe de ses poings fermés, se dégage et se met à rire.*)

JOHANNA (*riant aux éclats*). — Oh! Werner, est-ce que tu crois qu'il mord?

WERNER. — Qui? Frantz?

JOHANNA. — Le soudard à qui tu veux ressembler. (*Un temps.*) Si nous restons, j'irai chez ton frère tous les jours.

WERNER. — J'y compte bien. Et tu passeras toutes les nuits dans mon lit. (*Il rit.*) Les comparaisons se feront d'elles-mêmes.

JOHANNA (*lentement et tristement*). — Pauvre Werner!

(*Elle va vers la porte.*)

WERNER (*brusquement désemparé*). — Où vas-tu?

JOHANNA (*avec un rire mauvais*). — Je vais comparer.

(*Elle ouvre la porte et sort sans qu'il fasse un geste pour la retenir.*)

RIDEAU

FIN DE L'ACTE III

ACTE IV

La chambre de Frantz. Même décor qu'au II. Mais toutes les pancartes ont disparu. Plus de coquilles d'huitres sur le plancher. Sur la table une lampe de bureau. Seul, le portrait de Hitler demeure.

SCÈNE I

Frantz (*seul*). — Habitants masqués des plafonds, attention! Habitants masqués des plafonds, attention! (*Un silence. Tourné vers le plafond.*) Hé? (*Entre ses dents.*) Je ne les sens pas. (*Avec force.*) Camarades! Camarades! L'Allemagne vous parle, l'Allemagne martyre! (*Un temps. Découragé.*) Ce public est gelé. (*Il se lève et marche.*) Impression curieuse mais invérifiable : ce soir l'Histoire va s'arrêter. Pile! L'explosion de la planète est au programme, les savants ont le doigt sur le bouton, adieu! (*Un temps.*) On aimerait pourtant savoir ce qui serait advenu de l'espèce humaine au cas où elle aurait survécu. (*Agacé, presque violent.*) Je fais la putain pour leur plaire et ils n'écoutent même pas. (*Avec chaleur.*) Chers auditeurs, je vous en supplie, si je n'ai plus votre oreille, si les faux-témoins vous ont circonvenus... (*Brusquement.*) Attendez! (*Il fouille dans sa poche.*) Je tiens le coupable. (*Il sort un bracelet-montre en le tenant par l'extrémité du bracelet de cuir, avec dégoût.*) On m'a fait cadeau de cette bête et j'ai commis la faute de l'accepter. (*Il la regarde.*) Quinze minutes! On a quinze minutes de retard! Inadmissible. Je la fracasserai, moi, cette montre. (*Il la met à son poignet.*) Quinze minutes! Seize à présent. (*Avec éclat.*) Comment garderai-je ma patience séculaire si l'on m'agace par des piqûres d'épingle? Tout finira très mal. (*Un temps.*) Je n'ouvrirai pas : c'est simple; je la laisserai deux heures entières sur le palier.

(*On frappe trois coups. Il se hâte d'aller ouvrir.*)

SCÈNE II

FRANTZ, JOHANNA

FRANTZ (*reculant pour laisser entrer Johanna.*) — Dix-sept!
(*Il montre du doigt le bracelet-montre.*)

JOHANNA. — Plaît-il?

FRANTZ (*voix de l'horloge parlante*). — Quatre heures dix-sept minutes trente secondes. M'avez-vous apporté la photo de mon frère? (*Un temps.*) Eh bien?

JOHANNA (*de mauvaise grâce*). — Oui.

FRANTZ. — Montrez-la-moi.

JOHANNA (*même jeu*). — Qu'allez-vous en faire?

FRANTZ (*rire insolent*). — Qu'est-ce qu'on fait d'une photo?

JOHANNA (*après une hésitation*). — La voilà.

FRANTZ (*la regardant*). — Eh bien, je ne l'aurais pas reconnu. Mais c'est un athlète! Félicitations! (*Il met la photo dans sa poche.*) Et comment vont nos orphelins?

JOHANNA (*déconcertée*). — Quels orphelins?

FRANTZ. — Voyons! Ceux de Düsseldorf.

JOHANNA. — Eh bien... (*Brusquement.*) Ils sont morts.

FRANTZ (*au plafond*). — Crabes, ils étaient sept cents. Sept cents pauvres gosses sans feu ni lieu... (*Il s'arrête.*) Ma chère amie, je me fous de ces orphelins. Qu'on les enterre au plus vite! Bon débarras. (*Un temps.*) Et voilà! Voilà ce que je suis devenu par votre faute : un mauvais Allemand.

JOHANNA. — Par ma faute?

FRANTZ. — J'aurais dû savoir qu'elle déréglerait tout. Pour chasser le temps de cette chambre, il m'a fallu cinq années; pour l'y ramener, vous n'avez eu besoin que d'un instant. (*Il montre le bracelet.*) Cette bête câline qui ronronne autour de mon poignet et que je fourre dans ma poche quand j'entends frapper Leni, c'est le Temps Universel, le Temps de l'horloge parlante, des indicateurs et des observatoires. Mais qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse? Est-ce que je suis universel, moi? (*Regardant la montre.*) Je trouve ce cadeau suspect.

JOHANNA. — Eh bien, rendez-le-moi!

FRANTZ. — Pas du tout! Je le garde. Je me demande seulement pourquoi vous me l'avez fait.

JOHANNA. — Puisque je vis encore, autant que vous viviez.

FRANTZ. — Qu'est-ce que c'est vivre? Vous attendre? Je n'attendais plus rien avant mille ans. Cette lampe ne s'éteint pas; Leni vient quand elle veut; je dormais au petit bonheur, quand le sommeil voulait bien me prendre : en un mot, je ne savais jamais l'heure. (*Avec humeur.*) A présent, c'est la bousculade des jours et des nuits. (*Coup d'œil à la montre.*) Quatre heures vingt-cinq : l'ombre s'allonge, la journée se fane : je déteste les après-midi. Quand vous partirez, il fera nuit : ici, en pleine clarté! Et j'aurai peur. (*Brusquement.*) Ces pauvres petits quand va-t-on les mettre en terre?

JOHANNA. — Lundi, je crois.

FRANTZ. — Il faudrait une chapelle ardente à ciel ouvert, dans les ruines de l'église. Sept cents petits cercueils veillés par une foule en haillons! (*Il la regarde.*) Vous ne vous êtes pas fardée?

JOHANNA. — Comme vous voyez.

FRANTZ. — Un oubli?

JOHANNA. — Non. Je ne comptais pas venir.

FRANTZ (*violent*). — Quoi?

JOHANNA. — C'est le jour de Werner. (*Un temps.*) Eh bien, oui : le samedi.

FRANTZ. — Qu'a-t-il besoin d'un jour, il vous a toutes les nuits. Le samedi?... Ah, oui : la semaine anglaise. (*Un temps.*) Et le dimanche aussi, naturellement!

JOHANNA. — Naturellement.

FRANTZ. — Si je vous comprends, nous serions un samedi. Ah, Madame, la montre ne le dit pas : il faut m'offrir un agenda. (*Il ricane un peu puis, brusquement.*) Deux jours sans vous? Impossible.

JOHANNA. — Pensez-vous que je priverais mon mari des seuls moments que nous puissions vivre ensemble?

FRANTZ. — Pourquoi pas? (*Elle rit sans lui répondre.*) Il a des droits sur vous? Je regrette, mais j'en ai, moi aussi.

JOHANNA (*avec une sorte de violence*). — Vous? Aucun. Pas le moindre!

FRANTZ. — Est-ce moi qui suis allé vous chercher? (*Criant.*) Quand comprendrez-vous que ces attentes mesquines me détournent de mon office. Les crabes sont perplexes, ils se méfient : les faux-témoins triomphent. (*Comme une insulte.*) Dalila!

JOHANNA (*éclatant d'un rire mauvais*). — Pfou! (*Elle va vers lui et le regarde avec insolence.*) Et voilà Samson? (*Riant de plus belle.*) Samson! Samson! (*Cessant de rire.*) Je le voyais autrement.

FRANTZ (*formidable*). — C'est moi. Je porte les siècles; si je me redresse, ils s'écrouleront. (*Un temps. Voix naturelle, ironie amère.*) D'ailleurs c'était un pauvre homme, j'en suis convaincu. (*Il marche à travers la chambre.*) Quelle dépendance! (*Un silence. Il s'assied.*) Madame, vous me gênez. (*Un temps.*)

JOHANNA. — Je ne vous gênerai plus.

FRANTZ. — Qu'avez-vous fait?

JOHANNA. — J'ai tout dit à Werner.

FRANTZ. — Tiens! Pourquoi donc?

JOHANNA (*amère*). — Je me le demande.

FRANTZ. — Il a bien pris la chose?

JOHANNA. — Il l'a prise fort mal.

FRANTZ (*inquiet, nerveux*). — Il nous quitte? Il vous emmène?

JOHANNA. — Il reste ici.

FRANTZ (*rasséréné*). — Tout va bien. (*Il se frotte les mains.*) Tout va très bien.

JOHANNA (*ironie amère*). — Et vous ne me quittez pas des yeux! Mais qu'est-ce que vous voyez? (*Elle s'approche, lui prend la tête dans les mains et l'oblige à la regarder.*) Regardez-moi. Oui. Comme cela. A présent, osez dire que tout va très bien.

FRANTZ (*il la regarde et se dégage*). — Je vois, oui, je vois! Vous regretterez Hambourg. La vie facile. L'admiration des hommes et leurs désirs. (*Haussant les épaules.*) Cela vous regarde.

JOHANNA (*triste et dure*). — Samson n'était qu'un pauvre homme.

FRANTZ. — Oui. Oui. Oui. Un pauvre homme.

(*Il se met à marcher de côté.*)

JOHANNA. — Qu'est-ce que vous faites?

FRANTZ (*d'une voix rocailleuse et profonde*). — Je fais le crabe. (*Stupéfait de ce qu'il vient de dire.*) Hein, quoi? (*Revenant vers Johanna, voix naturelle.*) Pourquoi suis-je un pauvre homme?

JOHANNA. — Parce que vous ne comprenez rien. (*Un temps.*) Nous allons souffrir l'Enfer.

FRANTZ. — Qui?

JOHANNA. — Werner, vous et moi. (*Un bref silence.*) Il reste ici par jalousie.

FRANTZ (*stupéfait*). — Quoi?

JOHANNA. — Par jalousie. Est-ce clair? (*Un temps. Haussement

d'épaule.) Vous ne savez même pas ce que c'est. (*Rire de Frantz.*) Il m'enverra chez vous tous les jours, même le dimanche. Il se martyrisera, aux chantiers, dans son grand bureau de ministre. Et le soir, je paierai.

FRANTZ (*sincèrement surpris*). — Je vous demande pardon, chère amie. Mais de *qui* est-il jaloux? (*Elle hausse les épaules. Il sort la photo et la regarde.*) De moi? (*Un temps.*) Lui avez-vous dit... ce que j'étais devenu?

JOHANNA. — Je le lui ai dit.

FRANTZ. — Eh bien, alors?

JOHANNA. — Eh bien, il est jaloux.

FRANTZ. — C'est de la perversité! Je suis un malade, un fou peut-être; je me cache. La guerre m'a cassé, Madame.

JOHANNA. — Elle n'a pas cassé votre orgueil.

FRANTZ. — Et cela suffit pour qu'il me jalouse?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — Dites-lui que mon orgueil est en miettes. Dites que je fanfaronne pour me défendre. Tenez; je vais m'abaisser à l'extrême : dites à Werner que je suis jaloux.

JOHANNA. — De lui?

FRANTZ. — De sa liberté, de ses muscles, de son sourire, de sa femme, de sa bonne conscience. (*Un temps.*) Hein? Quel baume pour son amour-propre!

JOHANNA. — Il ne me croira pas.

FRANTZ. — Tant pis pour lui. (*Un temps.*) Et vous?

JOHANNA. — Moi?

FRANTZ. — Est-ce que vous me croyez?

JOHANNA (*incertaine, agacée*). — Mais non.

FRANTZ. — Madame, des indiscrétions ont été commises : je suis au courant, minute par minute, de votre vie privée.

JOHANNA (*haussant les épaules*). — Leni vous ment.

FRANTZ. — Leni ne parle jamais de vous. (*Désignant sa montre.*) C'est la babillarde : elle raconte tout. Dès que vous m'avez quitté, elle cause : huit heures et demie, dîner de famille; dix heures, chacun se retire, tête à tête avec votre mari. Onze heures, toilette nocturne, Werner se couche, vous prenez un bain. Minuit, vous entrez dans son lit.

JOHANNA (*rire insolent*). — Dans son lit? (*Un temps.*) Non.

FRANTZ. — Des lits jumeaux?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — Sur lequel des deux faites-vous l'amour?

JOHANNA (*exaspérée, avec insolence*). — Tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre.

FRANTZ (*grognant*). — Hon! (*Il regarde la photo.*) Quatre-vingts kilos! Il doit vous écraser, l'athlète! Vous aimez cela?

JOHANNA. — Si je l'ai choisi, c'est que je préfère les athlètes aux gringalets.

FRANTZ (*il regarde la photo en grognant puis la remet dans sa poche*). — Soixante heures que je n'ai pas fermé l'œil.

JOHANNA. — Pourquoi?

FRANTZ. — Vous ne coucherez pas avec lui pendant mon sommeil!

JOHANNA (*rire sec*). — Eh bien, ne dormez plus jamais!

FRANTZ. — C'est mon intention. Cette nuit, quand il vous prendra, vous saurez que je veille.

JOHANNA (*violente*). — Je regrette mais je vous priverai de ces sales plaisirs solitaires. Dormez cette nuit : Werner ne me touchera pas.

FRANZ (*déconcerté*). — Ah!

JOHANNA. — Cela vous déçoit?

FRANTZ. — Non.

JOHANNA. — Il ne me touchera plus tant que nous resterons ici par sa faute. (*Un temps.*) Savez-vous ce qu'il s'imagine? Que vous m'avez séduite! (*Insultante.*) Vous! (*Un temps.*) Vous vous ressemblez!

FRANTZ (*montrant la photo*). — Mais non.

JOHANNA. — Mais si. Deux Gerlach, deux abstraits, deux frères visionnaires! Qu'est-ce que je suis, moi? Rien : un instrument de supplice. Chacun cherche sur moi les caresses de l'autre. (*Elle s'approche de Frantz.*) Regardez ce corps. (*Elle lui prend la main et l'oblige à la poser sur son épaule.*) Autrefois, quand je vivais chez les hommes, ils n'avaient pas besoin de messes noires pour le désirer. (*Elle s'éloigne et le repousse. Un temps. Brusquement.*) Le père veut vous parler.

FRANTZ (*ton neutre*). — Ah!

JOHANNA. — Si vous le recevez, il déliera Werner de son serment.

FRANTZ (*calme et neutre*). — Et puis? Vous vous en irez?

JOHANNA. — Cela ne dépendra plus que de Werner.

FRANTZ (*même jeu*). — Vous souhaitez cette entrevue?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ (*même jeu*). — Il faut que je renonce à vous voir?

JOHANNA. — Naturellement.

FRANTZ (*même jeu*). — Que deviendrai-je?

JOHANNA. — Vous rentrerez dans votre Éternité.

FRANTZ. — Bien. (*Un temps.*) Allez dire à mon père...

JOHANNA (*brusquement*). — Non!

FRANTZ. — Hé?

JOHANNA (*avec une violence chaleureuse*). — Non! Je ne lui dirai rien.

FRANTZ (*impassible, sentant qu'il a gagné*). — Il faut que je lui donne ma réponse.

JOHANNA (*même jeu*). — Inutile : je ne la transmettrai pas.

FRANTZ. — Pourquoi m'avoir transmis sa demande?

JOHANNA. — C'est malgré moi.

FRANTZ. — Malgré vous?

JOHANNA (*petit rire, regard encore chargé de haine*). — Figurez-vous que j'avais envie de vous tuer.

FRANTZ (*très aimable*). — Oh! Depuis longtemps?

JOHANNA. — Depuis cinq minutes.

FRANTZ. — Et c'est déjà fini?

JOHANNA (*souriante et calme*). — Il me reste le désir de vous labourer les joues. (*Elle lui griffe le visage à deux mains. Il se laisse faire.*) Comme ceci. (*Elle laisse retomber ses mains et s'éloigne.*)

FRANTZ (*toujours aimable*). — Cinq minutes! Vous avez de la chance : moi, l'envie de vous tuer me dure toute la nuit.

(*Un silence. Elle s'assied sur le lit et regarde dans le vide.*)

JOHANNA (*à elle-même*). — Je ne partirai plus.

FRANTZ (*qui la guette*). — Plus jamais?

JOHANNA (*sans le regarder*). — Plus jamais.

(*Elle a un petit rire égaré, elle ouvre les deux mains comme si elle laissait échapper un objet et regarde à ses pieds. Frantz l'observe et change de maintien : il redevient maniaque et gourmé comme au IIe acte*).

FRANTZ. — Restez avec moi, alors. Tout à fait.

JOHANNA. — Dans cette chambre?

FRANTZ. — Oui.

JOHANNA. — Sans jamais en sortir? (*Signe de Frantz.*) La séquestration?

FRANTZ. — Cela même. (*Il parle en marchant. Johanna le suit des yeux. A mesure qu'il parle, elle se reprend et se durcit : elle comprend que Frantz ne cherche qu'à protéger son délire*). J'ai vécu douze ans sur un toit de glace au-dessus des sommets; j'avais précipité dans la nuit la fourmillante verroterie.

JOHANNA (*déjà méfiante*). — Quelle verroterie?

FRANTZ. — Le monde, chère Madame. Le monde où vous vivez. (*Un temps.*) Cette pacotille d'iniquité ressuscite. Par vous : quand vous me quittez, elle m'entoure parce que vous êtes dedans. Vous m'écrasez aux pieds de la Suisse saxonne, je divague dans un pavillon de chasse à cinq mètres au-dessus de la mer. L'eau renaît dans la baignoire autour de votre chair. A présent l'Elbe coule et l'herbe croît. Une femme est une traître, Madame.

JOHANNA (*sombre et durcie*). — Si je trahis quelqu'un ce n'est pas vous.

FRANTZ. — C'est moi! C'est moi *aussi*, agent double! Vingt heures sur vingt-quatre vous voyez, vous sentez, vous pensez sous mes semelles avec tous les autres : vous me soumettez aux lois du vulgaire. (*Un temps.*) Si je vous tiens sous clé, calme absolu : le monde retournera aux abîmes, vous ne serez que ce que vous êtes : (*la désignant*) ça! Les crabes me rendront leur confiance et je leur parlerai.

JOHANNA (*ironique*). — Me parlerez-vous quelquefois?

FRANTZ (*montrant le plafond*). — Nous leur parlerons ensemble. (*Johanna éclate de rire. Il la regarde, déconcerté.*) Vous refusez?

JOHANNA. — Qu'y a-t-il à refuser? Vous me racontez un cauchemar : j'écoute. Voilà tout.

FRANTZ. — Vous ne quitterez pas Werner?

JOHANNA. — Je vous ai dit que non.

FRANTZ. — Alors, quittez-moi. Voici la photo de votre mari. (*Il la lui donne, elle la prend.*) Quant à la montre, elle entrera dans l'Éternité au quatrième top exactement. (*Il défait le bracelet et regarde le cadran.*) Top! (*Il la jette sur le sol.*) Désormais, il sera quatre heures trente à toute heure. En souvenir de vous, Madame. Adieu. (*Il va à la porte, ôte le verrou, lève la barre. Long silence. Il s'incline et lui montre la porte. Elle va jusqu'à l'entrée sans se presser, tire le verrou et baisse la barre. Puis elle revient vers lui, calme et sans sourire, avec une réelle autorité.*) Bon! (*Un temps.*) Qu'allez-vous faire?

JOHANNA. — Ce que je fais depuis lundi : la navette. (*Geste.*)

FRANTZ. — Et si je n'ouvrais pas?

JOHANNA (*tranquille*). — Vous ouvrirez.

(*Frantz se baisse, ramasse la montre et la porte à son oreille. Son visage et sa voix changent : il parle avec une sorte de chaleur. A partir de cette réplique, une vraie complicité s'établit entre eux pour un moment.*)

FRANTZ. — Nous avons de la chance : elle marche. (*Il regarde le cadran.*) Quatre heures trente et une; l'Éternité plus une minute. Tournez, tournez les aiguilles : il faut vivre. (*A Johanna.*) Comment?

JOHANNA. — Je ne sais pas.

FRANTZ. — Nous serons trois fous furieux.

JOHANNA. — Quatre.

FRANTZ. — Quatre?

JOHANNA. — Si vous refusez de le recevoir, le père avertira Leni.

FRANTZ. — Il en est bien capable.

JOHANNA. — Qu'arriverait-il?

FRANTZ. — Leni n'aime pas les complications.

JOHANNA. — Alors?

FRANTZ. — Elle simplifiera.

JOHANNA (*prenant dans sa main le revolver qui se trouve sur la table de Frantz*). — Avec ça?

FRANTZ. — Avec ça ou autrement.

JOHANNA. — En pareil cas, les femmes tirent sur la femme.

FRANTZ. — Leni n'est femme qu'à demi.

JOHANNA. — Cela vous ennuierait de mourir?

FRANTZ. — Franchement, oui. (*Geste au plafond.*) Je n'ai pas trouvé les mots qu'ils peuvent comprendre. Et vous?

JOHANNA. — Je n'aimerais pas que Werner reste seul.

FRANTZ (*petit rire, en conclusion*). — Nous ne pouvons ni mourir, ni vivre.

JOHANNA (*même jeu*). — Ni nous voir ni nous quitter.

FRANTZ. — Nous sommes drôlement coincés. (*Il s'assied.*)

JOHANNA. — Drôlement.

(*Elle s'assied sur le lit. Silence. Frantz tourne le dos à Johanna et frotte deux coquilles l'une contre l'autre*).

FRANTZ (*tournant le dos à Johanna*). — Il faut qu'il y ait une issue.

JOHANNA. — Il n'y en a pas.

Frantz (*avec force*). — Il faut qu'il y en ait une! (*Il frotte ses coquilles avec une violence maniaque et désespérée.*) Hein, quoi?

Johanna. — Laissez donc vos coquilles. C'est insupportable.

Frantz. — Taisez-vous! (*Il jette les coquilles contre le portrait de Hitler.*) Voyez l'effort que je fais. (*Il se retourne à demi vers elle et lui montre ses mains tremblantes.*) Savez-vous ce qui me fait peur?

Johanna. — L'issue? (*Signe affirmatif de Frantz, toujours crispé.*) Qu'est-ce que c'est?

Frantz. — Doucement. (*Il se lève et marche avec agitation.*) Ne me pressez pas. Toutes les voies sont barrées, même celle du moindre mal. Reste un chemin qu'on ne barre jamais, vu qu'il est impraticable : celui du pire. Nous le prendrons.

Johanna (*dans un cri*). — Non!

Frantz. — Vous voyez bien que vous connaissez la sortie.

Johanna (*avec passion*). — Nous avons été heureux.

Frantz. — Heureux en Enfer?

Johanna (*elle enchaîne, passionnément*). — Heureux en Enfer oui. Malgré vous, malgré moi. Je vous en prie, je vous en supplie, restons ce que nous sommes. Attendons sans un mot, sans un geste. (*Elle le prend par les bras.*) Ne changeons pas.

Frantz. — Les autres changent, Johanna, les autres vont nous changer. (*Un temps.*) Croyez-vous que Leni nous laissera vivre?

Johanna (*avec violence*). — Leni, je me charge d'elle. S'il faut tirer, je tirerai la première.

Frantz. — Écartons Leni. Nous voilà seuls et face à face : qu'arrivera-t-il?

Johanna (*avec la même passion*). — Rien n'arrivera! Rien ne changera! Nous serons...

Frantz. — Il arrivera que vous me détruirez.

Johanna (*même jeu*). — Jamais!

Frantz. — Vous me détruirez lentement, sûrement, par votre seule présence. Déjà ma folie se délabre; Johanna, c'était mon refuge; que deviendrai-je quand je verrai le jour?

Johanna (*même jeu*). — Vous serez guéri.

Frantz (*bref éclat*). — Ha! (*Un temps. Rire dur.*) Je serai gâteux.

Johanna. — Je ne vous ferai jamais de mal; je ne songe pas à vous guérir : votre folie, c'est ma cage. J'y tourne en rond.

Frantz (*avec une tendresse triste et amère*). — Vous tournez, petit écureuil? Les écureuils ont de bonnes dents : vous rongerez les barreaux.

JOHANNA. — C'est faux! Je n'en ai pas même le désir. Je me plie à tous vos caprices.

FRANTZ. — Pour cela, oui. Mais cela se voit trop. Vos mensonges sont des aveux.

JOHANNA (*crispée*). — Je ne vous mens jamais!

FRANTZ. — Vous ne faites que cela. Généreusement. Vertueusement. Comme un brave petit soldat. Seulement vous mentez très mal. Pour bien mentir, voyez-vous, il faut être soi-même un mensonge : c'est mon cas. Vous, vous êtes vraie. Quand je vous regarde, je connais que la vérité existe et qu'elle n'est pas de mon bord. (*Riant.*) S'il y a des orphelins à Düsseldorf, je parie qu'ils sont gras comme des cailles!

JOHANNA (*d'une voix mécanique et butée*). — Ils sont morts! L'Allemagne est morte!

FRANTZ (*brutalement*). — Taisez-vous! (*Un temps.*) Eh bien? Vous le connaissez, à présent, le chemin du pire? Vous m'ouvrez les yeux parce que vous essayez de me les fermer. Et moi qui, chaque fois, vous déjoue, je me fais votre complice parce que... parce que je tiens à vous.

JOHANNA (*qui s'est un peu reprise*). — Donc chacun fait le contraire de ce qu'il veut?

FRANTZ. — Exactement.

JOHANNA (*d'une voix rogue et heurtée*). — Eh bien? Quelle est l'issue?

FRANTZ. — Que chacun veuille ce qu'il est contraint de faire.

JOHANNA. — Il faut que je veuille vous détruire?

FRANTZ. — Il faut que nous nous aidions à vouloir la Vérité.

JOHANNA (*même jeu*). — Vous ne la voudrez jamais. Vous êtes truqué jusqu'aux os.

FRANTZ (*sec et distant*). — Eh! ma chère, il fallait bien me défendre. (*Un temps. Plus chaleureux.*) Je renoncerai sur l'heure à l'illusionnisme, quand... (*Il hésite.*)

JOHANNA. — Quand?

FRANTZ. — Quand je vous aimerai plus que mes mensonges, quand vous m'aimerez malgré ma vérité.

JOHANNA (*ironiquement*). — Vous avez une vérité? Laquelle? Celle que vous dites aux crabes?

FRANTZ (*bondissant sur elle*). — *Quels* crabes? Êtes-vous folle? Quels crabes? (*Un temps. Il se détourne.*) Ah! oui. Eh bien, oui... (*D'un trait, brusquement.*) Les crabes sont des hommes. (*Un temps.*)

Hein, quoi? (*Il s'assied.*) Où ai-je été chercher cela? (*Un temps.*) Je le savais... autrefois... Oui, oui, oui. Mais j'ai tant de soucis. (*Un temps. D'un ton décidé.*) De vrais hommes, bons et beaux, à tous les balcons des siècles. Moi, je rampais dans la cour; je croyais les entendre : « Frère, qu'est-ce que c'est que ça? » Ça, c'était moi... (*Il se lève. Salut militaire, garde à vous. D'une voix forte.*) Moi, le Crabe. (*Il se tourne vers Johanna qui le regarde et lui parle familièrement.*) Eh bien, j'ai dit non : des hommes ne jugeront pas mon temps. Que seront-ils, après tout? Les fils de nos fils. Est-ce qu'on permet aux marmots de condamner leurs grands-père? J'ai retourné la situation; j'ai crié : « Voici l'homme; après moi, le déluge; après le déluge, les crabes, *vous!* » Démasqués, tous! les balcons grouillaient d'arthropodes. (*Solennel.*) Vous n'êtes pas sans savoir que l'espèce humaine est partie du mauvais pied : j'ai mis le comble à sa poisse fabuleuse en livrant sa dépouille mortelle au Tribunal des Crustacés. (*Un temps. Il marche de côté, lentement.*) Bon. Alors, ce seront des hommes. (*Il rit doucement, d'un air égaré et marche à reculons vers le portrait de Hitler.*) Des hommes, voyez-vous cela! (*Brusquement hérissé.*) Johanna, je récuse leur compétence, je leur ôte cette affaire et je vous la donne. Jugez moi.

JOHANNA (*avec plus de résignation que de surprise*). — Vous juger?

FRANTZ (*criant*). — Vous êtes sourde? (*La violence fait place à l'étonnement anxieux.*) Hein, quoi? (*Il se reprend. Rire sec, presque fat, mais sinistre.*) Vous me jugerez, ma foi, vous me jugerez.

JOHANNA. — Hier encore, vous étiez le témoin. Le témoin de l'Homme.

FRANTZ. — Hier, c'était hier. (*Il se passe la main sur le front.*) Le témoin de l'Homme... (*Riant.*) Et qui voulez-vous que ce soit? Voyons, Madame, c'est l'Homme, un enfant le devinerait. L'accusé témoigne pour lui-même. Je reconnais qu'il y a cercle vicieux. (*Avec une fierté sombre.*) Je suis l'Homme, Johanna; je suis tout homme et tout l'Homme, je suis le Siècle (*brusque humilité bouffonne*), comme n'importe qui.

JOHANNA. — En ce cas je ferai le procès d'un autre.

FRANTZ. — De qui?

JOHANNA. — De n'importe qui.

FRANTZ. — L'accusé promet d'être exemplaire : je devais témoigner à décharge mais je me chargerai si vous voulez. (*Un

temps.) Bien entendu, vous êtes libre. Mais si vous m'abandonnez sans m'entendre et par peur de me connaître, vous aurez porté sentence, bon gré, mal gré. Décidez. (*Un temps. Il désigne le plafond.*) Je leur dis ce qui me passe par la tête : jamais de réponse. Je leur raconte des blagues, aussi, histoire de rire : j'en suis encore à me demander s'ils les gobent ou s'ils les retiennent contre moi. Une pyramide de silence au-dessus de ma tête, un millénaire qui se tait : ça me tue. Et s'ils m'ignorent? S'ils m'ont oublié? Qu'est-ce que je deviens, moi, sans tribunal? Quel mépris! — « Tu peux faire ce que tu veux, on s'en fout! » — Alors? Je compte pour du beurre? Une vie qui n'est pas sanctionnée, la terre la boit. C'était l'Ancien Testament. Voici le Nouveau. Vous serez l'avenir et le présent, le monde et moi-même; hors de vous, rien : vous me ferez oublier les siècles, je vivrai. Vous m'écouterez, je surprendrai vos regards, je vous entendrai me répondre; un jour, peut-être, après des années, vous reconnaîtrez mon innocence et je le saurai. Quelle fête carillonnée : vous me serez tout et tout m'acquittera. (*Un temps.*) Johanna! Est-ce que c'est possible?

(*Un temps.*)

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — On peut encore m'aimer?

JOHANNA (*sourire triste mais avec une profonde sincérité*). — Malheureusement.

(*Frantz se lève. Il a l'air délivré, presque heureux. Il va vers Johanna et la prend dans ses bras.*)

FRANTZ. — Je ne serai plus jamais seul... (*Il va pour l'embrasser puis, brusquement, il s'éloigne et reprend son air maniaque et dur. Johanna le regarde, comprend qu'il est rentré dans sa solitude et se durcit à son tour. Avec une ironie mauvaise mais qui ne porte que sur lui-même.*) Je vous demande pardon, Johanna; il est un petit peu tôt pour corrompre le juge que je me suis donné.

JOHANNA. — Je ne suis pas votre juge. Ceux qu'on aime, on ne les juge pas.

FRANTZ. — Et si vous cessiez de m'aimer? Est-ce que ce ne serait pas le jugement? Le jugement dernier?

JOHANNA. — Comment le pourrais-je?

FRANTZ. — En apprenant qui je suis.

JOHANNA. — Je le sais déjà.

FRANTZ (*se frottant les mains d'un air réjoui.*) Oh! non. Pas du tout! Pas du tout! (*Un temps. Il a l'air tout à fait fou.*) Un jour

viendra, pareil à tous les jours, je parlerai de moi, vous m'écouterez et, tout d'un coup, l'amour s'écroulera! Vous me regarderez avec horreur et je me sentirai redevenir... (*Il se met à quatre pattes et marche de côté.*) ... crabe!

Johanna (*le regardant avec horreur*). — Arrêtez!

Frantz (*à quatre pattes*). — Vous ferez ces yeux! Justement ceux-là! (*Il se relève prestement.*) Condamné, hein? Condamné sans recours! (*D'une voix changée, cérémonieuse et optimiste.*) Bien entendu, il est également possible que je fasse l'objet d'un acquittement.

Johanna (*méprisante et tendue*). — Je ne suis pas sûre que vous le souhaitiez.

Frantz. — Madame, je souhaite en finir : d'une manière ou d'une autre. (*Un temps.*)

Johanna. — Vous avez gagné, bravo! Si je pars, je vous condamne; si je reste, vous mettez la méfiance entre nous; elle brille déjà dans vos yeux. Eh bien, suivons le programme : veillons à nous dégrader ensemble, avilissons-nous bien soigneusement et l'un par l'autre; nous ferons de notre amour un instrument de torture; nous boirons, n'est-ce pas? Vous vous remettrez au champagne; moi, c'était le whisky, j'en apporterai. Chacun sa bouteille, face à l'autre et seul. (*Avec un sourire mauvais.*) Savez-vous ce que nous serons, témoin de l'Homme? Un couple comme tous les couples! (*Elle se verse du champagne et lève la coupe.*) Je bois à nous! (*Elle boit d'un trait et jette la coupe contre le portrait de Hitler. La coupe se brise en heurtant le portrait. Johanna va prendre un fauteuil sur le tas de meubles brisés, le redresse et s'assied.*) Alors?

Frantz (*déconcerté*). — Johanna... Est-ce que...

Johanna. — C'est moi qui interroge. Alors? Qu'avez-vous à dire?

Frantz. — Vous ne m'avez pas compris. S'il n'y avait que nous deux, je vous jure...

Johanna. — Qui y a-t-il d'autre?

Frantz (*péniblement*). — Leni, ma sœur. Si je me décide à parler, c'est pour nous sauver d'elle. Je dirai... ce qui est à dire, sans m'épargner mais à ma façon, petit à petit; cela prendra des mois, des années, peu importe! Je ne demande que votre confiance et vous aurez la mienne, si vous me promettez de ne plus croire que moi.

JOHANNA (*elle le regarde longuement. Plus douce*). — Bon. Je ne croirai que vous.

FRANTZ (*avec un peu de solennité, mais sincèrement*). — Tant que vous tiendrez cette promesse, Leni sera sans pouvoir sur nous. (*Il va s'asseoir.*) J'ai eu peur. Vous étiez dans mes bras, je vous désirais, j'allais vivre... et, tout d'un coup, j'ai vu ma sœur et je me suis dit : elle nous cassera (*Il sort un mouchoir de sa poche et s'éponge le front.*) Ouf! (*D'une voix douce.*) C'est l'été, n'est-ce pas? Il doit faire chaud. (*Un temps. Le regard dans le vide.*) Savez-vous qu'il avait fait de moi une assez formidable machine?

JOHANNA. — Le père?

FRANTZ (*même jeu*). — Oui. Une machine à commander. (*Petit rire. Un temps.*) Un été de plus! et la machine tourne encore. A vide, comme toujours. (*Il se lève.*) Je vous dirai ma vie; mais ne vous attendez pas à de grandes scélératesses. Oh, non : même pas cela. Savez-vous ce que je me reproche : je n'ai rien fait. (*La lumière baisse lentement.*) Rien! Rien! Jamais!

SCÈNE II

FRANTZ, JOHANNA, UNE FEMME

UNE VOIX DE FEMME (*doucement*). — Soldat!

JOHANNA (*sans entendre la femme*). — Vous avez fait la guerre.

FRANTZ. — Pensez-vous!

(*Il commence à faire sombre.*)

VOIX DE FEMME (*plus fort*). — Soldat!

FRANTZ (*debout sur le devant de la scène, seul visible. Johanna, assise sur le fauteuil est entrée dans l'ombre*). — La guerre, on ne la fait pas : c'est elle qui nous fait. Tant qu'on se battait, je rigolais bien : j'étais un civil en uniforme. Une nuit, je suis devenu soldat pour toujours. (*Il prend derrière lui, sur la table, une casquette d'officier et s'en coiffe d'un geste brusque.*) Un pauvre gueux de vaincu, un incapable. Je revenais de Russie, je traversais l'Allemagne en me cachant, je suis entré dans un village en ruines.

LA FEMME (*toujours invisible, plus fort*). — Soldat!

FRANTZ. — Hein? (*Il se retourne brusquement. De la main gauche, il tient une torche électrique; de la main droite, il tire son revolver*

de son étui, prêt à tirer ; la torche électrique n'est pas allumée.) Qui m'appelle?

La Femme. — Cherche bien.

Frantz. — Combien êtes-vous?

La Femme. — A ta hauteur, plus personne. Par terre, il y a moi. (*Frantz allume brusquement sa torche en la dirigeant vers le sol. Une femme noire est accotée contre le mur, à demi couchée sur le parquet.*) Éteins ça, tu m'éblouis. (*Frantz éteint. Reste une clarté diffuse qui les enveloppe et qui les rend visibles.*) Ha! Ha! Tire! Tire donc! Finis ta guerre en assassinant une Allemande!

(*Frantz s'aperçoit qu'il a, sans même y prendre garde, braqué son revolver contre la femme. Il le remet avec horreur dans sa poche.*)

Frantz. — Que fais-tu là?

La Femme. — Tu vois; je suis au pied du mur. (*Fièrement.*) C'est mon mur. Le plus solide du village. Le seul qui ait tenu.

Frantz. — Viens avec moi.

La Femme. — Allume ta torche. (*Il l'allume, le faisceau lumineux éclairant le sol. Il fait sortir de l'ombre une couverture qui enveloppe la femme des pieds à la tête.*) Regarde. (*Elle soulève un peu la couverture. Il dirige la torche vers ce qu'elle lui montre et que le public ne voit pas. Puis, avec un grognement brusquement, il éteint.*) Eh oui : c'étaient mes jambes.

Frantz. — Que puis-je faire pour toi?

La Femme. — T'asseoir une minute. (*Il s'assied près d'elle.*) J'ai mis au pied du mur un soldat de chez nous! (*Un temps.*) Je ne demandais plus rien d'autre. (*Un temps.*) J'espérais que ce serait mon frère, mais il a été tué. En Normandie. Tant pis; tu feras l'affaire. Je lui aurais dit : « Regarde! (*Montrant les ruines du village.*) C'est ton ouvrage. »

Frantz. — Son ouvrage?

La Femme (*directe, sur Frantz*). — Et le tien, mon garçon!

Frantz. — Pourquoi?

La Femme (*c'est une évidence*). — Tu t'es laissé battre.

Frantz. — Ne dis pas de bêtises. (*Il se lève brusquement, face à la femme. Son regard rencontre une affiche, jusqu'alors invisible et qu'un projecteur éclaire. Elle est collée sur le mur, à un mètre soixante-quinze du sol, à droite de la femme : « Les coupables, c'est vous ! »*) Encore! Ils la mettent donc partout! (*Il va pour la déchirer.*)

La Femme (*la tête renversée en arrière, le regardant*). — Laisse-la!

Laisse, je te dis, c'est *mon* mur! (*Frantz s'éloigne.*) Les coupables, c'est vous! (*Elle lit et le désigne.*) Toi, mon frère, vous tous!

FRANTZ. — Tu es d'accord avec eux?

LA FEMME. — Comme la nuit avec le jour. Ils racontent au Bon Dieu que nous sommes des cannibales et le Bon Dieu les écoute parce qu'ils ont gagné. Mais on ne m'ôtera pas de l'idée que le vrai cannibale, c'est le vainqueur. Avoue-le, soldat : tu ne voulais pas manger de l'homme.

FRANTZ (*avec lassitude*). — Nous en avons détruit! Détruit! Des villes et des villages! Des capitales!

LA FEMME. — S'ils vous ont battus, c'est qu'ils en ont détruit plus que vous. (*Frantz hausse les épaules.*) As-tu mangé de l'homme?

FRANTZ. — Et ton frère? Est-ce qu'il en a mangé?

LA FEMME. — Sûrement pas : il gardait les bonnes manières. Comme toi.

FRANTZ (*après un silence*). — On t'a parlé des camps?

LA FEMME. — Desquels?

FRANTZ. — Tu sais bien : les camps d'extermination.

LA FEMME. — On m'en a parlé.

FRANTZ. — Si l'on t'apprenait que ton frère, au moment de sa mort, était gardien dans l'un de ces camps, tu serais fière?

LA FEMME (*farouche*). — Oui. Écoute-moi bien, mon garçon, si mon frère avait des morts par milliers sur la conscience, si, parmi ces morts, il se trouvait des femmes pareilles à moi, des enfants pareils à ceux qui pourrissent sous ces pierres, je serais fière de lui : je saurais qu'il est au Paradis et qu'il a le droit de penser : « Moi, j'ai fait ce que j'ai pu! » Mais je le connais : il nous aimait moins que son honneur, moins que ses vertus. Et voilà! (*Geste circulaire. Avec violence.*) Il fallait la Terreur — que vous dévastiez tout!

FRANTZ. — Nous l'avons fait.

LA FEMME. — Jamais assez! Pas assez de camps! Pas assez de bourreaux! Tu nous a trahis en donnant ce qui ne t'appartenait pas : chaque fois que tu épargnais la vie d'un ennemi, fût-il au berceau, tu prenais une des nôtres; tu as voulu combattre sans haine et tu m'as infectée de la haine qui me ronge le cœur. Où est ta vertu, mauvais soldat? Soldat de la déroute, où est ton honneur? Le coupable, c'est toi! Dieu ne te jugera pas sur tes actes, mais sur ce que tu n'as pas osé faire : sur les crimes qu'il fallait

commettre et que tu n'as pas commis! (*L'obscurité s'est faite peu à peu. Seule l'affiche reste visible. La voix répète en s'éloignant.*) Le coupable, c'est toi! C'est toi! C'est toi! (*L'affiche s'éteint.*)

SCÈNE III

FRANTZ, JOHANNA

VOIX DE FRANTZ (*dans la nuit*). — Johanna!

(*Lumière. Frantz est debout, tête nue, près de sa table. Johanna est assise dans le fauteuil. La femme a disparu.*)

JOHANNA (*sursautant*). — Eh bien?

(*Frantz va vers elle. Il la regarde longuement.*)

FRANTZ. — Johanna!

(*Il la regarde, essayant de chasser ses souvenirs.*)

JOHANNA (*se rejetant en arrière avec un peu de sécheresse.*) — Qu'est-elle devenue?

FRANTZ. — La femme? Cela dépend.

JOHANNA (*surprise*). — De quoi donc?

FRANTZ. — De mes rêves.

JOHANNA. — Ce n'était pas un souvenir?

FRANTZ. — C'est aussi un rêve. Tantôt je l'emmène, tantôt je l'abandonne et tantôt... De toute façon, elle crève, c'est un cauchemar. (*Le regard fixe, pour lui-même.*) Je me demande si je ne l'ai pas tuée.

JOHANNA (*sans surprise, mais avec peur et dégoût*). — Ha!

(*Il se met à rire.*)

FRANTZ (*un geste pour appuyer sur une gâchette imaginaire*). — Comme ça! (*Défi souriant.*) Vous l'auriez laissé souffrir? Sur toutes les routes il y a des crimes. Des crimes préfabriqués qui n'attendent que leur criminel. Le vrai soldat passe et s'en charge. (*Brusquement.*) L'histoire vous déplaît? Je n'aime pas vos yeux! Ah! Donnez-lui la fin qui vous plaira. (*Il s'éloigne d'elle à grands pas. Près de la table, il se retourne.*) « Le coupable, c'est toi! » Qu'en dites-vous? Elle avait raison?

JOHANNA (*haussant les épaules*). — Elle était folle.

FRANTZ. — Oui. Qu'est-ce que cela prouve?

JOHANNA (*force et clarté*). — Nous avons perdu parce que nous manquions d'hommes et d'avions!

FRANTZ (*l'interrompant*). — Je sais! Je sais! Cela regarde Hitler. (*Un temps.*) Je vous parle de moi. La guerre était mon lot : jusqu'où devais-je l'aimer? (*Elle veut parler.*) Réfléchissez! Réfléchissez bien : votre réponse sera décisive.

JOHANNA (*mal à l'aise, agacée et durcie*). — C'est tout réfléchi.

FRANTZ (*un temps*). — Si j'avais commis en effet tous les forfaits qu'on a jugés à Nuremberg...

JOHANNA. — Lesquels?

FRANTZ. — Est-ce que je sais! Génocide et tout le bordel!

JOHANNA (*haussant les épaules*). — Pourquoi les auriez-vous commis?

FRANTZ. — Parce que la guerre était mon lot : quand nos pères ont engrossé nos mères, ils leur ont fait des soldats. Je ne sais pas pourquoi.

JOHANNA. — Un soldat c'est un homme.

FRANTZ. — C'est d'abord un soldat. Alors? M'aimeriez-vous encore? (*Elle veut parler.*) Mais prenez votre temps, nom de Dieu! *Elle le regarde en silence.*) Eh bien?

JOHANNA. — Non.

FRANTZ. — Vous ne m'aimeriez plus? (*Signe de Johanna.*) Je vous ferais horreur?

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ (*éclatant de rire*). — Bon, bon, bon! Rassurez-vous, Johanna : vous avez affaire à un puceau. Innocence garantie. (*Elle reste défiante et dure.*) Vous pouvez bien me sourire : j'ai tué l'Allemagne par sensiblerie.

(*La porte de la salle de bains s'ouvre.*

Klages entre, referme la porte et va s'asseoir, à pas lents, sur la chaise de Frantz. Frantz ni Johanna ne lui prêtent attention.)

SCÈNE IV

FRANTZ, JOHANNA, KLAGES

FRANTZ. — Nous étions cinq cents près de Smolensk. Accrochés à un village. Commandant tué, capitaines tués : restaient nous deux, les deux lieutenants et un feldwebel. Drôle de triumvirat

le lieutenant Klages, c'était le fils d'un pasteur; un idéaliste, dans les nuages... Heinrich, le feldwebel, avait les pieds sur terre, mais il était cent pour cent nazi. Les partisans nous coupaient de l'arrière : ils tenaient la route sous leur feu. Trois jours de vivres. On a trouvé deux paysans russes, on les a mis dans une grange et baptisé les prisonniers.

KALGES (*accablé*). — Quelle brute!

FRANTZ (*sans se retourner*). — Eh?

KLAGES. — Heinrich! Je dis : quelle brute!

FRANTZ (*vague, même jeu*). — Ah oui...

KLAGES (*piteux et sinistre*). — Frantz, je suis dans un merdier! (*Frantz se retourne brusquement vers lui.*) Les deux paysans, il s'est mis en tête de les faire parler.

FRANTZ. — Ah! Ah! (*Un temps.*) Et toi, tu ne veux pas qu'il les bouscule?

KLAGES. — J'ai tort?

FRANTZ. — La question n'est pas là.

KLAGES. — Où est-elle?

FRANTZ. — Tu lui as défendu d'entrer dans la grange? (*Signe de Klages.*) Donc, il ne faut pas qu'il y entre.

KLAGES. — Tu sais bien qu'il ne m'écoutera pas.

FRANTZ (*feignant l'étonnement indigné*). — Hein?

KLAGES. — Je ne trouve pas les mots.

FRANTZ. — Hein?

KLAGES. — Les mots pour le convaincre.

FRANTZ (*stupéfait*). — Et par-dessus le marché, tu veux qu'il soit convaincu! (*Brutal.*) Traite-le comme un chien, fais-le ramper!

KLAGES. — Je ne peux pas. Si je méprise un homme, un seul, même un bourreau, je n'en respecterai plus aucun.

FRANTZ. — Si un subordonné, un seul, refuse de t'obéir, tu ne seras plus obéi par aucun. Le respect de l'homme, je m'en moque, mais si tu fous la discipline en l'air, c'est la déroute, le massacre ou les deux à la fois.

KLAGES (*il se lève, va vers la porte, l'entrouvre et jette un coup d'œil au dehors*). — Il est devant la grange : il guette. (*Il referme la porte et se tourne vers Frantz.*) Sauvons-les!

FRANTZ. — Tu les sauveras si tu sauves ton autorité.

KLAGES. — J'avais pensé...

FRANTZ. — Quoi?

KLAGES. — Heinrich t'écoute comme le Bon Dieu.

FRANTZ. — Parce que je le traite comme un tas de merde : c'est logique.

KLAGES (*gêné*). — Si l'ordre venait de toi... (*Suppliant.*) Frantz!

FRANTZ. — Non. Les prisonniers, c'est ton rayon. Si je donne un ordre à ta place, je te déconsidére. Et si je suis tué dans une heure, après t'avoir coulé, Heinrich commandera seul. Ce sera la catastrophe : pour mes soldats parce qu'il est bête, pour tes prisonniers parce qu'il est méchant. (*Il traverse la salle et s'approche de Johanna.*) Et surtout pour Klages : tout lieutenant qu'il était, Heinrich l'aurait mis au trou.

JOHANNA. — Pourquoi?

FRANTZ. — Klages souhaitait notre défaite.

KLAGES. — Je ne la souhaite pas : je la veux!

FRANTZ. — Tu n'as pas le droit!

KLAGES. — Ce sera l'effondrement de Hitler.

FRANTZ. — Et celui de l'Allemagne. (*Riant.*) Kaputt! Kaputt! (*Revenant à Johanna.*) C'était le champion de la restriction mentale; il condamnait les nazis dans son âme pour se cacher qu'il les servait dans son corps.

JOHANNA. — Il ne les servait pas!

FRANTZ (*à Johanna*). — Allez! Vous êtes de la même espèce. Ses mains le servaient, sa voix les servait. Il disait à Dieu : « Je ne veux pas ce que je fais! » mais il le faisait. (*Revenant à Klages.*) La guerre passe par toi. En la refusant, tu te condamnes à l'impuissance : tu as vendu ton âme pour rien, moraliste. La mienne, je la ferai payer. (*Un temps.*) D'abord gagner! Ensuite, on s'occupera de Hitler.

KLAGES. — Il ne sera plus temps.

FRANTZ. — Nous verrons! (*Revenant sur Johanna, menaçant.*) On m'avait trompé, Madame, et j'avais décidé qu'on ne me tromperait plus.

JOHANNA. — Qui vous avait trompé?

FRANTZ. — Vous le demandez? Luther. (*Riant.*) Vu! Compris! J'ai envoyé Luther au diable et je suis parti. La guerre était mon destin et je l'ai voulue de toute mon âme. J'agissais, enfin! Je réinventais les ordres; j'étais d'accord avec moi.

JOHANNA. — Agir, c'est tuer?

FRANTZ (*à Johanna*). — C'est agir. Écrire son nom.

KLAGES. — Sur quoi?

FRANTZ (*à Klages*). — Sur ce qui se trouve là. J'écris le mien

sur cette plaine. Je répondrai de la guerre comme si je l'avais faite à moi seul et, quand j'aurai gagné, je rempilerai.

JOHANNA (*très sèche*). — Et les prisonniers, Frantz?

FRANTZ (*se retournant vers elle*). — Hé?

JOHANNA. — Vous qui répondez de tout, avez-vous répondu d'eux?

FRANTZ (*un temps*). — Je les ai tirés d'affaire. (*A Klages.*) Comment lui donner cet ordre sans compromettre ton autorité? Attends un peu. (*Il réfléchit.*) Bien! (*Il va à la porte et l'ouvre. Appelant.*) Heinrich!

(*Il revient vers la table, Heinrich entre en courant.*)

SCÈNE V

FRANTZ, JOHANNA, KLAGES, HEINRICH

HEINRICH (*salut militaire. Garde-à-vous*). — A vos ordres mon lieutenant.

(*Un vague sourire de confiance heureuse, presque tendre, éclaire son visage quand il s'adresse à Frantz.*)

FRANTZ (*il s'avance vers le feldwebel sans hâte et l'inspecte de la ête aux pieds*). — Feldwebel, vous vous négligez. (*Désignant un bouton qui pend à une boutonnière.*) C'est quoi, ça?

HEINRICH. — C'est... heu... c'est un bouton, mon lieutenant.

FRANTZ (*bonhomme*). — Vous alliez le perdre, mon ami. (*Il le lui arrache d'un coup sec et le garde dans la main gauche.*) Vous le recoudrez.

HEINRICH (*désolé*). — Mon lieutenant, personne n'a plus de fil.

FRANTZ. — Tu réponds, sac à merde? (*Il le gifle de la main droite, à toute volée, par deux reprises.*) Ramasse! (*Il laisse tomber le bouton. Le feldwebel se baisse pour le ramasser.*) Garde à vous! (*Le feldwebel a ramassé le bouton. Il se met au garde-à-vous.*) A partir d'aujourd'hui, le lieutenant Klages et moi, nous avons décidé de changer nos fonctions toutes les semaines. Vous le conduirez tout à l'heure aux avant-postes; moi, jusqu'à lundi, je prends ses attributions. Rompez. (*Heinrich fait le salut militaire.*) Attendez! (*A Klages.*) Il y a des prisonniers, je crois?

KLAGES. — Deux.

FRANTZ. — Très bien : je les prends en charge.

HEINRICH (*ses yeux brillent, il croit que Frantz acceptera ses suggestions*). — Mon lieutenant!

FRANTZ (*brutal, l'air étonné*). — Quoi?

HEINRICH. — C'est des partisans.

FRANTZ. — Possible! Après?

HEINRICH. — Si vous permettiez...

KLAGES. — Je lui ai déjà interdit de s'occuper d'eux.

FRANTZ. — Vous entendez, Heinrich? Voilà qui est réglé. Dehors!

KLAGES. — Attends. Sais-tu ce qu'il m'a demandé?

HEINRICH (*à Frantz*). — Je... je plaisantais, mon lieutenant.

FRANTZ (*fronçant le sourcil*). — Avec un supérieur? (*A Klages.*) Qu'a-t-il demandé?

KLAGES. — « Que ferez-vous si je ne vous obéis pas? »

FRANTZ (*d'une voix neutre*). — Ah! (*Il se tourne vers Heinrich.*) Aujourd'hui, Feldwebel, c'est à moi de vous répondre. Si vous n'obéissez pas... (*Frappant sur son étui à revolver*) ... je vous abattrai. (*Un temps.*)

KLAGES (*à Heinrich*). — Conduisez-moi aux avant-postes.

(*Il échange un clin d'œil avec Frantz et sort derrière Heinrich.*)

SCÈNE VI

FRANTZ, JOHANNA

FRANTZ. — C'était bien de tuer mes soldats?

JOHANNA. — Vous ne les avez pas tués.

FRANTZ. — Je n'ai pas *tout* fait pour les empêcher de mourir.

JOHANNA. — Les prisonniers n'auraient pas parlé.

FRANTZ. — Qu'en savez-vous?

JOHANNA. — Des paysans! Ils n'avaient rien à dire.

FRANTZ. — Qui prouve que ce n'étaient pas des partisans?

JOHANNA. — En général, les partisans ne parlent pas.

FRANTZ. — En général, oui! (*Insistant, l'air fou.*) L'Allemagne vaut bien un crime, hein, quoi? (*Mondain, d'une aisance égarée, presque bouffonne.*) Je ne sais pas si je me fais comprendre. Vous êtes déjà une autre génération. (*Un temps. Violent, dur, sincère, sans la regarder, l'œil fixe, presque au garde-à-vous.*) La vie brève;

avec une mort de choix! Marcher! Marcher! Aller au bout de l'horreur, dépasser l'Enfer! Une poudrière : je l'aurais foudroyée dans les ténèbres, tout aurait sauté sauf mon pays; un instant, j'aurais été le bouquet tournoyant d'un feu d'artifice mémorable et puis plus rien : la nuit et mon nom, seul, sur l'airain. (*Un temps.*) Avouons que j'ai renâclé. Les principes, ma chère, toujours les principes. Ces deux prisonniers inconnus, vous pensez bien que je leur préférais mes hommes. Il a pourtant fallu que je dise non! Et je serais un cannibale? Permettez : tout au plus un végétarien. (*Un temps. Pompeux, législateur.*) Celui qui ne fait pas tout ne fait rien : je n'ai rien fait. Celui qui n'a rien fait n'est personne. Personne? (*Se désignant comme à l'appel.*) Présent! (*Un temps. A Johanna.*) Voilà le premier chef d'accusation.

JOHANNA. — Je vous acquitte.

FRANTZ. — Je vous dis qu'il faut en débattre.

JOHANNA. — Je vous aine.

FRANTZ. — Johanna! (*On frappe à la porte d'entrée,* 5, 4, 2 *fois* 3 *coups. Ils se regardent.*) Eh bien, c'était un peu tard.

JOHANNA. — Frantz...

FRANTZ. — Un peu tard pour m'acquitter. (*Un temps.*) Le père a parlé. (*Un temps.*) Johanna, vous verrez une exécution capitale.

JOHANNA (*le regardant*). — La vôtre? (*On recommence à frapper.*) Et vous vous laisserez égorger? (*Un temps.*) Vous ne m'aimez donc pas?

FRANTZ (*riant silencieusement*). — Notre amour, je vous en parlerai tout à l'heure... (*Désignant la porte.*) ... en sa présence. Ce ne sera pas beau. Et rappelez-vous ceci : je vous demanderai votre aide et vous ne me la donnerez pas. (*Un temps.*) S'il reste une chance... Entrez là.

(*Il l'entraîne vers la salle de bains. Elle entre. Il referme la porte et va ouvrir à Leni*).

SCÈNE VII

FRANTZ, LENI

FRANTZ (*il défait précipitamment son bracelet-montre et le met dans sa poche. Leni entre en portant sur une assiette un petit gâteau de Savoie recouvert de sucre blanc. Sur le gâteau, quatre bougies.*

Elle porte un journal sous son bras gauche). — Pourquoi me déranger à cette heure-ci?

LENI. — Tu sais l'heure?

FRANTZ. — Je sais que tu viens de me quitter.

LENI. — Le temps t'a paru court.

FRANTZ. — Oui. (*Désignant le gâteau.*) Qu'est-ce que c'est?

LENI. — Un petit gâteau : je te l'aurais donné demain pour ton dessert.

FRANTZ. — Et puis?

LENI. — Tu vois : je te l'apporte ce soir. Avec des bougies.

FRANTZ. — Des bougies, pourquoi?

LENI. — Compte-les.

FRANTZ. — Une, deux, trois, quatre. Eh bien?

LENI. — Tu as trente-quatre ans.

FRANTZ. — Oui : depuis le 15 février.

LENI. — Le 15 février, c'était un anniversaire.

FRANTZ. — Et aujourd'hui?

LENI. — Une date.

FRANTZ. — Bon. (*Il prend le plateau et le porte sur la table.*) « Frantz »! C'est toi qui as écrit mon nom?

LENI. — Qui veux-tu que ce soit?

FRANTZ. — La Renommée! (*Il contemple son nom.*) « Frantz » en sucre rose. Plus joli mais moins flatteur que l'airain. (*Il allume les bougies.*) Brûlez doucement, cierges : votre consomption sera la mienne. (*Négligemment.*) Tu as vu le père!

LENI. — Il m'a rendu visite.

FRANTZ. — Dans ta chambre?

LENI. — Oui!

FRANTZ. — Il est resté longtemps?

LENI. — Bien assez.

FRANTZ. — Dans ta chambre : c'est une faveur exceptionnelle.

LENI. — Je la paierai!

FRANTZ. — Moi aussi.

LENI. — Toi aussi.

FRANTZ (*il coupe deux tranches du gâteau*). — Ceci est mon corps. (*Il verse du champagne dans deux coupes.*) Ceci est mon sang. (*Il tend le gâteau à Leni.*) Sers-toi. (*Elle secoue la tête en souriant.*) Empoisonné?

LENI. — Pour quoi faire?

FRANTZ. — Tu as raison : pourquoi? (*Il tend une coupe.*) Tu

acceptera bien de porter une santé? (*Leni la prend et la considère avec méfiance.*) Un crabe?

LENI. — Du rouge à lèvres.

(*Il lui arrache la coupe et la brise contre la table.*)

FRANTZ. — C'est le tien! Tu ne sais pas faire la vaisselle. (*Il lui tend l'autre coupe pleine. Elle la prend. Il verse du champagne dans une troisième coupe qu'il se réserve.*) Bois à moi!

LENI. — A toi! (*Elle lève la coupe.*)

FRANTZ. — A moi! (*Il choque sa coupe contre la sienne.*) Qu'est-ce que tu me souhaites?

LENI. — Qu'il n'y ait rien.

FRANTZ. — Rien? Oh! Après? Excellente idée! (*Levant sa coupe.*) Je bois à rien. (*Il boit, repose la coupe. Leni chancelle, il la reçoit dans ses bras et la conduit au fauteuil.*) Assieds-toi, petite sœur.

LENI (*s'asseyant*). — Excuse-moi : je suis fatiguée. (*Un temps.*) Et le plus dur reste à faire.

FRANTZ. — Très juste. (*Il s'essuie le front.*)

LENI (*comme à elle-même*). — On gèle. Encore un été pourri.

FRANTZ (*stupéfait*). — On étouffe.

LENI (*bonne volonté*). — Ah? Peut-être. (*Elle le regarde.*)

FRANTZ. — Tu me regardes?

LENI. — Oui. (*Un temps.*) Tu es un autre. Ça devrait se voir.

FRANTZ. — Ça ne se voit pas?

LENI. — Non. Je vois *toi*. C'est décevant. (*Un temps.*) La faute n'est à personne, mon chéri : il aurait fallu que tu m'aimes. Mais je pense que tu ne le pouvais pas.

FRANTZ. — Je t'aimais bien.

LENI (*cri de violence et de rage*). — Tais-toi! (*Elle se maîtrise mais sa voix garde jusqu'au bout une grande dureté.*) Le père m'a dit que tu connaissais notre belle-sœur.

FRANTZ. — Elle vient me voir de temps en temps. Une bien brave fille : je suis content pour Werner. Qu'est-ce que tu m'as raconté? Elle n'est pas du tout bossue.

LENI. — Mais si.

FRANTZ. — Mais non! (*Geste vertical de la main.*) Elle est...

LENI. — Oui : elle a le dos droit. Ça n'empêche pas qu'elle soit bossue. (*Un temps.*) Tu la trouves belle?

FRANTZ. — Et toi?

LENI. — Belle comme la mort.

Frantz. — C'est très fin ce que tu dis là : je lui en ai fait la réflexion moi-même.

Leni. — Je bois à elle! (*Elle vide sa coupe et la jette.*)

Frantz (*ton objectif*). — Tu es jalouse?

Leni. — Je ne sens rien.

Frantz. — Oui. C'est trop tôt.

Leni. — Beucoup trop tôt.

(*Un temps. Frantz prend un morceau de gâteau et le mange.*)

Frantz (*désignant le gâteau et riant*). — C'est un étouffe-coquin! (*Il tient sa tranche de gâteau dans la main gauche. De la droite, il ouvre le tiroir, y prend le revolver et, tout en mangeant, le tend à Leni.*) Tiens.

Leni. — Que veux-tu que j'en fasse?

Frantz (*se montrant*). — Tire. Et laisse-la tranquille.

Leni (*riant*). — Remets ça dans ton tiroir. Je ne sais même pas m'en servir.

Frantz (*il garde le bras tendu. Le revolver est à plat dans sa main*). — Tu ne lui feras pas de mal?

Leni. — L'ai-je soignée treize ans? Ai-je mendié ses caresses? Avalé ses crachats? L'ai-je nourrie, lavée, vêtue, défendue contre tous? Elle ne me doit rien et je ne la toucherai pas. Je souhaite qu'elle ait un peu de peine, mais c'est pour l'amour de toi.

Frantz (*c'est plutôt une affirmation*). — Moi, je te dois tout?

Leni (*farouche*). — Tout!

Frantz (*désignant le revolver*). — Prends-le donc.

Leni. — Tu en meurs d'envie. Quel souvenir tu lui laisserais! Et comme le veuvage lui siérait : elle en a la vocation. (*Un temps.*) Je ne songe pas à te tuer, mon cher amour, et je ne crains rien au monde plus que ta mort. Seulement je suis obligée de te faire beaucoup de mal : mon intention est de tout dire à Johanna.

Frantz. — Tout?

Leni. — Tout. Je te fracasserai dans son cœur. (*La main de Frantz se crispe sur le revolver.*) Tire donc sur ta pauvre sœurette : j'ai fait une lettre; en cas de malheur, Johanna la recevra ce soir. (*Un temps.*) Tu crois que je me venge?

Frantz. — Tu ne te venges pas?

Leni. — Je fais ce qui est juste. Mort ou vif, il est juste que tu m'appartiennes puisque je suis la seule à t'aimer tel que tu es.

Frantz. — La seule? (*Un temps.*) Hier, j'aurais fait un mas-

sacre. Aujourd'hui, j'entrevois une chance. Une chance sur cent pour qu'elle m'accepte (*Remettant le revolver dans le tiroir.*) Si tu es encore vivante, Leni, c'est que j'ai décidé de courir cette chance jusqu'au bout.

LENI. — Très bien. Qu'elle sache ce que je sais et que la meilleure gagne.

(*Elle se lève, va vers la salle de bains. En passant derrière lui, elle jette le journal sur la table. Frantz sursaute.*)

FRANTZ. — Quoi?

LENI. — C'est le *Frankfurter Zeitung* : on parle de nous.

FRANTZ. — De toi et de moi?

LENI. — De la famille. Ils font une série d'articles : « Les Géants qui ont reconstruit l'Allemagne. » A tout seigneur, tout honneur; ils commencent par les Gerlach.

FRANTZ (*il ne se décide pas à prendre le journal*). — Le père est un géant?

LENI (*désignant l'article*). — C'est ce qu'ils disent; tu n'as qu'à lire : ils disent que c'est le plus grand de tous. (*Frantz prend le journal avec une sorte de grognement rauque; il l'ouvre. Il est assis face au public, le dos tourné à la salle de bains, la tête cachée par les feuilles déployées. Leni frappe à la porte de la salle de bains.*) Ouvrez! Je sais que vous êtes là.

SCÈNE VIII

FRANTZ, LENI, JOHANNA

JOHANNA (*ouvrant la porte*). — Tant mieux. Je n'aime pas me cacher. (*Aimable.*) Bonjour.

LENI (*aimable*). — Bonjour.

(*Johanna, inquiète, écarte Leni, va directement à Frantz et le regarde lire.*)

JOHANNA. — Les journaux? (*Frantz ne se retourne même pas. Tournée vers Leni.*) Vous allez vite.

LENI. — Je suis pressée.

JOHANNA. — Pressée de le tuer?

LENI (*haussant les épaules*). — Mais non.

JOHANNA. — Courez : nous avons pris de l'avance! Depuis aujourd'hui je suis convaincue qu'il supportera la vérité.

LENI. — Comme c'est drôle : il est convaincu, lui aussi, que vous la supporterez.

JOHANNA (*souriant*). — Je supporterai tout. (*Un temps.*) Le père vous a fait son rapport?

LENI. — Mais oui.

JOHANNA. — Il m'en avait menacée. C'est lui qui m'a donné le moyen d'entrer ici.

LENI. — Ah!

JOHANNA. — Il ne vous l'avait pas dit?

LENI. — Non.

JOHANNA. — Il nous manœuvre.

LENI. — C'est l'évidence.

JOHANNA. — Vous acceptez cela.

LENI. — Oui.

JOHANNA. — Que demandez-vous?

LENI (*désignant Frantz*). — Que vous sortiez de sa vie.

JOHANNA. — Je n'en sortirai plus.

LENI. — Je vous en ferai sortir.

JOHANNA. — Essayez! (*Un silence.*)

FRANTZ (*il pose son journal, se lève, va à Johanna. De tout près*). — Vous m'avez promis de ne croire que moi, Johanna, c'est le moment de vous rappeler votre promesse : aujourd'hui notre amour ne tient qu'à cela.

JOHANNA. — Je ne croirai que vous. (*Ils se regardent. Elle lui sourit avec une confiance tendre mais le visage de Frantz est blême et bouleversé de tics. Il se force à lui sourire, se détourne, regagne sa place et reprend son journal.*) Eh bien, Leni?

LENI. — Nous sommes deux. Une de trop. Celle-là doit se désigner d'elle-même.

JOHANNA. — Comment ferons-nous?

LENI. — Il faut une sérieuse épreuve : si vous gagnez, vous me remplacez.

JOHANNA. — Vous tricherez.

LENI. — Pas la peine.

JOHANNA. — Parce que?

LENI. — Vous devez perdre.

JOHANNA. — Voyons l'épreuve.

LENI. — Bien. (*Un temps.*) Il vous a parlé du feldwebel Heinrich

et des prisonniers russes? Il s'est accusé d'avoir condamné à mort ses camarades en sauvant la vie de deux partisans?

JOHANNA. — Oui.

LENI. — Et vous lui avez dit qu'il avait eu raison?

JOHANNA (*ironique*). — Vous savez tout!

LENI. — Ne vous en étonnez pas : il m'a fait le coup.

JOHANNA. — Alors? Vous prétendez qu'il a menti?

LENI. — Rien n'est faux de ce qu'il vous a dit.

JOHANNA. — Mais...

LENI. — Mais l'histoire n'est pas finie. Johanna, voici l'épreuve.

FRANTZ. — Formidable! (*Il rejette le journal et se lève, blême avec des yeux fous.*) Cent vingt chantiers! On irait de la terre à la lune en mettant bout à bout le parcours annuel de nos bateaux. L'Allemagne est debout; vive l'Allemagne! (*Il va vers Leni à grands pas mécaniques.*) Merci, ma sœur. A présent, laisse-nous.

LENI. — Non.

FRANTZ (*impérieux, criant*). — J'ai dit : laisse-nous.

(*Il veut l'entraîner.*)

JOHANNA. — Frantz!

FRANTZ. — Eh bien?

JOHANNA. — Je veux savoir la fin de l'histoire.

FRANTZ. — L'histoire n'en a pas : tout le monde est mort, sauf moi.

LENI. — Regardez-le. Un jour, en 49, il m'a tout avoué.

JOHANNA. — Avoué? Quoi?

FRANTZ. — Des bobards. Peut-on lui parler sérieusement? Je rigolais! (*Un temps.*) Johanna, vous m'avez promis de ne croire que moi.

JOHANNA. — Oui.

FRANTZ. — Croyez-moi, Bon Dieu! Croyez-moi donc!

JOHANNA. — Je... Vous n'êtes plus le même en sa présence. (*Leni rit.*) Donnez-moi l'envie de vous croire! Dites-moi qu'elle ment, parlez! Vous n'avez rien fait, n'est-ce pas?

FRANTZ (*c'est presque un grognement*). — Rien.

JOHANNA (*avec violence*). — Mais dites-le, il faut que je vous entende! Dites : je n'ai rien fait!

FRANTZ (*d'une voix égarée*). — Je n'ai rien fait.

JOHANNA (*elle le regarde avec une sorte de terreur et se met à crier*). — Ha! (*Elle étouffe son cri.*) Je ne vous reconnais plus.

FRANTZ (*s'obstinant*). — Je n'ai rien fait.

LENI. — Tu as laissé faire.

JOHANNA. — Qui?

LENI. — Heinrich.

JOHANNA. — Les deux prisonniers?...

LENI. — Ces deux-là pour commencer.

JOHANNA. — Il y en a eu d'autres?

LENI. — C'est le premier pas qui coûte.

FRANTZ. — Je m'expliquerai. Quand je vous vois toutes les deux, je perds la tête. Vous me tuez... Johanna, quand nous serons seuls... Tout est allé si vite... Mais je retrouverai mes raisons, je dirai la vérité entière. Johanna, je vous aime plus que ma vie...

(*Il la prend par le bras, elle se dégage en hurlant.*)

JOHANNA. — Lâchez-moi!

(*Elle se range à côté de Leni. Frantz reste hébété en face d'elle.*)

LENI (*à Johanna*). — L'épreuve est bien mal engagée.

JOHANNA. — Elle est perdue. Gardez-le.

FRANTZ (*égaré*). — Écoutez-moi, vous deux...

JOHANNA (*avec une sorte de haine*). — Vous avez torturé! Vous!

FRANTZ. — Johanna! (*Elle le regarde.*) Pas ces yeux! Non. Pas ces yeux-là! (*Un temps.*) Je le savais! (*Il éclate de rire et se met à quatre pattes.*) A reculons! A reculons! (*Leni crie. Il se relève.*) Tu ne m'avais jamais vu en crabe, sœurette? (*Un temps.*) Allez-vous-en, toutes les deux! (*Leni va vers la table et veut ouvrir le tiroir.*) Cinq heures dix. Dites à mon père que je lui donne rendez-vous à six heures dans la Salle des Conseils. Sortez! (*Un long silence. La lumière baisse. Johanna sort la première sans se retourner. Leni hésite un peu et la suit. Frantz s'assied et reprend son journal.*) Cent vingt chantiers : un Empire!

ACTE V

MÊME DÉCOR QU'AU PREMIER ACTE.

IL EST SEPT HEURES.

LE JOUR BAISSE. ON NE S'EN APERÇOIT PAS D'ABORD PARCE QUE LES VOLETS DES PORTES-FENÊTRES SONT CLOS ET QUE LA PIÈCE EST PLONGÉE DANS LA PÉNOMBRE.

L'HORLOGE SONNE SEPT COUPS.

AU TROISIÈME COUP, LE VOLET DE LA PORTE-FENÊTRE DE GAUCHE

S'OUVRE DU DEHORS ET LA LUMIÈRE ENTRE. LE PÈRE POUSSE LA PORTE-FENÊTRE, IL ENTRE A SON TOUR.

AU MÊME MOMENT LA PORTE LE FRANTZ S'OUVRE, AU PREMIER ÉTAGE, ET FRANTZ PARAÎT SUR LE PALIER.

LES DEUX HOMMES SE REGARDENT UN MOMENT.

FRANTZ PORTE A LA MAIN UNE PETITE VALISE NOIRE ET CARRÉE : SON MAGNÉTOPHONE.

SCÈNE I

LE PÈRE, FRANTZ

FRANTZ (*sans bouger*). — Bonjour, Père.

LE PÈRE (*voix naturelle et familière*). — Bonjour, petit. (*Il chancelle et se rattrape au dossier d'une chaise.*) Attends : je vais donner de la lumière.

(*Il ouvre l'autre porte-fenêtre et pousse l'autre volet. La lumière verdie du premier acte — vers sa fin — entre dans la pièce.*)

FRANTZ (*il a descendu une marche*). — Je vous écoute.

LE PÈRE. — Je n'ai rien à te dire.

FRANTZ. — Comment? Vous importunez Leni par des suppliques...

LE PÈRE. — Mon enfant, je suis dans ce pavillon parce que tu m'y as convoqué.

FRANTZ (*il le regarde avec stupeur puis éclate de rire*). — C'est ma foi vrai. (*Il descend une marche et s'arrête.*) Belle partie! Vous avez joué Johanna contre Leni puis Leni contre Johanna. Mat en trois coups.

LE PÈRE. — Qui est mat?

FRANTZ. — Moi, le roi des noirs. Vous n'êtes pas fatigué de gagner?

LE PÈRE. — Je suis fatigué de tout, mon fils, sauf de cela : on ne gagne jamais; j'essaie de sauver la mise.

FRANTZ (*haussant les épaules*). — Vous finissez toujours par faire ce que vous voulez.

LE PÈRE. — C'est le plus sûr moyen de perdre.

FRANTZ (*âprement*). — Pour cela, oui! (*Brusque.*) Au fait, que voulez-vous?

LE PÈRE. — En ce moment? Te voir.

FRANTZ. — Me voilà! Rassasiez-vous de ma vue tant que vous le pouvez encore : je vous réserve des informations choisies. (*Le père tousse.*) Ne toussez pas.

LE PÈRE (*avec une sorte d'humilité*). — J'essaierai. (*Il tousse encore.*) Ce n'est pas très commode... (*Se maîtrisant.*) Voilà.

FRANTZ (*regardant son père. Lentement*). — Quelle tristesse! (*Un temps.*) Souriez donc! C'est fête : père et fils se retrouvent, on tue le veau gras. (*Brusquement.*) Vous ne serez pas mon juge.

LE PÈRE. — Qui parle de cela?

FRANTZ. — Votre regard. (*Un temps.*) Deux criminels : l'un condamne l'autre au nom de principes qu'ils ont tous deux violés; comment appelez-vous cette farce?

LE PÈRE (*tranquille et neutre*). — La Justice. (*Un bref silence.*) Tu es un criminel?

FRANTZ. — Oui. Vous aussi. (*Un temps.*) Je vous récuse.

LE PÈRE. — Pourquoi donc as-tu voulu me parler?

FRANTZ. — Pour vous informer : j'ai tout perdu, vous perdrez tout. (*Un temps.*) Jurez sur la Bible que vous ne me jugerez pas! Jurez ou je rentre à l'instant dans ma chambre.

LE PÈRE (*il va jusqu'à la Bible, l'ouvre, étend la main*). — Je le jure!

FRANTZ. — A la bonne heure! (*Il descend, va jusqu'à la table et pose le magnétophone sur celle-ci. Il se retourne. Père et fils sont face à face et de plain-pied.*) Où sont les années? Vous êtes pareil.

LE PÈRE. — Non.

FRANTZ (*il s'approche comme fasciné. Avec une insolence marquée mais défensive*). — Je vous revois sans aucune émotion. (*Un temps, il lève la main et, d'un geste presque involontaire, la pose sur le bras de son père.*) Le vieil Hindenburg. Hein, quoi? (*Il se rejette en arrière. Sec et mauvais.*) J'ai torturé. (*Un silence. Avec violence.*) Vous entendez?

LE PÈRE (*sans changer de visage*). — Oui, continue.

FRANTZ. — C'est tout. Les partisans nous harcelaient; ils avaient la complicité du village : j'ai tenté de faire parler les villageois. (*Un silence. Sec et nerveux.*) Toujours la même histoire.

LE PÈRE (*lourd et lent mais inexpressif*). — Toujours.

(*Un temps. Frantz le regarde avec hauteur.*)

FRANTZ. — Vous me jugez, je crois?

LE PÈRE. — Non.

Frantz. — Tant mieux. Mon cher père, autant vous prévenir : je suis tortionnaire parce que vous êtes dénonciateur.

Le Père. — Je n'ai dénoncé personne.

Frantz. — Et le rabbin polonais?

Le Père. — Pas même lui. J'ai pris des risques... déplaisants.

Frantz. — Je ne dis rien d'autre. (*Il revoit le passé.*) Des risques déplaisants? Moi aussi, j'en ai pris. (*Riant.*) Oh! de très déplaisants! (*Il rit. Le Père en profite pour tousser.*) Qu'est-ce qu'il y a?

Le Père. — Je ris avec toi.

Frantz. — Vous toussez! Arrêtez, nom de Dieu, vous me déchirez la gorge.

Le Père. — Excuse-moi.

Frantz. — Vous allez mourir?

Le Père. — Tu le sais.

Frantz (*il va pour s'approcher. Brusque recul.*) Bon débarras! (*Ses mains tremblent.*) Cela doit faire un mal de chien.

Le Père. — Quoi?

Frantz. — Cette bon Dieu de toux.

Le Père (*agacé*). — Mais non. (*La toux reprend puis se calme.*)

Frantz. — Vos souffrances, je les ressens. (*Le regard fixe.*) J'ai manqué d'imagination.

Le Père. — Quand?

Frantz. — Là-bas. (*Un long silence. Il s'est détourné du père, il regarde vers la porte du fond. Quand il parle, il vit son passé, au présent, sauf lorsqu'il s'adresse directement au père.*) Les supérieurs : en bouillie; le Feldwebel et Klages : à ma main; les soldats : à mes genoux. Seule consigne : tenir. Je tiens. Je choisis les vivants et les morts : toi, va te faire tuer! toi reste ici! (*Un temps. Sur le devant de la scène, noble et sinistre.*) J'ai le pouvoir suprême. (*Un temps.*) Hein, quoi? (*Il paraît écouter un interlocuteur invisible, puis se retourne vers son père.*) On me demandait : « Qu'en feras-tu? »

Le Père. — Qui?

Frantz. — C'était dans l'air de la nuit. Toutes les nuits. (*Imitant le chuchotement d'interlocuteurs invisibles.*) Qu'en feras-tu? Qu'en feras-tu? (*Criant.*) Imbéciles! J'irai jusqu'au bout. Au bout du pouvoir! (*Au père, brusquement.*) Savez-vous pourquoi?

Le Père. — Oui.

Frantz (*un peu décontenancé*). — Ah?

Le Père. — Une fois dans ta vie, tu as connu l'impuissance.

Frantz (*criant et riant*). — Le vieil Hindenburg a toute sa

tête : vive lui! Oui, je l'ai connue. (*Cessant de rire.*) Ici, à cause de vous! Vous leur avez livré le rabbin, ils se sont mis à quatre pour me tenir et les autres l'ont égorgé. Qu'est-ce que je pouvais faire? (*Levant le petit doigt de la main gauche et le regardant.*) Pas même lever l'auriculaire. (*Un temps.*) Expérience curieuse, mais je la déconseille aux futurs chefs : on ne s'en relève pas. Vous m'avez fait Prince, mon père. Et savez-vous qui m'a fait Roi?

LE PÈRE. — Hitler.

FRANTZ. — Oui. Par la honte. Après cet... incident, le pouvoir est devenu ma vocation. Savez-vous aussi que je l'ai admiré?

LE PÈRE. — Hitler?

FRANTZ. — Vous ne le saviez pas? Oh! je l'ai haï. Avant, après. Mais ce jour-là, il m'a possédé. Deux chefs, il faut que cela s'entretue ou que l'un devienne la femme de l'autre. J'ai été la femme de Hitler. Le rabbin saignait et je découvrais, au cœur de mon impuissance, je ne sais quel assentiment. (*Il revit le passé.*) J'ai le pouvoir suprême. Hitler m'a fait un Autre, implacable et sacré : lui-même. Je suis Hitler et je me surpasserai. (*Un temps. Au père.*) Plus de vivres; mes soldats rôdaient autour de la grange. (*Revivant le passé.*) Quatre bons Allemands m'écraseront contre le sol et mes hommes à moi saigneront les prisonniers à blanc. Non! Je ne retomberai jamais dans l'abjecte impuissance. Je le jure. Il fait noir. L'horreur est encore enchaînée... je les prendrai de vitesse : si quelqu'un la déchaîne, ce sera moi. Je revendiquerai le mal, je manifesterai mon pouvoir par la singularité d'un acte inoubliable : changer l'homme en vermine *de son vivant;* je m'occuperai seul des prisonniers, je les précipiterai dans l'abjection : ils parleront. Le pouvoir est un abîme dont je vois le fond : cela ne suffit pas de choisir les morts futurs; par un canif et un briquet, je déciderai du règne humain. (*Égaré.*) Fascinant! Les souverains vont en Enfer, c'est leur gloire : j'irai.

(*Il demeure halluciné sur le devant de la scène.*)

LE PÈRE (*tranquillement*). — Ils ont parlé?

FRANTZ (*arraché à ses souvenirs*). — Hein, quoi? (*Un temps.*) Non. (*Un temps.*) Morts avant.

LE PÈRE. — Qui perd gagne.

FRANTZ. — Eh! tout s'apprend : je n'avais pas la main. Pas encore.

LE PÈRE (*sourire triste*). — N'empêche : le règne humain, ce sont eux qui en ont décidé.

FRANTZ (*hurlant*). — J'aurais fait comme eux! Je serais mort sous les coups sans dire un mot! (*Il se calme.*) Et puis, je m'en fous! J'ai gardé mon autorité.

LE PÈRE. — Longtemps?

FRANTZ. — Dix jours. Au bout de ces dix jours, les chars ennemis ont attaqué, nous sommes tous morts — même les prisonniers. (*Riant.*) Pardon! Sauf moi! moi pas mort! Pas mort du tout! (*Un temps.*) Rien n'est certain de ce que j'ai dit — sinon que j'ai torturé.

LE PÈRE. — Après? (*Frantz hausse les épaules.*) Tu as marché sur les routes? Tu t'es caché? Et puis tu es revenu chez nous?

FRANTZ. — Oui. (*Un temps.*) Les ruines me justifiaient : j'aimais nos maisons saccagées, nos enfants mutilés. J'ai prétendu que je m'enfermais pour ne pas assister à l'agonie de l'Allemagne; c'est faux. J'ai souhaité la mort de mon pays et je me séquestrais pour n'être pas témoin de sa résurrection. (*Un temps.*) Jugez-moi!

LE PÈRE. — Tu m'as fait jurer sur la Bible...

FRANTZ. — J'ai changé d'avis : finissons-en.

LE PÈRE. — Non.

Frantz. — Je vous dis que je vous délie de votre serment.

LE PÈRE. — Le tortionnaire accepterait le verdict du dénonciateur?

FRANTZ. — Il n'y a pas de Dieu, non?

LE PÈRE. — Je crains qu'il n'y en ait pas : c'est même parfois bien embêtant.

FRANTZ. — Alors, dénonciateur ou non, vous êtes mon juge naturel. (*Un temps. Le père fait non de la tête.*) Vous ne me jugerez pas? Pas du tout? Alors, vous avez autre chose en tête! Ce sera pis! (*Brusquement.*) Vous attendez. Quoi?

LE PÈRE. — Rien : tu es là.

FRANTZ. — Vous attendez! Je les connais vos longues, longues attentes : j'en ai vu en face de vous, des durs, des méchants. Ils vous injuriaient, vous ne disiez rien, vous attendiez : à la fin les bonshommes se liquéfiaient. (*Un temps.*) Parlez! Parlez! Dites n'importe quoi. C'est insupportable. (*Un temps.*)

LE PÈRE. — Que vas-tu faire?

FRANTZ. — Je remonterai là-haut.

LE PÈRE. — Quand redescendras-tu?

FRANTZ. — Plus jamais.

LE PÈRE. — Tu ne recevras personne?

FRANTZ. — Je recevrai Leni : pour le service.

LE PÈRE. — Et Johanna?

FRANTZ (*sec*). — Fini! (*Un temps.*) Cette fille a manqué de cran...

LE PÈRE. — Tu l'aimais?

FRANTZ. — La solitude me pesait. (*Un temps.*) Si elle m'avait accepté comme je suis...

LE PÈRE. — Est-ce que tu t'acceptes, toi?

FRANTZ. — Et vous? Vous m'acceptez?

LE PÈRE. — Non.

FRANTZ (*profondément atteint*). — Pas même un père.

LE PÈRE. — Pas même.

FRANTZ (*d'une voix altérée*). — Alors? Qu'est-ce que nous foutons ensemble? (*Le Père ne répond pas. Avec une angoisse profonde.*) Ah! je n'aurais pas dû vous revoir! Je m'en doutais! Je m'en doutais.

LE PÈRE. — De quoi?

FRANTZ. — De ce qui m'arriverait.

LE PÈRE. — Il ne t'arrive rien.

FRANTZ. — Pas encore. Mais vous êtes là et moi ici : comme dans mes rêves. Et, comme dans mes rêves, vous attendez. (*Un temps.*) Très bien. Moi aussi, je peux attendre. (*Désignant la porte de sa chambre.*) Entre vous et moi, je mettrai cette porte. Six mois de patience. (*Un doigt vers la tête du père.*) Dans six mois ce crâne sera vide, ces yeux ne verront plus, les vers boufferont ces lèvres et le mépris qui les gonfle.

LE PÈRE. — Je ne te méprise pas.

FRANTZ (*ironique*). — En vérité! Après ce que je vous ai appris?

LE PÈRE. — Tu ne m'as rien appris du tout.

FRANTZ (*stupéfait*). — Plaît-il?

LE PÈRE. — Tes histoires de Smolensk, je les connais depuis trois ans.

FRANTZ (*violent*). — Impossible! Morts! Pas de témoin. Morts et enterrés. Tous.

LE PÈRE. — Sauf deux que les Russes ont libérés. Ils sont venus me voir. C'était en mars 56. Ferist et Scheidemann : tu te les rappelles?

FRANTZ (*décontenancé*). — Non. (*Un temps.*) Qu'est-ce qu'ils voulaient?

LE PÈRE. — De l'argent contre du silence.

FRANTZ. — Alors?

LE PÈRE. — Je ne sais pas chanter.

Frantz. — Ils sont...

Le Père. — Muets. Tu les avais oubliés : continue.

Frantz (*le regard dans le vide*). — Trois ans?

Le Père. — Trois ans. J'ai notifié presque aussitôt ton décès, et, l'année suivante, j'ai rappelé Werner : c'était plus prudent.

Frantz (*il n'a pas écouté*). — Trois ans! Je tenais des discours aux Crabes, je leur mentais! Et pendant trois ans, ici, j'étais à découvert. (*Brusquement.*) C'est depuis ce moment, n'est-ce pas, que vous cherchez à me voir?

Le Père. — Oui.

Frantz. — Pourquoi?

Le Père (*haussant les épaules*). — Comme cela!

Frantz. — Ils étaient assis dans votre bureau, vous les écoutiez parce qu'ils m'avaient connu et puis — à un moment donné — l'un des deux vous a dit : « Frantz von Gerlach est un bourreau. » Coup de théâtre! (*Essayant de plaisanter.*) Cela vous a bien surpris, j'espère?

Le Père. — Non. Pas beaucoup.

Frantz (*criant*). — J'étais propre, quand je vous ai quitté! J'étais pur, j'avais voulu sauver le Polonais... Pas surpris? (*Un emps.*) Qu'avez-vous pensé? Vous ne saviez rien encore et, tout d'un coup, vous avez su! (*Criant plus fort.*) Qu'avez-vous pensé, nom de Dieu!

Le Père (*tendresse profonde et sombre*). — Mon pauvre petit!

Frantz. — Quoi?

Le Père. — Tu me demandes ce que j'ai pensé! Je te le dis. (*Un temps.*) (*Frantz se redresse de toute sa taille puis s'abat en sanglotant sur l'épaule de son père.*) Mon pauvre petit! (*Il lui caresse gauchement la nuque.*) Mon pauvre petit! (*Un temps.*)

Frantz (*se redressant brusquement*). — Halte! (*Un temps.*) Effet de surprise. Seize ans que je n'avais pleuré : je recommencerai dans seize ans. Ne me plaignez pas, cela me donne envie de mordre. (*Un temps.*) Je ne m'aime pas beaucoup.

Le Père. — Pourquoi t'aimerais-tu?

Frantz. — En effet.

Le Père. — C'est moi que cela regarde.

Frantz. — Vous m'aimez, vous? Vous aimez le boucher de Smolensk?

Le Père. — Le boucher de Smolensk, c'est toi.

Frantz. — Bon, bon, ne vous gênez pas. (*Rire volontairement*

vulgaire.) Tous les goûts sont dans la nature. (*Brusquement.*) Vous me travaillez! Quand vous montrez vos sentiments, c'est qu'ils peuvent servir vos projets. Je vous dis que vous me travaillez : des coups de boutoir et puis on s'attendrit; quand vous me jugerez à point... Allons! Vous n'avez eu que trop de temps pour ruminer cette affaire et vous êtes trop impérieux pour n'avoir pas envie de la régler à votre façon.

LE PÈRE (*ironie sombre*). — Impérieux! Cela m'a bien passé. (*Un temps. Il rit pour lui seul, égayé mais sinistre. Puis il se retourne sur Frantz. Avec une grande douceur, implacable.*) Mais pour cette affaire, oui : je la réglerai.

FRANTZ (*bondissant en arrière*). — Je vous en empêcherai : est-ce que cela vous regarde?

LE PÈRE. — Je veux que tu ne souffres plus.

FRANTZ (*dur et brutal comme s'il accusait une autre personne*). — Je ne souffre pas : j'ai fait souffrir. Peut-être saisirez-vous la nuance?

LE PÈRE. — Je la saisis.

FRANTZ. — J'ai tout oublié. Jusqu'à leurs cris. Je suis vide.

LE PÈRE. — Je m'en doute. C'est encore plus dur, non?

FRANTZ. — Pourquoi voulez-vous?

LE PÈRE. — Tu es possédé depuis quatorze ans par une souffrance que tu as fait naître et que tu ne ressens pas.

FRANTZ. — Mais qui vous demande de parler de moi? Oui. C'est encore plus dur : je suis son cheval, elle me chevauche. Je ne vous souhaite pas ce cavalier-là. (*Brusquement.*) Alors? Quelle solution? (*Il regarde son père, les yeux écarquillés.*) Allez au Diable!

(*Il lui tourne le dos et remonte l'escalier péniblement.*)

LE PÈRE (*il n'a pas fait un geste pour le retenir. Mais quand Frantz est sur le palier du premier étage, il parle d'une voix forte*). — L'Allemagne est dans ta chambre! (*Frantz se retourne lentement.*) Elle vit, Frantz! Tu ne l'oublieras plus.

FRANTZ. — Elle vivote, je le sais, malgré sa défaite. Je m'en arrangerai.

LE PÈRE. — A cause de sa défaite, c'est la plus grande puissance de l'Europe. T'en arrangeras-tu? (*Un temps.*) Nous sommes la pomme de discorde et l'enjeu. On nous gâte; tous les marchés nous sont ouverts, nos machines tournent : c'est une forge. Défaite providentielle, Frantz : nous avons du beurre et des canons. Des

soldats, mon fils! Demain la bombe! Alors nous secouerons la crinière et tu les verras sauter comme des puces, nos tuteurs.

FRANTZ (*dernière défense*). — Nous dominons l'Europe et nous sommes battus! Qu'aurions-nous fait vainqueurs?

LE PÈRE. — Nous ne pouvions pas vaincre.

FRANTZ. — Cette guerre, il fallait donc la perdre?

LE PÈRE. — Il fallait la jouer à qui perd gagne : comme toujours.

FRANTZ. — C'est ce que vous avez fait?

LE PÈRE. — Oui : depuis le début des hostilités.

FRANTZ. — Et ceux qui aimaient assez le pays pour sacrifier leur honneur militaire à la victoire...

LE PÈRE (*calme et dur*). — Ils risquaient de prolonger le massacre et de nuire à la reconstruction. (*Un temps.*) La vérité, c'est qu'ils n'ont rien fait du tout, sauf des meurtres individuels.

FRANTZ. — Beau sujet de méditation : voilà de quoi m'occuper dans ma chambre.

LE PÈRE. — Tu n'y resteras plus un instant.

FRANTZ. — C'est ce qui vous trompe : je nierai ce pays qui me renie.

LE PÈRE. — Tu l'as tenté treize ans sans grand succès. A présent, tu sais tout : comment pourrais-tu te reprendre à tes comédies?

FRANTZ. — Et comment pourrais-je m'en déprendre? Il faut que l'Allemagne crève ou que je sois un criminel de droit commun.

LE PÈRE. — Exact.

FRANTZ. — Alors? (*Il regarde le père, brusquement.*) Je ne veux pas mourir.

LE PÈRE (*tranquillement*). — Pourquoi pas?

FRANTZ. — C'est bien à vous de le demander. Vous avez écrit votre nom.

LE PÈRE. — Si tu savais comme je m'en fous!

FRANTZ. — Vous mentez, Père : vous vouliez faire des bateaux et vous les avez faits.

LE PÈRE. — Je les faisais pour toi.

FRANTZ. — Tiens! Je croyais que vous m'aviez fait pour eux. De toute façon, ils sont là. Mort, vous serez une flotte. Et moi? Qu'est-ce que je laisserai?

LE PÈRE. — Rien.

FRANTZ (*avec égarement*). — Voilà pourquoi je vivrai cent ans.

Je n'ai que ma vie, moi. (*Hagard.*) Je n'ai qu'elle! On ne me la prendra pas. Croyez que je la déteste, mais je la préfère à *rien*.

LE PÈRE. — Ta vie, ta mort, de toute façon, c'est *rien*. Tu n'es rien, tu ne fais rien, tu n'as rien fait, tu ne peux rien faire. (*Un long temps. Le père s'approche lentement de l'escalier. Il se place contre la rampe au-dessous de Frantz et lui parle en levant la tête.*) Je te demande pardon.

FRANTZ (*raidi par la peur*). — A moi, vous? C'est une combine! (*Le père attend. Brusquement.*) Pardon de quoi?

LE PÈRE. — De toi. (*Un temps. Avec un sourire.*) Les parents sont des cons : ils arrêtent le soleil. Je croyais que le monde ne changerait plus. Il a changé. Te rappelles-tu cet avenir que je t'avais donné?

FRANTZ. — Oui.

LE PÈRE. — Je t'en parlais sans cesse et, toi, tu le voyais. (*Frantz fait un signe d'assentiment.*) Eh bien, ce n'était que mon passé.

FRANTZ. — Oui.

LE PÈRE. — Tu le savais?

FRANTZ. — Je l'ai toujours su. Au début, cela me plaisait.

LE PÈRE. — Mon pauvre petit! Je voulais que tu mènes l'Entreprise après moi. C'est elle qui mène. Elle choisit ses hommes. Moi, elle m'a éliminé : je possède mais je ne commande plus. Et toi, petit prince, elle t'a refusé du premier instant : qu'a-t-elle besoin d'un prince? Elle forme et recrute elle-même ses gérants. (*Frantz descend les marches lentement pendant que le père parle.*) Je t'avais donné tous les mérites et mon âpre goût du pouvoir, cela n'a pas servi. Quel dommage! Pour agir, tu prenais les plus gros risques et, tu vois, elle transformait en gestes tous tes actes. Ton tourment a fini par te pousser au crime et jusque dans le crime elle t'annule : elle s'engraisse de ta défaite. Je n'aime pas les remords, Frantz, cela ne sert pas. Si je pouvais croire que tu sois efficace ailleurs et autrement... Mais je t'ai fait monarque; aujourd'hui cela veut dire : propre à rien.

FRANTZ (*avec un sourire*). — J'étais voué?

LE PÈRE. — Oui.

FRANTZ. — A l'impuissance?

LE PÈRE. — Oui.

FRANTZ. — Au crime?

Le Père. — Oui.

Frantz. — Par vous?

Le Père. — Par mes passions, que j'ai mises en toi. Dis à ton tribunal de Crabes que je suis seul coupable — et de tout.

Frantz (*même sourire*). — Voilà ce que je voulais vous entendre dire. (*Il descend les dernières marches et se trouve de plain-pied avec le père.*) Alors j'accepte.

Le Père. — Quoi?

Frantz. — Ce que vous attendez de moi. (*Un temps.*) Une seule condition, tous les deux, tout de suite.

Le Père (*brusquement décontenancé*). — Tout de suite?

Frantz. — Oui.

Le Père (*voix enrouée*). — Tu veux dire aujourd'hui?

Frantz. — Je veux dire : à l'instant. (*Un silence.*) C'est ce que vous vouliez?

Le Père. — (*Il tousse.*) Pas... si tôt.

Frantz. — Pourquoi pas?

Le Père. — Je viens de te retrouver.

Frantz. — Vous n'avez retrouvé *personne*. Même pas vous. (*Il est calme et simple, pour la première fois, mais parfaitement désespéré.*) Je n'aurais rien été qu'une de vos images. Les autres sont restées dans votre tête. Le malheur a voulu que celle-ci se soit incarnée. A Smolensk, une nuit, elle a eu... quoi? Une minute d'indépendance. Et voilà : vous êtes coupable de tout sauf de cela. (*Un temps.*) J'ai vécu treize ans avec un revolver chargé dans mon tiroir. Savez-vous pourquoi je ne me suis pas tué? Je me disais : ce qui est fait restera fait. (*Un temps. Profondément sincère.*) Cela n'arrange rien de mourir : cela ne m'arrange pas. J'aurais voulu... vous allez rire : j'aurais voulu n'être jamais né. Je ne mentais pas toujours, là-haut. Le soir, je me promenais à travers la chambre et je pensais à vous.

Le Père. — J'étais ici, dans ce fauteuil. Tu marchais : je t'écoutais.

Frantz (*indifférent et neutre*). — Ah? (*enchaînant.*) Je pensais : s'il trouvait moyen de la rattraper, cette image rebelle, de la reprendre en moi, de l'y résorber, il n'y aurait jamais eu que lui.

Le Père. — Frantz, il n'y a jamais eu que moi.

Frantz. — C'est vite dit : prouvez-le. (*Un temps.*) Tant que nous vivrons, nous serons deux. (*Un temps.*) La Mercédès avait

six places mais vous n'emmeniez que moi. Vous disiez : « Frantz, il faut t'aguerrir, nous ferons de la vitesse. » J'avais huit ans; nous prenions cette route au bord de l'Elbe... Il existe toujours, le Teufelsbrücke?

Le Père. — Toujours.

Frantz. — Passe dangereuse : il y avait des morts chaque année.

Le Père. — Il y en a chaque année davantage.

Frantz. — Vous disiez : « Nous y sommes » en appuyant sur l'accélérateur. J'étais fou de peur et de joie.

Le Père (*souriant légèrement*). — Une fois, nous avons failli capoter.

Frantz. — Deux fois. Les autos vont plus vite, aujourd'hui?

Le Père. — La Porsche de ta sœur fait du 180.

Frantz. — Prenons-la.

Le Père. — Si tôt!...

Frantz. — Qu'espérez-vous?

Le Père. — Un répit.

Frantz. — Vous l'avez. (*Un temps.*) Vous savez bien qu'il ne durera pas. (*Un temps.*) Je ne passe pas d'heure sans vous haïr.

Le Père. — En ce moment?

Frantz. — En ce moment, non. (*Un temps.*) Votre image se pulvérisera avec toutes celles qui ne sont jamais sorties de votre tête. Vous aurez été ma cause et mon destin jusqu'au bout.

(*Un temps.*)

Le Père. — Bien. (*Un temps.*) Je t'ai fait, je te déferai. Ma mort enveloppera la tienne et, finalement, je serai seul à mourir. (*Un temps.*) Attends. Pour moi non plus, je ne pensais pas que tout irait si vite. (*Avec un sourire qui cache mal son angoisse.*) C'est drôle, une vie qui éclate sous un ciel vide. Ça... ça ne veut rien dire. (*Un temps.*) Je n'aurai pas de juge. (*Un temps.*) Tu sais, moi non plus, je ne m'aimais pas.

Frantz (*posant la main sur le bras du père*). — Cela me regardait.

Le Père (*même jeu*). — Enfin, voilà. Je suis l'ombre d'un nuage; une averse et le soleil éclairera la place où j'ai vécu. Je m'en fous : qui gagne perd. L'Entreprise qui nous écrase, je l'ai faite. Il n'y a rien à regretter. (*Un temps.*) Frantz, veux-tu faire un peu de vitesse? Cela t'aguerrira.

Frantz. — Nous prenons la Porsche?

Le Père. — Bien sûr. Je vais la sortir du garage. Attends-moi.

FRANTZ. — Vous ferez le signal?

LE PÈRE. — Les phares? Oui. (*Un temps.*) Leni et Johanna sont sur la terrasse. Dis-leur adieu.

FRANTZ. — Je... Soit. Appelez-les.

LE PÈRE. — A tout à l'heure, mon petit. (*Il sort.*)

SCÈNE II

FRANTZ *seul, puis* LENI *et* JOHANNA

(*On entend le père crier à la cantonade.*)

LE PÈRE (*à la cantonade*). — Johanna! Leni!

(*Frantz s'approche de la cheminée et regarde sa photo. Brusquement, il arrache le crêpe et le jette sur le sol.*)

LENI (*qui vient d'apparaître sur le seuil*). — Qu'est-ce que tu fais?

FRANTZ (*riant*). — Je suis vivant, non?

(*Johanna entre à son tour. Il revient sur le devant de la scène.*)

LENI. — Tu es en civil, mon lieutenant?

FRANTZ. — Le père va me conduire à Hambourg et je m'embarquerai demain. Vous ne me verrez plus. Vous avez gagné, Johanna : Werner est libre. Libre comme l'air. Bonne chance. (*Il est au bord de la table. Touchant le magnétophone de l'index.*) Je vous fais cadeau du magnétophone. Avec mon meilleur enregistrement : le 17 décembre 53. J'étais inspiré. Vous l'écouterez plus tard : un jour que vous voudrez connaître l'argument de la Défense, ou tout simplement, vous rappeler ma voix. L'acceptez-vous?

JOHANNA. — Je l'accepte.

FRANTZ. — Adieu.

JOHANNA. — Adieu.

FRANTZ. — Adieu, Leni. (*Il lui caresse les cheveux comme le père.*) Tes cheveux sont doux.

LENI. — Quelle voiture prenez-vous?

FRANTZ. — La tienne.

LENI. — Et par où passerez-vous?

FRANTZ. — Par l'Elbe-Chaussée.

(*Deux phares d'auto s'allument au dehors; leur lumière éclaire la pièce à travers la porte-fenêtre.*)

LENI. — Je vois. Le père te fait signe. Adieu.

(*Frantz sort. Bruit d'auto. Le bruit s'enfle et décroît. Les lumières ont balayé l'autre porte-fenêtre et ont disparu. La voiture est partie.*)

SCÈNE III

JOHANNA, LENI

LENI. — Quelle heure est-il?

JOHANNA (*plus proche de l'horloge*). — Six heures trente-deux.

LENI. — A six heures trente-neuf ma Porsche sera dans l'eau. Adieu!

JOHANNA (*saisie*). — Pourquoi?

LENI. — Parce que le Teufelsbrücke est à sept minutes d'ici.

JOHANNA. — Ils vont...

LENI. — Oui.

JOHANNA (*dure et crispée*). — Vous l'avez tué!

LENI (*aussi dure*). — Et vous? (*Un temps.*) Qu'est-ce que cela peut faire : il ne voulait pas vivre.

JOHANNA (*qui se tient toujours mais prête à craquer*). — Sept minutes.

LENI (*elle se rapproche de l'horloge*). — Six à présent. Non. Cinq et demie.

JOHANNA. — Est-ce qu'on ne peut pas...

LENI (*toujours dure*). — Les rattraper? Essayez. (*Un silence.*) Qu'allez-vous faire à présent?

JOHANNA (*essayant de se durcir*). — Werner en décidera. Et vous?

LENI (*désignant la chambre de Frantz*). — Il faut un séquestré, là-haut. Ce sera moi. Je ne vous reverrai plus, Johanna. (*Un temps.*) Ayez la bonté de dire à Hilde qu'elle frappe à cette porte demain matin, je lui donnerai mes ordres. (*Un temps.*) Deux minutes encore. (*Un temps.*) Je ne vous détestais pas. (*Elle s'approche du magnétophone.*) L'argument de la Défense. (*Elle l'ouvre.*)

JOHANNA. — Je ne veux pas...

LENI. — Sept minutes ! Laissez donc : ils sont morts.

(*Elle appuie sur le bouton du magnétophone immédiatement après ses derniers mots. La voix de Frantz retentit presque aussitôt. Leni traverse la pièce pendant que Frantz parle. Elle monte l'escalier et entre dans la chambre.*)

VOIX DE FRANTZ (*au magnétophone*).

Siècles, voici mon siècle, solitaire et difforme, l'accusé. Mon client s'éventre de ses propres mains ; ce que vous prenez pour une lymphe blanche, c'est du sang : pas de globules rouges, l'accusé meurt de faim. Mais je vous dirai le secret de cette perforation multiple : le siècle eût été bon si l'homme n'eût été guetté par son ennemi cruel, immémorial, par l'espèce carnassière qui avait juré sa perte, par la bête sans poil et maligne, par l'homme. Un et un font un, voilà notre mystère. La bête se cachait, nous surprenions son regard, tout à coup, dans les yeux intimes de nos prochains ; alors nous frappions : légitime défense préventive. J'ai surpris la bête, j'ai frappé, un homme est tombé, dans ses yeux mourants j'ai vu la bête, toujours vivante, moi. Un et un font un : quel malentendu ! De qui, de quoi, ce goût rance et fade dans ma gorge ? De l'homme ? De la bête ? De moi-même ? C'est le goût du siècle. Siècles heureux, vous ignorez nos haines, comment comprendriez-vous l'atroce pouvoir de nos mortelles amours. L'amour, la haine, un et un... Acquittez-nous ! Mon client fut le premier à connaître la honte : il sait qu'il est nu. Beaux enfants, vous sortez de nous, nos douleurs vous auront faits. Ce siècle est une femme, il accouche, condamnerez-vous votre mère ? Hé ? Répondez donc ! (*Un temps.*) Le trentième ne répond plus. Peut-être n'y aura-t-il plus de siècles après le nôtre. Peut-être qu'une bombe aura soufflé les lumières. Tout sera mort : les yeux, les juges, le temps. Nuit. O tribunal de la nuit, toi qui fus, qui seras, qui es, j'ai été ! J'ai été Moi, Frantz von Gerlach, ici, dans cette chambre, j'ai pris le siècle sur mes épaules et j'ai dit : j'en répondrai. En ce jour et pour toujours. Hein quoi ?

(*Leni est entrée dans la chambre de Frantz. Werner paraît à la porte du pavillon. Johanna le voit et se dirige vers lui. Visages inexpressifs. Ils sortent sans se parler. A partir de* « Répondez donc », *la scène est vide.*)

RIDEAU

Jean-Paul SARTRE.

Henri Guillemin.

LES ORIGINES DE LA COMMUNE

LA CAPITULATION DE PARIS (IV)

Le 24 janvier, Francis Garnier avait écrit dans son cahier : « On ne saurait hésiter; Paris doit se rendre de manière à diminuer le plus possible les conséquences de la victoire de l'ennemi. Qu'il se livre donc démantelé et désarmé [...]. Les forts détruits, il faudra 100.000 Allemands pour garder la ville »; et le lendemain 25 encore : « Il a fallu les préoccupations personnelles et misérables de Bazaine pour laisser aux Allemands des armes et des munitions »; à Sedan, tous les fusils ont été brisés, les canons encloués, « les culasses de mitrailleuses jetées dans le fleuve [368]. » Garnier devra constater, le 29 : « Tout le matériel de la place est livré aux Allemands en même temps que le matériel de guerre des forts; nous sommes astreints à le faire transporter à nos frais jusqu'à Sevran. » Vinoy, dans son ouvrage, et Ducrot dans le sien s'abstiendront de préciser le chiffre des canons, fusils, mitrailleuses, obus et cartouches qui sont remis aux forces ennemies, à partir du 29 janvier [369]. Cette indication, la section historique du Grand État-Major prussien nous l'apporte. L'État-Major français livre à l'armée allemande 1.362 pièces de rempart et 602 pièces de campagne;

368. F. Garnier, *op. cit.* pp. 156-157 et 159. Et déjà, le 22, Garnier notait : s'il faut nous rendre, que du moins ne tombe entre les mains de l'adversaire « ni un seul fusil, ni un seul de ces canons dont un patriotique élan a doté la défense et dont, avant-hier encore, le gouvernement acceptait une batterie entière. » (*Id.* p. 151.)

369. Convention de Versailles, article 3 : « Il sera fait immédiatement remise à l'armée allemande par l'autorité militaire française de tous forts constituant le périmètre de la défense extérieure de Paris, *ainsi que de leur matériel de guerre* »; article 6 : « Les troupes prisonnières de guerre déposeront leurs armes qui seront réunies dans des lieux désignés et *livrées suivant règlement par commissaires, suivant usages* (sic). (*Journal Officiel* du 29 janvier 1871.)

avec 7.000 quintaux de poudre; sans compter 177.000 fusils, dont 150.000 chassepots, avec 3.500.000 cartouches[370].

Rappelons-nous les phrases du maréchal et de ses lieutenants. Bazaine : « Vaincus par la famine, nous sommes contraints, [etc...], ... sort qui n'entache en rien l'honneur militaire [...]. Tout ce qu'il était possible de faire pour éviter cette fin, nous l'avons loyalement tenté, [etc...] » Coffinières (général commandant supérieur de la place de Metz) : « Jamais, dans les fastes militaires, une place de guerre n'a résisté jusqu'à un épuisement aussi complet de ses ressources [...]. Nous sommes donc condamnés à succomber, mais ce sera avec honneur, [etc...] » Général Napoléon Boyer : « Nous n'avons pas capitulé avec l'honneur; nous n'avons pas capitulé avec le devoir; nous avons capitulé avec la faim. » Et voici maintenant le G.D.N. : « ... la résistance a duré jusqu'aux dernières limites du possible... Nous sortons de la lutte avec tout notre honneur[371] »; « ... le cœur brisé de douleur, nous déposons les armes. Ni la souffrance, ni la mort dans le combat n'auraient pu contraindre Paris à ce cruel sacrifice. Il ne cède qu'à la faim[372] »; « Français! Paris a déposé les armes à la veille de mourir de faim, [etc...] Vaincus par la plus inexorable nécessité, [etc...][373] »; « au moins, dans notre légitime douleur, pouvons-nous nous rendre ce témoignage que nous avons été au-delà de ce que commandait le devoir[374]. » Et de même que Bazaine, à la veille et *jusqu'au lendemain même* de sa reddition, avait signé des listes et des listes de nominations et de promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, de même le *Journal Officiel* continuait, imperturbable, à publier décrets sur décrets (le dernier sera du 29, le lendemain, donc, de la capitulation) par lesquels l'Armée s'inondait de rubans et de croix, comme après le plus beau triomphe. Les 23, 24, 25, 27, 28, 30 et 31 janvier, dans les colonnes du *Journal*, un encombrement de héros décorés où fourmillent les noms imposants : Horix de Valdan, grand officier; officiers, Timoléon de Roys de Lédignant Saint-Michel, et Henri-Louis Chrétien de Tréveneuc, et

370. Et 1.200 voitures de munitions et 1.680 affûts de canons et 1.160 avant-trains, et 200.000 obus pour pièces et 100.000 bombes pour mortier. (Cf. *La Guerre franco-allemande de* 1870-1871 *;* section historique du Grand État-Major prussien; 1880, t. IV, p. 1111.)
371. Proclamation du G.D.N.; *Journal Officiel*, 28 janvier 1871.
372. Proclamation du G.D.N.; *Journal Officiel*, 29 janvier 1871.
373. Proclamation du G.D.N.; *Journal Officiel*, 5 février 1871.
374. Note publiée au *Journal Officiel* du 31 janvier 1871.

Chodron de Courcel, et Le Myre de Villers; chevaliers, d'Haranguier de Quincerot, Le Blanc de La Combe, et Gaétan-Henri-Léon Viarizio di Lesegno, et Victor-Edgar de Loynes, et Louis de Kersauzon, et Burignoz de Varenne, et Dalmas de La Pérouse, et Herménégilde-Léon Huguet, et le petit Roumain Popesco, attaché par Trochu à sa personne; la *bonne* garde nationale est à l'honneur, elle aussi, avec le lieutenant-colonel de Rancy (commandeur), Baudoin de Mortemart (officier) et MM. Besseyre de Dyannes, de Larret, de Follenays, Bayard de la Vingtrie, de Soulanges, de Monicault, de Segonzac, de Biencourt, et jusqu'au baron Baillot, capitaine d'armement (chevaliers).

Une séance « extraordinaire » du G.D.N. avait eu lieu, le vendredi 27, à 14 h 45, en l'absence de M. Favre. Le général Clément-Thomas avait une idée, plusieurs idées même, à présenter aux membres du gouvernement, en vue d'atténuer l'effet redoutable que risquait d'avoir « l'armistice » sur la garde nationale mobilisée. Clément-Thomas était d'avis qu'on déversât sur elle une pluie de médailles militaires, pêle-mêle, aux officiers comme aux soldats [375], aux gardes Bigorne, Lépinard et Painblanc, au sapeur Crépinel, au clairon Ladois, au tambour Robin, à ces dames cantinières Philippe et Petitjean aussi bien (et de préférence même) qu'à MM. de Sivrac, des Cilleuls et de Faucompré ou aux capitaines de Bussy de Vauchelles, Marquet de Vasselot et Ducret de Villeneuve. Il suggérait, en outre, « l'allocation immédiate d'un secours de cent francs aux veuves des gardes nationaux » tombés à Buzenval. Il proposait enfin une souscription (s'incrivant lui-même en tête de liste, pour 100 fr) destinée à permettre l'érection d'un monument « à la mémoire des gardes nationaux de Paris tués pour la défense de la Patrie dans la journée du 19 janvier ». Le Flô a été ravi. Très bien! Pertinentes suggestions, et M. Jules Simon a chaudement soutenu M. Clément-Thomas, voilà de la politique bien menée.

Le 28, au soir, le Conseil réuni attend M. Favre qui doit arriver de Versailles, d'un moment à l'autre, l'affaire faite, et la « convention » signée. Favre n'apparaît qu'à 1 heure du matin, suivi du général de Valdan qu'il « *embrasse avec émotion* » devant l'assistance « en le remerciant de son dévoué

375. Alors que la médaille militaire, comme on sait, se trouve réservée, en principe, aux sous-officiers et soldats, ou aux généraux ayant commandé en chef.

concours [376] ». On parle principalement des élections, et Jules Simon voudrait qu'on allât très vite; pourquoi pas dimanche prochain, 5 février? Favre appuie Simon. Oui, oui, hâter les choses à l'extrême. Est-il même nécessaire d'attendre au dimanche? Favre opinerait pour qu'on votât, à Paris, dès jeudi 2 février. Les gens seront encore dans l'ahurissement et la campagne des malfaisants n'aura pas le temps de se développer. C'est bien difficile, matériellement, ces élections pour jeudi. Disons le 5, pour Paris, le 8 pour la province; c'est ce qu'annoncera l'*Officiel* du 29. Trochu se tourmente au sujet de Gambetta. Que va faire ce jeune homme violent? L'ex-gouverneur souhaiterait que M. Favre se rendît à Bordeaux tout de suite, « pour dominer M. Gambetta [377] ». Favre n'en a nulle envie. Il estime sa présence à Paris, ces jours-ci, plus nécessaire que jamais; et Ferry partage ce sentiment. Ferry n'a pas peur de Gambetta. Toute la province est contre lui et les honnêtes gens ne manquent pas à Bordeaux. « *Tout ce que pourra faire M. Gambetta*, dit Ferry, *ce sera donner sa démission* [378] »; et c'est précisément ce qu'il faut. A la séance du lendemain 29, où l'on est très détendu, M. Favre « décrit son retour de Versailles », la veille au soir. Quelle équipée! Pas de voiture pour lui, au pont de Sèvres! Il a dû « gagner à pied les fortifications, dans la neige »; sans l'officier qui l'accompagnait et lui donnait le bras, « il serait tombé vingt fois [379] ! » C'est M. Simon qu'on a décidé d'envoyer à Bordeaux pour mettre à la raison Gambetta; et M. Simon est fort alarmé; « il indique l'inquiétude que lui inspire M. Gambetta » et rappelle qu'à la Délégation ce dernier dispose d'une « voix prépondérante »; « c'est là, déclare Jules Simon, un danger qui doit disparaître »; il réclame, en conséquence, « les pouvoirs les plus étendus ». Picard est très vif. Notre collègue, dit-il, doit avoir dans sa poche, à toutes fins utiles, « la révocation de M. Gambetta ». Et, le 30, Simon déclare au Conseil que, « dans le cas où M. Gambetta refuserait de reconnaître l'autorité du gouvernement central et *le traiterait comme il a traité Bazaine* », lui, Simon, le prendra de très haut; il avertira M. Gambetta « qu'il n'admet pas de discussion » et il le « destituera ». M. Favre donne alors lecture des « pouvoirs préparés

376. *Procès-Verbaux* [...] p. 618.
377. *Id.* p. 621.
378. *Ibid.*
379. *Id.* p. 625.

pour M. Jules Simon, l'autorisant à briser toutes les résistances [380]».

Une béatitude emplit les cœurs gouvernementaux. On a réussi! Paris ne bouge pas. Le 24 au soir, au Conseil, lorsqu'il avait été décidé que l'on ne dirait rien encore, officiellement, à la population, des négociations entamées, les Jules s'en étaient remis au dévouement des journalistes fidèles; on ferait appel, sans bruit, « dans cette grave concurrence » à leur « patriotisme » [381] pour certaines allusions, sous leur plume, préparatoires et bien étudiées. L'apostolat oral était actif également et le courriériste de l'*Illustration* avait pu, dès la veille, enregistrer que le bruit d'un armistice imminent commençait à se répandre, attendu, disait-on, que tout espoir était mort du côté des armées de province et que « Gambetta lui-même aurait écrit au gouvernement : il ne reste plus qu'à traiter [382] ». M. Jules Simon voit M. d'Haussonville le 24 et lui confie l'horrible vérité sur les approvisionnements [383]. Dans ce travail psychologique, les Américains tiennent leur partie avec ardeur, et les Quinet, bouleversés, entendent, le 25, un ami qui sort de la Légation U.S.A., et qui en rapporte des nouvelles terribles : « Faidherbe battu, Bourbaki battu, Chanzy pulvérisé; Gambetta s'est brûlé la cervelle [384]. » Le *Figaro* publie, au jour le jour, des reportages sur l'état de l'opinion; du 25, sur la veille : « Vers dix heures du soir, des groupes nombreux stationnent sur les boulevards; on dit que, depuis hier, le gouvernement est en pourparlers à Versailles... »; du 26 : « L'émotion est à son comble »; du 27 : « Tout est fini [...]. La famine désarme Paris [...]. La population reste calme. » Goncourt, le 24 au soir, a noté dans son journal, en sortant de chez Brébant : « Sur le boulevard, le mot de capitulation qu'il eût peut-être été dangereux de prononcer il y a quelques jours, est dans toutes les bouches [385]. » Quel recours, c'est vrai, devant l'inanition? Et comment en vouloir à ces malheureux généraux qui, sans doute, ont manqué d'audace par horreur du sang versé et pour épargner des vies humaines et que voilà maintenant la gorge étreinte par les sanglots : « On raconte », écrit Mme Quinet tout émue, « qu'à la dernière séance du gou-

380. *Procès-verbaux* [...] p. 629-630.
381. *Rapport Daru*, p. 377.
382. *L'Illustration*, 28 janvier 1871.
383. Cf d'Haussonville, *op. cit.* p. 409.
384. Mme Ed. Quinet, *op. cit.* p. 306.
385. *Journal des Goncourt*, IV, 207.

vernement » le général Trochu a fondu en larmes, et que « *tous les généraux et officiers présents pleurèrent aussi*[386] ». Ferry, homme de ressources, colporte les paroles de raison qui tranchent tout : on ne peut reprocher qu'une seule chose au Gouvernement de la Défense Nationale; oui, vraiment, sa « faute unique » est la suivante : « n'avoir pas vaincu là où il était impossible de vaincre »; et il ajoute, quand ses interlocuteurs appartiennent au monde élégant : « Ma conscience ne me reproche pas d'avoir refusé aux *Parisiens qui crient d'autant plus fort qu'ils se battent moins*, cette boucherie de *Parisiens qui se battent sans crier*[387]. » La Bourse se ranimait. La rente, le 26, montait déjà de 75 centimes, « sur le bruit que le gouvernement allait entrer en négociations[388] », et le 3 %, du 24 au 29, passera de 50 à 52 francs.

C'est le 27 janvier au matin que le G.D.N. avait levé le voile, savamment, depuis trois jours, rendu translucide par les officiers. Premier paragraphe : « Tant que le gouvernement a pu compter sur l'arrivée d'une armée de secours, [etc...] »; mais c'est fini; « quoique nos armées soient encore debout, les chances de la guerre les ont refoulées l'une sous les murs de Lille, l'autre au-delà de Laval, [etc...] » Second argument : « L'état de nos subsistances ne nous permet plus d'attendre. » D'où il suit : que, « dans cette situation, le gouvernement avait le devoir absolu de négocier; les négociations ont lieu en ce moment ». Mais, attention, Parisiens, ouvrez vos oreilles! Voici, « dès aujourd'hui », les consolantes certitudes que votre gouvernement est en mesure de vous donner : 1° C'est un « *armistice* » qui sera signé; pas autre chose; et à seule fin de permettre « la réunion immédiate d'une Assemblée » (« l'armistice a *pour but* la convocation de cette Assemblée »); 2° L'armée allemande « n'entrera pas dans l'enceinte de Paris » (elle « occupera les forts », simplement); 3° Et surtout : « Nous conserverons notre garde nationale intacte », et même « une division de notre armée ». Enfin, 4° « Aucun de nos soldats ne sera emmené hors du territoire. » Toute la journée, la police a été sur le qui-vive

386. Mme Ed. Quinet, *op. cit.* p. 310.

387. Cette finesse, Ferry ne pourra s'empêcher de la glisser à Gambetta dans la lettre, si remarquable, qu'il lui adressera le 8 février lorsque enfin l'homme de Bordeaux aura été liquidé (*Revue de Paris*, 1er décembre 1904); c'est là encore qu'il aura les mots que voici : « Nous étions tenus de vaincre sans soldats, sans généraux *et sans canons* (*sic*); que dis-je? de tenir sans pain! »

388. Cf. *Le Figaro* du 26 janvier 1871.

et Vinoy a tenu ses troupes prêtes pour une intervention foudroyante. La place de l'Hôtel-de-Ville est inaccessible. Les mobiles bretons l'occupent sur tout son espace. Sans doute il y a des grondements; l'*Illustration* rapportera ces mots entendus dans la foule : « Le voilà, le plan Trochu ! Il attendait Thiers; il attendait les canons; il attendait la province; au fond, il n'attendait que notre dernier morceau de pain ! [389] » et le Dr Busch, à Versailles, s'amusera des fureurs qu'il voit à cette petite bonne femme, Marie Lodier, l'épouse du jardinier de Mme Jessé, propriétaire de l'immeuble où réside M. de Bismarck, 10, rue de Provence. Marie Lodier s'est mise à crier, quand elle a su la capitulation : « Tous nos généraux sont des traîtres ![390] » Cette prolétaire est cocasse. Dans la matinée du 27, une députation d'officiers de la garde nationale a été admise auprès du G.D.N. et M. Picard leur a adressé des paroles très sages : qu'il n'y avait plus que « six jours de vivres », que leur devoir patriotique était d'« user de leur influence pour maintenir la population dans le calme et la dignité [391] », que l'heure était, certes, bien douloureuse, mais que le gouvernement comptait sur eux pour que la garde nationale donnât l'exemple du stoïcisme, afin de s'épargner « la douleur plus grande encore de voir la police de Paris faite par des caporaux prussiens [392]. » M. Dorian, comme toujours dans les grandes occasions, est merveilleux; « l'homme des canons » s'est acquis à Belleville une popularité sans prix, et il court les faubourgs, serrant partout des mains, suppliant « ses amis » de se montrer virils et lucides, calmes, surtout face aux Prussiens, alors que « le pain va manquer [393] ». Les journaux, dans l'ensemble, ont été très bien. Les *Débats* ont déclaré, selon la consigne : « L'honneur est sauf [394]. » La *Patrie* remercie Jules Favre d'avoir su « obtenir les conditions les plus larges et les plus honorables [395] » et rien n'est réconfortant comme de voir l'*Illustration* décrire les négociations de Versailles avec un Jules Favre admirable, « les bras

389. *L'Illustration*, 4 février 1871.
390. Busch, *op. cit.* p. 453.
391. Ainsi Bazaine dans sa proclamation finale : « Soyons dignes dans l'adversité »; ainsi Coffinières : « Sachons supporter stoïquement cette grande infortune. »
392. Cf. *Figaro* du 28 janvier 1871.
393. Cf. Claretie, *op. cit.* I, 527.
394. *Journal des Débats*, 28 janvier 1871.
395. *La Patrie*, 29 janvier 1871.

croisés sur la poitrine, la tête haute », face au chancelier teuton, et sachant « faire entendre un langage haut et ferme[396] ».

Les Quinet, le 26, ont bien vu qu'il ne se passerait rien : « Le courant d'héroïsme se détourne », les exaltations « retombent à terre »; ils constatent, dans les rues, le 27, « un mutisme sépulcral »; ils observent, le 28, que « la presse républicaine » elle-même « envisage la situation avec plus de tristesse que de colère[397] ». Et si Flaubert arrache son ruban rouge, si Goncourt s'indigne du « *jésuitisme* de ces gouvernants » qui disent « convention » pour « capitulation » (« sinistres fourbes ![398] »), si le lieutenant de vaisseau Francis Garnier reste suffoqué : « Comment, dans une convention ayant un caractère purement suspensif, Favre a-t-il pu accepter des clauses telles que la dissolution de *tous* les corps francs [en province], engageant ainsi un avenir qui n'appartient qu'à la France ?[399] » en revanche, le comte d'Haussonville, gêné tout de même par la jubilation qui le soulève, juge plus prudent de garder pour lui ses pensées, et dans ce *Journal* qu'il destine à l'avenir, il écrit, discret et benoît : « Un tel dénouement est si triste qu'il faut le mentionner sans réflexions ni commentaires[400]. » Sarcey relatera les choses assez exactement : lorsque le gouvernement annonça, le 27 janvier, qu'il fallait poser les armes, « cette communication était trop attendue, elle avait été trop préparée pour frapper la population »; partout, dans la ville, « une sorte de mélancolie noire, de chagrin morne, d'affadissement universel[401] ». Et Daru, véridique de même : ce qui dominait, dans Paris, c'était « une lassitude profonde, une résignation découragée »; « on ne vit éclater aucun des mouvements tumultueux que l'on avait redoutés[402] ». Cresson, aux aguets, respire. Les rapports que ses hommes lui envoient d'heure en heure, le 27, sont excellents; à 15 heures, au Conseil « extraordinaire » du G.D.N., il a eu la joie de pouvoir rassurer tout le monde : « M. Cresson lit les rapports sur la situation de Paris, qui est satisfaisante[403] »; il renseigne Vinoy, sans cesse, par le télégraphe; en fin de journée, à 20 h 30,

396. *L'Illustration*, 6 février 1871.
397. Mme Ed. Quinet, *op. cit.* pp. 305, 308, 311.
398. *Journal des Goncourt*, IV, 212.
399. F. Garnier, *op. cit.* pp. 162 et 172.
400. D'Haussonville, *op. cit.* p. 412.
401. Sarcey, *op. cit.* pp. 332 et 337.
402. *Rapport Daru*, p. 411.
403. *Procès-verbaux* [...] p. 608.

ce message en trois mots, bien doux : « Rien. Population résignée. » Pourtant, la même nuit, un soubresaut, une « coupable manifestation » (style Daru [404]) par bonheur minime : le colonel Brunel, du 36e régiment de marche et Piazza, qui commande le 107e bataillon, font sonner le tocsin à Saint-Laurent, à Saint-Vincent-de-Paul, et battre le rappel dans les quartiers de Belleville et du Temple; ils vont « protester » chez deux chefs de secteur, l'amiral Saisset et l'amiral Bosc; ils se rendent chez Ducrot lui-même, qui les « éconduit facilement [405] »; Ducrot est un connaisseur; il n'a pas son pareil pour percer à jour les arrière-pensées des « patriotes»: des gens, dira-t-il, « *qui ne voyaient dans la capitulation que la fin de leurs grades et de leurs traitements* [406] ». La police, en un tournemain, a arrangé cela. Piazza et Brunel sont arrêtés, boulevard Voltaire. Vinoy annonce qu'il « fera fusiller ces messieurs [407] ». Le G.D.N. préfère un délai. Cresson réclame la croix de la Légion d'honneur pour le commissaire de police Mayeux, qui a lui-même appréhendé ces bandits. Le Conseil ne demanderait pas mieux, mais il faudrait abroger le décret qui suspend l'attribution des croix « à titre civil », et c'est délicat en ce moment; du moins décide-t-on de porter sur-le-champ « à son maximum le traitement du commissaire Mayeux » qui a bien mérité de la Patrie [408].

L'*Officiel* du 28 (par la faute de ce déplorable Beaufort) n'a pu encore parler de la « défense » au passé. Une Proclamation s'imposait. Elle couvre les murs; elle est signée : « Général Trochu, Jules Favre » et, par ordre alphabétique : Emmanuel Arago, Jules Ferry, Garnier-Pagès, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Jules Simon; les trois ministres Le Flô, Dorian et Magnin ont mis leur nom au bas du document. « Citoyens! La convention qui met fin à la résistance de Paris n'est pas encore signée, mais ce n'est qu'un retard de quelques heures [...]. » Les bonnes nouvelles de la veille sont confirmées : « La garde nationale conservera son organisation et ses armes »; « l'ennemi n'entrera pas dans l'enceinte de Paris »; avec un heureux détail supplémentaire : si l'armée,

404. *Rapport Daru*, p. 412.
405. Ducrot, *op. cit.* IV, 398.
406. Ducrot, *op. cit.* IV, 361.
407. *Procès-Verbaux* [...] p. 616.
408. *Ibid.* Le *Journal Officiel* du 28 insérera un entrefilet méprisant sur « les sieurs Brunel et Piazza » et « l'agitation sans gravité » que ces individus ont essayé de provoquer « dans un but de désordre ». Ils « auront à répondre devant un Conseil de Guerre » de leurs « menées coupables ».

moins une division, doit rendre ses fusils, en revanche tous les officiers « garderont leur épée ». Un bref et glorieux aperçu de ce que fut le siège : « Quatre mois et douze jours » d'investissement; « un bombardement de plusieurs semaines »; « l'ennemi est le premier à rendre hommage à l'énergie morale et au courage dont la population parisienne tout entière vient de donner l'exemple »; une phrase de ce grand style qui appartient en propre aux hommes d'État : « Nous sortons de la lutte qui finit retrempés pour la lutte à venir [...]; plus que jamais nous avons foi dans les destinées de la Patrie »; mais deux paragraphes sont là, au milieu, un peu lourds : « Paris veut être sûr que la résistance a duré jusqu'aux dernières limites du possible. Les *chiffres que nous donnerons en seront la preuve irréfutable et nous mettrons qui que ce soit au défi de les contester.* Nous montrerons qu'il nous reste tout juste assez de pain pour attendre le ravitaillement et que nous ne pouvions prolonger la lutte sans condamner à une mort certaine deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants. » Veuillot, qui maintenant estime terminé le rôle des Jules intérimaires [409], ne les ménage plus et saute sur ces phrases d'où le mensonge, en effet, exsude et il raille, d'un ton dangereux : étrange idée, chez les gouvernants, cette espèce d'apologie inquiète : « Nul n'élève le soupçon contre lequel ils se défendent. » Allons! Allons! Inutile de plaider ainsi; « ne vous complimentez pas; *on admet que le livre de cuisine est en règle* [410] ». Chacun, en haut lieu, sait bien, précisément, qu'il ne

409. Dès le 27, *L'Univers* a commencé le bon combat pour la destruction de la République et Veuillot indique aux honnêtes gens le parti qu'ils doivent tirer de la défaite : « En nous fermentaient les venins de la guerre sociale. Il y a lieu d'espérer qu'ils s'écouleront par cette formidable blessure qui nous *contraint* de rester sur le flanc et de *changer de régime* »; et, le 28, entamant la campagne pour les élections du 5, Veuillot ricanait sur la proclamation des hommes du 4 septembre (« C'est une pratique de leur secte », disait-il); puis, cherchant le ton le plus insultant, il leur crachait ceci : « *Ne vous justifiez pas quand on vous amnistie* »; autrement dit : c'est bon, vous avez fait ce que nous attendions de vous; à présent, dehors! et qu'on ne vous voie plus. Haro sur les républicains! « Partout, les bons citoyens doivent aviser à leur donner une sévère leçon en les excluant absolument des Assemblées futures; puisqu'ils n'ont pas la décence de s'en aller, qu'on les chasse! » Veuillot rejoint Ducrot : cette capitulation que voulaient la droite et l'Armée, à présent qu'elles l'ont obtenue des « républicains » du type Favre-Ferry-Simon, elles la leur jettent à la face comme un opprobre qui les annihile; « que jamais dans nos délibérations publiques, l'on ne retrouve les hommes *qui ont mérité d'être cloués sur la capitulation de Paris!* »

410. *Univers*, 29 janvier 1871.

l'est pas; le 22, au cours de son fameux sketch, Ferry, l'œil pathétique, avait annoncé : après-demain les boulangeries seront vides! Sept jours s'étaient écoulés, et les boulangers livraient toujours aux pauvres leur pain glaireux, aux riches, dans l'arrière-boutique, leurs miches croustillantes. Mais le précepte du « n'avouez jamais », les Jules s'y tiendront avec une rigueur inviolable. « *Une heure de plus*, s'écriera Jules Favre, en juin, devant la Commission d'enquête, et nous étions exposé à voir mourir de faim la malheureuse population de Paris[411]! » La famine, quand nous avons signé l'armistice? « Une question d'heures », dira Jules Simon[412]; « Soldats, marins et gardes mobiles, avait clamé Le Flô le 30, *tant qu'une bouchée de pain* a été assurée à Paris, etc. » En 1872, Favre est toujours aussi catégorique : « Si nous ne sommes pas morts de faim, c'est que nous avons été sauvés *par la Providence*[413]! » Ces mots-là sont pour les enquêteurs, tous éminents spiritualistes; pour le public, la Providence se laïcise et Favre écrit au tome II de son ouvrage : « *Si les Prussiens ne nous avaient pas donné de la farine*, nous serions morts de faim[414]. »

Maxime du Camp, dévoué comme personne à la cause de « la civilisation », se dépense dans ses *Souvenirs* pour couvrir le G.D.N. Parlant au présent pour communiquer à son récit une allure plus convaincante, Du Camp atteste : « Le gouvernement connaît à 1 kg près les ressources en vivres dont il dispose. Il constate que les magasins sont vides et que bientôt les dernières ressources auront disparu[415] ». Bénie soit la capitulation! C'est l'horreur d'un entredévorement qu'elles aura épargnée aux Parisiens : le 28 janvier, quand M. Favre a signé « la convention », « Paris n'avait plus de vivres que pour deux jours[416] ». Du Camp affecte d'ignorer un de ces propos maladroits comme il arrive trop souvent au général Ducrot d'en laisser fuir de ses lèvres. Ducrot, narrant devant

411. *Dép.* I, 341.
412. J. Simon, *Le Gouvernement de M. Thiers*, I, 187.
413. *Dép.* I, 368.
414. Favre, *op. cit.* II, 411. Au Conseil du 30, Cresson annonce que Bismarck met à la disposition de Paris les stocks de farine qui sont dans les entrepôts de Corbeil. Garnier-Pagès est d'avis qu'il faut refuser cette offre. Mais Favre opine pour l'acceptation; il « n'y voit aucun mal », bien au contraire. Certes, on n'a pas besoin de ces sacs, mais les recevoir est un geste habile, politiquement, preuve ostensible, dit Favre, et démonstration irréfutable d'un fait à bien établir : « Paris n'a déposé les armes que réduit à la dernière extrémité. »
415. Du Camp, *op. cit.* II, 223.
416. *Id.* II, 241.

les enquêteurs les derniers jours du siège, a stigmatisé, du ton qui convenait, l'« avis » abominable que Magnin avait fait insérer le 18 par surprise à l'*Officiel* : cette prime de 24 fr par quintal que le ministre de l'agriculture et du commerce avait le front d'offrir à quiconque ferait découvrir du blé caché; « un très honnête homme, dit le général, un négociant de Paris, M. Lapostolet, marchand de grains », vint exprimer son indignation à Trochu, et lui suggérer d'accroître tout simplement le bénéfice des vendeurs; c'était le bon sens même, dit Ducrot, mais Trochu s'y refusa; cependant, par cette voie, avoue le général avec naïveté, « *nous aurions trouvé du blé promptement*[417] ». M. de Molinari, dans une bien remarquable étude publiée par la *Revue des Deux Mondes*, le 1er février 1871, (« *Mes approvisionnements de Paris à la fin du Siège* »), exprime sa gratitude au G.D.N. : un Pouvoir galant homme, qui n'a ennuyé personne dans la classe aisée, et qui a su se préserver des tentations illibérales, si grandes pourtant au cours d'un siège; sans le respect, jamais en défaut, que des hommes de bien comme M. Picard[418] et les Jules portaient au dogme de la liberté économique, aux droits de l'individu, à la dignité de la personne humaine, « nous aurions vu refleurir le *maximum* de 93, les lois sur les accapareurs, et le reste ». Une politique irréprochable. Puis, « *à peine* la convention qui mettait fin au siège était-elle signée, l'on vit reparaître, aux Halles, et ailleurs, comme par un coup de baguette magique » des victuailles en surabondance[419]. Même témoignage chez J. de Marthold, dans son *Memorandum du Siège de Paris* (1886, p. 293), chez Francis Wey, dans sa *Chronique du Siège* (1871, p. 390), chez E. Chevalet, « *Mon Journal pendant le Siège* » (1871, p. 271); « je ne sais de quoi il faut le plus s'étonner, écrit ce Chevalet, ou de la réapparition subite des subsistances sur le marché, ou de l'effronterie des marchands [lesquels], depuis l'armistice, et sans attendre le ravitaillement, se livrent à des entassements de denrées dans les vitrines [...].

417. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le 18 mars; Dép.* p. 455.
418. On verra même Picard, après la capitulation, s'irriter, au Conseil, contre les marchés passés par l'État pour les approvisionnements; les procédés de M. Magnin, dira-t-il, sont un attentat à « la libre concurrence ». Qu'est-ce que c'est que ces façons d'acheter directement aux producteurs? M. Picard réclamera l'emploi, du moins, « d'intermédiaires » qui pourront toucher « une commission ». (*Procès-Verbaux* [...] p. 673.)
419. G. de Molinari, « *Les approvisionnements de Paris à la fin du siège* », dans *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1871.

Les Halles regorgent de lapins, de poulets, d'œufs, de légumes [420] »; tous les stocks sortent des caves et des cachettes, à cause de la baisse imminente, et tandis que l'on peut encore pratiquer des prix fructueux. Pelletan, dans un murmure, confessera aux enquêteurs : « Il y avait un fond de vivres cachés [421] », et d'Hérisson, cynique et goguenard à son ordinaire, écrira, en 1885 : « Nous étions moins à sec qu'on ne l'a dit [...]; la preuve, c'est l'abondance qui a régné dans Paris avant que les trains d'approvisionnement aient pu entrer dans les gares [422]. »

C'est à l'*Offciel* du 29 janvier qu'a paru la déclaration justificative du gouvernement, annoncée la veille, d'un ton vaguement forain (« *nous mettrons qui que ce soit au défi*, etc. »), sur l'état des subsistances. Des affirmations et des chiffres énoncés avec d'autant plus de superbe que nul n'est en mesure d'y répondre. Du beau travail technique; à vrai dire, un peu contrariant pour Ferry, et ses révélations du 22. « Nous avons du pain pour huit jours au moins, pour douze jours au plus [423] »; de la viande pour « une semaine environ ». Et voilà qu'un fâcheux, un capitaine de frégate, un nommé Salicis, conteste publiquement tout cela dans une lettre que publie *Le Rappel* du 30, et déclare que « les ressources de la place », le 28, étaient encore considérables. Le gouvernement repoussera du pied cette « insinuation calomnieuse » qu'il déplore particulièrement de « trouver sous la plume d'un officier [424] ». Et M. Magnin, le 19 août, aura l'inconvenance d'indiquer, devant la Commission d'enquête, que l'Armée « *jamais* » n'a consenti à lui faire connaître « le chiffre exact de ses approvisionnements [425] ».

420. *L'Illustration* du 4 février relate que, dès le 28, les Halles centrales débordèrent de nourritures à vendre; tout ce qui était jusqu'alors introuvable (chaque fournisseur le réservant à sa clientèle opulente) s'offrait soudain, par monceaux, aux acheteurs : pommes de terre, riz, haricots, etc. Quelques scènes mouvementées eurent lieu, le 29, mais la police fit son devoir; la pacifique *Illustration* elle-même, un peu secouée par l'événement, ne put retenir cette réflexion de mauvais goût : le scandale des épiciers n'a-t-il pas « donné raison à ceux qui réclamaient des perquisitions domiciliaires? »

421. *Dép.* I, 469.

422. Hérisson, *op. cit.* p. 366.

423. Cette déclaration précise, publiée à l'*Officiel*, n'empêchera pas Le Flô, qui, sans doute l'avait oubliée, de prétendre encore avec autorité, devant la Commission Parlementaire d'Enquête sur le 18 mars : quand nous nous sommes rendus, « nous n'avions plus que trois jours de vivres » (*op. cit.* p. 208).

424. *Journal Officiel*, 31 janvier 1871.

425. *Dép.* I, 515.

Favre, en 1875, croira pouvoir concéder : « le ravitaillement s'opéra mieux que nous ne pouvions l'espérer [126] ». Je le crois bien! Tellement mieux, même, que, le 6 février, le Dr Busch observera : « Les Parisiens ne se sont pas encore servis des vivres que nous avons mis à leur disposition depuis huit jours. » Et Busch ajoute ce détail : « ils ont laissé dans les forts des quantités énormes de biscuits et de viande salée [427]. »

Difficile de contredire Flourens qui, dans son petit livre de 1871, caractérisera en deux adjectifs la « famine » devant laquelle Paris tomba [428] : une famine « *prêméditée* » et « *factice* » [429]. Quant à l'acceptation sans révolte du désastre, il est indéniable que deux raisons très fortes y contribuèrent : la solde était maintenue à ces gardes nationaux ouvriers qui, sans elle, se fussent trouvés du jour au lendemain sans ressources; et les vivres ayant reparu à l'instant même de la capitulation, le ventre consola le cœur. On ne hurle pas la bouche pleine. Les réalistes du G.D.N. avaient su miser avec discernement. Ils en éprouvaient une grande fierté. « *Nous avions, Messieurs*, dira Jules Ferry, plein d'orgueil, aux membres de la Commission d'enquête, *résolu un véritable problème d'équilibre* [430] », réalisé, oui, un prodige. Et qui l'aurait pu faire comme nous, « républicains » de la veille? Seuls nous en étions capables, parce que la plèbe croyait en nous. « Pour maintenir dans *le devoir de la défense* (lisons : dans l'immobilité jusqu'à ce que l'Assemblée pût être là) la population parisienne, ce n'était pas trop *d'un certain nombre d'hommes politiques connus d'elle*, ayant sur elle une certaine action [431]. » Trochu se glorifiera, lui aussi. Qui l'eût cru? Tenir Paris, Paris rouge, le Paris flamboyant de septembre, non point comme on l'avait imaginé d'abord, pendant quelques jours ou quelques semaines, mais le tenir pendant plus de quatre mois, et en venir enfin, sans désordres, à notre but du premier jour, la capitulation, « *devant toute l'armée de la démagogie qui s'y refusait absolument* [432] », hein? qu'en dites-vous?

426. Favre, *op. cit.* III, 64.
427. Busch, *op. cit.* p. 499.
428. « Paris a cédé seulement à la faim. » (Vincy, *op. cit.* p. 76.)
429. Flourens, *op. cit.* p. 75.
430. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le 18 mars, Dépositions*, p. 199.
431. *Dép.* I, 418.
432. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le 18 mars, Dépositions*, p. 186.

Pour un record, c'en est un! Le bon Dréo, humble assistant, mais qui a l'esprit « honnête », chantera l'hymne lui aussi, au tribunal des enquêteurs. Ces messieurs du gouvernement, qu'il a vus de près, jour par jour, durant tout le siège, la vraie France ne doit jamais oublier le service inouï qu'ils lui ont rendu, ce miracle qu'ils ont accompli pour elle : « maintenir la tranquillité »; ce qu'ils sont « parvenus à faire jusqu'au dernier moment », et au-delà[433]. H. des Houx qui publiera, en 1905, les notes de Dréo, saluera de même l'étonnante victoire des Jules : « Ils tinrent bon, jusqu'au bout, contre l'invasion révolutionnaire [l'autre, prussienne, était bien moins grave]; *c'est par là surtout qu'ils ont bien mérité de la Patrie*[434] »; et Favre, le 3 mars, quand la Commune se prépare et que les angoisses lui reviennent, nous l'entendrons, dans une lettre à Thiers, évoquer ses triomphes du Siège : « Nous avons échappé à tant de dangers, *réussi tant de choses impossibles*, qu'il serait cruel de sombrer à présent[435]. »

Deux imbéciles, seulement, avaient pris au tragique la capitulation. Deux marins. Le capitaine de frégate Larret, commandant en second à Montrouge, s'était fait sauter la cervelle pour ne pas voir les Prussiens entrer dans son fort, et le canonnier François Deldroux l'avait imité, quand sa pièce avait été livrée à l'ennemi.

III

LE MYSTÈRE DE L'EST

Le 31 janvier au soir, Trochu, tout à coup, sursaute. Favre, une fois de plus, revenait de Versailles, et il faisait part au Conseil d'une difficulté qui s'élevait sur le sort des garibaldiens : le chancelier allemand ne veut pas connaître ces gens-là; il refuse d'« accor-

433. *Dép.* II, 60.
434. *Procès-Verbaux* [...] p. 42.
435. Cf. Halévy, *Le Courrier de M. Thiers*, p. 432.

der un armistice » à Garibaldi. Comment? Mais les hommes de Garibaldi font partie de l'armée de l'Est. L'armée de l'Est n'est donc toujours pas comprise dans la « convention »? C'est incroyable! Le général Trochu supplie M. Jules Favre de lui répondre : oui ou non Bourbaki est-il protégé par l'armistice[436]? » Et Ferry s'émeut, lui aussi. Quelle histoire! De quoi mettre les électeurs, à Paris, hors d'eux-mêmes! De quoi faire tout culbuter! M. Jules Ferry déclare, très nerveux, que si l'armée de Bourbaki n'était toujours pas incluse dans l'armistice et se voyait, à cause de cela même, « écrasée », « la honte en retomberait *sur le gouvernement* » — avec des conséquences incalculables. Ferry a lu les journaux de droite; il entend chaque jour leurs vociférations contre ces « républicains » au pouvoir qu'il faut balayer tous, et tout de suite; les élections sont imminentes; si Favre a commis une imprudence, au sujet de l'armée de l'Est, où allons-nous! Les *autres*, ceux qu'on a supplantés en septembre, tiennent là un argument massue. Les Jules vont y passer, sans exception! Et Favre ayant répondu à côté, Ferry ramène la question sur son vrai terrain; « M. Jules Ferry insiste sur *la position qui serait faite au gouvernement* si Bourbaki venait à être écrasé après l'armistice ». Trochu conjure M. Favre d'éclaircir sans délai cette question très sérieuse et qui, comme l'indique très bien M. Ferry, « n'est pas exclusivement d'ordre militaire[437] ».

Un « fait énorme[438] », dira en 1872 le colonel Chaper, député à l'Assemblée Nationale et membre de la Commission d'Enquête. Quelque chose qui « confond l'imagination » (Freycinet[439]). Un « acte inqualifiable » (Ducrot[440]). « On dit, mais nous ne voulons pas le croire, écrit Garnier dans son journal, le 27 janvier au soir, on dit que l'armée de l'Est est exceptée de l'armistice[441]! » Et Clinchant, devant les enquêteurs, rappellera cette évidence : « Il est inconcevable de conclure un armistice à l'exclusion d'une armée [...]. Avec cette exclusion, j'étais sûr d'être battu, quelle que fût ma situation. Qui aurait empêché les Prussiens d'amener contre moi trois cent ou quatre cent mille hommes[442]? »

436. *Procès-Verbaux* [...] p. 633.
437. *Id.* p. 636.
438. *Dép.* I, 364.
439. Freycinet, *Souvenirs*, p. 238.
440. Ducrot, *op. cit.* IV, 317.
441. F. Garnier, *op. cit.* p. 161.
442. *Dép.* III, 312-313.

Voyons un peu l'enchaînement des faits. Le texte de la « Convention d'armistice » signée à Versailles, le 28 janvier 1871 par Jules Favre et Bismarck à 19 h 20, et publié au *Journal Officiel* du 29, comportait, dans son « article premier », les paragraphes que voici :

> « *Un armistice général, sur toute la ligne des opérations militaires en cours d'exécution entre les armées allemandes et les armées françaises, commencera pour Paris aujourd'hui même*, pour les départements dans un délai de trois jours. »

(Suivait le détail de la démarcation. Puis :)

> « *Les opérations militaires sur le terrain des départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, ainsi que le siège de Belfort*, se continueront indépendamment de l'armistice *jusqu'au moment où on se sera mis d'accord sur la ligne de démarcation dont le tracé à travers ces trois départements a été* réservé à une entente ultérieure. »

Le même 28 janvier 1871, à 23 h 15, partait de Versailles, pour Bordeaux, le télégramme suivant adressé par Jules Favre à Gambetta et contresigné par Bismarck[443] : « *Nous signons aujourd'hui un traité avec M. de Bismarck. Un armistice de vingt et un jours est convenu. Une Assemblée est convoquée à Bordeaux pour le 12 février. Faites connaître cette nouvelle à toute la France. Faites exécuter la convention. Convoquez les électeurs pour le 8 février.* » (Favre précise à ce sujet : « M. de Bismarck m'offrit d'expédier une dépêche à la Délégation de Bordeaux. Nous rédigeâmes ensemble, en présence du général de Valdan, cette dépêche. M. de Bismarck la contresigna[444]. »

La simple comparaison de ce télégramme et du texte de la Convention révèle que le télégramme omet, à l'intention de Gambetta, deux points, fort importants, du traité. Enjoignant à la Délégation de Bordeaux l'ordre de faire exécuter immédiatement la Convention, la dépêche de Versailles, d'une part, annonce l'armistice sans indiquer aucun délai pour sa mise en application; d'autre part et surtout, elle passe sous silence le fait que l'armée de l'Est est exclue de cet armistice. Autrement dit, comme l'exposera Gambetta, le 7 septembre 1871, devant la Commission d'Enquête, « on nous trompait sur le texte de l'armistice auquel nous obéissions[445] ». Tromperie si parfaitement flagrante en effet qu'au

443. Cf. Favre, *Dép.* I, 371.
444. Cf. Ducrot, *op. cit.* IV, 341.
445. *Dép.* I, 551.

moment même où Favre expédiait à Gambetta son télégramme, taisant l'exception faite à l'Est, les autorités allemandes adressaient parallèlement à Manteuffel la dépêche ci-dessous : « [...] Pour Paris, l'armistice commence sur-le-champ; *pour le reste du pays, le 31 de ce mois, à midi. Les départements de la Côte-d'Or, du Jura et du Doubs ne seront compris dans la trêve que lorsque les opérations conduites de notre côté auront amené un résultat.* »

Le 25 janvier, à 16 h 55, Freycinet avait exprimé à Bourbaki sa stupeur d'apprendre que le général, au lieu de se rabattre sur Lyon par Lons-le-Saulnier et la Bresse, avait résolu de refluer sur le cul-de-sac de Pontarlier. « N'y a-t-il point erreur de nom? » demandait Freycinet; « vous serez forcé de capituler ou de passer en Suisse »; « à tout prix », disait-il, renoncez à cet abandon! Bourbaki répond : « Si vous ne faites pas attaquer l'ennemi sur ses derrières, je suis perdu. » Garibaldi est à Dijon, où il a tenu bon sous l'attaque allemande. (« L'ordre d'enlever Dijon — avouera Moltke dans ses *Mémoires* — n'avait pas pu être exécuté[446]. ») Bourbaki aurait pu, déjà, lui demander secours. Jamais! L'ancien commandant de la Garde Impériale, interrogé là-dessus par le président de la Commission d'Enquête : « — Garibaldi a-t-il cherché à vous rejoindre? », répondra avec un emportement de mépris : « *Je ne l'ai jamais désiré. Tout ce que je souhaitais, c'est que ni lui ni ses officiers ne se trouvassent en rapport avec mon armée*[447]. » Freycinet a donc agi seul; il a prescrit aux garibaldiens de foncer en direction de Dole, pour dégager Bourbaki et les garibaldiens se jettent en avant[448]. Par télégramme du 26 janvier,

446. Moltke, *op. cit.* p. 451. Injustement, Freycinet avait télégraphié à Garibaldi, le 19 : « Votre présence à Dijon a été absolument sans résultat pour la marche de l'ennemi de l'Ouest à l'Est [...]. Moins d'explications et plus d'actes, voilà ce qu'on vous demande. » Bourbaki brandira ce texte, avec une joie haineuse, devant la Commission d'Enquête. Il oubliera deux indications complémentaires : 1° si Garibaldi n'était aucunement en mesure, avec ses faibles forces, d'empêcher la jonction de Manteuffel et de Werder, il avait, lui du moins, du 21 au 23 janvier, tenu bon sur ses positions et empêché (cf. Moltke) l'ennemi d'enlever Dijon; 2° c'était à lui-même, Bourbaki, que Gambetta avait prescrit d'établir un verrou, près de Langres *et il s'y était refusé* (cf. la déposition de Freycinet, dans *Dép.* III, 22).

447. *Dép.* III, 356. Bourbaki appelle au secours, le 26, mais se refuse toujours à établir une liaison avec Garibaldi; répondant à un télégramme de Freycinet, le 26 à 1 h du matin, il lui déclare : « Vous me dites de m'entendre avec Garibaldi : je n'ai aucun moyen de correspondre avec lui. »

448. Dans son *Rapport sur les opérations de l'Est* (*Annales de l'Assemblée Nationale*, n° 1416 F2), l'enquêteur Perrot aura soin de rester muet sur ces événements.

à 17 h 56, Bourbaki est révoqué. Clinchant doit prendre le commandement à sa place. Mais avant que cette dépêche ne parvienne à Besançon, l'homme s'est « suicidé [449] », — si l'on peut dire. Le marquis de Massa, son aide-de-camp, écrira gravement que le général avait voulu, à bout portant, se tirer une balle dans la tête, mais « la résistance extraordinaire opposée par le crâne avait réduit le projectile cylindro-conique du calibre de 12 mm à la forme d'une médaille de plomb [450] ».

Clinchant succède à Bourbaki le 27, à trois heures du matin. C'est le Vincy de ce Trochu. De Besançon, il télégraphie à Gambetta : « Je vais chercher à déboucher, soit par Lons-le-Saulnier, soit par Bourg [...]. Sinon, je m'établirai à Pontarlier, *et je ferai la guerre de montagne.* » Le 28, son plan est de passer par Mouthe pour filer sur Lyon. Le 29, deux de ses généraux, Dastugues et Minot, se rendent. A Sombacourt, après une escarmouche, ils livrent à *un bataillon* allemand 3.600 soldats français et six canons. Il est un peu plus de 15 heures. L'armée compte encore plus de 80.000 hommes. Vers 17 heures, Clinchant reçoit le télégramme de Gambetta répercutant la dépêche de Favre [451] : « Un armistice

449. Vers 18 h, dit Billot (*Dép.* III, 479); vers 19 h, dit Friant (*Dép.* III, 529).

450. Marquis de Massa, « Le général Bourbaki », dans *La Revue hebdomadaire* (mars 1911). Bourbaki n'est donc blessé qu'à peine. « Je me suis manqué », dit-il à Massa. Nul ne doit le voir; on laisse croire qu'il est terriblement atteint; l'*Officiel* du 9 janvier dira que ce capitaine héroïque « *a pu être transporté* à Lyon où, malgré *l'extrême gravité* de son état, les médecins *ne désespèrent pas de le sauver* ». Écoutons-le narrer lui-même cette tragédie devant les enquêteurs : « La crainte de voir mon armée internée en Suisse, le manque de vivres pour mes troupes, l'appréciation injuste que le ministre de la Guerre faisait de mes efforts si constants et si soutenus, si désespérés dans des conditions de température affreuses, toutes ces pensées m'assaillirent et alors l'accident est arrivé. » (*Dép.* III, 356.) Pour le général-baron Ambert, rien de plus compréhensible : « souffrir les leçons » d'un Freycinet, obéir à un Gambetta, « tant de sacrifices étaient bien faits pour briser le cœur d'un soldat » (Ambert, *op. cit.* p. 475).

On se défend mal de penser que Bourbaki a simplement trouvé, comme les autres, son issue personnelle : Trochu cesse, au bon moment, d'être gouverneur, Vinny ni Valdan ne signent rien, et Bourbaki feint de se tuer. Ce suicidé de cinquante-cinq ans mourra paisiblement octogénaire en 1897. La sortie de scène de Bourbaki est du 26, dans l'après-midi. Il sait, depuis la nuit précédente, que Garibaldi va être envoyé à son aide. L'éventualité de ce soutien lui est odieuse au-delà de toute expression. On aurait tort d'omettre cet élément parmi ceux qui décidèrent Bourbaki à s'esquiver dans le pathétique.

451. Gambetta reçut cette dépêche le 29 à 3 h du matin.

de vingt et un jours vient d'être conclu à Versailles par le gouvernement de Paris. *En conséquence, suspendez immédiatement les hostilités* »; un second télégramme sera envoyé de Bordeaux à 19 h 54 prescrivant aux commandants de nos armées — à Clinchant, donc, comme aux autres — de « spécifier la ligne de démarcation », sur place, avec les représentants de l'ennemi, selon les positions occupées, le jour même, par les troupes françaises et les troupes allemandes. Clinchant s'immobilise. Il est délivré. Ni « guerre de montagne » ni tentative à faire, périlleuse, en direction du Sud-Ouest, ni l'internement en Suisse. Soulagement. La guerre est finie.

Mais Manteuffel, de son côté, a reçu l'avis que de Moltke n'a point négligé de lui faire parvenir : pas d'armistice à l'Est. Poussant dans la neige, à marches forcées, les Allemands coupent, successivement, le 30 et le 31, les deux dernières routes qui, de Pontarlier, ouvraient encore à Clinchant l'issue du Sud-Ouest. Les parlementaires qu'il avait envoyés à Frasne reviennent en affirmant que l'armistice ne concerne pas le secteur. Le feu de l'ennemi, en effet, continue, et Manteuffel, le 30, confirme à Clinchant par écrit que la Convention de Versailles a expressément disjoint « les trois départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or » des autres théâtres d'opérations. Clinchant, déconcerté, télégraphie la chose à Gambetta. Cependant les garibaldiens se précipitant de Dijon sont arrivés le 29 devant Montrolland que les Prussiens, surpris par cette ruée, évacuent en hâte. Ils vont devoir abandonner Dole. Le télégramme de Gambetta, providentiellement, arrête les garibaldiens, lesquels s'efforcent, dans la nuit, d'établir avec l'ennemi la ligne de démarcation que Bordeaux prescrit de fixer; et Garibaldi, le 30 au matin, avise lui aussi Gambetta des déclarations allemandes : ni le Doubs, ni le Jura, ni la Côte-d'Or ne seraient « compris dans l'armistice »; « informez! » réclame l'Italien. Gambetta s'élève furieusement, dans sa réponse à Clinchant, contre la « prétention du général Manteuffel de discuter l'armistice et d'en refuser l'application à l'armée de l'Est, en violation formelle de la Convention de Versailles ». Bordone, qui piétine devant Dole, parle de traquenard et d'infamie; du 31, à 8 h 35 : « Pendant que la trahison nous fait suspendre partout les hostilités, nos ennemis marchent »; et Pallu, commandant de la réserve générale, lance un ordre du jour indigné : « La Prusse, par un acte de félonie, nous refuse l'armistice qui s'applique à tout le

reste de la France [...]. Elle veut nous détruire, etc. [452] » Gambetta a interrogé Favre : mais enfin, quoi? Que se passe-t-il? Que stipule donc la Convention? Ce n'est pas Favre qui lui répond; c'est Bismarck, le 31, à 12 h 15 : « Votre télégramme à l'adresse de M. Jules Favre, qui vient de quitter Versailles, lui sera remis demain matin »; le chancelier indique le tracé des lignes de démarcation tel qu'il a été fixé, de manière impérative et d'entente avec le gouvernement de la Défense Nationale, dans le texte même de la Convention; il précise ensuite que le traité contient très positivement une clause excluant de l'armistice les armées de l'Est, de telle sorte que « les hostilités continuent devant Belfort et dans les départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or »; il termine par un paragraphe qu'il estime opportun pour justifier M. Favre et calmer peut-être M. Gambetta : « L'épuisement des vivres était absolu, à Paris. La population est réduite aux approvisionnements fournis par l'armée allemande. »

Ainsi c'était vrai! Gambetta reçoit cette nouvelle foudroyante le 31 dans l'après-midi. A 19 heures, se dominant, il télégraphie de nouveau à Favre : « L'ajournement *inexplciable, et auquel votre télégramme du 28 ne faisait aucune allusion*, des effets de l'armistice en ce qui touche Belfort et les départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, engendre les conséquences les plus graves »; les Prussiens ont continué leurs mouvements quand nos troupes avaient arrêté les leurs; Clinchant est enveloppé et la diversion de Garibaldi, qui pouvait tout changer, a été elle-même, sur la foi des instructions reçues, stoppée net; « *il faut* — c'est capital, le sort de cent mille hommes en dépend — il faut, sans perdre une seconde, il faut « *sur-le-champ* étendre l'application de l'armistice à toute la région de l'Est ». A 18 heures, par une circulaire aux préfets [453], le ministre a fait connaître à la France le tour affreux qu'on lui a joué : « entre l'armistice pur et simple annoncé par la dépêche de Versailles, signée Jules Favre » et la Convention dont le texte réel est maintenant connu [454], il existe, disait Gambetta,

452. *Dép.* III, 443.

453. Le même jour, dans la matinée, Gambetta signalait aux préfets qu'il n'avait aucun détail encore sur les conditions et stipulations de l'armistice. Il « semble », disait-il (tant il voulait croire encore à la loyauté du gouvernement de Paris) « que la capitale a été rendue *en tant que place forte* » seulement.

454. Chanzy l'avait obtenu du prince Frédéric-Charles et l'avait télégraphié à Bordeaux le 31 janvier au matin.

« une divergence grave » : « comme la dépêche signée Jules Favre annonçait l'armistice sans indication de délai, et sans dire s'il était général ou partiel », la Délégation, abusée, a donné aussitôt au commandant en chef de l'armée de l'Est, et à Garibaldi comme à tous les autres chefs de corps, l'ordre d'interrompre nos mouvements; ce qu'ils ont fait. Or le texte réel du traité, caché à la Délégation, laisse expressément en dehors de l'armistice les trois départements où opèrent nos troupes, etc. [455]. Le préfet de la Côte-d'Or, au reçu de cette dépêche, en oublie le style administratif; ce qui vient de se produire, écrit-il, est « *la plus grande infamie de cette guerre* » : « Les traîtres de Paris *voulaient* la perte des 40.000 hommes de Garibaldi et des 150.000 hommes de Clinchant »; quant au préfet du Rhône, il ne se connaît plus : Celui qui, et sans nous en prévenir par surcroît, a « consenti à pareille condition » (l'armée de l'Est livrée seule à toute la puissance allemande), celui-là, « quel que soit son nom, *est un misérable* [456] ». A 11 h 30. Gambetta avait prévenu Clinchant : « d'après le texte officiel de l'armistice que nous recevons à l'instant (par Chanzy), une exception que rien ne nous avait fait prévoir est établie pour les opérations dans l'Est... » Clinchant avait aussitôt envoyé en Suisse le colonel Chevals pour s'entendre avec Herzog, qui commandait les forces de la Confédération, et ils avaient signé la « Convention » dite « des Verrières » par laquelle la Suisse acceptait de recevoir et d'interner sur son territoire ce qui avait été l'armée de Bourbaki. A 14 h 10, le 1er février, Clinchant télégraphiait à Gambetta : le général Manteuffel « *m'a refusé une suspension d'armes de trente-six heures* que je lui avais demandée pour élucider la question de l'armistice à l'Est [...]. J'ai dû me rendre à la dure nécessité de franchir la frontière ». Dès six heures du matin, ce 1er février 1871, sur le plateau des Verrières, nos hommes avaient commencé sans désordre la remise de leurs armes aux autorités militaires helvétiques; 88.381 soldats, conduits par 2.192 officiers, sortaient ainsi définitivement de la guerre; ils amenaient avec eux 285 canons [457].

455. *Dépêches Télégraphiques Officielles*, II, 492.
456. *Id.* II, 48.
457. Pallu dira dans sa déposition, parlant de ses soldats : « L'attitude du plus grand nombre était encore fière [...]. Quelques-uns pleuraient; d'autres avaient des paroles indignées [...]. (*Dép.* III, 448.) On trouvera dans les *Souvenirs* d'un volontaire suisse (le nommé Guillaume, son livre parut à Neuchâtel en 1871, t. II, pp. 84-86) une lettre d'un de ces « Bourbaki » — comme on les appela aussitôt en Suisse — le soldat Arnoud : « Nos officiers, écrit Arnoud, au lieu d'aider dans leur tâche les officiers

C'est Pallu qui a couvert le passage, en fermant à l'ennemi le goulet de La Cluse. Les derniers coups de feu ont été tirés là, par une poignée de vaillants. Clinchant avait laissé aux chefs de troupe le choix entre l'internement en Suisse et la tentative de s'échapper encore, s'ils voulaient s'y risquer, par les sentiers couverts de neige qui longeaient la frontière en direction de Mouthe et de Morez; Cremer, Pallu, Busserolles, Ariès, Goury réussiront l'exploit. Cremer a sauvé même ses canons; le 2, il télégraphiera à Gambetta : « Par ordre d'autres généraux et en mon absence, ma division a passé en Suisse. Cela n'eût jamais été, moi présent »; trois cents hommes du 4e Zouaves ont pu gagner Bois d'Amont; Busserolles écrira, de Gex, le 4 : « Ma division s'est réfugiée en Suisse malgré moi; j'ai fait appel en vain à mes subordonnés [...] »; un officier seulement et trente hommes l'ont suivi. Ariès, le 3, a regroupé à Gex près de 2.000 soldats. Clinchant n'était pas Chanzy et presque tous ses généraux n'attendaient, comme Bourbaki, que la cessation des combats et l'écrasement de la République.

Henri GUILLEMIN

(*à suivre*)

suisses, s'étaient pour la plupart fourrés dans les hôtels et dans les restaurants [...] pendant que des centaines d'hommes se morfondaient dans la neige. Les Suisses ne se gênaient pas pour exprimer leur étonnement d'une pareille conduite. »

Jean Biou

LE TEMPS DU REFUS

Incorporé à l'École militaire préparatoire d'Autun, le 4 septembre 1958, dix mois plus tard je mettais à profit une permission de longue durée pour passer en Italie et gagner la Tunisie. Comment devient-on ce qu'il faut bien appeler un déserteur, ou plutôt comment le suis-je devenu? Car une telle histoire ne saurait avoir aucune valeur exemplaire.

Lorsque mon sursis arriva à expiration et que je décidai de rejoindre l'École militaire — ce n'était d'ailleurs qu'à peine une décision, car j'ignorais jusqu'à la possibilité d'être insoumis — mon passé politique était des plus minces. Je me rappelle qu'adolescent je n'avais eu qu'indifférence méprisante pour ce que je considérais comme des jeux byzantins. Élève sérieux au Lycée Charlemagne, je regardais avec dédain l'un de nous beaucoup plus mûr, plus cultivé, sous prétexte qu'il faisait des contresens en version latine et qu'il essayait de nous expliquer les dessous du colonialisme. Plus tard, étudiant en Lettres classiques à la Sorbonne, les livres, les filles et les films constituèrent mes principaux centres d'intérêt. Je savais qu'existait une guerre en Indochine, que la Tunisie et le Maroc remuaient. D'assez loin, je suivis l'expérience Mendès-France. De la lecture épisodique du *Figaro*, j'avais dû passer à celle, guère plus régulière, de *Combat*. C'est alors qu'obligé de travailler, je me trouvai surveillant d'externat au Lycée Turgot. Pour la première fois des discussions sérieuses m'opposaient à des camarades qui avaient déjà une pensée et une formation politiques. Qu'il s'agît du réarmement allemand, de la C.E.D., des conséquences de la mort de Staline, je m'aperçus très vite que mes

raisonnements étaient tout juste des réactions sentimentales qui n'avaient aucune valeur logique. Il m'arrivait bien alors de jeter un coup d'œil sur l'*Observateur*, voire sur l'*Humanité*, mais avec gêne au début, comme s'il s'agissait de livres défendus. Le plus souvent, j'esquivais les débats trop dangereux en me retranchant derrière la nécessité où j'étais de préparer mon C.A.P.E.S. : le thème grec m'évita la lecture de Marx. Pourtant, me destinant à l'enseignement, je me sentais, par le biais des revendications syndicales, un peu concerné par la politique. Et puis, des relations amicales solides s'établirent avec des camarades de gauche; certains même étaient incrits au P.C.

Si le 1er novembre 1954 n'avait rien signifié pour moi, la guerre d'Algérie était pourtant devenue une réalité. A Aix-en-Provence où j'étais professeur stagiaire, je votai contre Martinaud-Desplat, contre Gouin, contre les poujadistes, en faveur de la liste communiste de Léon Mauvais. Je ne faisais pas pour autant de politique. Seuls les problèmes pédagogiques ou sentimentaux intéressaient le petit groupe de désoccupés que nous formions : certains préparaient l'agrégation avec un sérieux relatif, d'autres jouaient au tennis ou aux échecs; pour ma part, je réussissais parfaitement à oublier les lâchetés de Guy Mollet. Pourtant, un ami qui faisait son service était venu me voir; désemparé, il affirmait que deux personnes seulement en France étaient contre la guerre d'Algérie, Claude Bourdet et lui : les communistes avaient voté les pouvoirs spéciaux. C'est sur ce point que, quelques mois plus tard, nommé professeur certifié dans une petite ville de l'Isère, je m'opposai à un collègue communiste. Ce fut là notre première discussion; pendant les deux années où j'enseignai les lettres à des élèves fort dociles, nous en eûmes beaucoup d'autres, professionnelles ou politiques, toujours amicales, toujours instructives pour moi. Budapest cessa très vite d'être une excuse à Suez, le « ninisme » dénoncé par Barthes me parut une vue un peu courte. Depuis cette époque, je lus régulièrement *France-Observateur* et je m'efforçai d'acquérir un minimum de culture marxiste. J'étais sans illusion sur la durée de la guerre d'Algérie et je savais qu'il me faudrait, dans quelques mois, partir moi aussi. En attendant, je faisais mes cours et préparais l'agrégation.

Les événements de mai 58 me surprirent alors que j'étais à

Grenoble en train de passer l'écrit du concours; le matin, nous suivions avec un collègue philosophe les progrès de ceux que le *Dauphiné libéré*, comme *France-Soir*, appelait encore les généraux factieux. Même après l'échec de la grève de la C.G.T., malgré tous les lâchages, toutes les lâchetés, nous gardions espoir. La grève des enseignants du vendredi 30 mai à la rentrée de Pentecôte fut suivie à une très forte majorité; l'après-midi, le meeting à la Bourse du Travail de Grenoble fut enthousiaste. M. Berthet, député S.F.I.O. — il est toujours à la S.F.I.O., mais n'est plus député — nous envoya un télégramme qu'il osa signer avec les deux députés communistes du département, pour affirmer qu'il n'accorderait jamais l'investiture à De Gaulle. On avait appris que, le matin même, des lycéens fascistes qui avaient essayé de chahuter dans les rues s'étaient fait rapidement disperser par les ouvriers qui avaient immédiatement débrayé. En cortège discipliné, invitant De Gaulle à rester au musée, les enseignants portèrent au Préfet les résolutions unanimes de notre assemblée. A Saint-Marcellin où j'enseignais, un comité de vigilance républicaine fut formé; résistants, déportés, personnalités locales étaient au bureau. Il n'y avait toujours pas de gaullistes. Le 18 juin, une gerbe fut pourtant déposée au monument aux morts, mais de nuit, et l'on ne put jamais savoir quels étaient ces gaullistes honteux. Nous allions dans les villages voisins pour aider à mettre sur pied d'autres comités de vigilance. J'ai vu d'anciens résistants se frapper dans le dos pour manifester la joie de se retrouver et dire : « Alors il va falloir remettre ça. » A ce moment encore tout était possible : la France appartenait aux Républicains enfin alertés. Malheureusement, les comités de vigilance moururent faute d'adversaires, faute de directives. *France-Observateur*, que je lisais plus que jamais, publiait d'intelligents articles sur le « danger communiste », trouvait dépassée la formule du Front populaire et menait des enquêtes alarmistes sur les comités de salut public. J'écrivis à C. Bourdet pour essayer de dire ce qui se faisait localement, ce qu'on espérait des chefs de la gauche. Je croyais naïvement qu'une étude détaillée montrant la force, le nombre des comités de vigilance, pourrait redonner confiance aux républicains. A Saint-Marcellin même, j'essayai en vain d'entraîner la très vieillotte Amicale laïque à se faire représenter officiellement

au comité; une discussion suivit, où il fut dit par un collègue que la bonne marche de la machine à laver de la colonie était plus importante que les actuels événements politiques; d'ailleurs, la laïcité n'étant nullement menacée, l'Amicale n'avait pas à bouger. L'argument parut décisif.

Mon activité militante se réduisit à ces quelques semaines de mai et juin. Ensuite, j'appris mon admissibilité à l'agrégation des Lettres. Bourdet me remercia et me dit qu'il avait demandé à son journal de faire ce reportage sur les comités de vigilance, reportage qui ne parut jamais. Les militaires qui devaient m'incorporer en septembre m'apprirent qu'ils pourraient avoir besoin de moi pour enseigner les Lettres aux enfants de troupe. Les épreuves d'oral durèrent jusqu'au 12 août. Soustelle était au gouvernement, les forces de gauche en vacances. Après les résultats, heureux, je partis moi aussi me reposer.

En somme, lorsque, le 4 septembre, j'entrai à l'E.M.P. d'Autun, mon activité politique était récente et fort modeste. Le problème de l'enseignement, celui de l'Algérie, me concernaient directement : c'est par eux que j'avais été amené à repenser mes principes politiques. A l'écart de tout parti, j'étais républicain, de gauche, marxiste bien que peu philosophe, et déjà peut-être le vaste abandon qui allait rendre possible le succès gaulliste me poussait à une certaine intransigeance. Pas un instant je n'avais songé à ne pas rejoindre : mon problème personnel s'était trouvé dépassé par la lutte pour la République. De toutes façons, mon avenir était clair : professeur militaire à l'E.M.P. d'Autun, jusqu'en juillet 1959; classes accélérées pendant les grandes vacances, puis l'Algérie.

L'E.M.P. d'Autun était dirigée par un commandant mondain, sinon humain, qui apparaissait selon les circonstances en kaki, dans l'uniforme bleu des chasseurs alpins, ou en civil les soirs de ciné-clubs; chaque compagnie — c'est ainsi que l'on appelait l'ensemble des trois classes de 6e, de 5e, etc., était « coiffée » par un capitaine, aidé dans sa tâche par trois sous-officiers; en outre, des appelés, instituteurs dans le civil pour la plupart, remplissaient sous le beau nom d'éducateurs les fonctions de maître d'internat. Sans doute devrais-je ajouter, pour com-

pléter la description de l'encadrement militaire, deux aumôniers fort actifs. Un directeur civil s'occupait de la partie pédagogique et tâchait, dans la mesure où il n'aurait pas d'histoires avec les militaires, de faciliter notre travail. Les professeurs, eux, étaient de deux sortes : les uns, civils, avaient choisi leur sort. Quelles raisons avaient pu les pousser à se mettre au service du Ministère de la Guerre? le charme un peu désuet d'Autun? celui, généreux, de sa campagne? une situation supérieure à celle de l'enseignement public (automatiquement le professeur de l'École militaire gagne un échelon)? une discipline très efficace qui diminuait les risques de chahut? des avantages matériels nombreux pour eux et leur famille? une considération générale à laquelle les enseignants n'ont d'habitude pas droit? Le prestige de l'uniforme rejaillissait un peu sur eux, qui avaient rang de capitaine dans les cérémonies officielles fort nombreuses. Malgré tous ces privilèges, la crise de recrutement se faisait sentir, et sur six professeurs de Lettres par exemple, deux seulement étaient civils : ils avaient notre âge — nous étions tous sursitaires —, notre formation, et pourtant rien ne pouvait être commun. Installés dans la vie, la conscience confortable, ils étaient réactionnaires, même fascisants. Les plus lucides d'entre eux retrouvaient leur dignité dans l'aveu de leur esclavage; ils avaient même abdiqué le droit de grève, bien qu'ils fussent dûment syndiqués. Apparemment, pourtant, nos relations étaient cordiales : poignées de main et tutoiement de mise. Mais nous savions l'opposition irréductible. Bien que militaires, nous étions vêtus en civil, à l'abri des vexations; nous touchions le prêt de 2e classe (418 francs par quinzaine), étions convenablement logés, et mangions au mess des officiers; en dehors des heures de cours, nous étions libres de traîner notre désarroi dans les cafés de la ville. Les civils que nous rencontrions se dédouanaient en nous offrant généreusement un pot; mais nous devions éviter les sujets brûlants. L'un d'eux pourtant, M.R.P. de gauche (?), gaulliste convaincu, était bien obligé parfois d'accepter la discussion : célibataire, il mangeait avec nous et prenait tous les samedis le même train que moi. Ses arguments se réduisaient à un acte de foi : « Tu n'iras pas en Algérie. » Comme sa naïveté sentimentale nous exaspérait — « chrétien, je suis contre les tortures, De Gaulle aussi; il y mettra fin » —, il

tâchait de nous faire oublier notre sort en imitant chanteurs et acteurs en renom. Son talent de clown était réel, et nous l'aimions bien.

Si l'on nous donnait l'illusion de la liberté, c'était pour nous permettre de faire correctement notre travail de professeurs : nous le faisions. Personnellement j'étais voué aux élèves de 6e, auxquels j'enseignais le latin et le français. Les enfants étaient tous pensionnaires, sauf les fils de collègues et d'officiers, et en uniforme. Leur origine sociale était très variée, car la seule condition pour se présenter au concours d'entrée d'une école militaire est d'avoir un père ayant fait son service. Certains parents, bien sûr, songent surtout à se débarrasser de leurs enfants; d'autres, pauvres, renseignés par le gendarme ou le garde champêtre, pensent que c'est la seule façon de donner à leur fils intelligent la possibilité de s'élever, de n'être pas ouvrier ou journalier. En effet, les études sont absolument gratuites : l'enfant est habillé, logé, nourri, blanchi, médicalement surveillé; un commandant-médecin ayant sous ses ordres deux jeunes docteurs, deux dentistes, deux infirmières diplômées, dirige le service de santé. Le livre d'Yves Gibeau qui parle de châtiments corporels semble dépassé. Et s'il est vrai que le bar est le lieu de réunion des sous-officiers, s'il est probable que toute hargne stupide n'a pas disparu, l'encadrement des trois classes de 6e était excellent. Les deux adjudants et le sergent-chef connaissaient bien leurs gosses et les aidaient : ils suivaient régulièrement des stages aux C.E.M.E.A., ils formaient avec les éducateurs de bonnes équipes, et tant que les discussions portaient sur les enfants tout était facile.

Notre capitaine était parachutiste, et arrivait juste d'Algérie; il n'y a pas en effet dans l'armée française de corps spécial pour les écoles; on désigne parfois malgré eux les officiers dont on a besoin. En désaccord absolu avec lui sur les méthodes qu'il préconisait et sur ses interventions dans le domaine pédagogique, je pus cependant, après un accrochage assez vif en début d'année, mener mes cours comme je l'entendais. Très actif, très travailleur, il se mit avec foi à cette tâche toute nouvelle pour lui et difficile. Au fond, il réussit; les enfants l'aimaient bien; il est vrai qu'il aurait peut-être voulu s'en faire craindre. Les élèves travaillaient correctement, ni meilleurs ni pires qu'ailleurs. Naïfs, turbulents, capables d'ironie, voire d'irres-

pect à l'égard des choses les plus sacrées : un béret de para ou un colonel (il en venait parfois pour passer une revue). Mais eux aussi manquaient d'avenir : ils seront militaires; les meilleurs feront Saint-Cyr, les autres seront sous-officiers. Ils sont en effet obligés de signer un engagement de cinq ans à la fin de leurs études ou de rembourser cinq cent mille francs; la somme ne paraît peut-être pas énorme, et on pourrait penser que certains bons élèves nantis d'un fort bagage scientifique s'évadent aisément : des entreprises privées désireuses de s'attacher un ingénieur rembourseraient volontiers. En fait, le cas ne se présente jamais; l'enfant de troupe a eu le temps d'apprécier les avantages de la vie militaire; et toutes ses valeurs se ramènent à des comparaisons de galons. Dès le premier trimestre de 6e ils apprennent à marcher au pas, à obéir, et, ce qui est plus grave, à commander : un caporal de semaine est désigné à tour de rôle parmi les quarante élèves de la classe, ce qui lui donne le droit de hurler des ordres et de punir ses camarades. Au bout de sept années, ils connaissent parfaitement la manœuvre, les réflexes sont créés, il suffit de profiter de ce qu'on a appris. A côté de cette instruction purement technique, existe une mise en condition psychologique : mes élèves de 6e faisaient des compositions militaires où on leur demandait ce qui était changé en France depuis le 13 mai. L'un d'eux m'a dit : « Monsieur, c'était un sujet politique; alors, j'ai baratiné, le capitaine était content. » Il était difficile de ne pas songer, même en les faisant rire à Molière, qu'ils seraient un jour, bientôt, les défenseurs d'un ordre politique ennemi des principes qui sous-tendent un enseignement véritable. Notre situation de professeurs, d'hommes de gauche, apprenant les lettres ou les sciences à de futurs esclaves, était dérisoire. Il nous était très difficile de débattre sérieusement entre nous des qualités ou défauts des livres de latin employés, de la beauté du sujet que nous avions proposé à la composition, ou de la meilleure façon d'enseigner la concordance des temps. Nous-mêmes, nous étions barrés : à la fin de l'année certains d'entre nous, ceux qui n'avaient pas deux enfants, pas d'appuis, allaient revêtir l'uniforme et « pacifier » l'Algérie. Tout était pourri par cette perspective, même les plaisirs autunois. Pourtant, nous mettions une bonne volonté certaine à prendre nos divertissements au sérieux.

Au début de l'année, nous nous étions attachés à découvrir les beautés d'Autun ville d'art; avec application, nous avions visité la cathédrale et le musée Rollin; il m'était même arrivé plusieurs fois de retourner dans la salle capitulaire voir l'ange qui réveille les mages ou le diable de la pendaison de Judas. Mais assez vite le quartier de la cathédrale nous parut très éloigné; la ville se restreignit à son centre : nous allions de la poste au « Café français » où nous espérions la voiture d'un collègue pour rentrer à l'école. Place du Champ nous regardions les filles, avenue de la Gare la vitrine du libraire, dans la rue qui conduisait à la poste les images du film de la semaine; en remontant, nous recommencions. Au printemps il m'est arrivé de marcher dans la campagne, dans la vallée de l'Arrou au-delà du temple de Janus, ou sur les collines qui dominent Autun vers la cascade de Brisecou. Des collègues militaires, fiers de leur voiture neuve, entreprenaient parfois de longues randonnées et nous emmenaient volontiers. Mais je préférais à la nature qui n'avait jamais rien appris à Socrate l'humanité autunoise vue à travers les vitres du café. D'ailleurs je restais rarement seul; V., qui est aujourd'hui en Algérie, arrivait assez vite, s'installait à une table voisine, car avec nos copies et nos livres nous occupions beaucoup de terrain, et entre deux annotations nous nous avertissions de tout spectacle digne d'intérêt. Lorsque reprit la saison de tennis, je trouvai un adversaire de ma force, et je passai mes après-midi de « liberté » à placer la balle le plus près possible des lignes. Le soir nous nous arrangions toujours pour faire quelque chose. En plein hiver, dans des salles vides et glaciales nous avons vu de très nombreux mauvais films. Nous allions aussi aux conférences de Connaissance du Monde; nous étions fidèles à la séance mensuelle du ciné-club où certains d'entre nous se montraient fort actifs. Mais surtout la belote avait pris valeur rituelle : nous nous installions au « Français », buvant café ou verveine. Quand nous étions plus de quatre, nous nous remplacions : P. trichait systématiquement et inutilement, A. jouait bien et raisonnait faux, V. demandait sans cesse quel était l'atout, F. se rappelait toutes les cartes, B. jurait, C., trop sérieux, était un peu écœuré. Les autres aussi d'ailleurs, mais il nous fallait bien tenir jusqu'à la permission du samedi où nous rentrions chez nous.

Le problème de la fin de semaine était de rejoindre la grande ligne Paris-Lyon dans les meilleurs délais. En général, A. nous emmenait dans sa paisible 2 CV. Durant le trajet nous avions le temps de discuter : V. et moi prenions des positions extrêmes susceptibles de choquer G.; A. jouait apparemment les conciliateurs. A vrai dire, redevenu civil au second trimestre, doté d'un certificat de bonne conduite, et condamné à terminer l'année scolaire à l'école, il se sentait fort libre et pratiquait volontiers la plaisanterie de mauvais goût. Il me dit un samedi, à moitié sérieux, qu'avec les idées que j'affichais, je devrais déserter. Il est certain que si le mot m'effrayait, si la réalisation me semblait impossible, sur le plan abstrait de la théorie l'idée était séduisante. C'était une façon commode de refuser l'avenir que les autres m'avaient fait. Car depuis le référendum, où, grâce à une permission, j'avais pu répondre non, je ne me sentais plus du tout solidaire de ceux qui gouvernaient la France et qui avaient avec eux 80 % des gens, dont mon père. Le discours à la jeunesse prononcé par de Gaulle à Toulouse m'indigna. La moindre parole de Debré me révoltait; il me devenait impossible d'écouter la radio d'État, de voir les actualités cinématographiques, de regarder la télévision. Et sous prétexte que j'étais militaire, je devais abandonner toute action politique, — efficace ou non, là n'était pas la question —. Je devais côtoyer des gaullistes, des activistes, voire des bourreaux; je devais même mettre des formes à ma pensée : « s'étouffer » était le mot d'ordre; il fallait faire croire aux autorités que nous attendions avec impatience le moment de collaborer plus activement à la grande œuvre de pacification menée en Algérie. Les militaires, d'ailleurs, n'avaient que trop tendance à considérer notre enthousiasme comme allant de soi. Un éducateur s'étant marié et risquant de partir immédiatement après en Algérie demanda à son capitaine s'il n'était pas possible de surseoir à son départ de deux mois : « Il vous suffit, lui fut-il répondu, de trouver un remplaçant, cela vous sera facile. » En outre, à force de faire semblant, ne risquions-nous pas d'être engagés au-delà de notre désir? A force de nous agenouiller, ne risquions-nous pas de croire? A Autun il nous était facile de résister; nous formions un groupe solide où les discussions politiques étaient fort libres; nous étions bien

informés. Le jeudi, le matin autunois nous était plus agréable que les autres jours : d'abord nous n'avions pas cours et nous nous retrouvions au « Café français » pour prendre notre petit déjeuner; et puis, nous avions les hebdomadaires interdits à l'intérieur des casernes : *L'Express*, *France-Observateur*. Après nous être moqués irrespectueusement de la foi souffrante de Mauriac en son nouveau Dieu, nous entreprenions la lecture des articles sérieux. Durant la semaine, nous nous prêtions constamment revues, brochures, livres. En Algérie, soumis à l'énorme machine de l'armée, sans journaux, sans amis, avec l'énervante peur, les combats, les dangers, peut-être le camarade blessé ou tué, qui peut se croire si fort qu'il soit sûr de ne pas céder? Un éducateur, le caporal F., qui était avant son départ un chrétien progressiste, très progressiste, et très chrétien puisque séminariste, nous avait promis de nous écrire régulièrement. Les premières lettres semblaient refléter une certaine gêne à s'expliquer franchement. Mais au bout de quelques mois il justifia tout, tortures et exécutions sommaires, non sur le plan théorique de la spéculation, mais les tortures et les exécutions dont il était témoin. Une lettre reçue en mars nous impressionna fort : « Le lieutenant vient de partir avec quelques hommes et un prisonnier vérifier si les caches indiquées par ce dernier contiennent effectivement les armes. Il a promis de le fusiller s'ils ne trouvent rien : probablement rentreront-ils seuls sans lui. » Puis il en arrivait à prôner une morale de la force où s'intègrent naturellement tortures et exécutions. Bien sûr, certains tiennent, mais à quel prix? Est-il possible de se désolidariser totalement d'une guerre à laquelle on a participé? Sera-t-on capable, après, d'entreprendre une action authentique en faveur de la paix sans se nier soi-même? Les hésitations que nous pensions discerner chez un J.J. Servan-Schreiber nous inquiétaient. Une adhésion extérieure à la guerre, renouvelée à chaque instant pendant des mois, n'engage-t-elle pas la personne elle-même? Nous nous posions de nombreuses questions de morale individuelle ou d'efficacité politique. Sereinement, abstraitement, nous parlions du refus de servir : nous nous demandions s'il ne s'agissait pas d'une solution de facilité; nous comparions les diverses options possibles, toutes mauvaises : aller en Algérie et tenir, déserter, se faire mettre en prison en criant fort son opposition à cette

guerre. Si nous nous livrions si facilement au jeu des idées et des plaisanteries, c'est que les problèmes techniques nous paraissaient insolubles. En effet, la gauche française ayant définitivement renoncé à avoir une attitude nette sur la guerre d'Algérie, la jeunesse se trouve sans informations pratiques. La volonté de ne pas faire la guerre, volonté que la plupart des appelés conscients possèdent au début du service lorsqu'ils se trouvent renseignés sur les réalités algériennes, se transforme vite en désarroi; puis, l'armée les prend en charge, leur offrant un avenir et un idéal.

Dés l'hiver j'avais eu une révélation très partielle qui risquait de faire basculer dans le réel nos élucubrations abstraites. Mais c'est après Pâques seulement que j'obtins quelques précisions : la Constitution tunisienne protégeait les réfugiés et il était sans doute possible de vivre en Tunisie sans se faire expulser. Dans l'intervalle, je m'étais aperçu que mon passeport, retrouvé au fond d'un tiroir, était encore valable. A partir de ce moment un choix véritable était possible, et en conséquence faire comme si j'étais colonialiste alors que je pouvais rester fidèle à mes convictions me sembla monstrueux. A cette époque A. nous apporta une brochure où étaient reproduites les photos des camarades emprisonnés pour avoir refusé de servir en Algérie; fidèle à ses principes joyeusement révolutionnaires, il me demanda si je comptais bientôt figurer dans cette rubrique. Puisqu'il me semblait maintenant impossible d'aller en Algérie, je considérais la prison comme un dernier recours. Le refus d'un Liechti par exemple me paraissait un acte politique de haute valeur; mais ne perd-il pas son efficacité dans la mesure où il reste, par suite de la timidité de la gauche, un acte semi-clandestin? Et puis les quatre murs m'effrayaient assez; je n'envisageais de prendre cette solution que si je ne parvenais pas à quitter la France.

Au début du mois de juin, un oncle que j'aimais beaucoup mourut; grand mutilé de la guerre 14-18, Légion d'honneur, et Croix de Guerre, il était malgré cela ou à cause de cela inquiet de la tournure prise par les événements et hostile à la guerre d'Algérie; à lui, j'aurais eu à expliquer ma décision. Les autorités de l'école m'accordèrent sans difficulté une permission exceptionnelle. Certains militaires même, mon capitaine de paras notamment, me témoignèrent à cette occasion

une sympathie certaine qui me toucha. L'enterrement avait lieu dans un petit village de la Creuse où j'avais passé mes vacances durant toute mon enfance; toute la famille se trouvait réunie : je ne cherchai pas à resserrer des liens très détendus; mes cousins me parurent plus intéressés par l'héritage que par mon sort, ce qui est normal. Pourtant, je faisais une dernière tentative auprès de mon père qui, depuis le 13 mai, esquivait systématiquement toute discussion politique sérieuse, en répétant que tout s'arrangerait, que j'aurais des surprises, que seules mes opinions me faisaient croire que la guerre pourrait continuer : « Tu sais, lui dis-je, je m'imagine mal en Algérie. » Il me répondit que tout serait déjà terminé si les autres ne les avaient pas aidés; « les » devait représenter les Algériens, le F.L.N.; je ne demandai pas qui étaient les autres, Russes, Américains, ou mauvais Français? Les dernières amarres avaient sauté. Dans le calme de la campagne, où il est plus difficile de tricher avec soi-même, ma décision me parut irrévocable : j'essaierais au mois de juillet de gagner la Tunisie. La distribution des prix à l'E.M.P. fut très réussie, le banquet qui suivit fut fort gai. G. fit des imitations. Je ne lui en voulais plus de se sentir si bien avec les militaires : j'étais hors jeu.

Pour plus de sécurité, je décidai de passer par Rome pour atteindre la Tunisie; la précaution était sans doute inutile; du moins faisais-je enfin le voyage dont rêve tout apprenti latiniste; mais je ne demeurai guère que quarante-huit heures dans la Ville éternelle, et le 12 juillet j'atterrissais à El Aouina. Grâce à l'aide matérielle et morale que m'apportèrent des Français libéraux, les mois d'été ne furent pas désagréables; assez vite, j'appris que l'Éducation Nationale tunisienne m'accordait une chaire de Lettres au Lycée de Sfax. Puis-je avouer que je ressens comme une libération le seul fait de vivre et de travailler sans avoir comme perspective la nécessité de mener une guerre que, depuis longtemps, j'avais refusée? Pourtant, si j'avais été immédiatement versé en corps de troupes, il n'y aurait sans doute pas eu de problème. Ma décision fut lente, car, si dès le début existaient toutes les raisons d'un refus, il fallut que j'en prisse conscience; je dus aussi dépasser un certain nombre d'obstacles techniques : les dix mois d'abandon à Autun ne furent pas de trop.

Jean Biou

Patrick Kessel.

QUE S'EST-IL PASSÉ AU LAOS ?

Depuis les Accords de Genève en 1954, il avait été relativement peu question du Laos dans la presse française; et encore, à cette époque, le Laos avait dû à des exigences qui risquaient de contrecarrer le calendrier de Mendès France, d'attirer sur lui l'attention.

De temps en temps, quelques articles un peu ironiques rappelèrent, durant ces dernières années, l'existence de ce royaume, et témoignèrent de ses difficultés : changements de gouvernements, escarmouches avec le Pathet-Lao — ces troupes qui avaient combattu avec le Viet-Minh contre la France et qui, selon les Accords de Genève, devaient être réintégrées, militairement et politiquement, dans la vie du pays.

Au mois d'août dernier tout changeait : à la veille du voyage de M. Khrouchtchev aux U.S.A. le Laos devenait, au même titre que Formose ou le Thibet, un foyer de guerre froide. On allait jusqu'à parler d'une nouvelle guerre de Corée.

Plusieurs hypothèses furent avancées. On voyait surtout l'ombre menaçante de la Chine s'étendant sur le Sud-Est Asiatique, une Chine voulant d'une manière détournée montrer son désaccord avec la politique de détente soviétique, ou bien essayant, de concert avec la Russie, de démontrer qu'il fallait compter avec elle, que sans elle aucune paix générale ne pourrait s'établir, qu'elle devait donc avoir sa voix au sein de l'O.N.U.

Dans les premiers jours de septembre, le gouvernement laotien demandait l'intervention des troupes de l'O.N.U. : le Laos, disait-il, était victime d'une agression directe de la part de la République démocratique du Nord Vietnam.

Nommée d'urgence, une sous-commission d'enquête arrivait à Vientiane, la capitale du Laos, le 16 septembre. Mais avant même qu'elle n'ait commencé son travail, le Laos quittait la première

page des journaux. L'envoyé spécial du *Figaro*[1] s'était déjà montré très peu convaincu par le « dossier » du gouvernement laotien, et par ses articles du mois d'août avait largement contribué à désensibiliser l'opinion.

Si l'arrivée à Vientiane de la sous-commission de l'O.N.U. fut peu remarquée, son départ du Laos, le 13 octobre, eut lieu dans une indifférence générale. Comme s'il ne s'était rien passé, comme si la poussée de fièvre était retombée d'elle-même.

Cette apparition du Laos dans l'actualité internationale, et sa disparition de cette même actualité, ne sont pourtant pas les fruits d'une incohérence, d'un malentendu. Il s'est passé quelque chose de plus grave que le grossissement exagéré de quelques combats, dont on ne sait d'ailleurs pas s'ils n'ont pas uniquement eu lieu entre Laotiens, sans aucune espèce d'intervention de la R.D.N.V.

En fait, toutes les conditions d'un conflit étaient réunies. Elles la sont encore.

Situé entre six pays — la Birmanie, la Chine, la R.D.N.V., le Sud-Vietnam, le Cambodge, la Thailande —, le Laos, d'une superficie égale à celle de la Grande-Bretagne, a environ deux millions d'habitants.

De plusieurs royaumes, la France était parvenue à faire un seul. De plus de trente minorités (les Laotiens, agglomérés sur les rives du Mékong, ne constituent qu'à peine la moitié de la population), le gouvernement royal de Vientiane n'a pas pu faire une nation.

Au mois de mars dernier, Inpeng Suryadhay, le secrétaire d'État à l'Information, pouvait écrire : *Il est facile de comprendre dans ces conditions que la notion de nation lao est un concept difficile à concevoir par toutes ces populations diverses, même parmi les Lao dont le régionalisme, entretenu par le compartimentage du relief, est encore assez prononcé*[1].

Ce problème de la population du Laos fut le premier dont devaient me parler, à Vientiane, les experts français qui travaillent avec le gouvernement laotien et l'on devait souvent me conduire

1. Max Clos.
1. Mars 1959; *Revue du Comité de Défense des Intérêts Nationaux* (jeunes laotiens), Lao Hakxa sat.

devant une carte en couleur où sont dessinés les îlots de peuplement.

Cette complexité ethnique semble éclatante dans le Nord du pays, car aux différentes tribus Maï et Thaï qui l'habitent, il faut ajouter une dizaine de milliers de Chinois, débris d'une armée nationaliste, qui refusent d'être rapatriés à Formose, et presque autant de réfugiés du Yunnan. Les provinces de Phong-saly et de Sam-Neua, avec leurs frontières chinoises et nord-vietnamiennes — plus de mille kilomètres —, apparaissent donc très peu laotiennes. Leur seul lien avec Vientiane, c'est quelques aérodromes, inutilisables dès qu'il pleut, c'est-à-dire presque six mois sur douze. Pratiquement pas de routes, des forêts, des montagnes sauvages, une population généralement hostile, abandonnée à elle-même, du moins par le gouvernement royal : voilà le Nord-Laos.

Il serait faux de croire que le Sud est plus homogène : on peut y constater la même mosaïque ethnique. Dans l'article cité plus haut, Inpeng Suryadhay reconnaissait : *Il existe dans la région de Saravane des tribus inaccessibles qui n'ont jamais encore connu l'administration lao, appelées les insoumis.*

Dr 1954 à 1959, la situation n'a pratiquement pas évolué en ce qui concerne l'administration du pays. Selon les affirmations les plus optimistes, seuls quatre à cinq cent mille habitants du Laos seraient en contact permanent avec l'administration royale. En fait, celle-ci s'arrête là où s'arrêtent les jeeps. Or c'est un pays qui n'a pas de routes.

Katay Don Sasorith, l'actuel ministre de l'Intérieur, me l'a lui-même dit : *Les ministres se contentent d'écrire aux gouverneurs. Ceux-ci transmettent les instructions aux chefs de région. Ces derniers ont parfois trente villages sous leur autorité. Nos instructions ne parviennent jamais dans les villages.*

Plus légèrement, on m'a souvent affirmé : le Laotien n'aime pas marcher.

Il ne s'agit même pas de sous-administration au Laos, il n'y a pas d'administration.

Problème ethnique, problème administratif, voilà les principales raisons de la fragilité du gouvernement royal. Il ne contrôle que les principales agglomérations. Et ses administrateurs, dans les provinces du nord en particulier se comportent plus comme s'ils étaient en pays occupé que dans leur propre pays. C'est ainsi, par

exemple, que le riz envoyé l'année dernière dans la région de Sam-Neua, où régnait la famine, fut razzié par l'armée royale et revendu. On entend d'ailleurs fréquemment dire par les Laotiens que les provinces du nord sont de véritables colonies du Laos.

Dans ces conditions, comment développer l'économie de ce pays? Le Laos est même incapable de subvenir à ses besoins civils, bien que son armée et sa police soient entièrement pris en charge par les Américains. Il lui faut plus de quarante millions de kips par mois (environ 250 millions de francs) pour équilibrer son budget. Le rapport des exportations et des importations est en effet tout à fait disproportionné : 3 % d'exportations, contre 97 % d'importations. Cette soumission économique à la bonne volonté des pays étrangers grève lourdement l'indépendance du Laos.

De rares tentatives ont certes été faites pour mettre en valeur certaines branches des ressources du Laos : mais jamais à l'échelle nationale, du moins dans les faits. Sur le papier tout est truqué. Dans ce domaine comme dans tous les autres, la réalité se cache : il est quasiment impossible à Vientiane de connaître la vérité. Chacun a ses chiffres, ses statistiques, que les autres démentent. La seule certitude, c'est que le gouvernement est absolument inefficace, qu'il s'est lui-même ligoté, que sa seule chance de survie est la liquidation totale de toute espèce d'opposition.

Dien-Bien-Phu avait été créé, disait-on, pour empêcher l'invasion du Laos. Comme si une seule voie dans cette brousse aux mille pistes devait être prise par les Viet-Minh. Ceux-ci, aidés par les partisans laotiens, préférèrent cependant investir Dien-Bien-Phu plutôt que d'envahir le delta tonkinois. Puis ce fut Genève.

La résistance laotienne avait commencé avec le départ des Japonais. Quand les Français réoccupèrent le pays, il se forma à Bangkok un gouvernement en exil, le Lao-Issara. A la fin de l'année 1949, la France accordait au Laos son indépendance dans le cadre de l'Union Française. Beaucoup d'exilés rentrèrent. L'un d'eux, pourtant, le prince Souphannouvong, considéra que la lutte n'était pas finie et décida de continuer la résistance armée. Plus homme d'action que les autres membres du Lao-Issara — il avait été blessé en 1946 en défendant Takhet contre les troupes françaises — il n'y avait pas pour lui de degrés possibles dans l'indépendance : elle devait être complète. C'est ainsi qu'il mena la

lutte jusqu'en 1954 aux côtés du Viet-Minh. Son attitude devait amener la reconnaissance, par la Conférence de Genève, de l'existence du Pathet-Lao comme réalité militaire et politique. Il fut décidé que les troupes du Pathet-Lao seraient regroupées dans les provinces du nord, jusqu'à leur intégration dans l'armée royale. De même le gouvernement royal s'engageait à intégrer les fonctionnaires Pathet-Lao. Le mouvement de résistance se transformerait en mouvement politique et jouirait de tous les droits civiques. Il pourrait présenter librement des candidats aux élections. Enfin, une commission internationale de contrôle — Inde, Canada, Pologne — serait chargée de veiller à l'application des accords de Genève.

Dès la fin de l'année 1954, une fois les troupes Pathet-Lao regroupées, les difficultés commençaient entre le gouvernement royal et les ex- « rebelles ». Vientiane voulait, avant toute chose, reprendre pied dans les provinces du nord. Le Pathet-Lao refusait, désirant garder un atout, prévoyant déjà que le gouvernement royal ferait tout pour éviter des élections générales avec sa participation. Un journaliste pouvait écrire en juillet 1955 : *Le gouvernement royal sait de son côté que sa seule chance de survivre est d'éliminer le Pathet-Lao de la vie politique, avec l'approbation et sous la protection des grandes puissances*[1].

Au bout de deux ans, pourtant, un accord interviendra entre les deux parties. Cet accord fut rendu possible par la présence, à la tête du gouvernement royal, du prince Souvanna Phouma, décidé à respecter honnêtement l'esprit des accords de Genève, et à donner aux ex-Pathet-Lao leur droit de cité. Il avait rencontré une très grande opposition à sa tentative de conciliation nationale. On l'accusait de préparer la voie à un gouvernement communiste, ceci pour le discréditer aux yeux de l'opinion occidentale. Mais le prince Souvanna Phouma, s'il est anti-communiste, voulait cependant assurer au Laos une position neutre entre les deux blocs, et surtout ne faisait pas l'erreur volontaire de confondre le Pathet-Lao avec un mouvement communiste. C'est ainsi qu'il déclarait le 29 janvier 1957 : *J'affirme que la masse des partisans du Pathet-Lao n'est pas communiste et que la majorité de ses dirigeants ne l'est pas davantage.*

Dès le 1er janvier, il avait formé un gouvernement d'Union

1. Max Clos, *Le Monde.*

Nationale : deux dirigeants du Pathet-Lao allaient faire partie de cette nouvelle combinaison, dont le prince Souphannouvong, qui devenait ministre du Plan. A la fin de cette même année, les provinces du nord étaient officiellement remises à l'autorité royale.

L'hostilité des hommes politiques laotiens à ce règlement pacifique se fit vite sentir : dès le mois de mai 1957 Souvanna Phouma était en difficulté et devait, pour rester Président du Conseil, accepter comme ministre de l'Intérieur l'un des hommes les plus hostiles au retour des Pathet-Lao dans la vie nationale, Katay Don Sasorith, ouvertement attaché aux Américains.

Quoi qu'il en soit, jusqu'au mois de mai 1958, les choses allèrent tant bien que mal, mais sans rupture entre les deux forces en présence.. Tout le monde attendait, avant d'agir, de savoir quel serait le résultat des premières élections auxquelles allait participer le parti né du Pathet-Lao, le Néo-Leo-Haksat.

Dans la même interview de janvier 1957, le prince Souvanna Phouma à qui l'on avait demandé s'il ne craignait point que le monde occidental ne soit amené à supprimer, ou au moins à restreindre son aide, avait répondu : *Une telle éventualité, que je me refuse à admettre, constituerait au surplus une ingérence manifeste dans nos affaires intérieures. Il est pour moi inimaginable que mon gouvernement soit placé devant ce que l'opinion internationale qualifierait de manœuvre de chantage. Et puis cela serait tellement éloigné de l'idée que nous avons de l'intelligence politique et des idéaux de nos amis ! Je pense donc pouvoir continuer à compter sur toute l'aide qui nous est nécessaire, et dans le cadre des idées qui font que nous appartenons au monde libre, parvenir à régler, entre compatriotes, un problème de souveraineté interne, et, ce faisant, à réintégrer dans la communauté et l'unité nationale des gens qui, jusqu'à plus ample informé, sont demeurés de bons Laotiens.*

Mais voilà les élections complémentaires du 4 mai 1958. Il y a vingt et un sièges à pourvoir : Le Néo-Leo-Haksat (ex-Pathet-Lao) et le Santiphab (parti progressiste) emportent onze sièges. Cette victoire va d'autant plus surprendre que les candidats des partis de droite ont été favorisés jusqu'à l'excès et la tromperie par les autorités laotiennes. Le plus grave, c'est le succès de la gauche dans les villes. A Vientiane, où les élections se sont déroulées

normalement, le prince Souphannouvong, leader du Neo-Leo-Haksat, a recueilli plus de 38.000 voix sur 80.000 suffrages exprimés. Il est suivi par le candidat progressiste. Les deux partis de gauche obtiennent ainsi plus des deux tiers des voix.

C'est aussitôt la panique à l'Ambassade américaine, et dans les milieux politiques laotiens opposés à la politique d'équilibre menée par le prince Souvanna Phouma. Un membre de l'actuel gouvernement Sananikone, Inpeng Suryadhay, analysant la situation politique du Laos, devait écrire récemment : *Tant que le peuple Lao garde ses manières de vivre et de penser en vase clos, ce régime* (démocratique), *pouvait très bien lui convenir. Ce qui explique l'optimisme quant à un succès relatif du régime, de la part des dirigeants, Lao jusqu'en mai 1958.*

Curieuse conception de la démocratie. Il ajoutait, pour mieux se faire comprendre : *Les élections générales des années* 1948, 1952, 1955, *se sont déroulées selon les prévisions coutumières fondées sur la confiance en l'homme Lao, honnête, obéissant, tolérant et de bon sens. La notion de parti n'est pas entrée en ligne de compte dans le choix des députés. Le peuple Lao vote selon la recommandation des autorités locales...*

Devant une véritable opposition, qu'allaient faire ces hommes pour qui les notions d'État et de gouvernement se confondent, pour qui toute opposition est subversive du moment où elle tend à changer l'ordre établi, c'est-à-dire les hommes en place?

Au lendemain du 4 mai, un certain nombre de jeunes Laotiens, c'est-à-dire des Laotiens qui n'avaient encore appartenu à aucun gouvernement, décidèrent de fonder un mouvement de rénovation nationale. Inpeng Suryadhay et Khampan, alors à l'Ambassade du Laos à Whasington, eurent, semble-t-il, les premiers, l'idée de fonder ce mouvement qui, à leur sens, devait être plus un rassemblement de cadres qu'un véritable parti politique. Les Américains vont immédiatement soutenir cette initiative : s'ils ne l'ont pas inspirée. C'est ainsi que va se créer en quelques semaines *le Comité de Défense des Intérêts Nationaux.* Son but est moins de rassembler les énergies anti-communistes, anti-Pathet-Lao — pour ses dirigeants il faut que ce soit la même chose — que de venir au pouvoir et de provoquer un changement de politique dans le sens américain.

Les exigences du C.D.I.N., conjointement à la menace américaine de supprimer l'aide économique, provoquent, le 22 juillet 1958

la démission du prince Souvanna Phouma. On accuse alors le Neo-Leo-Haksat de préparer un coup de force pour s'emparer du pouvoir. C'est le moyen de l'écarter de la formation du nouveau gouvernement, c'est aussi l'occasion de montrer aux Américains qu'ils ont eu raison de faire confiance aux nouveaux venus. Deux hommes sont en compétition pour prendre le pouvoir : Katay Don Sasorith et Phoui Sananikone. Le premier, malade, va renoncer. Phoui Sananikone devient Président du Conseil le 20 août. Évidemment aucun membre du Neo-Lao-Haksat ne participera à ce nouveau gouvernement. Par contre, quatre membres du C.D.I.N. y entreront.

Le prince Souvanna Phouma aurait volontiers résisté à la double pression qui le menaçait, mais il aurait fallu qu'il puisse avoir la certitude de trouver, ailleurs qu'en Amérique, l'argent dont son gouvernement avait besoin. On ne sut, ou on ne voulut pas, en France, lui donner une telle assurance. Il n'avait plus alors qu'à s'incliner. Le nouveau gouvernement allait le nommer ambassadeur du Laos à Paris : c'était le neutraliser.

Maintenant que les Américains ont la haute main sur le gouvernement laotien, que va-t-il se passer? La première étape sera d'ordre économique : des millions de dollars sont passés par le Laos sans y laisser la moindre trace. Le scandale a fini par éclater, aux États-Unis. Plusieurs Américains seront arrêtés. Le Sénat menace de supprimer l'aide si elle n'est pas mieux utilisée. En fait, le Laos trafique immodérément depuis plusieurs années. Le Laos, c'est-à-dire quelques puissantes familles et de nombreux fonctionnaires. Le principe de ce trafic est fort simple : on se fait attribuer, en payant des pots-de-vin, ou par recommandation, des licences d'importation. On importe alors des quantités trop grandes de produits que l'on ne pourra vendre au Laos, puis l'on exporte et l'on revend ce que l'on vient d'importer. Le dollar, acheté grâce aux licences, est payé officiellement 35 kips. Le même dollar, revendu à Hong-kong, rapporte plus de 100 kips.

En quelques années d'immenses fortunes vont ainsi se bâtir, et être mises en sûreté dans des banques suisses. La population laotienne ne verra rien de l'aide américaine. L'économie du pays, de même, n'en aura profité que dans une infime proportion : Vientiane s'est agrandie, beaucoup de villas ont été construites ainsi que quelques bâtiments officiels. Ce qui frappe dans cette ville pauvre et hétérogène, c'est le nombre tout à fait aberrant

de voitures de luxe : pour tenir son rang, il ne faut en effet pas moins d'une Mercédès.

Le principal résultat de l'aide américaine aura été de rendre la corruption, le trafic d'influence tout à fait naturels et de développer dans ce sens un net esprit d'émulation.

Le scandale ayant rejailli en Amérique, le gouvernement Sananikone se verra obligé de dévaluer le kip. Avant la fin de l'année 1958, le dollar vaudra 80 kips. Mais la corruption ne cessera pas pour autant. Il restera d'autres moyens de s'enrichir. Ce n'est un secret pour personne que, poursuivant en cela une politique inaugurée en Amérique du Sud, les U. S. A. investissent sur des hommes.

C'est ainsi que les Américains se refusent à exécuter des travaux au Laos, à équiper le pays. Ils entretiennent armée, police, hommes et mouvements politiques, mais ne veulent surtout pas construire de routes. A plusieurs reprises il est arrivé à des experts américains de s'expliquer sur ce point. Chaque fois leur réponse a été la même : *Ce pays n'est pas sûr. Nous ne voulons pas travailler pour les communistes.*

On a vu quelle était la force électorale du Neo Leo Haksat. Ce qui est certain, c'est qu'il ne se contente pas seulement de canaliser le mécontentement. A une administration plus discrète, il oppose ou substitue sa propre administration. Déjà puissant dans les villes, il l'est encore plus à l'intérieur du pays, où il est seul à s'occuper des populations.

La propagande du Pathet-Lao est trop facile à faire, m'a dit le Ministre de l'Intérieur, Katay Don Sasorith. On m'a souvent cité un exemple type de cette propagande. Le Pathet-Lao incite un chef de village à écrire à Vientiane pour demander l'ouverture d'une école. *Vientiane ne répond évidemment pas. Il est alors facile au Pathet-Lao de démontrer aux villageois que le gouvernement royal se désintéresse d'eux, qu'il les méprise.*

C'est ainsi que le Pathet-Lao a des cadres dans un nombre important de villages, aussi bien dans le sud que dans le nord du pays, qui ne connaissant d'autre pouvoir légal que le sien. Nombre de minorités n'ayant pas la religion bouddhiste, le gouvernement de Vientiane ne peut même pas compter sur les bonzes pour pallier ses défaillances. Et encore faudrait-il qu'il soit sûr d'eux. Les récents événements semblent les avoir, en partie, ralliés au Pathet-Lao.

Pour lutter contre cette organisation, cette popularité, le Président Sananikone pouvait agir de diverses manières : il pouvait tout d'abord essayer de reprendre le pays en main, l'administrer, répondre aux besoins des populations particulièrement déshéritées. Il pouvait éviter de donner prise aux critiques formulées de toutes parts contre le gouvernement, et à la principale d'entre elles : le manque d'intégrité des cadres du pays, leur manque de sens national. Pour cela il lui aurait à la fois fallu disposer d'argent et d'hommes, tout au moins d'hommes. Mais dans ce pays célèbre pour sa douceur de vivre, les élites semblent prostrées : sinon elles sont dans l'opposition, sur les listes rouges. Douceur de vivre, du moins pour ceux qui ont choisi d'être protégés, et non de faire du Laos un pays.

A Vientiane, cette capitale coupée du reste du pays, qui ne le laisse pas prévoir, l'existence du Pathet-Lao pèse sur les énergies comme un mythe fabuleux, les désarme. C'est un cancer qui se généralise et contre lequel on n'entrevoit qu'un traitement de choc.

Ainsi, au lieu de s'attaquer aux problèmes réels, le gouvernement Sananikone a décidé d'adopter, de faire siens les impératifs américains : dès l'automne 1958, comme gage de sa bonne volonté, il faisait ouvrir à Vientiane un Consulat de la Chine nationaliste. L'ère de la neutralité était bien terminée.

Mais que voulait-on réellement? A la fin de 1958 les rumeurs d'un complot se répandirent, complot qui devait, disait-on, amener à la tête du gouvernement des militaires membres du C. D. I. N. Le 12 janvier Phoui Sananikone se faisait accorder les pleins pouvoirs. Quelques jours plus tard le Laos accusait la République démocratique du Nord-Vietnam d'avoir violé ses frontières.

Le ministre des Affaires Étrangères du Laos, Khampan — un des membres les plus importants du C. D. I. N. — devait, au début de l'année 1959 préconiser devant l'O.N.U. la création d'une force d'urgence : *A la disposition du Secrétaire général, cette force pourrait être utilisée à la demande des gouvernements des pays qui en exprimeraient le désir.* Il ajoutait : *Il convient de nous attacher aussi à concevoir des moyens propres aux situations réelles, c'est-à-dire de tenir compte des formes nouvelles d'agression tant indirecte qu'idéologique ou économique.*

S. E. Khampan terminait son discours, violemment anti-communiste, en ajoutant que les Laotiens lutteront et séviront *avec la*

dernière énergie, avec l'appui de leurs amis si cela est nécessaire, contre toute tentative d'infiltration ou de subversion dans leur territoire.

Subversion, c'est un mot au sens bien large. Pour le gouvernement laotien, il a un sens très précis : est subversive toute tentative, même par les voies légales, du Pathet-Lao pour participer au gouvernement du pays. Et il n'est pas indifférent de rappeler, qu'à l'encontre du Cambodge, le Laos, qui se prétend neutre, ne tolère sur son territoire aucune ambassade des pays communistes.

A la fin du mois de janvier 1959, le Président Sananikone remaniait son gouvernement : trois militaires, dont le chef d'état-major général, le général Pathammavong, entraient dans la nouvelle combinaison, tandis que le C. D. I. N. augmentait le nombre des portefeuilles qu'il y détenait auparavant.

Il est évident que la R. D. N. V. ne restait pas indifférente devant ce changement de politique, qu'elle dénonçait avec violence.

La thèse du gouvernement laotien est que le Nord-Vietnam pousse le Pathet-Lao à se rebeller pour provoquer la réactivation de la Commission Internationale de Contrôle. Il est certain que les communistes souhaiteraient la présence au Laos de cette Commission car elle leur garantirait la non-ingérence militaire des Américains.

Le rôle de la C. I. C. fut amèrement critiqué par les Laotiens, qui accusèrent de plus le délégué polonais de favoriser le Pathet-Lao. Plus simplement, ils ne pouvaient admettre une objectivité qui, étant donné leur état d'esprit, leur paraissait hostile.

En juillet 1958, le gouvernement laotien mettait un terme aux activités de la C. I. C. sur son territoire, encouragé en cela par les Américains. Ce geste du prince Souvanna Phouma, sans doute destiné à prouver sa bonne volonté vis-à-vis des U.S.A., ne devait pas suffire pour le maintenir au pouvoir. Mais le mal était fait.

Les textes de Genève ne prévoyant pas de terme à sa mission, la C. I. C. n'en continuait pas moins, même dénoncée, à représenter aux yeux des Laotiens pro-américains un danger certain. Sa réactivation aurait eu pour effet, en freinant l'ingérence américaine, de réduire par là même l'aide économique qui en est à la fois le prétexte et la justification. C'est ainsi que, dès le mois de

janvier 1959, le Laos tenta d'intéresser à son sort l'Organisation des Nations-Unies.

Le 11 février, le Président Phoui Sananikone, au cours d'une conférence de presse, devait déclarer que le Laos n'accepterait plus l'arbitrage de la C. I. C. : *Le Gouvernement royal considère comme intégralement accomplie l'application des accords de Genève. Le Laos, pays indépendant et souverain, ne peut tolérer une immixtion dans ses affaires intérieures.* Le même mois le prince Savang — l'actuel roi du Laos — s'adressait lui aussi à l'O. N. U. L'étape décisive était franchie.

L'ambassadeur à Vientiane d'une des puissances membres de l'O.T.A.S.E. m'a affirmé qu'au mois de janvier dernier, il y avait certainement quelques troupes du Nord-Vietnam, deux ou trois bataillons, sur le territoire laotien, mais qu'elles étaient aussitôt reparties : *C'est facile à comprendre : Hanoï était très inquiet et très énervé. Les incidents de frontière dont on parle depuis la fin 1958 ont été provoqués par les craintes de Hanoï. C'était un coup de semonce.*

Il faut reconnaître que le gouvernement royal sut tirer parti de ces événements, tout au moins qu'il fut bien conseillé par les Américains qui l'entourent. A l'époque, et c'était une raison supplémentaire pour provoquer des réactions de Hanoï, l'on parlait aussi de l'abandon par la France de la base de Seno. Il n'en fut heureusement plus question.

Si, on regarde une carte, on comprend aisément ce qui pousse les Américains à vouloir prendre pied au Laos : contact direct avec la Chine et la R. D. N. V., possibilité d'installer une base qui coordonnerait les forces de la Thaïlande et du Sud-Vietnam, encerclement du Nord-Vietnam. Le Cambodge neutre ne serait plus qu'un îlot dans ce complexe militaire. Il est facile de voir qu'autant les Américains tiennent à faire du Laos un pays anti-communiste autant les communistes lutteront pour que le Laos reste neutre : dans ce cas précis l'expansionnisme américain s'oppose à la nécessité vitale pour le Nord-Vietnam de préserver ses frontières, et de garder un voisin sinon amical, du moins réellement neutre, ce que les accords de Genève semblaient lui garantir.

De février à mai 1959, la situation sembla moins tendue. En fait, le gouvernement royal, inspiré par les Américains, se préparait à accomplir un nouveau pas dans la voie dangereuse. Si le parti né du Pathet-Lao gardait une existence légale, s'il avait son journal,

sa liberté d'expression, s'il semblait convenu qu'il participerait aux élections générales fixées en 1960, un problème n'avait toujours pas été réglé, celui de l'intégration dans l'armée royale des soldats du Pathet-Lao. Découragés par cette trop longue attente, beaucoup de soldats et d'officiers étaient retournés à la vie civile. Mais il restait toujours deux bataillons qui refusaient de se dissoudre, et qui réclamaient leur intégration. On avait pourtant tout fait pour pousser ces soldats à la désertion : solde d'attente très insuffisante, manque de matériel, refus de leur donner des médicaments.

Le gouvernement royal aurait pu adopter deux attitudes : ou bien réintégrer ces deux bataillons, ou bien faire traîner les choses. Il devait en choisir une troisième, essayer de les réduire par la force.

Le bataillon cantonné à Xieng-Khuang (Plaine des Jarres), avait pour chef le colonel Singkapo : le gouvernement voulut se l'attacher en l'intégrant, en lui offrant des avantages considérables. Le colonel, qui se voulait solidaire de ses hommes, refusa. Malgré son refus, le corps diplomatique de Vientiane fut convoqué pour la cérémonie. Le colonel ne vint pas.

Au début du mois de mai dernier, le bataillon de Luang-Prabang, menacé par les troupes royales, se voyait contraint de se dissoudre. Quand les autorités royales arrivèrent à Xieng-Khuang, elles se virent opposer un refus catégorique : ou bien le colonel Singkapo serait lui aussi intégré, ou bien personne ne le serait. Des ordres furent donnés pour réduire les « rebelles ». Soit contretemps, soit mauvaise volonté des troupes royales qui avaient en face d'elles des éléments très combatifs et sur leurs gardes, le bataillon réussit à prendre la fuite.

Dès lors, tous les Européens de Vientiane sont formels sur ce point, une répression très sévère s'abattit sur les anciens membres du Pathet-Lao retournés à la vie civile, sur des villages réputés hostiles au gouvernement, sur de simples sympathisants. Les arrestations se multiplièrent: plus de deux mille en quelques jours. Cette répression, souhaitée par les Américains, eut pour premier et principal effet de faire reprendre le maquis à tous ceux qui pouvaient craindre pour leur tête. Les troupes envoyées à la poursuite du bataillon fugitif ne le rattrapèrent pas. Celui-ci dépassa Sam-Neua et s'établit entre ce village — la capitale de la province de Sam-Neua n'a qu'un millier d'habitants civils — et la frontière

du Nord-Vietnam, distante d'une quarantaine de kilomètres. Une guérilla s'engagea entre les fugitifs et l'armée royale qui essayait de garder le contact avec eux, guérilla dont les militaires de Vientiane avaient tout intérêt à exagérer l'importance pour obtenir une aide militaire plus grande. C'est ainsi que les effectifs du Pathet-Lao furent démesurément grossis : il fallait expliquer aussi devant l'opinion internationale l'échec de l'armée royale. Prétextant que le Vietminth aidait le bataillon en fuite, bataillon dont on affirmait par ailleurs qu'il s'était rebellé, le gouvernement Sananikone, dès le 16 mai, assignait à résidence le prince Souphannouvong ainsi que sept leaders du Neo-Lao-Haksat — dont le colonel Singkapo —, interdisait le parti et son journal.

Dès lors la question passait sur le plan international. La part prise par les Américains dans ces décisions du gouvernement Sananikone ne peut être mise en doute : dans un article du *New York Herald*, Alsop devait reconnaître ouvertement que les Laotiens avaient agi avec l'approbation américaine et souvent sur sa suggestion.

Le Nord-Vietnam, la Russie, la Chine, l'Inde allaient immédiatement demander la convocation de la C. I. C., tandis que l'Angleterre s'y refusait. On comprend d'autant mieux pourquoi le Laos recherche la caution de l'O. N. U. quand on se souvient que ni la Chine ni le Nord-Vietnam ne font partie de l'organisation, alors que le Laos en est membre.

Le 28 juin, les leaders du Neo-Lao-Haksat étaient emprisonnés au camp militaire de Phon Keng, situé à quelques kilomètres de Vientiane, et inculpés d'atteintes à la sûreté intérieure et extérieure de l'État, tandis qu'une recrudescence de l'activité militaire semblait avoir lieu dans la province de Sam Neua.

Au début du mois de juillet, les États-Unis ayant proposé d'aider militairement le Laos, l'amiral Ortoli fut dépêché à Vientiane par le Général de Gaulle. De là, il devait s'envoler pour Washington, afin de conférer au Pentagone avec les experts militaires américains.

Le 28 juillet un accord entre la France, le Laos et l'Amérique était signé, au terme duquel l'Amérique pouvait accorder au Laos une aide militaire directe, consistant essentiellement en matériel de guerre et en personnel d'entretien et d'instruction. Quelques jours plus tard, 108 techniciens américains atterrissaient à Vientiane, sans compter les Philippins et les Thaïlandais.

Fin juillet, la situation paraissait extrêmement grave : on parlait d'une nouvelle Corée. Les bataillons vietminh, omniprésents et jamais vus, avaient envahi le nord du Laos. Dans une déclaration du 30 juillet le gouvernement Sananikone affirmait que les bandes rebelles étaient entièrement *armées, équipées et entraînées par Hanoï.*

Tandis que les capitales échangeaient des notes, on envisageait de plus en plus à Vientiane l'éventualité d'un appel à l'O. N. U. Pour en arriver là il n'avait pas fallu un an au Comité de Défense des Intérêts Nationaux. On ne parlerait certainement plus avant longtemps d'élections générales au Laos.

Le gouvernement laotien allait envoyer au mois d'août, Ngon Sananikone, frère du Président du Conseil, à New York pour qu'il s'entretienne avec M. Hammarskjoeld. Avant même qu'il ne parte le gouvernement laotien demandait à l'O.N.U. l'envoi immédiat d'observateurs neutres, et laissait prévoir que si la situation s'aggravait il ferait appel aux troupes des Nations-Unies.

D'où qu'on l'observe, la situation militaire paraît très confuse au Laos. Les grandes opérations militaires déclenchées par l' « ennemi » depuis la mi-juillet se réduisent en fin de compte à peu de chose : neuf postes occupés, dont six furent réoccupés sans combat par l'armée royale, et trois abandonnés à cause de la difficultés des moyens de communication. L'offensive générale dont tout le monde a parlé ne se produisit pas.

Dans son numéro du 12 août, le bulletin officiel du gouvernement, *Lao-Presse*, déclarait : *Il semble en effet au vu des derniers rapports parvenus à Vientiane que les effectifs des rebelles aient été considérablement grossis dans l'affolement des premiers jours. La plupart des personnes compétentes évaluent à quelques centaines seulement les partisans engagés, formés non en unités régulières mais en petits groupes disséminés çà et là dans le pays.*

Ce qui n'empêchait pas le Président du Conseil de déclarer le lendemain que les observateurs de l'O. N. U. qui *n'auront d'autre mission que de se rendre aux frontières et de rapporter ce qu'ils y verront... seront promptement édifiés sur l'aide effective apportée par la R. D. N. V. à la rébellion*[1]. Le même jour, ce 13 août, il disait au correspondant de l'A. F. P. qu'il *ne croyait pas qu'il y y eût au Laos d'unités régulières du Vietminh, mais seulement que*

1. *Lao-Presse* du 14 août.

celui-ci fournissait une aide indirecte aux rebelles. Dans ces conditions comment les enquêteurs pourraient-ils trouver leurs preuves? Encore ce 13 août, l'un des hommes forts du C. D. I. N., le colonel Phoumi, Secrétaire d'État à la Défense, affirmait qu'il y avait eu, au début de l'offensive, trois bataillons vietminh, qui étaient repartis, *à l'exception d'éléments dispersés de la valeur d'une compagnie.*

Contradictions plus ou moins flagrantes et imprécisions vont se succéder. Deux bataillons vietminh seront à nouveau signalés par l'État-Major des Forces Armées le 20 août. Au début du mois, des ministres avaient déclaré aux journalistes qu'il y en avait au moins cinq. Mais il est intéressant de noter que les déclarations les plus exagérées, les moins plausibles, ont été faites par des membres du C. D. I. N., militaires ou ministres, qui toujours ont cherché à dramatiser la situation.

Un communiqué en date du 24 août, diffusé par les Nations-Unies, annonçait qu'un accord était intervenu entre M. H. et S. E. Ngon Sananikone. Les premières indiscrétions laissaient prévoir que la solution serait très diplomatique. Dès que l'on connut à Vientiane les termes généraux de cet accord, une brusque scission éclata au sein du gouvernement, opposant au « modéré » Sananikone les membres du C. D. I. N. En effet, la procédure acceptée par Ngon Sananikone était jugée impossible par les « jeunes laotiens » : M.H. avait proposé que la Russie et l'Angleterre fassent se réunir, pour une unique séance, la C.I.C. Celle-ci aurait demandé d'envoyer un observateur neutre au Laos, sans doute un Indien. C'était respecter dans la forme les accords de Genève. Il était d'autant moins question pour les « jeunes laotiens » d'accepter cette procédure. La présence d'un délégué de l'Inde leur semblait tout aussi inacceptable. Ils détestent ce pays pour le rôle de médiation qu'il avait joué entre le gouvernement royal et le Pathet Lao. C'est ainsi que Sisouk, le ministre de l'Information, devait déclarer, le 27 août : *Beaucoup d'entre nous pensent que M. Sananikone est dépassé.* Mais il était trop dangereux pour la cause laotienne de désavouer ouvertement l'envoyé spécial à l'O.N.U. Il ne restait qu'un moyen pour les « jeunes laotiens » de reprendre la situation en main : aggraver le péril, faire que le stade des « observateurs » soit dépassé.

Fort opportunément, une nouvelle offensive rebelle éclatait le 30 août. Sam Neua devait tomber, les correspondants du monde

entier réunis à Vientiane câblaient des nouvelles plus qu'alarmantes. Le 1er septembre, le général Oudane, chef d'état-major de l'armée, leur avait dit : *Dimanche, 3.500 Pathet-Lao ont déclenché une offensive de grande envergure sur le flanc nord-est protégeant la place forte de Sam-Neua... L'attaque du Pathet Lao a été appuyée par des tirs de mortiers et même des canons de 105 mm, amenés en territoire laotien par des artilleurs vietminh.*

Le 4 septembre, le Laos demandait à l'O.N.U. l'envoi d'une force d'intervention pour repousser l'agression dont il était victime de la part de la R.D.N.V. Il semble que même les Américains furent surpris par cet appel au secours. Le Département d'État, dans une déclaration publiée le 5 septembre, reprenait cependant à son compte les imputations laotiennes et parlait d'une *puissante attaque*, attaque qui *n'aurait pu être menée, ni coordonnée sans une telle collaboration extérieure*, celle du Nord Vietnam.

Cependant, le lundi 7 septembre, le ministre de l'Information laotien déclarait que Sam-Neua ne tomberait pas aux mains des rebelles : *Nous avons assez de forces pour repousser le Pathet Lao.* Cette déclaration allait provoquer de violentes réactions de la part des journalistes américains : on leur avait affirmé que Sam-Neua allait tomber et ils avaient câblé en Amérique dans ce sens.

Le même jour à Sam-Neua, le général Amkha, commandant la région nord, révélait, au cours d'un exposé, que cette considérable offensive ennemie avait fait, au total, dans les forces royales, six blessés et quelques dégâts matériels [1]. Pendant ce temps-là, à New York, se réunissait le Conseil de Sécurité qui, malgré l'opposition de la Russie, décidait l'envoi au Laos d'une sous-commission d'enquête.

Déçus par les réactions de l'O.N.U., les « jeunes laotiens » essayèrent d'entraîner l'OTASE. Le colonel Phoumi, qui a par ailleurs des liens de parenté avec le premier ministre thailandais, se rendit à Bangkok. Sur le chemin de New York le ministre des Affaires étrangères du Laos avait, lui aussi, essayé de convaincre le secrétaire général de l'OTASE, M. Pote Sarasin. Il devait déclarer qu'il détenait des preuves formelles de l'agression du Nord Vietnam. De passage à Paris, il renouvelait ses affirmations : *Intervention que l'on sera obligé de reconnaître.*

Tandis que le gouvernement royal préparait hâtivement un

1. *Le Monde*, 8 septembre.

mémorandum à l'usage des enquêteurs de l'O.N.U., le calme revenait dans les communiqués militaires aussi subitement qu'il en avait disparu.

Le 16 septembre, les quatre envoyés spéciaux de l'O.N.U. arrivaient à Vientiane. Au cours de leur premier entretien avec Phoui Sananikone, ils furent surtout prévenus de toutes les difficultés qui les attendaient, notamment en ce qui concernait les moyens de communication. Un texte d'une vingtaine de pages leur fut ensuite remis, l'exposé du gouvernement royal. Le thème principal en était que le Pathet Lao étant une émanation communiste et non un parti inspiré par des Laotiens, son existence même au Laos était un acte d'agression. Au bout de quelques jours les membres de la sous-commission, pris dans le piège de la politesse de leurs hôtes, ne savaient plus comment leur faire comprendre qu'ils ne pouvaient pas les croire sur parole, et que des affirmations n'étaient pas forcément des preuves. Celles-ci, pour démontrer une agression directe, auraient pu être de plusieurs sortes : ou bien des armes saisies par l'armée royale, à la rigueur des éclats d'obus, ou bien des prisonniers dont on aurait pu démontrer la nationalité nord-vietnamienne.

La question des armes fut vite écartée : les fameux canons de 105 mm de l'offensive du 30 août n'avaient laissé aucune trace. Les éclats d'obus retrouvés provenaient tous de mortiers de 88 mm, mortiers dont disposent les forces Pathet Lao. Pour les armes, on assista à la même disparition des preuves formelles promises par le gouvernement royal : ces fusils tchécoslovaques, chinois, devinrent, en fin de compte, de vieilles armes datant de la guerre d'Indochine. Comme devait le déclarer à une conférence de presse le secrétaire d'État à l'Information : « *Le Viet Minh et les Chinois sont plus malins que nous ; c'est pourquoi nous n'avons pas pu prendre d'armes nouvelles.* »

Les fusils que j'ai pu voir à Sam-Neua étaient d'origine française et américaine.

En ce qui concerne les prisonniers, les enquêteurs de l'O.N.U. eurent longtemps l'espoir de les rencontrer. L'état-major avait en effet déclaré à plusieurs reprises que des Vietminh avaient été capturés. Mais ils disparurent subitement dès que les membres de la sous-commission demandèrent fermement à les voir.

A Vientiane, on m'a souvent déclaré dans les milieux gouverne-

mentaux que l'armée royale avait en effet fait des prisonniers vietminh, mais que, malheureusement, les soldats les avaient tués. La version du général Amkha est différente : *Nous avions pourtant fait une quarantaine de prisonniers vietminh,* devait-il m'affirmer, *mais ils avaient des ordres stricts. Ils se sont tous tués, soit en se coupant la langue, soit en sautant dans l'eau pour se noyer.*

Le 5 octobre, le secrétaire d'État à l'Information, Inpeng, déclarait aux journalistes : *Nous avons des prisonniers vietminh, mais nous ne voulons pas les montrer au sous-comité ; ce ne sont pas des prisonniers de guerre.* Comme nous nous étonnions, il fut obligé de se montrer plus explicite : *Ce sont des déserteurs. Ce n'est pas une preuve solide. Mais si les membres de la sous-commission demandent à les voir, nous les leur montrerons.*

Après avoir tant affirmé que l'agression directe pourrait être prouvée, le gouvernement laotien abandonnait cette thèse dès le 28 septembre et se repliait sur l'agression indirecte.

Au cours de leur séjour au Laos, les enquêteurs de l'O.N.U. n'auront pu se rendre qu'à Sam-Neua, dans un petit poste réoccupé par les forces royales, et à Luang Prabang. A toutes leurs demandes pour être conduits ailleurs, on refusait en faisant valoir l'impossibilité d'assurer leur sécurité : c'est ainsi que les relations du sous-comité avec le gouvernement laotien furent plus d'une fois tendues.

Le fait certain, selon les experts militaires européens de Vientiane, est que si quelqu'un avait voulu prendre Sam-Neua, le village serait tombé.

Repartis le 13 octobre, malgré les efforts faits par le gouvernement royal pour les retenir — promesses répétées de jour en jour de leur donner de nouveaux éléments décisifs — les enquêteurs de l'O.N.U. auront mis presque un mois pour rédiger leur rapport. Il ne semble pas que cela ait été facile : les Laotiens s'étaient trop compromis dans leurs affirmations. D'autre part, les membres de la sous-commission montraient déjà à Vientiane le souci de ne pas réfuter trop brutalement les allégations du gouvernement royal, de crainte de rallumer la guerre civile.

La présence permanente au Laos d'observateurs de l'O.N.U. ne serait pas la bonne solution : cela consisterait en quelque sorte à entériner les erreurs et les fautes du gouvernement Sananikone, lui donner les moyens matériels et moraux de noyer dans le sang

l'opposition nationale à son gouvernement. Certes, les Américains souhaiteraient voir se répéter au Laos la répression réalisée en Thailande. Ils oublient simplement que la rébellion ne sera pas étouffée, que le Laos a plus de mille kilomètres de frontières avec la Chine et la R.D.N.V. Une dictature militaire au Laos, patronnée par l'ex-prince Savang, ne viendrait pas à bout du Pathet Lao. Il est bien certain que les mesures draconiennes dont rêvent les Américains de Vientiane ne serviraient qu'à allumer, dans tout le pays cette fois-ci, des foyers de guerre civile : ils existent déjà en puissance dans le Sud et le centre du pays. Car il est évident que la R.D.N.V. aidera d'autant plus ses anciens frères d'armes que les Américains pousseront le gouvernement royal à la répression.

Pour que le pays ne connaisse jamais la paix, qu'il soit perpétuellement en état d'insécurité, il suffit de quelques milliers d'hommes à peine, bien équipés et formés en commandos. L'armée royale, même si elle augmentait ses effectifs, ne tiendrait pas mieux un pays aussi sauvage, qui lui est aussi hostile. Il faudrait, en plus, qu'elle soit combative, et ce n'est pas le cas : si l'on fait exception de deux bataillons parachutistes, les soldats de l'armée royale font preuve d'un zèle modéré.

Personne à Vientiane ne croit réellement à la possibilité d'une solution militaire. Deux tendances se font jour actuellement dans les milieux modérés de la capitale : certains voudraient que le Laos soit en quelque sorte adopté par l'O.N.U., du moins protégé des Pathet-Lao, de toute opposition au régime actuel. Pour d'autres, la solution réaliste consiste en un règlement politique avec le Pathet-Lao, et l'obligation pour le Laos d'être réellement neutre, avec les garanties nécessaires de voir sa neutralité respectée.

La présence à Vientiane d'observateurs permanents de l'O.N.U. n'empêcherait pas la progression du Pathet-Lao. Ce dernier, pour vivre, doit gagner l'appui des populations. Si cette solution était cependant adoptée, il y aurait deux Laos : celui des villes, et celui de la brousse, des montagnes et des villages.

Les Américains ne semblent pas décidés à relâcher leur effort de pénétration au Laos. Aux consignes de modération, données il y a quelques semaines par l'Ambassade des États-Unis à ses ressortissants, vient de succéder une reprise en main brutale des fonc-

tionnaires américains [1]. Ceux-ci se font de plus en plus pressants dans les ministères laotiens, où ils essayent ouvertement de supplanter les experts français. Par l'ouverture d'écoles, par des cours d'anglais à l'usage des fonctionnaires laotiens, ils se préparent à lutter contre l'influence française, jusqu'ici plus modératrice. Aussi minimes soient-ils, des incidents éclatent entre militaires français et américains. De leur côté, les Laotiens, même dévoués aux États-Unis, commencent à se lasser d'une présence qui se fait lourde, indiscrète. Tout ceci pourrait amener les Américains à soutenir un régime plus fort, à provoquer son établissement.

Si l'axe Vientiane-Saigon l'emportait définitivement sur l'axe Vientiane-Pnom-Phen [2], il ne fait aucun doute que le Laos connaîtrait, à plus ou moins longue échéance, une nouvelle crise, cette fois-ci réellement explosive, car elle témoignerait de la part des Américains la volonté très nette de prendre de grands risques.

Patrick Kessel

P.-S. — Le sous-comité d'enqnête que l'O.N.U., avait envoyé au Laos vient de déposer son rapport. Il est peu favorable aux thèses du gouvernement royal laotien, et conteste l'ingérence du Nord Vietnam dans ce pays. M. Hammarsjkoeld s'est rendu à Vientiane pour examiner lui-même la situation. Parmi les conseils de modération qu'il semble vouloir donner au gouvernement laotien, il y aurait celui de libérer le Prince Souphannouvong, leader du Pathet Lao. S'il y parvenait, les chances d'un règlement politique existeraient.

1. Les deux Américains vraiment importants à Vientiane sont, d'une part le premier secrétaire d'Ambassade, Henry D. HeckshER, membre du F. B. I. et d'autre part le général Heingels qui, de sa résidence éloignée de la ville, dirige en fait le P. E. O. (la mission militaire américaine).

2. Le 15 août dernier le Prince Norodom Sihanouk écrivait dans *Réalités Cambodgiennes :* « J'estime que le Laos et le Cambodge, placés en « tampons » entre les deux blocs, doivent, pour éviter des difficultés très graves, demeurer dans une neutralité absolue et respecter les dispositions des « accords de Genève » en tenant la balance strictement égale entre les deux blocs. »

Serge Mallet

RAYMOND ARON, OU LE DERNIER DES « LIBÉRAUX »

La pensée politique de M. Raymond Aron suit des itinéraires assez capricieux. Cet éminent maître de la sociologie politique infiniment plus brillant, plus averti des problèmes économiques, plus moderne que son vieux maître André Siegfried, a toujours fait preuve, dans ses prises de position, d'un non-conformisme éclatant alors qu'il eût pu être le maître à penser d'un pouvoir. On le vit s'inscrire au R.P.F. quand la conjoncture nationale et internationale semblait déjà vouer cette formation impromptue à l'éclatement proche. On le voit avec de plus en plus de rigueur condamner le nouveau régime et se rapprocher d'une opposition composée pour la plus large part des hommes à qui il reprochait, il y a fort peu de temps, leur utopisme dangereux. Sa récente prise de position de *L'Express*, en effet, dépasse la signification d'une hostilité à la guerre d'Algérie — cette hostilité étant partagée par de nombreux partisans du régime — mais s'en prend au régime lui-même. Il n'en faut pas plus pour que certains saluent dans l'éditorialiste du *Figaro* « un bon compagnon de combat de la gauche ».

Il est vrai que l'homme, comme l'œuvre, se laissent difficilement réduire à ces notions traditionnelles. Sa méthode même d'approche des problèmes le veut ainsi : se situant lui-même dans la lignée spirituelle d'un Montesquieu et d'un Tocqueville, il se veut volontiers pragmatique, étranger à tout sectarisme d'école. « Prenant son bien où il le trouve », il nous avertit, dans l'exposé méthodologique d'un de ses deux derniers livres [1] :

1. *Immuable et changeante, de la IVe à la Ve République.* Calmann-Lévy.

« *Dans chaque chapitre, nous tâcherons d'utiliser les acquêts du « bourbonologue » (le spécialiste parlementaire), du sociologue, du néo-marxiste, de l'historien, du psycho-sociologue...* » Ce projet de libéralisme, pour ne pas dire de libertinage, intellectuel, est tentant. A l'heure où les vérités révélées sont mises en question par ceux qui les ont pratiquées, où les idéologies apparaissent de plus en plus détachées du réel qu'elles se donnaient pour mission d'explorer, l'éclectisme de Raymond Aron, classé par la gauche « homme de droite », vilipendé par la droite pour certaines de ses positions, pourrait presque séduire. Si toutefois ce projet s'affirmait autrement que sous forme de ces déclarations de principe que M. Raymond Aron repousse avec ironie. Un tout récent article de lui, dans le numéro de *Preuves* de juillet, vient précisément faire à propos le point de cette pensée. « Immuable et changeante », comme la France politique qu'il décrit dans son dernier livre, la pensée de Raymond Aron y apparaît en fin de compte bien plus structurée qu'elle ne se consent, et aussi, bien moins originale...

Qu'est-ce que la démocratie en 1959?

Sous le titre « La démocratie a-t-elle encore un avenir en France? » Raymond Aron, après une description maintenant classique du mauvais fonctionnement du système parlementaire dans notre pays, s'en prend avec pas mal de virulence à ceux qu'il appelle ici « marxistes ou pseudo-marxistes » et que, dans son livre cité plus haut, il nomme « néo-marxistes » qui « tâchent d'expliquer la superstructure politique par l'infrastructure économique ». S'en prenant pour illustrer ces propos au dernier chapitre du livre de Roger Priouret [2], il tient « *de beaucoup le plus faible* (ce chapitre) *où cet analyste du Parlement s'efforce de prévoir l'avenir en analysant l'attitude politique des divers groupes de capitalistes.* » Non, reconnaît-il, que « *son analyse des groupes eux-mêmes soit fausse, mais les capitalistes ont individuellement des opinions sur l'Algérie ou la Constitution... Ils ne sont pas plus unanimes que le reste de la nation. Ni les vieux, ni les jeunes capitalistes, ni les managers des entreprises modernes, ni les représentants du capi-*

2. *La République des députés.* Grasset, édit.

talisme foncier ou commercial n'ont une conscience claire de leur « intérêt de classe » et de la politique qui en serait l'expression... » S'il veut bien admettre que *« les vicissitudes de la politique française n'ont pas été sans lien, au siècle dernier et en celui-ci, avec les singularités de l'économie française »*, il reste pour lui qu'avant tout *« c'est la psyché politique de la nation qui se manifeste dans la constante instabilité des institutions »*.

La raison profonde de cette hostilité, Raymond Aron la formule quelques phrases plus loin. C'est qu'à partir de ces analyses, un certain nombre de ces « néo-marxistes » — dont Priouret, d'ailleurs, n'est pas et qui refusent, eux, cette appellation vague — mettent en question la possibilité de revenir à la démocratie parlementaire de type classique. Or, celle-ci, pour M. Raymond Aron, est la seule forme de démocratie possible — et la démocratie est la forme politique idéale de la société industrielle moderne. L'existence, aux U.S.A. et en Grande-Bretagne de parlements « multi-pluralistes », lui semble, sur ce point, décisive. Sans doute, d'ailleurs, pourrait-il ajouter que l'enracinement du régime parlementaire dans les trois pays de l'ancien Empire fasciste (Allemagne fédérale, Italie, Japon) est venu, après le dépassement de la phase initiale de leur développement industriel, corroborer ce postulat. Raymond Aron formule ainsi les « trois questions » que posent, selon lui, les rapports entre démocratie politique et société industrielle.

« La lutte entre les partis et la délibération parlementaire ont-elles une fonction dans les sociétés industrielles? Lutte et délibération sont-elles incompatibles avec ou contraires à l'efficacité du pouvoir politique? Les élites et les masses sont-elles attachées à ces procédures?»

Et c'est dans ces réponses qu'en dépit de toutes ses précautions, l'auteur de *L'Introduction à la Philosophie de l'Histoire* laisse apparaître ses doutes, car s'il répond positivement aux deux premières (la seconde nécessitant un « apprentissage » de la vie parlementaire moderne) il admet que « l'attachement des élites et des masses...» « n'est assurément pas garanti ».

En effet, « *dans la société industrielle*, écrit-il, *les gestionnaires sont d'abord soucieux de création et d'efficacité. Les masses exigent du travail et l'élévation du niveau de vie. En Grande-Bretagne et aux États-Unis, le parlement avec ses institutions a été intégré au trésor de la culture nationale et participe d'un prestige traditionnel quasi sacré.* » Cependant, même là, « *il tend à devenir l'objet d'une*

adhésion plus coutumière qu'enthousiaste... » Quant à la France, « *les deux abdications qui ont mis sur des coups d'État le sceau de la légitimité vont empêcher la restauration de la République des députés...* » En somme, ce sont des circonstances conjoncturelles qui font obstacle au retour au parlementarisme et si la guerre d'Algérie se termine « bien » — c'est-à-dire sans défaite grave et par « l'intégration » rapide de la rébellion — dans une formule évolutive qui désamorce les ressentiments réciproques, « *la bataille partisane recommencera.* » Quant aux masses françaises, elles se tiendront sans doute définitivement hors du jeu.

On peut se demander pourquoi le conflit tendanciel entre « gestionnaires » et « masses » *aboutit à cette désaffection de celles-ci à l'égard du parlementarisme.* Après tout, les uns et les autres ne savent-ils pas qu'il existe entre « *la création et l'efficacité* » — c'est-à-dire l'expansion économique et l'élévation de la productivité nationale — et d'autre part la sécurité d'emploi et l'élévation du niveau de vie — des relations de cause à effet et d'effet à cause assez directes? Si un conflit permanent s'établit entre ces deux égales exigences de la société industrielle et si « les masses » comme « les élites » ne comptent pas sur les institutions politiques pour le régler, c'est sans doute qu'elles ont trouvé autrement des moyens, sinon de concilier ces exigences antagonistes, du moins de maintenir ce conflit dans le cadre que la société peut supporter. Les grands débats de ce genre, ni en Angleterre, ni aux U.S.A., ne se déroulent aux tribunes du Parlement. En ce moment, l'énorme machinerie syndicale américaine est tout entière engagée dans la grève des sidérurgistes. L'oligarchie patronale de l'acier, de son côté, a affronté l'épreuve de force en mobilisant toutes ses ressources. L'objectif de la lutte dépasse de très loin la question de l'augmentation des salaires des ouvriers du fer puisque les syndicats veulent obtenir en même temps une diminution des marges bénéficiaires, à leur avis exagérées, que les patrons sidérurgistes ont prélevé en profitant du climat de guerre froide et des commandes d'armement. « La hausse du prix de l'acier, proclament les leaders A.F.L.C.I.O., entrave le développement de l'ensemble de l'économie; elle provoque une hausse des produits manufacturés, qui, elle-même, entraîne une rétraction du marché, donc une baisse du niveau de l'emploi qui, à son tour... » Peut-on penser que le Congrès se risquera à faire autre chose qu'à enregistrer le compromis qui, finalement, s'établira entre les deux

forces opposées? On le voit, au contraire, laisser l'Exécutif s'engager dans une lourde impasse... La réalité de la politique américaine n'est pas dans le Congrès, mais bien dans les puissantes organisations économiques de « classe » qui « pèsent » sur les élections. L'évolution de la diplomatie américaine à l'égard de l'U.R.S.S., des pays neutralistes, a-t-elle été déterminée par un changement de majorité parlementaire? Si nous admettons que les véritables conflits intérieurs, les véritables options de la société industrielle se déroulent en fait à l'extérieur des enceintes parlementaires et que celles-ci n'en sont que les caisses de résonance, alors, et alors seulement, nous pourrons comprendre que les institutions parlementaires rencontrent dans les pays anglo-saxons « une adhésion plus coutumière qu'enthousiaste » et qu'ailleurs, là où les masses n'ont pas su forger des organisations de lutte en mesure de peser sur l'évolution politique et économique, et où, par contre, le Parlement s'avère impuissant à condamner les exigences des multiples lobbies des classes possédantes, « *il ne trouve plus guère de défenseurs prêts à mourir pour lui quand il a déçu à force de médiocrité* ».

« La classe politique » et l'économie

D'où vient, chez un analyste aussi averti, et des problèmes politiques, et des problèmes économiques (le chapitre intitulé « Réalités de l'économie » dans *Immuable et changeante*, en est la preuve) cette méconnaissance du rôle des organisations extra-parlementaires dans les démocraties occidentales? « *Les pays les plus avancés dans la voie de la société industrielle sont tous gérés par des régimes constitutionnels-pluralistes* » (partis multiples, élections libres, institutions représentatives), écrit-il dans l'article de *Preuves*.

Mais, dans TOUS ces pays, si nous en exceptons la France et l'Italie qui ont pris tardivement le départ dans l'édification de la « société industrielle », nous voyons précisément d'une part que les intérêts marginaux ont été à peu près éliminés de l'arène économique (leur dernière manifestation politique aux U.S.A., le mac-carthysme, tendait précisément à remettre en cause les institutions démocratiques), d'autre part qu'en face du pouvoir

énorme, économique et politique, que les féodalités financières y ont constitué, s'est organisé un syndicalisme moderne, disposant de moyens de pression, d'encadrement des masses, de trésorerie, susceptible de faire contrepoids aux tendances du capitalisme de monopoles. Les rapports de ces organisations avec les couches dirigeantes sont, certes, des rapports complexes. Elles apparaissent en général « intégrées » à la société dirigeante en tant qu'elles n'en exigent pas la liquidation totale. Mais, par ailleurs, elles imposent sans arrêt, en s'appuyant sur les nécessités de l'économie, au système capitaliste, des modifications de structure qui, toutes, aboutissent à la négation de fait des bases juridiques et théoriques de ce système. Les U.S.A., qui n'ont jamais vu se développer de partis ouvriers de masse, qui n'ont jamais vu un ouvrier élu au Congrès, et où les syndicats ont été en mesure, à plusieurs reprises, d'introduire de véritables organismes planificateurs dans l'économie, de faire voter des mesures aussi avancées que celles du salaire annuel garanti (entorse « horrible » à la liberté d'entreprise), sont sans doute l'expression la plus accentuée de ce phénomène. S'il est une évolution dans la « société industrielle », c'est celle qui voit la « classe politique » déchoir de ses attributions actives et la confrontation des groupes sociaux se manifeste de plus en plus en dehors des arènes « politiques ». Le pouvoir exécutif ne subit pas le contrôle de représentants parlementaires interchangeables et dont les programmes se ressemblent étrangement, mais bien celui des groupes économiques de pression et des organisations syndicales ouvrières.

Il est vrai que les luttes ouvrières menées dans les premières décades de la société industrielle ont toutes porté sur des revendications « démocratiques parlementaires » et que l'existence de celles-ci sont nécessaires au développement ultérieur des organisations économiques (syndicats, coopératives, etc.). Mais il est vrai aussi que, dans la société capitaliste moderne, « les masses » se désintéressent de plus en plus de la « vie politique » dans la mesure où elles ont l'impression que le véritable pouvoir est ailleurs. Ainsi les ouvriers américains et anglais sont-ils moins « politisés », au sens classique du terme, que les chômeurs grecs ou sénégalais pour qui la lutte politique est d'abord — que ce sentiment soit conscient ou non — la revendication d'une économie moderne.

Mais, pour Raymond Aron, la démocratie n'est qu'une forme

politique. « Immuable et changeante » est caractéristique de cet état d'esprit : analysant la conjoncture politique de 1958, il écrit que « *traditionalistes et révolutionnaires de droite arrivent au pouvoir à la faveur des circonstances, parce que les masses ouvrières qui suivent le parti communiste sont exclues de la communauté...* »!. Passons sur le lieu commun anticommuniste qui pose en vérité d'évidence un thème de propagande électorale. Mais quoi! la conjoncture du 13 mai n'était pas parlementaire; exclues ou pas, les masses ouvrières occupaient bien les usines, conduisaient les trains, chargeaient les navires, distribuaient l'électricité et le pétrole! Si leur poids s'était fait sentir, les généraux d'Alger auraient bien certainement reculé... Mais il suffit à Raymond Aron de constater que les gouvernements de la IVe avaient pris l'habitude de ne pas « compter » les suffrages parlementaires du groupe communiste pour expliquer l'étonnante passivité de la classe ouvrière.

Une telle attitude mentale se retrouve en fin de compte de bout en bout à travers les pages de « Immuable et changeante ». L'économie est attentivement étudiée dans un chapitre du livre; à plusieurs reprises, M. Aron y insiste sur le retard de certains secteurs de l'économie française (petit commerce, entreprises marginales, paysannerie); il insiste, par exemple, sur le rôle que les groupes de pression agricoles, expression de la grosse propriété foncière, exercent dans la mauvaise orientation de l'agriculture française. Il met l'accent sur le fait que ces structures archaïques doivent être balayées pour permettre la continuation de la modernisation en cours. Et lorsqu'il aborde le problème colonial, il constate que « *c'est à propos de l'Empire que le sens même de ce que nous appelons adaptation au monde moderne est contesté* ». Et l'une des raisons essentielles, d'après son analyse, de l'ampleur de cette contestation tient précisément au fait que, contrairement à la colonisation anglaise, colonisation impérialiste, la colonisation française n'avait pas eu de « *caractère économique* »; c'est-à-dire que la colonisation avait surtout été une affaire de prestige militaire d'un côté, satisfaisant les intérêts commerciaux et du colonat de peuplement, mais ne jouant pas un rôle fondamental dans le capitalisme français. On peut discuter longuement ce point de vue; mais on doit constater que les intérêts coloniaux, pré-capitalistes, se trouvent ainsi rejoindre étroitement ceux des secteurs retardataires de l'économie. Et que ce n'est point un

hasard alors si ces divers groupes de pression s'accordaient pour soutenir et subventionner les formations ultras!

En fait, chaque fois que R. Aron étudie les problèmes économiques, il les étudie à part; lorsqu'il étudie la structure politique et étatique, il l'analyse comme un phénomène irréductible à l'infrastructure économique. Et la notion qui revient le plus souvent sous sa plume est celle de « classe politique ». Cette classe politique, jamais clairement définie, mais qui semble entendre les politiciens de profession et leur « clientèle » (au sens romain du terme), R. Aron constate qu'en France, elle comprenait surtout des représentants des « classes moyennes », étrangères au processus productif lui-même. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, à ce que, liée psychologiquement et économiquement à des couches sociales anachroniques, elles aient donné au parlementarisme français ce côté vieillot, étranger aux véritables problèmes? Mais le renouvellement de ces couches suffirait-il à « restaurer » la démocratie parlementaire? Dans plusieurs chapitres d' « Immuable et changeante », l'auteur remarque que les grandes entreprises capitalistes, loin de combattre les entreprises marginales, les protègent pour s'assurer des super-bénéfices par le maintien des prix généralisés par les premières. Ce qui ne l'empêche pas, quelques pages plus loin, de considérer que « *la résistance du secteur agricole, commercial et industriel d'entreprises agricoles et de revenus mixtes exprime un trait de la psychologie nationale* » — trait que naturellement la classe politique exprime.

Mais alors, ne faut-il pas chercher, non dans les méthodes de la classe politique, mais dans le fait que, précisément, la démocratie, telle que l'entend R. Aron, se borne à l'exercice du pouvoir par une « classe politique » aussi sensible aux pressions des forces économiques (M. Aron ne dit jamais des « possédants »), la désaffection des producteurs actifs à l'égard de ce système? Et le fait que les militants ouvriers portés aux directions des partis non parlementaires par les travailleurs se soient intégrés à ce système, n'aient jamais, eux non plus — pour des raisons diverses — crevé les écrans du jeu parlementaire, n'est-il pas à l'origine de leur incapacité, notée par Aron, à mobiliser leurs troupes électorales?

Démocratie et société industrielle

Cette démocratie, dont R. Aron nous dit qu'elle est la forme normale d'évolution de la société industrielle, comment, au fait, la conçoit-il? Il admet par exemple que « *si l'on convient d'appeler socialiste la distribution des salaires et revenus par l'État et l'intervention de celui-ci dans la direction de l'économie, l'économie française est plus socialiste que celle des autres pays d'Europe...* ». C'est vrai, si l'on admet effectivement cette définition du socialisme. Malheureusement, celui-ci n'a jamais été *uniquement*, ni même *essentiellement* cela. Il est avant tout la gestion de l'appareil de production par les producteurs eux-mêmes. Or, dans cette voie-là, il faut bien constater que la France, tant du fait de la structure archaïque de certains secteurs où la concentration capitaliste ne s'est pas développée, que de la faiblesse organisationnelle du mouvement ouvrier (plus politique que syndical) en est infiniment plus loin que bien des pays où la sphère des nationalisations n'a pas été étendue. Mais, jamais, pour Raymond Aron, la démocratie ne recouvre cette acception. S'il accepte la nécessité du rôle régulateur de l'État dans l'économie, il n'envisage la surveillance de la gestion économique qu'à travers le prisme des institutions politiques. Or, toute l'expérience des sociétés modernes prouve précisément que la représentation parlementaire classique — avec son substrat géographique — est incapable de jouer un rôle effectif dans ce domaine (R. Aron ne dit-il pas que la Chambre n'a jamais eu à discuter du Plan Monnet?). Ainsi, ses analyses rejoignent-elles en fin de compte, quoi qu'il en ait, celles des « libéraux du XIXe siècle » pour qui, comme le disait si bien Priouret, « il était aussi *indécent pour l'État de se mêler des affaires que de l'amour* ». Et cette démocratie vide de tout contenu aboutit bel et bien à faire de l'exécutif le conseil d'administration commun des grandes affaires « de la bourgeoisie », comme le prophétisait Engels. Elle n'est et ne peut être que l'apparence du pouvoir démocratique. Comme tel, le régime gaulliste est très exactement le système qui convient à Raymond Aron. « *Un bon citoyen*, concluait-il dans l'introduction de son livre, *est celui qui accepte n'importe quel régime, pourvu que les droits des personnes, les institutions représentatives soient préservés.* » Le dernier des libéraux nous

avertit ainsi qu'en dehors des droits « politiques », le reste est affaire de l'économie. Or, pour une fraction de l'opposition au gaullisme, qui ne se définit pas par son attitude à l'égard de tel ou tel acte politique du régime, le problème de la restauration de la démocratie en France est précisément de lui donner le seul contenu réel qu'elle puisse avoir dans la « société industielle » : accoucher des formes sociales *et* politiques qui permettront l'exercice effectif du pouvoir, de ce pouvoir autant économique que politique, par l'ensemble des producteurs.

Serge MALLET

XXX.

NOTE SUR LA RÉPRESSION AU KAMERUN

Un an après le référendum, par-delà les promesses toujours généreuses, le vrai visage de la Communauté franco-africaine commence à apparaître. L'expérience algérienne qui a déjà pourri la vie française le marque déjà de sa lèpre. A l'exception du Mali, partout dans la Communauté et dans les pays comme le Cameroun où s'affirme la présence française, les procès politiques se multiplient (Tahiti, Niger, Côte d'Ivoire, Cameroun), les réunions politiques syndicales et d'étudiants sont dispersées ou interdites (Niger, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Dahomey, Madagascar), les lois sur la presse aggravées (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Madagascar), les partis d'opposition interdits (Niger, Haute-Volta), les patriotes enlevés, assignés à résidence, expulsés (Madagascar, Côte-d'Ivoire, Niger). La torture, qui n'avait jamais disparu, s'adapte aux nouvelles techniques et s'étend. Des Cours criminelles spéciales rendent au Cameroun et au Congo des arrêts de mort qui ne sont susceptibles d'aucun appel ni recours.

Un an après les promesses généreuses de la Constitution de 1946, tous les espoirs des peuples d'Outre-Mer avaient été noyés dans le sang de 100.000 Malgaches.

Aujourd'hui, un an après les promesses libérales de la Constitution de 1958, les dernières illusions en une Communauté Franco-Africaine meurent dans les prisons et les camps de la Communauté.

Jacques VERGÈS

Depuis 4 ans la répression sévit au Kamerun. L'opinion internationale cependant ignore presque tout de sa cruauté et de son

ampleur. Elle n'intéresse pas seulement pourtant le peuple Kamerunais qui la subit, elle engage la responsabilité de tous les peuples du monde au nom de qui la France, exerçant le droit de tutelle, prétend agir. Elle concerne spécialement les peuples d'Afrique qui peuvent y voir exactement le vrai visage de la démocratie et de la liberté que la France leur promet même quand elle leur réserve une place de choix sous un contrôle international accepté de mauvaise grâce. Une étude de la répression au Kamerun est à faire. Cette note, brève, n'a pas cette ambition. Elle vise seulement à partir de l'expérience des derniers mois dans les deux plus grandes villes du Kamerun, Douala et Yaoundé, montrer comment les libertés fondamentales sont simplement abolies depuis les travaux de la dernière session de l'O.N.U. où les responsables franco-kamerunais de la répression ont cru avoir abusé définitivement l'opinion internationale.

Chacun peut déduire facilement de la situation dans les deux plus grandes villes du Kamerun, la capitale Yaoundé et le port de Douala, ce qui se passe dans le reste du pays, Mungo ou pays Bamiléké par exemple, que la révolution est en train de libérer et dont M. Ahidjo déclarait dès son retour de New York où il avait présenté la situation comme calme, qu'il « crèverait l'abcès ». (Cf. *La Presse du Cameroun*, 9-11 mai 1959).

Situation générale.

Sans faire l'historique de la crise au Kamerun, il est nécessaire de situer brièvement la répression dans son contexte général. Pour cela comme pour l'étude de la répression, nous nous appuierons également sur les informations les plus récentes qui nous parviennent de Douala et de Yaoundé.

Le bluff de l'indépendance sans élections et sous protection des baïonnettes françaises ne trompe personne.

Le gouvernement Ahidjo a promis une réforme administrative et vient de nommer des préfets et des sous-préfets kamerunais, mais tout le monde sait qu'ils n'ont aucun pouvoir et servent simplement de prête-noms aux administrateurs français maintenus comme chefs de région et de subdivision.

Le gouvernement a promis une réforme de la justice et la création de quatre Cours d'Appel. Mais tout le monde sait déjà que

ces quatre Cours d'Appel seront entièrement composées des magistrats français servant actuellement au Kamerun et tout simplement promus au grade supérieur. Le gouvernement a de même promis la création d'un barreau kamerunais. Mais tout le monde sait qu'après 40 ans de tutelle française, il n'existe dans tout le Kamerun qu'un seul avocat kamerunais et que le projet multiplie les obstacles à l'inscription au Kamerun de jeune avocats kamerunais : les stages accomplis à l'étranger ne seront pas tous valables, nécessité d'un examen passé devant les magistrats français au Kamerun et aucun d'entre eux ne pourra se faire élire au Conseil de l'Ordre même s'il a exercé 10 ans à l'étranger, puisqu'il faut pour être candidat avoir exercé 5 ans au Kamerun. Ce qui veut dire que 5 ans après l'indépendance nominale du Kamerun le barreau kamerunais sera encore entièrement dirigé par les Français... Le projet initial rédigé par le ministère « kamerunais » de la justice prévoyait la nécessité d'être... français pour se faire inscrire au berreau du Kamerun.

L'on comprend que rentrant de Paris où il avait rencontré le général de Gaulle et le président Eisenhower, M. Ahidjo n'ait pas cru devoir annoncer son arrivée et ait préféré traverser le mercredi 9 septembre 1959 les rues de Douala, désertes.

Tous les jours la presse du Kamerun rapporte un ou plusieurs attentats. A Douala le couvre-feu commence à 21 heures. Les rues sont éclairées toute la nuit à « giorno ». Il n'est pas possible de franchir le pont du Wouri dans les proches faubourgs de Douala sans un laissez-passer. La *Communauté* y veille, en effet, en la personne d'unités de tirailleurs Saras venus spécialement du Tchad par avion.

Près de Douala la ville de Bonabéri est interdite. Dans 20 régions sur 22, les libertés publiques sont suspendues en vertu d'une loi sur l'ordre public promulgué dès le retour d'Ahidjo de l'O.N.U., le 27 mai dernier, et qui donne aux chefs de région, français, le droit de faire arrêter quiconque ils estiment « dangereux pour la sécurité publique » ou même « pour l'unité nationale » !

Voici comment la *Presse du Cameroun*, en date du 19 août, relate « les opérations dans le Mungo », présenté comme calme à l'O.N.U.

> « Au cours de ces dernières opérations, 6 terroristes ont été tués et un certain nombre blessés qui sont allés se faire soigner en zone britannique. Il convient de souligner et de rendre un hommage tout particulier à ceux qui n'ont ménagé

ni leur peine ni leur temps pour obtenir d'aussi bons résultats. *Depuis 2 mois* ils sont sur la brèche jour et nuit. Citons particulièrement M. Charoy délégué de la Sûreté et M. Bepather commissaire spécial qui vient de payer de sa vie sa courageuse attitude, M. Babon, maréchal des logis, chef de Nkongsamba, M. Rault à Loum, M. Ilazera à Mbanga, M. Ebanda, chef de poste à Molong... (et) M. Cot, commissaire de police de Nkongsamba. »

Remarquons que sur sept personnes citées comme menant la répression, cinq sont des policiers ou militaires français. Le même numéro de *La Presse du Cameroun* publie des informations sur des attentats contre un politicien collaborateur Sidi Gabriel à Penja, contre un garde à Nkongsamba et relate que le gouvernement kamerunais était représenté aux obsèques de M. Bepather, commissaire de police spécial abattu sur la route de Bafang par... M. Legrand, policier français.

L'insécurité sur les routes menant à Douala même est telle qu'il était impossible ces jours-ci de trouver sur le marché de Douala un fruit à pain. Les transporteurs routiers qui ne peuvent plus circuler refusent de continuer de payer des primes aux compagnies d'assurances. La direction du port prévoit le licenciement de 100 ouvriers kamerunais et de 4 employés français.

Même dans les milieux qui en apparence lui sont favorables la méfiance à l'égard du gouvernement Ahidjo grandit chaque jour.

Des notables choisis pour siéger dans les Cours criminelles spéciales ne se sont pas présentés et ont été... condamnés à de lourdes amendes. Annoncé comme étant membre d'un comité spécial pour organiser des festivités en l'honneur des résultats de la politique du gouvernement Ahidjo, le député Soppo Priso, ancien conseiller de l'Union française, conseiller occulte de Ahidjo, a fait démentir l'information. A la suite des démarches des magistrats français un communiqué du gouvernement qu'ils estimaient « maladroit » a été supprimé à la radio le 6 août dernier. De nombreux magistrats français ont demandé à être remis à la disposition du gouvernement français malgré les promesses de promotion.

Le propre parti du ministre des finances et de celui du travail du gouvernement Ahidjo demande l'amnistie et une conférence de la Table Ronde réclamée par l'U. P. C. Le ministre de l'Éducation nationale et vice-premier ministre assiste à une conférence

nationale des Étudiants Kamerunais placée sous la présidence d'honneur du Dr Bebey, arrêté il y a deux ans et dont le journal est interdit. La Conférence a réclamé une conférence de la Table Ronde des partis kamerunais, un nouveau gouvernement et des élections immédiates.

Les Événements de juin.

Le 24 juin à Douala un ancien militant U.P.C. rallié au gouvernement, Job René Ngapeth, était grièvement blessé de deux coups de feu tirés presque à bout portant par un inconnu alors qu'il rentrait chez lui vers 21 h 30.

Le 27 juin un groupe d'une cinquantaine de jeunes gens, armés de machetes et de gourdins se rassemblait à 19 h 30 au carrefour Razel à Douala, point d'aboutissement de la route d'Édéa (en Sanaga Maritime, région prétendûment ralliée). Jusqu'à 22 h 30 c'est-à-dire pendant trois heures défilant et chantant des hymnes patriotiques, ils ont tenu la rue avec le soutien de la population. Se portant d'abord sur le camp militaire de Mboppi, ils s'emparaient du dépôt d'armes après avoir tué un gendarme français et « sermonné » un garde kamerunais. Sauf deux fusils aucune de ces armes immédiatement cachées chez les habitants n'a été retrouvée. De là, la troupe se porta vers le bar *La Frégate* fréquenté par les colonialistes, puis vers le cinéma *Les Portiques*, en plein centre de la ville résidentielle. Au cours de plusieurs rixes, un capitaine aviateur et trois civils français étaient abattus. C'est seulement à 22 h 30 que se portant vers le dancing *Le Chantaco* le groupe de jeunes gens se heurtait aux « forces de l'ordre » dans une bataille rangée avec des gardes et policiers kamerunais encadrés par des gendarmes français. Les gardes kamerunais de notoriété publique avaient au début de l'action refusé d'intervenir et les responsables français avaient si peu confiance dans leur dévouement qu'ils ne reçurent pas de munitions et durent se servir de leurs fusils comme de gourdins. A la suite de ces événements tous les officiers de l'armée et de la gendarmerie de Douala furent mis aux arrêts et les gendarmes rapatriés en France.

Le 5 juillet, un groupe de quarante jeunes gens à Yaoundé, armés simplement de gourdins et de machetes et d'un seul fusil de chasse, se rassemblent en chantant *Kamerun, mon pays*. Ils

se portent sur un salon de thé fréquenté par les colonialistes « L'Ane Rouge », puis, sur une brasserie « La Renaissance » fréquentée également par les colonialistes et dont le patron, un sieur Tardivel, est connu comme un raciste violent. Au cours de l'engagement le sieur Tardivel armé d'un pistolet est tué ainsi que sa sœur. Les jeunes gens, ensuite, attaquent une voiture de police remplie de policiers et poursuivent un adjoint kamerunais du chef de subdivision.

Au cours de ces événements à Douala et à Yaoundé le soutien de la population pour les résistants venus pour la plupart des maquis voisins a été ouvert. A Douala certains ont été logés par l'habitant plusieurs jours avant les événements. A Yaoundé, de même, certains jeunes gens venus de Douala et de Mbalmayo ont été hébergés chez les habitants. Au cours de leur procès en juillet le public kamerunais, aussi bien à Douala qu'à Yaoundé, a manifesté publiquement sa sympathie pour les accusés.

Par contre le manque de réaction des « services de l'ordre » et la démoralisation des gardes kamerunais témoignent de l'isolement du gouvernement Ahidjo.

Suppression des libertés fondamentales.

Dès son retour de l'O.N.U. où il avait promis le rétablissement des libertés démocratiques, le « chef du gouvernement camerounais » faisait adopter par « l'Assemblée législative du Cameroun » « élue » sous l'empire de la loi-cadre, une série de lois d'exception :

— La loi 59-31 du 22 mai 1959, portant création de Cours Criminelles spéciales », les lois 59-32, 59-33, 59-34 et 58-35 du 27 mai 1959, modifiant la législation sur la presse, renforçant le caractère arbitraire de l'article 91 du Code Pénal français, définissant les « atteintes à la sûreté de l'État », créant au Kamerun « l'état de mise en garde » et « l'état d'alerte », enfin réglementant les appels à la générosité publique interdisant en fait toute souscription à caractère politique.

— La loi 59-33 sur le maintien de l'ordre public permet au Ministre de l'Intérieur « en cas de *présomptions* graves *risquant* de constituer une *menace* pour l'ordre public », de proclamer par simple arrêté l'état de mise en garde dans une ou plusieurs régions

du Kamerun. L'état de mise en garde permet aux chefs de région — français — par décisions immédiatement exécutoires de faire procéder à l'arrestation de quiconque ils estiment « dangereux pour la sécurité publique » et d'établir le couvre-feu, toute infraction à ces mesures pouvant entraîner 2 ans de prison, la déchéance des droits civiques, de la puissance paternelle et l'interdiction de séjour !

L'état d'alerte proclamé par arrêté du premier ministre permet aux chefs de régions de soumettre à autorisation administrative la circulation automobile, d'établir le couvre-feu, de prendre des mesures d'éloignement et d'assignation à résidence contre les suspects.

Même les pouvoirs spéciaux en Algérie ne permettent pas aux autorités chargées de la répression de faire « garder à vue » les suspects. Si elles le font c'est en détournant l'assignation à résidence de son objet. Les autorités au Kamerun ne sont même pas tenues à cette hypocrisie.

— La loi 59-34 modifiant et renforçant l'article 91 du Code Pénal français, pourtant sévèrement critiqué par les juristes français pour son caractère dangereux pour les libertés individuelles, crée un nouveau délit : « les actes de nature à nuire à l'unité camerounaise » autour du gouvernement de M. Ahidjo.

Même en Algérie, les autorités chargées de la répression n'ont pas estimé nécessaire de faire modifier l'article 91 qui leur semble suffisant pour justifier les poursuites les plus arbitraires contre les patriotes algériens. Les autorités franco-kamerunaises n'ont pas la même « modération ».

— La loi 59-35 modifie la législation française sur la presse pour l'aggraver. Elle rend légales la saisie administrative de toute l'édition d'un journal et la dispersion des formes d'imprimerie, mesures qui sont illégales en France. Elle institue en fait la censure en imposant le dépôt chez le chef de région, deux heures avant leur publication dans le cas des périodiques, quatre heures avant dans le cas d'hebdomadaires, d'exemplaires certifiés conformes par le gérant de la publication.

L'introduction simple d'un périodique français interdit dans le territoire du Kamerun peut entraîner « un emprisonnement d'un an et 120.000 francs d'amende ». Même en Algérie la loi sur la presse n'a pas été modifiée.

— La loi 59-32 enfin interdit à tout groupement non « reconnu

d'utilité publique » par le gouvernement de M. Ahidjo toute souscription. Et encore, même dans ce cas, celle-ci est soumise à une autorisation préalable de l'autorité administrative qui appréciera si leur objet n'est pas contraire à l'ordre public. Toute infraction à cette « loi de l'État du Cameroun » sera assimilée à l'abus de confiance et à l'escroquerie et passible des mêmes peines.

Pratiquement les organisations syndicales ou politiques de l'opposition kamerunaise n'ont plus la possibilité d'organiser des souscriptions pour permettre à une publication saisie de compenser le préjudice subi, ou l'envoi à l'étranger à des rencontres internationales, de représentants de l'opposition kamerunaise.

Telles sont les lois que le « gouvernement » a prises dès la fin de la dernière session de l'O.N.U. Elles ne peuvent être comparées qu'à celles qui existaient en Italie fasciste et en Allemagne hitlérienne.

***

C'est en vertu de ces « lois » qu'une réunion syndicale prévue à Douala le 25 juillet par la C.G.K.T. pour un compte rendu des travaux du B.I.T. à Genève a été interdite; que des perquisitions ont lieu journellement à Douala hors la présence des habitants dans leurs maisons qui sont pillées par gendarmes et policiers; que le secrétaire du syndicat du port, Mbong Augustin, arrêté puis relâché, a été de nouveau arrêté pour s'être plaint que la police lui avait volé 15.000 francs lors de son arrestation. Toute la presse d'opposition, l'*Opinion au Cameroun* du Dr Bebey dont le matériel a été confisqué ou *Kamerun, mon Pays*, est réduite au silence. Le Comité kamerunais de la Conférence des Peuples d'Afrique a été dissous. Comme en Algérie des inculpés sont assignés à résidence à la gendarmerie mais d'autres le sont plus cyniquement encore... à la prison.

Mais la loi 59-31 du 22 mai 1959 portant création des Cours Criminelles spéciales dépasse toutes les autres en cynisme et aboutit pratiquement à supprimer à la répression toute forme judiciaire au Kamerun, à légaliser l'emploi généralisé de la torture et de l'assassinat.

Les Cours Criminelles spéciales

La loi 59-31 du 22 mai 1959 permet au gouvernement kamerunais, « en cas de troubles répétés », d'établir par décrets des Cours Criminelles spéciales pour connaître non seulement « des crimes contre la sûreté intérieure de l'État », mais « d'une manière générale de tous crimes commis dans le ressort du tribunal..., de violences contre la paix publique, les personnes ou les biens, ainsi que de tous crimes et délits connexes ». « Elles peuvent également sur réquisition du ministère public *se saisir d'office de tous crimes et délits* qui se révéleraient au cours des débats sur toute l'étendue de leur ressort » (art. 3). La tendance générale est donc de faire des Cours Criminelles spéciales la juridiction de droit commun en matière pénale. Si bien que l'on a pu entendre à Radio Douala un communiqué gouvernemental qualifiant d'erreur la décision d'incompétence de la Cour Criminelle spéciale de Douala, dans une affaire de coups et blessures contre des Français pris de boisson et des prostituées de Douala et « promettant que pareille erreur ne se reproduirait pas ». Ce qui donne une haute idée de l'indépendance de la justice au Kamerun.

Les Cours Criminelles spéciales peuvent ouvertement violer l'esprit et la lettre de la loi. Les accusés n'ont aucun recours. L'article 6, en effet, dispose : « Les Cours Criminelles spéciales jugeront en dernier ressort et sans recours en cassation. » Contre les arrêts des tribunaux militaires en Algérie les patriotes condamnés peuvent, sans grand espoir il est vrai, introduire un pourvoi en cassation.

Même cette platonique concession à la forme judiciaire est abolie au Kamerun qui est certainement aujourd'hui le seul pays où des juges spéciaux peuvent condamner des hommes à mort sans se soucier même de respecter les formes, leurs arrêts étant sans appel et sans recours.

De même le Kamerun est le seul pays au monde aujourd'hui où la loi prévoit que « les condamnations à la peine capitale seront exécutées en public, sur les lieux du forfait ».

C'est ainsi qu'au mois de juillet, cinq condamnés politiques poursuivis pour des faits antérieurs à la loi du 22 mai ont été exécutés en plein jour, au milieu des villageois au marché de Bafoussam. Blessés, ils furent achevés râlants par les gendarmes.

En Algérie aussi, des patriotes sont tués sur les places publiques et leurs cadavres exposés; mais là, au moins, le gouvernement français est tenu de désavouer de telles pratiques. Au Kamerun, M. Ahidjo, chef du « gouvernement » kamerunais, et M. Torre, haut commissaire de la République française, n'ont que faire d'une telle hypocrisie. Un texte de loi leur permet de massacrer les patriotes sur les places publiques. Qui s'étonnera dans ces conditions que tout le pays Bamiléké soit en état d'insurrection?

Les Cours Criminelles spéciales ont siégé fin juillet et début août à Yaoundé et Douala. Elles ont montré à quel degré de perversion du droit de tels textes d'exception peuvent aboutir. *Dans aucune de ces affaires les accusés n'ont été assistés d'avocats au cours de l'instruction.* Bien plus, en raison du nombre des affaires évoquées devant les Cours Criminelles spéciales et de la rapidité voulue de la procédure, le rôle du juge d'instruction s'efface de plus en plus. Amenés devant lui, par les policiers qui les ont torturés, privés d'avocats pour les conseiller, les accusés, hommes braves mais simples venus de la campagne, ne parlant pas français, ignorant l'organisation judiciaire française, se contentent dès le premier interrogatoire de confirmer purement et simplement leurs « aveux » à la police.

Tous les dossiers ne reposent que sur les dossiers de police. Pendant qu'il en était encore temps aucun alibi n'a été vérifié, aucun témoin de la défense entendu, les policiers s'acharnant plus à obtenir des aveux qu'à rechercher la vérité. C'est ainsi que, devant la Cour Criminelle de Douala, le 30 juillet, les magistrats ont pu s'apercevoir avec stupeur que tous les inculpés dans leurs aveux avaient mis en cause trois personnes. C'était le chiffre que les policiers avaient fixé d'autorité pour arrêter leurs tortures. Car l'absence d'avocats, la détention prolongée dans les locaux de police, l'atmosphère de représailles intentionnellement créée par les lois de mai aboutissent au Kamerun comme en Algérie à l'emploi en grand de la torture.

Au cours du procès du 30 juillet à Douala, les quatre inculpés se sont présentés avec les traces encore visibles des tortures subies trois semaines auparavant. Tchopladje, Ouwen et Matik portaient encore sur le dos et les bras les cicatrices de coups de nerfs de bœuf. Bikoï portait un pansement à son bras brisé sous les coups. Un cinquième Dessock arrêté, détenu, interrogé, manquait. La version officielle est qu'il s'était enfui. Bikoï affirma, sans susciter

aucune protestation des magistrats, devant le tribunal que Dessock avait été tué sous les coups.

Sur la base des aveux passés à la police, le Procureur demanda cinq condamnations à la peine capitale. La Cour lui en accorda deux : celle de Tchopladge et celle de Dessock en fuite. Aucun tribunal en Algérie n'a encore osé condamner Audin à mort. Matik fut acquitté, des témoins courageux cités par son avocat, commis vingt-quatre heures avant le procès, ayent confirmé qu'il était à Nkongsamba lors des événements de Douala. La preuve était faite que ses aveux avaient été extorqués, aucune poursuite ne fut pourtant ordonnée contre ses tortionnaires.

Devant la Cour spéciale de Yaoundé au mois d'août, les 34 inculpés ont montré à la Cour sur tout leur corps les traces laissées par les coups de nerfs de bœuf, la pendaison par les bras et l'électricité.

Soppo Étienne avait le pied droit dans le plâtre et un gros pansement autour de la tête, Akoa Mengue Jean, avait encore sur le visage les traces de coups de gourdin, toutes ses dents de devant avaient été cassées, certaines sur le côté bougeaient encore dans leur alvéole. Abega Mathieu montrait des traces de brûlure au bas-ventre et devait porter hors de son pantalon son sexe brûlé à l'électricité enveloppé dans un énorme pansement. Cités par l'accusation le capitaine de gendarmerie et le Commissaire principal déclaraient « qu'ils ne pouvaient se porter garants de leurs subordonnés ».

Le Procureur demanda neuf condamnations à mort, la Cour ne lui en « accorda que deux ». Mais aucune poursuite ne fut ordonnée contre les tortionnaires. 7 accusés furent acquittés malgré leurs « aveux ». A sa deuxième session la Cour Criminelle spéciale de Douala a rendu un arrêt renvoyant la cause *sine die*, les dossiers qui lui étaient transmis étant incomplets et l'amalgame opéré entre des membres de groupes divers ayant été fait « abusivement ».

La gangrène

« Ni la Liberté ni l'Indépendance ne sauraient se fractionner ; les problèmes deviennent insolubles si nous les isolons et si nous essayons de leur trouver des solutions partielles. Les événements qui se sont produits au Congo encore sous domination belge, au Nyassaland, au Kamerun ou en Algérie ont en définitive la même

signification [1] », déclarait le représentant du gouvernement de Guinée à la Conférence des États Indépendants d'Afrique il y a un mois. Les événements du Kamerun, la répression qui y sévit ne sont pas un phénomène isolé. Ils s'inscrivent dans la grande offensive déclenchée par l'impérialisme et singulièrement le colonialisme français pour maintenir sa domination sur nos pays. Les méthodes qu'il emploie au Kamerun sont celles qu'il emploie en Algérie et dont la gangrène gagne aujourd'hui la France et les pays de la Communauté.

De même qu'on torture en Algérie, de même on torture au Kamerun, de même tout le monde sait aujourd'hui et le ministre Malraux l'a lui-même reconnu, on torture en France.

Si des lois d'exception ont été promulguées au Kamerun au mois de mai, d'autres l'ont été il y a 15 jours en Côte d'Ivoire. Préparé par le Ministre de la Justice, l'exposé des motifs du projet de loi « tendant au renforcement de la protection de l'ordre public », affirme qu' « au moment où le gouvernement entreprend de promouvoir les réformes... dans le cadre de la Communauté... il est indispensable que soit réprimé tout acte de nature à faire obstacle à la réalisation de ce programme. »

Ainsi en Côte d'Ivoire combattre le programme du gouvernement tendant à lier indissolublement le pays à la Communauté devient un crime contre la sûreté intérieure de l'État.

L'article 91 du Code pénal français est modifié et aggravé comme au Kamerun. Le simple fait de « jeter le discrédit sur les institutions politiques » ou même « leur fonctionnement » est un délit passible de 3 ans de prison et 2.500.000 francs d'amende.

Comme au Kamerun, la loi sur la presse est modifiée et ses dispositions aggravées. Un délit de presse nouveau est créé : « l'atteinte au moral de la population ».

Premier pas sur une pente qui mène aux Cours spéciales et à la torture, dans les affaires de presse, « ni les règles de procédure ni les délais de prescription fixés par la loi... sur la liberté de la presse ne sont applicables. Les coupables seront jugés selon la procédure d'exception dite de flagrant délit. C'est celle des Cours spéciales au Kamerun. C'est celle suivant laquelle les parlementaire malgaches ont été poursuivis en 1947.

Des lois analogues, comme on le sait, ont été déposées par

1. Discours prononcé par le Chef de la Délégation à la Conférence de Monrovia.

MM. Biaggi et de La Malène sur le bureau de l'Assemblée Nationale française au mois de mai quelques heures après l'assassinat par des terroristes ultras de l'avocat algérien Me Ould Aoudia, tué le jour où l'Assemblée législative du Kamerun votait la création des Cours spéciales.

N'y voyons pas une simple coïncidence mais le signe d'une étroite solidarité de nos peuples dans le combat pour leur indépendance inséparable du combat général pour la défense des libertés démocratiques et pour le respect de l'homme.

Le gouvernement de la IVe République qui par un acte de piraterie mettait Ben Bella en état d'arrestation sur l'aérodrome de Maison-Blanche n'agissait pas autrement que le gouvernement de la Ve République faisant arrêter à Djibouti le Dr Raseta, ancien député de Madagascar, ou le gouvernement de Côte d'Ivoire faisant arrêter le Pr Memel, professeur du Lycée de Conakry, dans l'avion qui le ramenait d'Accra à Conakry.

Au moment où la Communauté devient une salle de tortures pour les peuples, les peuples africains doivent refuser de jouer le rôle d'aides-bourreaux. Il ne faut pas que la répression au Kamerun comme en Algérie puisse être menée avec la participation de troupes africaines. Nous devons tous regretter que le Dr Raseta ait été gardé à Fort-Lamy par des tirailleurs d'une république membre de la Communauté.

Ainsi que le soulignait le représentant du gouvernement provisoire de la République algérienne à la Conférence des Pays Indépendants d'Afrique, l'expérience de l'indépendance téléguidée octroyée au Kamerun juge la sincérité des promesses françaises aussi bien en ce qui concerne l'Algérie que tous les pays de la Communauté.

Le peuple français doit comprendre lui aussi que la gangrène qui s'étend aujourd'hui dans les Algéries noires d'Afrique peut être fatale pour ses dernières libertés et pour ses intérêts bien compris — matériels aussi bien que moraux. L'intérêt des Français au Kamerun est que notre indépendance ne se fasse pas contre eux. Nous ne sommes pas anti-français, nous ne visons pas à les expulser du Kamerun, nous demandons seulement au peuple français d'arrêter dans nos pays les bras des assassins.

XXX.

Les Livres

UN BOURREAU SÉRIEUX

Le Commandant d'Auschwitz parle. Éd. Julliard. (Confession de Rudolf Hoess pour le tribunal de Varsovie qui devait le condamner à mort.)

Voici un bourreau raisonnable, un bourreau de bonne volonté, sans haine ni colère — sans auréole. De l'espèce la moins connue des bourreaux.

Car le monde entier a entendu Hitler proférer ses menaces. Toute l'Europe a tremblé au nom d'Himmler. Ceux-là étaient les chefs suprêmes et les grands illuminés qui insufflèrent leur délire à toute une nation. Parlant à ses S.S. des massacres de juifs, Himmler ne mâchera pas les mots. Il savait comment parler aux hommes et comment renfoncer en eux les scrupules :

« *Le peuple juif sera exterminé* », *dit chaque membre du parti*, « *c'est clair, c'est dans notre programme : élimination des Juifs, extermination; nous ferons tout cela.* » *Et puis ils viennent*, 80 *millions de braves Allemands, et chacun a son* « *bon* » *Juif.* « *Évidemment les autres, ce sont des cochons, mais celui-là, c'est un Juif de première qualité.* » *Pas un de ceux qui parlent ainsi n'a vu les cadavres, pas un n'était en place. La plupart d'entre nous savent ce que c'est de voir un monceau de* 100 *cadavres, ou de* 500 *ou de* 1 000. *Être passé par là, et en même temps, sous réserve des exceptions dues à la faiblesse humaine, être resté correct, voilà qui nous a endurcis...*

C'est une page glorieuse de notre histoire qui n'a jamais été écrite et qui ne le sera jamais [1] » conclut-il avec regret.

Autour de Himmler, responsable devant Hitler seul, la haute aristocratie des bourreaux : Bormann, Eicke, Heydrich, Eichmann. Tous fanatiques. Rudolf Hoess a essayé de sonder le cœur d'Eichmann. Il n'a pas trouvé de fissure : « *Ni les plus fortes rasades d'alcool, ni l'absence de tout témoin indiscret ne le faisaient démordre de son point de vue : avec une obstination démente, il prônait l'anéantissement des juifs... Il ne me restait donc dans ces conditions qu'à enterrer mes scrupules au fond de mon cœur. Je dois même avouer qu'après une conversation avec Eichmann, ces scrupules, pourtant si humains, prenaient l'aspect d'une trahison envers le Führer.* »

Au plus bas de l'échelle, les Gruppenführer et les simples S.S. qui furent

1. Discours de Posen, 1943.

pour les millions de juifs exterminés et les centaines de milliers de déportés les dieux sinistres des camps. Les uns, jeunes ratés petits-bourgeois, candidats aux maisons de redressement, tout fiers de revenir en permission dans la boutique ou le village de papa avec la tunique noire et les bottes vernies, insignes du pouvoir. D'autres, simples profiteurs et écumeurs de cadavres qui trafiquaient des dents en or et des manteaux de fourrure; d'autres, peu soucieux d'aller crever sur le front russe, cramponnés à la planque concentrationnaire, tels ces « préposés aux chiens de garde » dont Rudolf Hoess reconnaît qu'on « *ne pouvait rien trouver de pire en matière de soldats* » : mais ils ne pouvaient être renvoyés que pour des fautes particulièrement scandaleuses, ou *s'ils maltraitaient leurs chiens.* Maltraiter leurs chiens? Ils avaient mieux à faire. Et d'autres enfin, frais émoulus des Jeunesses Hitlériennes, des garçons comme tout le monde sans doute, mais qui ne voulaient pas demeurer en reste. Tous ceux-là sont connus aussi.

Mais entre les grands seigneurs et les pages des chiens, dans les profondeurs de l'appareil, ponctuels, efficaces et discrets, se tenaient les cadres moyens, exécutants, organisateurs, courroies de transmission indispensables, sans lesquelles la politique raciale n'aurait été qu'un carnaval sanglant, une orgie qui retombe dans la pagaille et le rassasiement. Ceux-là ne gouvernaient pas : ils administraient.

Tiraillés entre les services, sans cesse bousculés par l'afflux des nouveaux arrivants, toujours à court de paille, de barbelés ou de matériel de construction, toujours en retard d'une mesure, tués de travail, ils roulaient, de l'aube à minuit, le rocher de Sisyphe concentrationnaire.

Ils rêvaient d'ordre, mais il n'y avait jamais assez de place dans les blocks, et les chambres à gaz et les crématoires ne suffisaient pas à la tâche; de justice et d'honnêteté, mais les petits S.S. chapardaient et les criminels de droit commun promus kapos s'engraissaient aux dépens de la masse; d'hygiène, mais le typhus décimait les déportés et aucune désinfection n'avait raison des poux; de rendement enfin, mais on leur offrait pour travailler des squelettes abrutis de coups. C'est eux qui faisaient marcher la machine mais ils ne la comprirent jamais.

Tel fut le sort de Rudolf Hoess. « *Modeste... ne se poussant pas au premier plan* », disent ses chefs. « *Positif et apathique* », constate le médecin chargé par le tribunal de l'examiner. Né avec le siècle dans une famille catholique, fils d'un officier sévère et méticuleux, ce fut un enfant pieux, obéissant et renfermé : « *A mes yeux (les adultes) avaient toujours raison, quoi qu'ils disent.* » Au demeurant, bagarreur avec ses condisciples. Ses parents le destinaient à la prêtrise, mais son directeur de conscience, quand il avait douze ans, divulgua le secret de sa confession. Ce manquement au devoir d'état le détourna de la religion. Il allait chercher des fidélités plus inflexibles. Et puis, il ne voulait pas « *rater cette guerre* » (celle de 14). Il s'engage à 16 ans.

On l'expédie en Turquie, et, dans sa première bataille, il tue un Hindou. « *Mon premier mort! J'avais franchi le cercle magique.* »

Adhérent du parti national-socialiste dès 1922, membre des corps francs et des tribunaux de la Sainte-Vehme, il participe à l'assassinat de l'instituteur Kadow, soupçonné sans aucune preuve d'avoir livré Schlageter

aux autorités françaises. Condamné à dix ans de détention, il est amnistié au bout de quatre.

Ce fut un détenu modèle : il apprend l'anglais, réfléchit sur le milieu et sur les améliorations à y apporter et réclame du travail. On lui fait coller des cornets. « *C'était une occupation des plus monotones, mais elle remplissait entièrement une grande partie de la journée et elle m'imposait une certaine régularité car je m'étais librement assigné une tâche quotidienne définie.* » C'est sans ironie qu'il fera plus tard inscrire au fronton d'Auschwitz « *Le travail, c'est la liberté.* » D'une façon générale, il « *cherche la compréhension du vrai sens de la vie* ». Il ne devait la trouver, dit-il, que beaucoup plus tard.

Libéré, il devient ouvrier agricole puis se marie et entre chez les « Artamanes », groupe de jeunes gens décidés à vivre en communauté du travail de la terre. Sa femme et lui comptaient bien avoir un jour leur propre ferme. Rudolf Hoess aurait sans doute fait un bon prêtre. Il aurait sûrement fait un paysan heureux.

Aussi n'est-ce pas sans hésitation qu'il répond en juin 1934 à l'appel d'Himmler. Il croit redevenir soldat : il est envoyé à Dachau afin de mettre à profit son expérience d'ancien détenu. On se demande du reste pourquoi, car jamais il ne fut question de lui permettre de réaliser ses rêves de prison modèle. Par la suite, quand il demandera à partir au front comme officier, il lui sera répondu qu'il est bien au front dans les camps et qu'il fait son devoir d'officier. Il s'inclinera.

Il « s'intéresse aux diverses espèces d'internés, se renseigne avec curiosité sur le cas des homosexuels, recueille, dit-il, des impressions « *variées et pittoresques* ».

Après un passage à Sachsenhausen, il est chargé en mai 1940 du commandement et de l'aménagement du camp d'Auschwitz qui vient d'être créé.

A Dachau, il a assisté pour la première fois à une punition corporelle. Les cris de la victime lui ont donné le frisson. A Sachsenhausen, il a dû commander le peloton d'exécution d'un de ses camarades coupable d'avoir laissé échapper un prisonnier politique. Il n'a jamais compris comment il avait trouvé le sang-froid nécessaire pour donner l'ordre de tirer. Mais nul ne s'est aperçu de son émotion. On ne lui en demandait pas davantage.

A Auschwitz, il espère pouvoir enfin mettre en pratique ses idées mais doit vite déchanter. Ses subordonnés n'en font qu'à leur tête, persécutent les détenus et se livrent à la débauche. Ses supérieurs hiérarchiques, auprès desquels il se plaint, lui reprochent de « *manquer de compréhension* ». En bon administrateur, il juge fort bien du possible et de l'impossible. Il sait que, malgré le désir d'Himmler, on ne pourra remplacer tous les S.S. et les sentinelles par des chiens ou des champs de mines : « *L'utilisation des procédés mécaniques comme celle des animaux ne peut rien contre l'intelligence humaine.* » Il reconnaît qu'Himmler se grise de chiffres alors qu'il vaudrait bien mieux, pour le rendement, sélectionner avec plus de soin les juifs destinés au travail, que d'acheminer vers les camps d'immenses troupeaux d'ombres exsangues. Il estime que l'évacuation des camps « *fut une folie* ». Mais jusqu'au bout, les difficultés stimulent son zèle.

« Jusqu'au dernier moment, j'ai déployé toute mon énergie pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos. »

Lorsqu'en 1941, Himmler lui a exposé ses plans d'extermination, il a trouvé dans cet ordre « *quelque chose de monstrueux* ». Pour sa part, il n'avait jamais éprouvé de haine contre les juifs. « *Mais*, commente-t-il, *je n'avais pas à réfléchir; j'avais à exécuter la consigne.* » Et il présidera à la construction et à l'aménagement des chambres à gaz. D'ailleurs, l'utilisation du gaz cyclon, dérivé de l'acide prussique, le « *rassure* ». Les victimes semblent n'avoir pas le temps de souffrir. On évite ainsi les scènes de folie des exécutions en plein air, les suicides de soldats du commando... et les évasions.

Il ne se « *sentit pas heureux à Auschwitz* » et devint « *un autre homme* », de plus en plus sombre et taciturne, même avec sa famille qu'il chérissait pourtant. La nuit, quand il se trouvait trop déprimé, il partait galoper dans la campagne ou se glissait dans les écuries pour chercher un peu de chaleur auprès des chevaux.

Il fallait exécuter les ordres. Que faire d'autre? « *J'aurais bien souhaité disparaître, mais il ne m'était pas permis de manifester la moindre compassion.* » Et jamais il ne se trahit. Les martyrs des camps crurent certainement défiler devant un homme de pierre. Il reconnaît qu'il n'a pas eu le courage de se libérer « *pour ne pas dévoiler (son) état d'âme et avouer sa faiblesse* ». On dira qu'il se blanchit dans cette confession, mais il savait bien qu'il serait pendu, et, de toutes façons, il en dit cent fois plus qu'il n'en faut pour l'être. On peut donc le croire quand il déclare n'avoir jamais maltraité de sa main un détenu [2]. L'homme ignore la haine — presque autant que la révolte.

Je savais certes qu'à Auschwitz les détenus étaient maltraités par les S.S., par les employés civils et, pour le moins autant, par leurs propres compagnons d'infortune. Je m'y suis opposé par tous les moyens à ma disposition. Mes efforts ont été inutiles. Un résultat tout aussi peu satisfaisant a été obtenu par d'autres commandants qui partageaient mes idées et qui avaient à diriger des camps beaucoup moins importants et plus faciles à surveiller. Que pourrait-il donc se reprocher?

Une fois pour toutes, et depuis l'enfance, il a été transi par l'obéissance. Ses juges lui ont reproché de ne pas s'être opposé aux ordres. Il n'en revient pas : « *C'était une chose impossible, impensable.* »

« *Je n'avais rien à dire; je ne pouvais que dire « Jawohl »* expliquera-t-il au docteur Gilbert chargé de l'examiner [3].

Il avait cherché « *la compréhension du vrai sens de la vie* » et avait cru sans doute la trouver dans l'amour de la patrie.

Mais, après le désastre, quand, dans l'Allemagne en ruines, les armées alliées ont découvert l'horreur des camps, il ne songe pas à reprocher aux chefs nazis d'avoir mené la patrie à sa perte. Bien au contraire :

« *Je considère la doctrine philosophique, la Weltanschauung du national-socialisme, comme la seule appropriée à la nature du peuple allemand.* »

2. On n'a pu relever contre lui que le viol d'une détenue aryenne.
3. Cité dans *Le IIIe Reich et les Juifs*, par Poliakov et Wulf (Gallimard, édit.).

Et il conclut, impassible : « *J'étais un rouage inconscient de l'immense machine d'extermination du Troisième Reich. La machine est brisée, le moteur a disparu et je dois en faire autant. Le monde l'exige.* »

En réalité, le vrai sens de la vie, il l'avait découvert dans l'obéissance inconditionnelle du soldat, dans la soumission totale aux ordres sacrés du Führer, dans une fidélité au chef plus parfaite que celle du prêtre au secret de la confession.

Au fond de cette âme aride et morose brûlait cette seule étroite flamme, cette maigre soif d'absolu. D'autres ont vu luire la grandeur militaire malgré la servitude, et, parfois, jusque dans la servitude. Rudolf Hoess et ses pareils ne pouvaient la concevoir *que dans* la servitude, dans l'entière annihilation de l'exécutant.

Le docteur Gilbert constate à son sujet qu' « *il laisse l'impression d'un homme intellectuellement normal mais marqué par l'apathie schizoïde, l'insensibilité et le manque d'emphase qui ne pourraient être plus grands chez un homme franchement atteint de psychose* ».

A ce détail près que Rudolf Hoess n'était pas « franchement atteint de psychose ». Ce n'était pas un fou.

Seulement, sa schizoïdie qui aurait pu, en d'autres circonstances, s'accommoder d'une vie de prêtre, de fonctionnaire ou d'agriculteur, s'est trouvée captée par une de ces sociétés modernes où s'effacent les frontières entre la politique, le policier et le militaire, où les militaires servent à toutes fins en croyant régénérer la patrie et se voient offrir pour champ d'honneur les camps de concentration ou les caves de torture.

Colette AUDRY

Directeur de la publication : Jean-Paul SARTRE

Imprimerie CHANTENAY, Paris. — Novembre 1959
Dépôt légal 4e trimestre 1959